

RECHERCHES QUALITATIVES

recherche-qualitative.qc.ca/revue.html

Enquêter sur les affects : quels enjeux, quelles méthodes ?

Sous la direction de
Amandine Rochedy et Thomas Bonnet

ENQUÊTER SUR LES AFFECTS : QUELS ENJEUX, QUELLES MÉTHODES?

Sous la direction de Amandine Rochedy et Thomas Bonnet

Table des matières

Introduction

De la (re)découverte des affects à l'affectivité limitée : une ethnographie enrichie par la combinaison méthodologique

Thomas Bonnet, Amandine Rochedy.....1

Plaidoyer pour considérer les sensibilités des anthropologues et des personnes enquêtées dans les soins délivrés en contexte de pauvreté. Réflexivité à partir d'exemples africains

Isabelle Gobatto.....15

L'apport des méthodes ethnographiques pour enquêter sur la gestion collective des émotions au travail. L'exemple de la coloration affective des situations chez les policiers et les diplomates

Marc Lorient.....37

Les émotions en politique : méthodes mixtes d'investigation des discours de défaite

Michel Catlla.....59

Cette revue est financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.



Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Canada

<i>Saisir les carrières affectives des militants. Propositions de protocole empirique</i> Isabelle Sommier.....	82
<i>Ethnographier les émotions occurrentes, un enjeu pour l'apprentissage professionnel</i> Long Pham Quang.....	102
<i>L'approche sensible des espaces urbains. Éléments pour une ethnographie de l'urbanité</i> Olivier Ocquidant.....	127
<i>Ethnographier les traces de l'affect : une tentative en clinique de l'activité</i> Nadine Poussin.....	149
<i>Composer avec les émotions : réfugiés et chercheuse dans la relation d'enquête</i> Albena Tcholakova.....	171
<i>(In)habitée par le cancer : récits critiques des trajectoires affectives d'un terrain miné d'émotions</i> Consuelo Vásquez.....	193
<i>Négliger les affects, retour sur une enquête à l'objet « invisible » : quand la sanction scolaire suscite l'émotion de parents de milieux populaires</i> Zoé Yadan.....	215
<i>Les affects comme outils méthodologiques dans la production d'un savoir collectif</i> Anne Perriard, Carole Christe, Cécile Greset, Micaela Lois.....	237

Introduction

De la (re)découverte des affects à l'affectivité limitée : une ethnographie enrichie par la combinaison méthodologique

Thomas Bonnet, Ph. D.

Université Lyon 2, France

Amandine Rochedy, Ph. D.

Université Toulouse Jean Jaurès, France

Ce numéro de *Recherches qualitatives* contribue à saisir les enjeux et à identifier les méthodes pour enquêter sur les affects¹. Il aborde la dimension affective de l'enquête selon une triple perspective : en tant qu'objet d'étude avec les enjeux qui y sont liés, comme une ressource dans l'analyse des données, mais également dans ses aspects méthodologiques. Cette introduction vise certes à présenter les articles composant ce numéro, mais également à poser quelques éléments nécessaires à la compréhension de la problématique de l'ethnographie des affects.

La (re)découverte des affects dans les sciences humaines et sociales

Les recherches en sciences humaines et sociales s'intéressant à la question affective ont connu depuis la fin du XX^e siècle un intérêt considérable au point que d'aucuns évoquent un « tournant affectif » (Clough & Halley, 2007). Le propos mérite d'être cependant nuancé, car ce nouveau parti pris d'utiliser les affects comme objet de recherche ou catégorie d'analyse diverge d'une discipline à l'autre. Si la psychologie ou la philosophie ont instauré ce mouvement très tôt, d'autres sciences l'ont suivi plus récemment, mais de manière appuyée comme l'histoire par exemple. Des historiens mobilisent aujourd'hui les affects en tant que « mode historiographique » (Deluermoz et al., 2013) répondant ainsi favorablement au lointain appel de Febvre (1941) qui plaidait jadis pour une histoire des sensibilités. En témoigne par exemple

l'entreprise dirigée par certains d'entre eux de retracer en trois volumes l'*Histoire des émotions* (Corbin et al., 2016a, 2016b, 2017). D'autres disciplines, comme la sociologie ou la science politique, procèdent plutôt à une réhabilitation scientifique de l'objet affectif. Il convient de voir en effet que les affects n'étaient pas absents des recherches réalisées par les « fondateurs » de la sociologie à la fin du XIX^e siècle, tels Durkheim ou Weber (Bernard, 2014; Cuin, 2001). En revanche, les affects étaient d'emblée estimés comme s'opposant à la rationalité. Dans la mesure où l'étude de la rationalité et des sociétés modernes constituaient l'objet de la sociologie d'alors (Mendras & Étienne, 1996), les affects renvoyaient, eux, au statut de la primitivité. Ils étaient en quelque sorte le contre-exemple de l'objet sociologique. La science politique, à l'instar de la sociologie, a pendant longtemps fait preuve de méfiance à l'égard des affects, notamment dans l'explication des mobilisations collectives. Cette prise de distance tenait pour beaucoup à la crainte de voir le chercheur étudiant les affects comme dimension dans l'engagement politique être rattaché au courant de la psychologie des foules (Traïni & Siméant, 2009). Cette approche, considérant l'affect comme relevant du *pathos* et totalement subjectif, s'opposait alors aux canons du positivisme.

Le tournant affectif s'explique vraisemblablement par au moins deux phénomènes. D'une part, un socle de travaux précurseurs qui avaient opéré le choix de se pencher sur la question affective sans utiliser les affects comme antithèse à la rationalité. On peut penser, entre autres, à des recherches sur l'expression obligatoire des sentiments (Mauss, 1921), la socialisation des émotions en science de l'éducation (Montandon, 1992), leurs usages en politique (Braud, 1996) ou encore leur marchandisation dans les mondes du travail (Hochschild, 1983). D'autre part, les travaux de Damasio (1995) et de Ledoux (2005) dans le domaine des neurosciences, au milieu des années 1990, ont permis de mieux comprendre comment les affects jouaient un rôle fondamental dans la prise de décision raisonnée. Ce double mouvement a participé à la légitimation de l'étude des affects dans les sciences humaines et sociales en ouvrant la voie à un engouement et à une redécouverte de cet objet. Cependant, cet apport entre le « neural » et le « social » ne s'est pas fait sans controverses scientifiques, démontrant ainsi les tensions politiques et sociales sous-jacentes à cette question (Deluermoz et al., 2018). En outre, les apports mutuels ne sont pas non plus équivalents, les sciences humaines et sociales s'appuyant nettement plus sur l'apport des neurosciences que l'inverse (Ehrenberg, 2018).

Les affects : objet de recherche et catégorie d'analyse légitime?

La légitimité de mobiliser les affects comme un objet de recherche ou une catégorie d'analyse mérite d'être posée. Sans pouvoir instruire cette problématique épistémologique sur le terrain de l'ensemble des disciplines qui composent les sciences humaines et sociales, nous pouvons néanmoins souligner que les diverses contributions pluridisciplinaires regroupées dans ce numéro la posent en filigrane ou de manière explicite. La question de la légitimité est souvent appréhendée comme démarche méthodologique pertinente pour ethnographier les affects : c'est l'objet même du numéro. Ainsi, le lecteur pourra découvrir des approches variées relevant de traditions disciplinaires diverses, alors même que toutes s'inscrivent dans l'approche ethnographique. L'entretien ou le récit de vie, techniques de verbalisation des affects éprouvés, apparaissent dans la très grande majorité des contributions. Mais aucune d'entre elles ne se limite pour autant à cela. En complément à la technique de l'entretien, plusieurs auteurs – Gobatto, Lorient, Tcholakova, Vasquez et Yadan – utilisent l'observation consignée sur carnets alors que d'autres – Ocquidant – filment leurs observations. Ces dernières peuvent ainsi être à l'origine d'entretiens sur l'activité des enquêtés à travers l'autoconfrontation simple ou croisée, respectivement employée par Pham Quang et Poussin. Ce sont dans tous les cas systématiquement des méthodes combinées ou complexes qui sont utilisées. Le travail sur archives audiovisuelles couplé à l'usage d'un logiciel d'analyse textuelle, développé par Catlla, ou la combinaison de récits de vie et de calendriers de vie par Sommier souligne la nécessité d'armer une méthodologie propre à l'ethnographie des affects. Ce besoin s'exprime nettement durant les moments de réflexivité des contributeurs ou lors de la formation d'apprentis ethnographes comme le développent Perriard et ses collègues.

Une méthodologie simple semble insuffisante pour ethnographier les affects et demande souvent de faire converger différentes méthodes. S'il faut déceler l'affect dans les mots de l'autre, en l'interrogeant et en les consignants à l'écrit ou numériquement, il semble nécessaire d'aller plus loin : prendre en compte la tonalité de la voix, les gestes et les postures du corps, les expressions faciales ou le regard des enquêtés. Cette attention permet de saisir l'expression émotionnelle du social. Mais, elle oblige le chercheur à opérer un travail réflexif. Certes, comme nous venons de le souligner, cette réflexivité peut porter sur les choix opérés dans la méthode pour ethnographier au mieux les affects. Cependant, les questionnements portent aussi sur la façon d'étudier et d'écrire sur un objet à la légitimité quelquefois encore « douteuse ». Enfin, c'est éminemment les effets des affects qui sont sujets à la démarche réflexive.

Si le chercheur peut s'interroger sur ce que le terrain lui fait, il gagne également à penser à ce qu'il fait au terrain : qu'a pu déclencher le chercheur chez les enquêtés par son travail? Ethnographier les affects, c'est prendre potentiellement le risque d'affecter les sujets. Dès lors, jusqu'où aller? La réponse n'est pas simple; elle engage l'éthique de l'ethnographe et plusieurs voies se dessinent entre deux pôles².

D'un côté, celui où le chercheur se méfierait viscéralement de la dimension affective du social. Souscrivant à l'indépassable rupture épistémologique (Durkheim, 1894) ou poursuivant l'idéal de l'absolue neutralité axiologique (Weber, 1917/1965), ce chercheur adopte une posture surplombante à l'égard des affects. Nous pensons là qu'il s'agit d'une position intenable parce que chimérique et qu'elle soumet son adepte à des aveuglements importants. D'un autre côté, l'enquêteur peut tant reconnaître les affects des enquêtés qu'il s'estime être redevable d'une dette morale à leur égard (Villani et al., 2014). Cette posture pointe un écueil majeur dans le risque que le chercheur (auto)investit d'une charge affective, ne fasse que rapporter les sentiments de la population enquêtée, sans pour autant les passer au crible de l'analyse.

Comme le souligne Bernard (2017), reprenant les réflexions d'Elias (1983/1993), il s'agit d'opérer à partir d'un *continuum* entre engagement et distanciation. Il ne s'agit pas tant de tracer une troisième voie que de souligner l'amplitude des possibles. En premier lieu, considérer une distance juste parce qu'elle se situe au milieu n'a aucun sens, puisque le « juste » milieu diffère entre chaque chercheur ethnographiant les affects. Des différences interindividuelles existent en lien avec l'histoire personnelle du chercheur, dans son rapport à l'objet, dans son expérience de terrain et des traditions méthodologiques et épistémologiques qu'il mobilise. Chacun de ces paramètres peut permettre à l'enquêteur d'étalonner ce qui semble être la « bonne » ou la « juste » distance. Cela peut être, finalement, un accord trouvé entre son terrain et sa discipline et qui bien sûr le satisfasse, qui légitime sa façon d'ethnographier les affects. Dès lors qu'une place suffisamment importante est accordée dans la recherche pour expliciter sa posture, la prise de distance ou l'engagement envers l'objet de recherche peut se comprendre. Dans tous les cas, en se donnant à voir, cette préoccupation permet au lecteur de saisir la place du chercheur et le rôle qu'il a adopté. Ce faisant, le lecteur peut se positionner sur un des aspects importants de la mécanique interne de production de la recherche : pourquoi le chercheur s'estime-t-il engagé dans un contre-don émotionnel à l'égard des enquêtés? Comment peut-il, à l'inverse, faire montre d'un tel détachement envers son terrain? On retrouve alors là de vieux préceptes sur la nécessité d'une prise de distance avec son objet, tout en

permettant de faire apparaître l'engagement du chercheur envers le matériau sensible qu'il a pu recueillir et qu'il a pu aussi produire. Mais ce travail n'est pas facile à mener et nombre de ceux qui ont contribué à ce numéro évoquent ces difficultés avec mérite.

De la difficulté à appréhender les affects dans la recherche qualitative à l'« affectivité limitée »

Le terme *mérite* n'est pas excessif. Il tient au fait, selon nous, qu'il est, comme le souligne Bizeul (2007), extrêmement tentant de passer sous silence, lors de la restitution de la recherche, les épisodes « peu flatteurs » de celle-ci. Or les difficultés rapportées par les contributions sur la place des émotions dans la relation d'enquête permettent de saisir un enjeu important dans cet exercice. Nous savons à quel point la position de l'observateur doit être interrogée pour comprendre la situation observée (Devereux, 1967/1980). Nous savons aussi combien les phases de réflexivité apportent à l'objet de recherche en question, mais, plus généralement, à la pratique d'une discipline, notamment quand elles sont fondées sur ce qui n'a pas marché (Kuhn, 2018). Mais si l'on tient compte de la perspective d'être accusé d'égoïsme en usant du « "je" méthodologique » (Olivier de Sardan, 2000), nous mesurons le *mérite* qu'il faut pour évoquer ces limites de la recherche. Ethnographier les affects et communiquer à ce sujet dans des réseaux académiques, c'est encore aujourd'hui prendre le risque de se retrouver taxé d'un subjectivisme rampant. Cette mise à l'index de ce que fait émotionnellement la recherche au chercheur et de ce que ce dernier fait émotionnellement à la recherche est dommageable pour nos disciplines.

Plutôt que de s'obstiner à croire que parler d'affect dans la recherche consiste à autocentrer le regard du chercheur sur sa sentimentalité, il s'agit d'effectuer la démarche opposée : s'interroger sur les affects dans la recherche, c'est en quelque sorte procéder d'une manière parallèle à la réflexion sur les limites de la rationalité du chercheur. À l'instar de la « rationalité limitée » théorisée en 1958 par les économistes March et Simon (1958/1999) et qui montre les limites des dimensions cognitives du comportement de l'acteur, le chercheur, comme tout être humain, est sujet à une affectivité limitée. Celle-ci est bornée pour l'essentiel par des cadres sociaux qui la normalisent et par la nécessité d'agir dans la situation qui se présente à lui avec les éléments, entre autres affectifs, qu'il a à sa disposition. Dès lors, opérer un travail de réflexivité affective permet d'adjoindre au protocole de recherche une compréhension des limites de l'affectivité du chercheur et de la dimension affective de la recherche. Cette démarche non seulement favorise la transparence de l'ethnographie déployée, renforce sa légitimité et procède d'une tentative

d'objectivation de la posture d'enquête (Ghasarian, 1997). Qui plus est, en engageant le chercheur à un rigoureux examen des possibilités affectives, cette démarche oblige à une humilité qui signe plus une ouverture à la critique qu'un repli sur soi.

Par ailleurs, le mérite qui émane des contributions présentes dans ce numéro est très fortement lié à l'absence, due à un oubli ou à un silence, dont font souvent preuve les formations initiales des ethnographes sur la question du comment composer sur le terrain avec nos affects et ceux des personnes enquêtées (Peneff, 2009). Les ethnographes sont en effet bien souvent livrés à eux-mêmes et aux conseils trouvés çà et là pour éviter les multiples écueils de l'ethnographie des affects. Gageons que les contributions présentes dans ce numéro permettront un apport en la matière et une aide dans la réalisation d'enquête.

Présentation des contributions

Le numéro regroupe les résultats de recherches empiriques menées par des chercheurs de disciplines différentes. En plus de favoriser les travaux pluridisciplinaires, le dossier a valorisé des articles issus de la recherche francophone dont les auteurs jouissent de statuts institutionnels différents. Les onze contributions présentées traitent de terrains hétérogènes (milieu scolaire, sphères politiques, situations de soin, espaces urbains, mondes du travail, etc.), auprès de populations plurielles (professionnels, militants, migrants, parents, etc.).

Isabelle Gobatto se demande « sous quelles modalités méthodologiques et avec quels effets peut-on utiliser ses affects en tant qu'anthropologue pour conduire une recherche et, en particulier, pour rendre compte des émotions des personnes avec lesquelles on interagit? ». Ce questionnement méthodologique s'inscrit dans un contexte de pauvreté à travers plusieurs recherches ethnographiques lors de situations de soins (prévention du VIH de la mère à l'enfant, maladie chronique, etc.) en Afrique de l'Ouest où une multitude d'émotions sont présentes lors de l'enquête ethnographique. Son analyse rétrospective et réflexive des dimensions émotionnelles des enquêtés et de l'enquêteur dans le processus d'enquête participe à l'intelligence des situations. Le déplacement de la question affective depuis ses dimensions méthodologiques vers l'éthique sert pour décrire et comprendre le contexte social dans lequel sont délivrés les soins et pour favoriser l'échange dans l'enquête. Mais, à l'inverse, Isabelle Gobatto souligne également comment l'appréhension de la dimension des affects perturbe le travail ethnographique.

Marc Loriol s'intéresse à la question de la coloration affective dans deux milieux professionnels spécifiques : celui des diplomates et des policiers

de voie publique. L'auteur défend l'idée qu'à l'inverse des expériences en laboratoire sur les émotions, il est indispensable de prendre en compte la complexité du contexte social et des interactions qui s'y déroulent. Cela confère alors à la méthode ethnographique toute son importance pour enquêter sur les affects. Cette ethnographie permet au chercheur d'accéder à la façon dont les professionnels, en collectif ou individuellement, colorent les épisodes émotionnels vécus. Pour saisir comment le travail est affectivement teinté, l'immersion apparaît pour Marc Lorient comme le moyen de voir comment le collectif puise dans la grammaire affective et culturelle du milieu enquêté pour nuancer les épisodes vécus. Cependant, Marc Lorient s'interroge sur les effets potentiels de cette immersion : « Est-ce que je ne projette pas indûment les émotions que je ressens sur les personnes observées? Est-ce que mes propres émotions ne risquent pas de déformer mon jugement sur ce que j'observe? » Son ressenti questionné à l'aune de celui des enquêtés et des codes socio-émotionnels qu'il décrit se constitue comme un bon indicateur pour poursuivre ou réajuster l'enquête. Plus qu'un moyen pour ethnographier les affects, la coloration affective est un outil permettant d'associer diverses approches disciplinaires.

En se penchant sur les expressions émotionnelles des candidats malheureux le soir du second tour des élections présidentielles de la cinquième République française (1965-2017), **Michel Catlla** propose de voir comment celles-ci renseignent sur les normes émotionnelles de cet exercice et sur les codes émotionnels en vigueur à ces différentes époques. En s'appuyant sur l'étude d'archives et en utilisant l'analyse textuelle à l'aide du logiciel Iramuteq, l'auteur dégage trois postures émotionnelles adoptées par les vaincus se prêtant à l'exercice d'un discours public. Il montre les différences de styles émotionnels, témoignant finalement de l'évolution des normes émotionnelles. Ainsi, les défaites aux débuts de la cinquième République se caractérisent par une sobriété, un « ascétisme émotionnel ». Les discours des années 1980, quant à eux, s'inscrivent dans « l'exemplarité émotionnelle ». Enfin, la défaite électorale des trois dernières décennies s'exprime comme un « événement émotionnel », une sorte de communion auprès des fidèles. *In fine*, de l'analyse textuelle et de l'étude du langage non verbal de cet ensemble de discours de l'insuccès présidentiel, Michel Catlla dégage deux types de familles d'émotions récurrentes : d'un côté des émotions attendues s'inscrivant dans le rituel du jeu politique, de l'autre des émotions visant à enrôler l'auditoire et à préparer les prochaines échéances politiques.

L'article d'**Isabelle Sommier** part d'un constat : il est extrêmement difficile aujourd'hui de saisir les carrières affectives des militants faute d'une méthodologie adéquate. Proposant un regard réflexif sur une recherche

collective portant sur la carrière de militants des années 1968 (l'enquête Sombbrero [Sociologie du militantisme, biographies, réseaux, organisations]), à laquelle a participé l'auteure, cette dernière nous livre ses réflexions sur une façon possible de résoudre ce manque. Les quelque 400 récits de vie associés aux 285 calendriers de vie permettent certes de saisir l'articulation du temps biographique et des temps sociaux dans l'engagement militant et, ce faisant, enrichissent la compréhension des identités du militantisme, mais les ressorts affectifs de l'engagement ou du désengagement semblent des points aveugles. Après avoir présenté les apports et les limites de l'approche biographique mobilisée pour l'enquête, Isabelle Sombbrero souligne combien la prise en compte de certaines pistes pourrait être fructueuses, comme le travail à partir d'archives ou l'usage de la vidéo par exemple.

Long Pham Quang aborde justement dans sa contribution l'intérêt de la vidéo pour ethnographier les « émotions occurrentes ». L'auteur s'intéresse à la place que jouent les émotions dans la relation entre un stagiaire et son tuteur durant l'apprentissage de soins mortuaires. Plus que saisir le climat émotionnel de ces situations de travail, l'article montre comment les émotions vécues affectent la formation des agents. Le dispositif déployé et analysé dans cet article est un triptyque méthodologique. D'abord, le chercheur observe et identifie les situations émotionnellement pertinentes pour sa recherche. Par la suite, il tente de saisir les affects de la situation d'apprentissage par la vidéo. Enfin, il procède à des autoconfrontations pour expliciter les images enregistrées. Long Pham Quang mobilise deux exemples pour illustrer les apports d'un tel dispositif. Au-delà de cette contribution à l'apport méthodologique pour ethnographier les affects, l'auteur pose également un regard réflexif sur la façon dont ses propres affects ont influencé la méthodologie déployée.

Olivier Ocquidant propose aussi d'enquêter les affects à travers l'image. Comment saisir par une approche ethnographique sensible les espaces urbains? Le postulat du chercheur est que pour comprendre la ville, il faut y déambuler. En prenant l'exemple d'une marche dans la ville de Saint-Étienne, l'auteur développe son propos à partir d'une double approche. La première relève d'une observation dynamique (même si l'observation statique n'est pas exclue) à laquelle se réfère Olivier Ocquidant pour comprendre les espaces sensibles. Ce dispositif de marche à la première personne, qui peut aussi se décliner au pluriel, consiste à accompagner les enquêtés durant leur marche. Le recueil de la parole devient alors important et plutôt qu'une observation participante, c'est en quelque sorte ce que nous pourrions appeler une observation dialoguante à laquelle procède le sociologue. La méthodologie présentée dans cette contribution s'enrichit au fil de la lecture d'une réflexion

sur l'usage de la photographie et de la vidéo pour comprendre les types d'engagements qui se déroulent dans l'espace public. Olivier Ocquidant présente alors les avantages et les inconvénients tant de la marche filmée que des plans vidéos fixes.

La contribution de **Nadine Poussin** propose de s'intéresser à l'ethnographie des affects à partir d'une intervention en psychologie du travail auprès de médecins du travail. Mobilisant le cadre théorique de la clinique de l'activité, l'auteure interroge l'apport méthodologique de l'autoconfrontation croisée filmée. Pour ce faire, elle souligne l'intérêt d'exploiter à partir du matériau vidéo recueilli des modalités particulières, à savoir le regard, la voix et les mots des enquêtés filmés. Que se passe-t-il quand à certains moments d'échanges la situation paraît perturbée? Comment cette analyse multimodale permet-elle de pousser la compréhension de l'analyse classique de l'autoconfrontation croisée? C'est, selon Nadine Poussin, un moyen nécessaire pour comprendre comment se développe, voire se régule, un sentiment envers le travail et entre collègues. La dimension affective est ainsi appréhendée par la sélection d'un « moment clé », c'est-à-dire quand au moins deux des trois modalités deviennent pertinentes. Cette contribution apporte un « regard outillé » qui passe par la transcription de l'analyse qualitative des affects. Le dépouillement de ces moments se révèle comme un moyen d'appréhender les échanges qui ont suivi ces séquences afin de vérifier s'ils amenaient « une activité renouvelée de pensée », cela permettant de développer le pouvoir d'agir des professionnels enquêtés.

Albena Tcholakova apporte des éléments sur la place occupée dans l'enquête par les affects en partant du constat que tout travail engage des émotions de différentes natures. C'est à partir d'entretiens biographiques menés auprès de réfugiés dans deux pays (Bulgarie et France) que l'auteure explore les émotions dans le travail d'enquête. Elle s'interroge sur la « constitution émotionnelle » de l'engagement dans le travail d'enquête : comment les enquêtés rendent-ils compte de leurs émotions? Quels sont les moyens pour le chercheur d'avoir accès à ces émotions? Comment restituer cette réalité émotionnelle? En s'intéressant à la nature et aux effets de la dimension affective en lien avec un rapport de classe, de sexe et de racialisation, Albena Tcholakova rend compte de la dynamique interactionnelle enquêteurs-enquêtés. Ce faisant, elle s'interroge aussi sur la place de ses affects auprès de cette population migrante : jusqu'où aller dans l'empathie? Comment faire avec des enquêtés méfiants quant au rôle « d'espionne » de la chercheuse ou, au contraire, provoquer une distance en raison de tentatives insistantes de séduction, amenant l'auteure à mentir sur son statut matrimonial, utilisant même une alliance factice? Comment réaliser le travail émotionnel

indispensable à la relation d'enquête, de surcroît lorsqu'on évoque des expériences traumatiques comme l'exil?

Au-delà du travail de terrain, l'article de **Consuelo Vasquez** s'intéresse à la pratique réflexive et critique de l'écriture ethnographique et sonde la manière de « s'y prendre pour (d)écrire les affects » ou interroger la graphie de l'ethnographie des affects. C'est sur deux terrains de recherche auprès d'un organisme de lutte contre le cancer (le premier porte sur la prévention et le second sur un événement de collecte de fonds), que la chercheuse, mais également bénévole et proche aidante, mobilise l'approche narrative de la critique habitée empruntée à Aschcraft pour faire apparaître *elle*. Consuelo Vasquez utilise les affects comme point de départ de la réflexivité et permet par la suite de dépasser la dualité objet/sujet. Dans cette approche, la mise en récit des affects suggère une « forme d'écriture performative » qui passe selon l'auteure par le fait de s'immerger dans l'expérience et se laisser affecter, de se placer au milieu, d'incorporer et incarner les affects et de dévoiler l'objet critique.

Dans sa contribution, **Zoé Yadan** montre comment elle a fait abstraction des dimensions affectives dans l'analyse de l'expérience vécue par les parents lorsque ceux-ci sont convoqués par le collègue afin de répondre d'un « manquement grave » au règlement de leur enfant. La mise à distance des émotions sur son terrain de recherche, alors qu'elles étaient rétrospectivement, selon ses propos, « ostensibles » et « audibles », était une manière de répondre à l'injonction du travail d'objectivation des discours des parents lors des entretiens et de leurs actions observées pendant les conseils de discipline. C'est au moment de l'analyse des données, plus particulièrement lors de la retranscription des entretiens et d'un retour sur les notes de terrain, que les émotions sont devenues une clé de lecture pour appréhender les pratiques de ces parents en lien avec les normes de « bonne parentalité ». Cependant, en plus de la « neutralité axiologique » enseignée, elle souligne la difficulté en tant que jeune chercheuse à (dé)coder les émotions. Et c'est par le recours à un « portrait émotionnel » d'une mère de famille (au sens lahirien) que Zoé Yadan appréhende la dimension affective – réactions spontanées, réflexivités, difficultés d'expression, etc. – comme l'une des raisons des actions parentales.

Enfin, **Anne Perriard, Carole Christe, Cécile Greset et Micaela Lois** relatent l'expérience de différentes séances d'un atelier méthodologique. Dix-huit étudiantes inscrites au master en Études genre à l'Université de Genève et leur enseignante s'intéressent aux apprentissages de la sexualité en réalisant chacune deux entretiens biographiques auprès de différents publics et en élaborant des cartes cognitives pour illustrer les récits de vie. Le travail de

groupe fait prendre conscience aux enquêtrices de la place des affects aux différentes étapes de l'enquête : avant, pendant et après l'entretien. De même, l'expérience collective lors des différentes séances de l'atelier fait ressortir le double intérêt de l'attention aux émotions (par leur verbalisation et leur partage) dans la production du savoir et dans l'apprentissage du métier de sociologue (et plus largement du point de vue pédagogique). À travers l'épistémologie du point de vue et le concept de travail émotionnel, cet article met également en lumière les enjeux de la recherche liés aux affects qui vont à l'encontre de l'idéal type du chercheur, soit l'enquêteur sans doute avant le terrain, sans sentiment de peur dans le choix des mots pour les relances et sans ressenti lors de la retranscription de l'entretien.

Notes

¹ Le terme *affects* est dans cette introduction employé dans son acception la plus générale, car renvoyant à un ensemble d'états affectifs : des émotions aux sentiments. Chaque contribution du numéro développe ses propos selon une terminologie singulière : affect, émotion, sensibilité, etc.

² Ces questions furent à l'origine de nos réflexions et de l'appel à contribution pour ce dossier. Parallèlement à cette démarche, quelques pistes ont été suggérées à ce sujet (Bonnet & Rochedy, sous presse).

Références

- Bernard, J. (2014). Une histoire de la sociologie des émotions? Dans F. Fernandez, S. Lézé, & H. Marche (Éds), *Les émotions. Une approche de la vie sociale* (pp. 7-29). Paris : Éditions des archives contemporaines.
- Bernard, J. (2017). *La concurrence des sentiments*. Paris : Métailié.
- Bizeul, D. (2007). Que faire des expériences d'enquête? *Revue française de science politique*, 57(1), 69-89.
- Bonnet, T., & Rochedy, A. (sous presse). Regard croisé sur l'épreuve affective du terrain. Analyse des affects et chercheur.e.s affecté.e.s. Dans S. Héas, & O. Zana (Éds), *Les émotions du chercheur*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Braud, P. (1996). *L'émotion en politique*. Paris : Presses de Sciences Po.

- Clough, P. T., & Halley, J. (2007). *The affective turn. Theorizing the social*. Durham, NC : Duke University Press.
- Corbin, A., Courtine, J.-J., & Vigarello, G. (Éds). (2016a). *Histoire des émotions (Tome 1). De l'antiquité aux lumières*. Paris : Seuil.
- Corbin, A., Courtine, J.-J., & Vigarello, G. (Éds). (2016b). *Histoire des émotions (Tome 2). Des lumières à la fin du XIX^e siècle*. Paris : Seuil.
- Corbin, A., Courtine, J.-J., & Vigarello, G. (Éds). (2017). *Histoire des émotions (Tome 3). De la fin du XIX^e siècle à nos jours*. Paris : Seuil.
- Cuin, C.-H. (2001). Émotions et rationalité dans la sociologie classique : les cas de Weber et Durkheim. *Revue européenne des sciences sociales*, 120(39), 77-100.
- Damasio, A. R. (1995). *L'erreur de Descartes : La raison des émotions*. Paris : Odile Jacob.
- Deluermoz, Q., Dodman, T., & Mazurel, H. (Éds). (2018). Controverses sur l'émotion. Neurosciences et sciences humaines. *Sensibilités. Histoire, critique et sciences sociales*, (5).
- Deluermoz, Q., Fureix, E., Mazurel, H., & Oualdi, M. (2013). Écrire l'histoire des émotions : de l'objet à la catégorie d'analyse. *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, (47). <https://doi.org/10.4000/rh19.4573>
- Devereux, G. (1980). *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement* (trad. H. Sinanceur). Paris : Aubier. (Ouvrage original publié en 1967).
- Durkheim, E. (1894). *Les règles de la méthode sociologique*. Repéré à http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim_emile/regles_methode/durkheim_regles_methode.pdf
- Ehrenberg, A. (2018). Figures de l'homme fiable ou l'esprit social des neurosciences cognitives. *Sensibilités. Histoire, critique et sciences sociales*, (5), 38-49.
- Elias, N. (1993). *Engagement et distanciation* (trad. M. Hulain). Paris : Fayard. (Ouvrage original publié en 1983).
- Febvre, L. (1941). La sensibilité et l'histoire : comment reconstituer la vie affective d'autrefois? *Annales d'histoire sociale* (1939-1941), 3(1-2), 5-20.
- Ghasarian, C. (1997). Les désarrois de l'ethnographe. *L'Homme*, (143), 189-198.

- Hochschild, A. (1983). *The managed heart. Commercialization of human feeling*. Berkeley, CA : University of California Press.
- Kuhn, T. (2018). *La structure des révolutions scientifiques*. Paris : Flammarion.
- Ledoux, J. (2005). *Le cerveau des émotions. Les mystérieux fondements de notre vie émotionnelle*. Paris : Odile Jacob.
- March, J. G., & Simon, H. A. (1999). *Les organisations : problèmes psychosociologiques* (trad. J. C. Rouchy et G. Prunier). Paris : Dunod. (Ouvrage original publié en 1958).
- Mauss, M. (1921). L'expression obligatoire des sentiments (rituels oraux funéraires australiens). *Journal de psychologie*, (18), 425-434.
- Mendras, H., & Étienne, J. (1996). *Les grands auteurs de la sociologie : Tocqueville, Marx, Durkheim, Weber*. Paris : Hatier.
- Montandon, C. (1992). La socialisation des émotions : un champ nouveau pour la sociologie de l'éducation. *Revue française de pédagogie*, (101), 105-122.
- Olivier de Sardan, J.-P. (2000). Le « je » méthodologique. Implication et explication dans l'enquête de terrain. *Revue française de sociologie*, 41(3), 417-445.
- Peneff, J. (2009). *Le goût de l'observation : comprendre et pratiquer l'observation participante en sciences sociales*. Paris : La Découverte.
- Traïni, C., & Siméant, J. (2009). Pourquoi et comment sensibiliser à la cause? Dans C. Traïni (Éd.), *Émotions... mobilisation!* (pp. 11-34). Paris : Presses de la Fondation nationale des Sciences Politiques.
- Villani, M., Poglià Mileti, F., Mellini, L., & Singy, P. (2014). Les émotions au travail (scientifique) : enjeux éthiques et stratégies méthodologiques d'une enquête en terrain intime. *Genre, sexualité & société*, (12). <https://doi.org/10.4000/gss.3333>
- Weber, M. (1965). *Essais sur la théorie de la science. Quatrième essai : « Essai sur le sens de la "neutralité axiologique" dans les sciences sociologiques et économiques »* (trad. J. Freund). Paris : Plon. (Ouvrage original publié en 1917).

Thomas Bonnet est sociologue. Maître de conférences à l'Université Lyon 2 et chercheur au Centre Max Weber (CNRS UMR 5283), il travaille sur la thématique du lien entre travail, santé et émotions, notamment du point de vue des risques professionnels. Il a réalisé une recherche en partenariat avec l'INRS sur les questions

des cultures organisationnelles de prévention dans le milieu de l'aide à domicile. Il a publié La régulation sociale du risque émotionnel au travail (2020) aux Éditions Octarès.

Amandine Rochedy est sociologue postdoctorante au Centre d'étude et de recherche travail, organisation, pouvoir (CERTOP, UMR CNRS 5044) à l'Université Toulouse - Jean Jaurès. Elle travaille notamment sur la socialisation alimentaire des enfants en population spécifique (autisme, syndrome de Prader-Willi) et sur les pratiques alimentaires en population générale (primoparentalité, retraité). Ses travaux portent sur les constructions du répertoire alimentaire, entre normal et pathologique, et sur leurs gestions familiales au quotidien.

Pour joindre les auteurs :

t.bonnet@univ-lyon2.fr

amandine.rochedy@univ-tlse2.fr

***Plaidoyer pour considérer les sensibilités
des anthropologues et des personnes enquêtées
dans les soins délivrés en contexte de pauvreté.
Réflexivité à partir d'exemples africains***

Isabelle Gobatto, Docteure en anthropologie

Université de Bordeaux, France

Résumé

Les émotions des anthropologues sur leur terrain peuvent soutenir la production de questionnements scientifiques et de débats méthodologiques par leur traitement *in situ* ou *a posteriori*, mais sous quelles modalités? Cette question est discutée à partir de fragments ethnographiques en relation avec des situations de soins en Afrique de l'Ouest. Après avoir rappelé le rôle des cadres sociaux dans la légitimité méthodologique attribuée aux dimensions sensibles et affectives du travail des chercheuses et chercheurs sur leur terrain, j'interrogerai leurs affects en tant que ressource puis risque. J'évoquerai comment ils peuvent soutenir la connaissance en orientant le regard vers des objets à interroger ou en devenant un élément de l'échange dans l'enquête. Puis je soulignerai comment parfois ils la perturbent, engageant dans leur sillage des phénomènes de mémoire et d'histoire, individuelles et collectives. Ce point sera développé au prisme de l'interprétation des émotions des personnels de santé pratiquant une médecine dans un contexte de pauvreté.

Mots clés

ÉMOTION, TERRAIN, SOINS, PERSONNEL DE SANTÉ, AFRIQUE

Abstract

The emotions of anthropologists in the field can support the production of scientific questioning and methodological debates as they are processed in the moment or later, but how? This question is discussed based on ethnographic fragments related to care situations in West Africa. After recalling the role of social frameworks to establish the methodological legitimacy attributed to the sensitive and affective dimensions of field work by researchers, I will question their affects as both resources and risks. I will hint at how they can support knowledge by directing attention toward subjects to be questioned or by becoming part of the dialog within the investigation. Then I will highlight how they sometimes disturb it, dragging along in their wake individual and collective phenomena of memory and history. I will develop this point through the prism of interpreting the emotions of healthcare personnel practising medicine among the poor.

RECHERCHES QUALITATIVES – Vol. 39(2), pp. 15-36.

ENQUÊTER SUR LES AFFECTS : QUELS ENJEUX, QUELLES MÉTHODES?

ISSN 1715-8702 - <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue/>

© 2020 Association pour la recherche qualitative

Keywords

EMOTION, FIELD, CARE, HEALTHCARE PERSONNEL, AFRICA

Introduction

Sous quelles modalités méthodologiques et avec quels effets peut-on utiliser nos affects en tant qu'anthropologue pour conduire une recherche et, en particulier, pour rendre compte des émotions des personnes avec lesquelles nous interagissons? Cette question constitue le fil conducteur des propositions développées dans cet article. La perspective adoptée pour apporter des éléments de réflexion est de partir d'un regard rétrospectif et réflexif sur ma propre expérience d'anthropologue de la santé¹ menant des enquêtes qualitatives au sein de structures de santé ouest-africaines. Dans un premier temps, je propose de mettre en dialogue les rapports construits à ces affects dans l'organisation du travail de recherche avec les normativités mouvantes de la discipline anthropologique en la matière, ce qui éclaire le caractère instable de la légitimité de ce registre des affects dans les ressorts de la pratique individuelle. Je m'attacherai ensuite à exposer plus en détail l'un des effets de cette dynamique lorsqu'elle se manifeste dans les processus de catégorisation des affects des chercheuses et chercheurs en énoncés relevant du registre de l'intime, et conséquemment en risque plutôt qu'en ressource ethnographique dans le déroulement du travail scientifique, en particulier s'agissant de la séparation des places entre les enquêtrices ou enquêteurs d'une part et les personnes enquêtées d'autre part au cours du recueil de données ethnographiques. Dans un second temps, il s'agira de considérer plus spécifiquement le travail méthodologique tourné vers les affects des soignantes et soignants. À partir d'extraits d'observations de terrain, je développerai la question de l'ethnographie puis de l'interprétation des dimensions sensibles de leur travail, en particulier s'agissant du registre de l'empathie, dans des contextes de soin marqués par la pauvreté et la pénurie, de nouveau en relation avec le traitement de mes propres affects.

Faire place à ses émotions dans le travail de recherche : un processus socialement et historiquement ancré

Dans l'anthropologie française contemporaine, il est admis que les affects des chercheuses et chercheurs se déploient dans les logiques et les conditions de production du savoir scientifique dès lors que celle-ci reste soumise à un travail de réflexivité permanent (Laplantine, 2005); cette évidence de l'aspect potentiellement heuristique des affects dans la production de données scientifiques y est d'ailleurs irrémédiablement arrimée et prend dès lors place dans un ensemble d'enseignements méthodologiques quasi incontournables au sein des programmes de formation des facultés. Les affects sont classiquement structurés autour des tensions entre objectivité, subjectivité et sensibilité de la science, celle-ci étant entendue au double sens d'une

attention envers son rapport immédiat au monde dans lequel elle s'inscrit et à sa construction d'une part, de recours à l'expérience sensible de la chercheuse ou du chercheur dans la démarche scientifique d'autre part. Dès leur formation universitaire, les étudiantes et étudiants apprennent à considérer la production de connaissances sous ces modalités et ils s'y confrontent lors de temps d'enseignements, d'échanges dédiés, par exemple dans le prolongement de leurs enquêtes de terrain et dans l'accompagnement du processus d'écriture. On peut néanmoins supposer un intérêt croissant – sans pouvoir le circonscrire et le quantifier précisément – envers une anthropologie dite sensible et dans cette perspective, apte à faire usage des affects dans la production de connaissances, en prêtant attention aux enseignements méthodologiques proposés dans certaines facultés d'anthropologie² en France, qui aujourd'hui intègrent ces dimensions. C'est précisément en raison de ce travail d'apprentissage que le statut de légitimité des affects des chercheuses et chercheurs n'est plus systématiquement menacé lorsque ceux-ci sont inclus dans leurs enquêtes et leurs analyses, voire se déploient dans les sciences sociales. Prêter attention à ses affects est donc une modalité possible des normes, voire des standards, de la pratique anthropologique actuelle, qui irrigue nos représentations et nos appropriations plus individuelles de la discipline dans le cadre de nos pratiques quotidiennes (Fernandez et al., 2014).

Cependant, toute une génération d'anthropologues formés dans les années quatre-vingt, dont mon cas est illustratif, n'a pas été socialisée à considérer ces dimensions affectives et sensibles du travail de recherche dans leur caractère potentiellement heuristique. À l'exception de rares travaux, dont l'incontournable essai de Favret-Saada *Les mots, la mort, les sorts*, paru pour la première fois en 1977 et qui précisément fait date en venant rompre avec la réflexion étayée par nos formations universitaires, il aurait été presque incongru de remettre en question la nécessité d'une stricte neutralité pour viser l'objectivité scientifique; c'était le cadre normatif et structurant d'une anthropologie classique durant ces années. Le terme d'*essai* pour nommer l'ouvrage de Favret-Saada témoigne d'ailleurs du caractère rare et parfois polémique de ces glissements méthodologiques et conjointement ontologiques (Kaufmann & Kneubühler, 2014) dont cette ethnologue a fait preuve. Les dimensions plus intimes de la pratique anthropologique pouvaient par contre s'exploiter et s'exposer sans équivoque au moyen de supports aux statuts intermédiaires tels que le journal de terrain. Un autre élément me paraît devoir être pris en considération, celui du domaine investi. S'agissant de la santé pour ma part, l'anthropologie s'est longtemps trouvée dans une asymétrie défavorable avec des disciplines en position hégémonique dans ce champ, particulièrement lors de questionnements interdisciplinaires mettant en jeu les systèmes de santé et l'exercice de la biomédecine. Il n'est d'ailleurs pas anodin que les recherches en anthropologie de la santé, et plus globalement les sciences humaines et sociales, se voient appliquer le formalisme

institutionnel de comités d'éthique reposant sur des procédures de normalisation héritées des sciences biomédicales pour être validées par des comités d'éthique au Nord comme au Sud³. Peut-être que malgré une armature épistémologique réflexive et critique, nombre d'entre nous, anthropologues, tout particulièrement aux prémises de nos itinéraires scientifiques dans le champ de la santé et de la médecine, nous sommes implicitement – ou confusément – appliqués certaines règles de savoir-être indexées à celles des professions de santé, parmi lesquelles la mise à distance des émotions et plus largement de la dimension affective au travail, au risque de voir nos enquêtes et nos analyses dépréciées.

Aussi, mes premiers terrains de recherche en Afrique de l'Ouest, d'abord dans le cadre de la participation des sciences sociales à la compréhension de l'épidémie d'infection par le VIH, puis pour étudier le travail des médecins, le cadre structurel de leurs pratiques et de leurs aspirations, et leurs manières de composer avec un ensemble de savoirs, de représentations et de modèles relationnels à prétention universaliste n'ont pas laissé d'espace pour penser ces questions d'affects. Pourtant, ces recherches, conduites entre 1986 et 1997 en particulier au Burkina Faso puis quelques années plus tard en Côte d'Ivoire, ont été régulièrement irriguées d'un entrelacs d'émotions et de sentiments divers auxquels le domaine de la santé expose sans doute plus que de raison et sous des modalités récurrentes, particulièrement lorsque les terrains de recherche se déroulent au sein de sociétés et de systèmes de santé fragilisés par la pauvreté structurelle. Cela a participé à donner à mon existence ce que Héritier (2012) nomme le « sel de la vie » : étonnements, joies, tristesses, amitiés qui font, pour reprendre ses mots, le « goût de notre existence », ses moments heureux ou douloureux. Si le registre personnel est d'abord concerné, certains de ces moments se sont ancrés dans des interactions émotionnelles aux effets pérennes dans le déroulé de mes questionnements scientifiques.

Lors d'une recherche réalisée en 1993 – j'étais alors doctorante – auprès de jeunes femmes vivant seules à Ouagadougou, capitale du Burkina Faso, pour étudier leurs rapports aux risques associés au VIH, leurs représentations des vulnérabilités et des menaces relatives à cette pandémie, c'est avant tout des situations de vie très précaires qui se sont imposées au regard durant les temps d'ethnographie et dans les propos tenus durant les entretiens. J'ai rencontré des femmes, certaines célibataires, d'autres veuves, séparées ou divorcées, pratiquant parfois le commerce du sexe, d'autres à la recherche d'un emploi ou d'un mari pour subvenir à leurs besoins, toutes devant construire leur existence dans un contexte de crise polymorphe qui frappe les États africains depuis les années quatre-vingt-dix; c'est une situation dans laquelle s'inscrit aujourd'hui encore l'épidémie, depuis les facteurs déterminants de sa répartition, de son extension, jusqu'aux manières de considérer les risques dans son quotidien. Ces situations impactent les rapports à la vie, à l'avenir, mais aussi à l'autre sexe. Durant huit mois de présence au côté de ces femmes pour réaliser des récits de

vie⁴, des échanges interpersonnels réguliers et soutenus ont produit un ensemble de situations de partages de moments de vie et de temps de sociabilités en dehors de circonstances dédiées à l'enquête. J'ai par exemple fréquemment partagé des temps de détente lors de soirées dans des bars avec des jeunes femmes venues chercher un peu de plaisir, parfois une occasion de relation sexuelle pour celles pratiquant la prostitution, ou amoureuse. Ce faisant, au-delà des questionnements liés au VIH, c'est ma manière de considérer leur existence et conjointement mon objet de recherche qui s'en sont trouvés transformés, avec la précarité qui s'est imposée au centre de ces vies de femmes seules : des vies quotidiennement marquées par les difficultés économiques se diffusant dans leurs relations avec les hommes et corrélativement, dans leurs rapports aux risques relatifs au VIH. Notons qu'au début des années quatre-vingt-dix dans les sciences sociales en France, et plus globalement en Europe ainsi que dans la littérature anglo-saxonne, les recherches y compris qualitatives portant sur la prévention du VIH étaient encore peu informées par une démarche d'analyse ayant recours aux récits de vie. Or cet outil a permis que s'exprime chez ces femmes une palette de sentiments mettant en exergue nombre d'inquiétudes (se nourrir, payer les frais de scolarité pour les plus jeunes ou pour leurs enfants, les frais médicaux, etc.), mais aussi des projets professionnels et familiaux donnant lieu à des stratégies de vie, parfois de survie impliquant la sexualité et pas exclusivement sous la forme de rapports monnayés à l'autre sexe. Ces situations de vie précaires donnent indiscutablement des modalités singulières à la sexualité qui s'est révélée en tant qu'outil stratégique de la relation aux hommes⁵ et de la construction de projets de vie (le mariage pour les unes, la recherche de partenaires occasionnels pour d'autres, la reprise d'une formation pour limiter la dépendance économique à la famille, etc.) avec des effets en termes d'attitudes développées quant au risque d'infection par le VIH, à sa prévention et quelquefois à l'absence de prévention par le non-usage stratégique du préservatif.

Dès lors cette recherche a exposé une articulation étroite entre les dynamiques de prévention et un autre objet : la précarité des existences incarnée dans le quotidien des vies de femmes qui « se débrouillent », une donnée empirique saillante des mondes urbains d'Afrique subsaharienne. Car au cœur des contradictions de la vie urbaine, les femmes, confrontées pour certaines à la solitude du passage à une forme d'individualisme parfois choisi, parfois subi, et à cause de la vulnérabilité concomitante, rencontrent une multitude de risques dont l'immédiat de la temporalité prime sur d'autres, qui apparaissent plus lointains. De sorte que ces jeunes femmes exposant leurs désirs, leurs peurs, leurs espoirs – de nouveau tout ce qui fait le « sel de la vie » et que les récits de vie permettent d'exprimer pour les uns et d'entendre pour les autres au cours d'interactions répétées – ont rendu les phénomènes de précarité et de pauvreté structurelle visibles, palpables dans les rapports immédiats que ces jeunes femmes tissaient avec leur environnement et en particulier dans leurs manières d'inscrire la sexualité dans une sorte d'art du combat pour la survie. Dès lors, leur

expérience sensible de leur monde en son sein et de leur situation de vulnérabilité s'est convertie en une fenêtre d'intelligibilité sur ce phénomène aujourd'hui bien documenté de hiérarchisation des risques dans lesquels certaines pathologies ne représentent qu'une menace parmi d'autres.

Ces développements renvoient à l'aspect le plus élémentaire de cette liaison entre sensibilité des personnes avec lesquelles l'anthropologue interagit et intelligibilité : lorsque l'attention est orientée vers des phénomènes à considérer, ponctuellement ou de manière plus pérenne dans un parcours scientifique. Depuis cette recherche, les interrelations entre pauvreté et santé se sont imposées dans mes questionnements scientifiques, notamment dans leurs implications sur la construction du travail médical et les relations de soin. Je vais y revenir.

Les activités des chercheuses et chercheurs, et leurs impensés en matière de rapport à leurs affects, ne peuvent donc être pleinement éclairés par une approche microsociologique d'une part et dans le registre individuel d'autre part. En la matière, poursuivons la réflexion sur les multiples aspects des relations entre le statut des affects de l'anthropologue et les forces sociohistoriques dont ils sont traversés, en considérant le rôle qu'ils peuvent occuper lorsqu'ils interfèrent dans l'instant, et sous des modalités ressenties comme douloureuses, avec ceux des interlocutrices et interlocuteurs lors de la conduite d'enquêtes. Cette situation est à démêler au regard du processus de classification de ce registre dans sa dimension de l'intime, avec des conséquences d'ordre méthodologique.

Quand les affects parlent sans écho méthodologique

Un fragment d'expérience de terrain va me permettre de développer ce point; il convoque des matériaux ethnographiques issus d'un programme de recherche pluridisciplinaire (anthropologie, santé publique, épidémiologie) qui s'est déroulé de 2002 à 2004, portant sur la mise en place d'activités de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant en Côte d'Ivoire⁶. L'un des objectifs du volet anthropologique que je coordonnais au sein du programme était de documenter cette prévention à partir d'ethnographies d'activités professionnelles se déroulant dans différentes structures de santé d'Abidjan, la capitale, et notamment dans celle abritant un essai clinique réalisé par les épidémiologistes impliqués dans la recherche pluridisciplinaire. Ceux-ci mesuraient l'efficacité d'un protocole de réduction de la transmission mère-enfant du VIH réalisable dans des pays à ressources limitées, pour une traduction en recommandations nationales. Avec l'accord des concepteurs et promoteurs de cet essai, et celui des équipes impliquées au quotidien dans son déroulement, je réalisais des ethnographies des pratiques pour interroger les logiques et les conditions de la production *in situ* d'un savoir biomédical, en les mettant en dialogue avec d'autres situations de prévention, dans d'autres structures de santé retenues en contrepoint. Pour les concepteurs de l'essai, l'intérêt des ethnographies

conduites était d'ordre pratique : avoir des informations sur les situations de prévention dans différentes structures de santé d'Abidjan d'une part et obtenir d'éventuels éléments de compréhension de ce qu'ils définissaient en termes de « freins » au déroulement optimum de l'essai d'autre part. J'avais donc toute liberté d'action au sein de l'espace dédié à l'essai dans la structure de santé, et l'accord du directeur de la structure pour déployer les ethnographies où je l'estimais nécessaire. Ce faisant, je me suis notamment attachée à reconstruire l'itinéraire des femmes enceintes venues en consultation prénatale dans la structure de santé abritant l'essai clinique, et leurs interactions avec le personnel dès lors qu'elles pouvaient devenir des participantes au projet de recherche en cours. Durant les observations, une attitude récurrente de la part de membres de l'équipe de santé m'a particulièrement perturbée, car je l'ai appréhendée comme d'une grande brutalité envers les femmes. Pour inclure un nombre scientifiquement pertinent de femmes enceintes dans l'essai, celles-ci devaient être incitées à réaliser un test de dépistage. En cas de séropositivité au VIH et avec leur accord, elles étaient incluses dans l'essai clinique. Ces incitations avaient lieu à différents temps du parcours des femmes dans la structure de santé. Dans la situation en question, les carnets de santé étaient pris par une conseillère dès l'arrivée des femmes; elles le récupéraient après leur consultation prénatale en se présentant dans le bureau de cette conseillère pour recevoir une information sur le VIH puis la proposition du dépistage. Ces échanges mettaient ainsi en présence des femmes venues vérifier que leur grossesse se déroulait bien et des conseillères chargées de réaliser le dépistage du VIH couplé à une possibilité d'inclusion dans l'essai en cas de sérologie positive. Ma présence dans les bureaux des conseillères pour ethnographier le déroulement de leur activité me conduisait à observer des situations au cours desquelles certaines interpellaient parfois rudement les femmes pour les inciter à accepter le test. L'Encadré 1 contient un extrait de mon carnet de terrain⁷ lors d'une observation d'une séance de proposition du test de dépistage.

J'ai vécu cet échange comme une épreuve, sans commune mesure sans nul doute, avec la souffrance qu'a pu ressentir la jeune femme directement impliquée dans l'échange. Mais qu'a-t-elle ressenti précisément? Le danger est grand de croire aisément comprendre ce que l'autre ressent en prenant ancrage dans nos propres repères émotionnels et conjointement culturels (Elster, 1995; Jaffré, 2003, 2006).

D'autres observations vont dans ce sens d'une rudesse verbale dans le déroulement du discours (par le ton, les mots employés...). Ainsi, quand les femmes viennent chercher les résultats de leur test de dépistage, elles sont de nouveau interrogées afin que la conseillère apprécie les informations comprises et retenues. Souvent, les femmes n'osent pas parler. L'Encadré 2 montre un autre extrait de mon carnet de terrain.

Une femme enceinte rentre dans le bureau de la conseillère. Elle a l'air épuisée, les traits du visage tirés. Elle s'assoit. La conseillère lui demande si ça va, la jeune femme répond qu'elle est là depuis cinq heures du matin. Elle est enceinte, une petite fille est assise sur ses genoux. L'infirmière réalise son conseil prétest, elle pose les questions habituelles (*est-ce que tu sais comment on attrape le sida, est-ce que tu as déjà fait un test ?*) auxquelles la jeune femme ne répond que par des hochements de tête. Évaluant cette attitude comme une absence de réaction, la conseillère craint que la jeune femme ne vienne pas chercher le résultat du test de dépistage, même si elle accepte de le faire. Elle repère des dermatoses sur sa peau (ce qu'elle m'expliquera à la fin de l'échange). Alors une fois son propos terminé, elle sort du cadre prescrit et insiste :

Conseillère : *Ta fille là, elle a quel âge?*

Femme enceinte : *Deux ans.*

Conseillère : *Et tu trouves qu'elle est en forme? Elle est maigre, elle est petite, on dirait qu'elle a un an à peine!*

La mère a l'air déstabilisée et répond un ton plus haut : *Non, elle a toujours été comme ça... toujours... c'est comme ça qu'elle est... c'est comme ça qu'elle est...*

La conseillère insiste : *Elle a l'air malade...*

La jeune femme cherche mon regard, je suis un peu en arrière [pour ne pas être physiquement dans le périmètre direct de l'interaction]. Je me tais pour ne pas influencer l'échange, je ne peux que lui sourire. La conseillère demande à la mère de revenir le lendemain pour continuer la discussion. La jeune femme ne reviendra pas.

Encadré 1. Extrait du carnet de terrain, Formation Sanitaire Urbaine, Abidjan, 2003.

Conseillère : *Qu'est-ce qu'on t'a dit hier?*

Pas de réponse de la jeune femme, assise en face.

Conseillère : *Toi tu as tout oublié. Tu nous fais perdre notre temps... tu n'as rien compris... C'est pas bien, on a pris 15 minutes pour t'expliquer et toi tu n'as rien compris... Tsss...*

La jeune femme reste muette, elle subit cet échange qui se poursuit plusieurs minutes avant la remise du résultat du test.

Encadré 2. Extrait du carnet de terrain, Formation Sanitaire Urbaine, Abidjan, 2003.

Considérons plus en détail cette situation exemplaire de nombreuses autres, et propice pour interroger le statut des affects de l'anthropologue dans la conduite de sa

recherche. Le premier élément en jeu à travers le cas relaté est l'émotion qui affleure dans la temporalité de l'observation. Inattendue, presque secondaire. Mais pourtant là et rendant ce moment de terrain mémorable pour de longues années, l'une des qualités des émotions selon de Waal (2018). Dans cet exercice de reconsidération *a posteriori*, c'est bien une souffrance qui s'est déployée en moi, mais je l'ai ignorée dans le déroulement de l'enquête et des données à collecter, au point de ne plus être en capacité de réintégrer cette interaction et ses effets dans mon travail de terrain. Quels en ont été les ressorts?

Tout d'abord, cette souffrance s'est arrimée à un sentiment de colère face à ce qui m'est apparu comme de la détresse chez cette femme prise dans cette interaction avec la conseillère. C'est « spontanément » ainsi que j'ai appréhendé cette situation alors que je l'observais : autrement dit je l'ai jugée en l'éprouvant. Mon jugement est passé par le corps sans la nécessité des mots ni de l'explicitation. J'ai « éprouvé » cette interaction sans le concours, dans l'instant, de la réflexion intellectuelle. L'affect a paré au plus pressé : c'est lui qui a signifié via un court-circuit de la pensée, pour reprendre Héritier (2013). Sans doute y a-t-il là un élément central de compréhension de mon incapacité à revenir sur cet événement et à donner ultérieurement une place à la question des émotions dans le travail des professionnelles comme dans le vécu des femmes. Car ces affects incorporent l'histoire individuelle. Chacun de nous est encombré d'un passé social, longtemps classé comme particulièrement pesant quand il s'agit de produire des connaissances dans le domaine des sciences sociales. J'ai intériorisé cette orthodoxie méthodologique, pour reprendre Bourdieu (2001), au point d'être en incapacité de penser que je pouvais me servir de cette histoire traduite ici sous les modalités de l'affect (l'émotion de souffrance et le sentiment de colère) autrement que par des projections incontrôlées entre l'enquêtrice et les enquêtées. J'aurais pourtant pu soumettre ces affects à un examen réflexif qui m'aurait permis de comprendre qu'ils reposaient sur un idéal enfantin, celui d'un monde juste, me conduisant à orienter ma sympathie, ma compassion vers cette femme. Ils reposaient aussi sur un processus d'identification chevillé à un sentiment de communauté de destin qui s'est déployé au cours de l'observation réalisée. Autrement dit, j'ai été directement affectée par cet échange parce que je me suis senti « la même », mon propre milieu familial d'origine, à la fois populaire et provincial, ne m'ayant pas immédiatement doté d'atouts qui, comme en ces circonstances, par l'assurance du ton et des mots, auraient permis à cette femme de mettre un terme à cette interaction liée à une position asymétrique qui produit si fréquemment de la violence symbolique entre ceux qui détiennent une forme de pouvoir et ceux qui le subissent. Ce sont des attributs qui manquaient à cette jeune femme pour mettre un terme à la situation dans laquelle elle était prise malgré elle. Sans le filtre de ce travail pour comprendre l'irruption de ces affects et être ensuite en capacité d'en faire un usage raisonné, j'ai classé ce langage de mon corps en effet d'une perturbation intime, que l'anthropologie a

longtemps éloignée de ses régimes de scientificité, comme précédemment évoqué : ceci donc, dans une perspective tournée vers ma personne et non vers le déroulement de l'enquête et les atouts méthodologiques dont j'aurai pu la doter dans l'instant ou ultérieurement. Car les émotions de cette jeune femme étaient peut-être très éloignées de ce que j'ai cru être de la souffrance, provoquant en partie la mienne, ancrée dans une lecture de certains signes corporels : fuir le regard de la conseillère, baisser la tête, chercher mon regard. Si l'observation de ce langage corporel signale que quelque chose se passe – et la psychologie a largement contribué à problématiser certains signes corporels en tant que stimuli et donc messages –, ceux-ci disent pourtant peu du sens auquel ils renvoient. Fuir le regard peut exprimer de la peur, de la douleur, de la colère, baisser la tête peut renvoyer à de la gêne ou de la déception, chercher mon regard à de la stupéfaction, de l'agacement ou encore de la sidération. Le langage corporel n'est pas immédiatement interprétable, et cela même si l'anthropologue dispose d'une connaissance soutenue des manières de manifester les émotions dans telle culture ou telle autre, puisqu'on sait que leurs expressions entraînent ces histoires culturelles avec elles (Averill, 1980; Crapanzano, 1994; Le Breton, 2004). Encore faut-il éclairer leurs significations dans leur caractère dynamique et situé, par exemple au prisme des routines interactionnelles dans le champ du soin, incluant des formes de violences ordinaires qui peuvent teinter les registres de sensibilité des personnes soignées comme des professionnelles et professionnels de santé, comme cela sera développé plus loin. Les émotions de cette femme me sont donc indiscutablement restées obscures, dans leur contenu et dans leur sens profond.

Ainsi la « petite » histoire, à l'échelle de ma trajectoire personnelle, et la « grande », à l'échelle des normativités qui marquent la discipline anthropologique, se sont conjuguées dans la manière dont j'ai traité ces affects sans en tirer de profit méthodologique; j'ai classé ma souffrance en risque pour le déroulé de la recherche. Aujourd'hui, une anthropologie sensible conduit à ne plus craindre les effets de l'intime dès lors qu'ils s'intègrent dans un travail d'auto-analyse. J'ai par contre pris les chemins de traverse en creusant la dimension éthique des protocoles de recherche et en particulier les dilemmes éthiques nés dans l'action de leur mise en œuvre (Gobatto & Lafaye, 2003), des questionnements présents de manière exponentielle depuis quelques années dans le domaine de la recherche en santé et plus largement en sciences sociales. L'enjeu de déplacer la question des affects de la chercheuse ou du chercheur depuis ses dimensions méthodologiques vers l'éthique de la recherche dans ses singularités locales et sa fabrique *in situ* permet de retrouver les catégorisations de juste et d'injuste associées aux émotions en jeu, mais sous un angle adouci car tourné vers les pratiques des personnels de santé, et plus fondamentalement, la question de l'éthique et des dilemmes éthiques qui naissent dans l'action de la recherche permet, par effet de symétrie, d'inclure la double problématique de l'engagement de l'anthropologue et de la responsabilité sociale de l'anthropologie comme démarche

politique et impliquée, dans la perspective des réflexions de Céfaï (2010) notamment. Ainsi, une question conjointement méthodologique et éthique renvoie à l'implication indirecte – et donc au statut – de l'anthropologue dans le déroulement d'une situation à laquelle il prend part en l'observant : dans l'exemple cité, mon silence n'était-il pas une caution de la rudesse des propos tenus sur le malheur qui se laissait entrevoir pour cette femme, sa fille, l'enfant à naître? Aurait-il fallu que je réagisse à cet échange qui a fait basculer une jeune femme venue pour une consultation prénatale et sans intention d'entendre parler du sida, dans la projection d'une maladie grave pour elle et sa famille? Il y a là une question fondamentale s'agissant du positionnement de l'anthropologue en situation d'enquête, que j'ai ultérieurement discutée dans un article coécrit avec Françoise Lafaye (Lafaye & Gobatto, 2014). S'y entrelace l'évaluation des émotions de la chercheuse ou du chercheur, mais ici, elles ne sont pas traitées en tant qu'élément de sa démarche méthodologique, mais de sa réflexion en matière d'éthique de la recherche. Or ces deux aspects s'interpénètrent. Car si les habitudes relatives aux relations de soin dans nombre de sociétés du Sud incluent la violence implicite des rapports sociaux dont plusieurs écrits rendent compte (Des Forts, 2001; Jaffré & Olivier de Sardan, 2003; Mestre, 2013; Moussa, 2003; M'zoughi, 2019), peut-on s'en tenir précisément à en rendre compte dans les systèmes que l'on étudie? Les réponses engagent les frontières collectives de la discipline anthropologique dans les registres éthiques et méthodologiques.

Il faut donc convenir que les affects de l'anthropologue peuvent constituer une ressource dans la recherche qualitative, lorsqu'ils orientent vers des phénomènes à considérer, lorsqu'ils font accéder à des dimensions inattendues des expériences vécues par les personnes avec lesquelles s'établissent des relations d'enquête; mais la condition pour que ces affects puissent remplir ces rôles est de dépasser le sentiment d'une liaison dangereuse entre l'intime de la chercheuse ou du chercheur et l'intelligible des situations ethnographiées : en effet les affects peuvent être appréhendés comme un risque s'ils semblent brouiller les limites entre l'appréhension par corps et l'appréhension intellectuelle, la seconde ayant longtemps dominé les discussions dans les formations universitaires. Pourtant, si j'étais intervenue dans l'échange ou *a posteriori* en signifiant mes émotions, en exprimant ma souffrance, j'aurais pu produire des matériaux des plus heuristiques en adoptant un protocole réflexif sur la base renouvelée de la confrontation d'affects, de subjectivités, de perspectives sur la relation en cours⁸, entre la conseillère, la jeune femme, l'enquêtrice, ou sur la base d'autoconfrontations : autant de voies qui auraient pu faire sens pour l'enquête et, corrélativement, pour rendre le sensible intelligible. J'ai été dans l'incapacité d'imaginer ces pistes, c'est ainsi. C'est par contre une posture ethnographique que j'exploite depuis très récemment, qui traite l'ethnographe comme un enquêté ou une enquêtée et pas seulement pour ses effets bénéfiques en termes d'auto-analyse et d'objectivation de ses émotions, essentielles pour l'analyse comme le

rappelle en particulier Weber (2012), mais en l'appliquant à la démarche de recueil des données, en ne séparant pas la personne de l'ethnographe pour se servir à des temps précis de ce que son ethnocentrisme l'amène à ressentir. Dès lors, ce qui m'affecte devient un élément de l'échange et potentiellement de l'analyse par les personnes enquêtées, dans un renversement de perspective. Cela aurait éclairé les affects des femmes, alors qu'aucune, durant cette recherche, n'a fait usage de mots et d'expressions pouvant renvoyer à une forme de souffrance pour exprimer leur ressenti dans le cadre du déroulement des activités de prévention, et plus largement lors des prises en charge de leur grossesse puis lors des accouchements. Au contraire, dans les salles d'accouchement par exemple, certaines me disaient des sages-femmes qui par exemple les sermonnaient parce que l'accouchement ne se déroulait pas suffisamment vite : « Elles sont gentilles. C'est seulement quand on se conduit mal qu'elles crient... » Ne ressentaient-elles donc pas cette brutalité pourtant décrite par nombre d'anthropologues ? La ressentaient-elles tout en étant dans l'impossibilité de l'exprimer ? Ou était-ce devenu leur normalité au point de ne plus l'éprouver sous une forme douloureuse ? Les soins dans les systèmes de santé fragilisés par la pauvreté peuvent conduire certaines personnes aux marges de leur conception morale du monde sans pour autant fissurer leur respect d'elle-même et des personnels de santé. Les soins sont d'abord pragmatiques avant d'être affectifs : celles et ceux qui ont besoin de soins doivent s'en donner les moyens. Ainsi, dans le taxi qui me ramenait à l'aéroport de Bamako à la fin d'un voyage au Mali en 2012, le chauffeur, apprenant que je travaille « dans la santé », engage la discussion sur les difficultés à se soigner dans ce pays. Il me raconte l'accident de son frère alors qu'il circulait en ville. Une ambulance arrive sur les lieux, amène le jeune homme au Centre hospitalo-universitaire (CHU), mais là, on laisse ce frère à même le sol du hall dans lequel il attend d'être pris en charge. Le chauffeur m'explique qu'arrivé sur les lieux et voyant cette situation, il court aux alentours et demande aux vendeurs présents dans les rues s'il peut leur acheter un carton, avec l'intention de le glisser sous le corps de son frère afin de lui éviter la froideur du sol alors qu'il a déjà à supporter la douleur et l'angoisse. Un premier vendeur refuse, puis un deuxième, et un troisième. Alors, me dit-il en se retournant vers moi, peut-être pour bien me transmettre son ressenti : « Pour la première fois de ma vie, j'ai dû voler, madame, vous vous rendez compte ! J'ai dû voler un carton... Non, c'est trop dur d'être malade ici... » Une émotion incontestablement commune, bien que vécue et exprimée selon un mode nécessairement singulier, envahit la fin du trajet dans ce taxi. Cet exemple pose la question du lien entre la normalité routinière d'un cadre situationnel, toujours localement construite, et ses effets sur les régimes de sensibilités et les affects. C'est ce qui va être maintenant abordé en considérant le travail ethnographique sur les affects des soignantes et soignants.

Enquêter sur les dimensions sensibles du travail des soignantes et soignants : comment ethnographier leurs affects?

Dans le prolongement des propos développés précédemment sur les difficultés d'accès aux affects des personnes recourant aux soins sous l'angle de leurs manifestations corporelles – observer des signes corporels en relation avec les émotions ne garantissant pas l'accès aux expériences intimes qui s'y attachent –, considérons la question en dirigeant le regard vers les soignantes et soignants. Je propose de discuter plus précisément de l'interprétation des dimensions sensibles de leur travail, qui inclut la phase ethnographique de la description, également en question.

Il faut tout d'abord rappeler que c'est la sociologie, depuis des terrains nord-américains et occidentaux, qui a doté les anthropologues d'outils pour interroger l'exercice de la médecine, les professions de santé et en particulier la profession médicale dans les sociétés du Nord puis du Sud, produisant un discours normatif sur les relations de soins et leur armature affective structurée autour de la mise à distance des émotions (Hughes, 1958), mais également de la capacité à l'empathie (Carricaburu & Ménoret, 2010). Celle-ci inclut l'attention et la reconnaissance des émotions des personnes malades, telles que leur souffrance, leurs angoisses, leur détresse, mais sans en être affecté dans son travail, autrement dit sans contagion émotionnelle. Cette armature permet de « prendre soin » des malades. Elle n'exclut cependant pas des attitudes provoquant potentiellement des ressentis douloureux. En la matière, Hughes (1958) a de longue date souligné que les professionnelles et professionnels de l'éducation et de la santé, qui ont le sentiment d'agir « pour » les élèves et les malades, interviennent aussi « sur » eux d'une manière que ces derniers peuvent ressentir comme brutale, humiliante, bien qu'aucune de ces émotions ne renvoie à une intention au cœur des pratiques professionnelles. L'anthropologie, venue plus tardivement que la sociologie à ces thématiques particulièrement illustratives d'objets de recherche appartenant aux deux disciplines, conduit à se distancier de ces modèles ethnocentrés, en particulier lors d'enquêtes dans les sociétés du Sud. Pourtant, nous disposons de peu de données ethnographiques et d'analyses relatives aux dimensions affectives et sensibles engagées dans le travail des personnels professionnels de santé dans ces contextes. Quelques écrits d'une grande richesse, tels ceux de Bouchon (2006), de Livingston (2012), de Mulemi (2010), de Wendland (2010) et de M'zoughi (2019), proposent des ethnographies de fonctionnement de services de santé en Afrique et en Asie qui ouvrent une fenêtre sur certains aspects des sensibilités des soignantes et soignants; la force de ces écrits est d'assouplir la frontière entre visibilité des angoisses et des souffrances des personnes malades qui doivent recourir aux soins en contexte de pauvreté, et invisibilité des émotions des personnels de santé alors qu'ils sont insérés dans ces mêmes contextes et doivent y trouver les moyens d'exercer leur métier et de délivrer des soins. À l'inverse, nombre d'anthropologues ont déployé une description

dense du déroulement des soins, des pratiques de prise en charge, des relations soignants-soignés en soulignant leurs effets délétères pour les recours aux soins des malades, les inégalités de santé, les rapports de pouvoir en jeu, donnant à voir les souffrances de ces malades et de leur famille, et estompant en quelque sorte dans un même mouvement les registres affectifs des équipes soignantes. Pourtant, les personnels de santé ont aussi à se débattre quotidiennement avec la pauvreté et la pénurie qui s'infiltrant dans l'exercice médical. Comment ces contextes impactent-ils la dimension sensible de leur travail, les modalités de leur empathie, leurs affects? Il est temps que les anthropologues s'attellent à produire des connaissances dans ce domaine à partir d'ethnographies délibérément orientées vers ces questions. Car, comme esquissé précédemment pour les malades, le risque est grand de tomber dans les égarements interprétatifs liés à des matériaux de terrain insuffisamment étayés, d'autant plus face à des professionnelles et professionnels aguerris à la capacité d'une mise en scène de soi tout en distance.

Un fragment ethnographique issu de mon expérience de terrain va de nouveau me permettre d'étayer ce point. Il renvoie à des enquêtes qualitatives réalisées entre 2006 et 2012 à Bamako, capitale du Mali, sur la construction des savoirs et des savoir-être professionnels et profanes relatifs au diabète de type 2, dont le caractère chronique expose à des expériences de soin renouvelées tant pour les malades et leur famille que pour les équipes soignantes et, dans un autre registre, confronte les systèmes de santé à leurs capacités à soutenir des relations de soin dans la durée⁹. Dans la prise en charge de cette maladie, l'ulcération du pied, communément évoquée sous le terme de plaie au pied, est une complication fréquente dans les pays ouest-africains, constituant un temps central de la relation de soin. Associée à un risque d'amputation, elle est perçue comme une menace que toutes les personnes malades redoutent compte tenu de la dépendance multiforme qu'elle implique envers la famille. Au cours d'une session d'observation des pratiques soignantes dans un hôpital de la ville, j'ai cherché à comprendre ce qui conduisait les médecins à prendre une décision d'amputation. L'Encadré 3 rend compte d'un extrait d'un échange enregistré à ce sujet avec un interne en médecine et un infirmier de bloc.

Cette situation expose les ingrédients des interprétations ambivalentes que l'on peut faire de la situation et en particulier des émotions engagées du côté des soignants. Considérons la dimension économique très présente dans le discours tenu par l'interne. Elle se révèle par l'insuffisance de moyens financiers dont dispose le patient pour faire face aux dépenses liées aux soins de la plaie, sa difficulté à financer un antibiogramme qui aiderait l'interne à proposer le protocole médicamenteux le plus ajusté et à réduire les risques de septicémie et de décès, l'impossibilité de continuer à travailler pour subvenir aux besoins de la famille, le coût des soins dans un système médical où les assurances de santé sont quasi inexistantes. La pauvreté s'expose ici dans ses répercussions sur la décision médicale d'amputation qui s'impose comme meilleure

L'ethnologue : *Comment est-ce qu'on prend la décision d'amputer ?*

Aucune réponse ne m'est donnée, mais il s'ensuit un échange entre l'interne et l'infirmier :

L'interne : *Cet homme a fait 3 mois à l'hôpital, d'emblée. La plaie était énorme! Au minimum il dépensait 35 000 francs CFA par semaine! Donc les gens venaient le voir à l'hôpital et le malade donnait l'ordonnance pour payer les produits. Finalement, plus personne ne venait [...] Or si on avait amputé, le monsieur serait resté un mois à l'hôpital c'est tout.*

L'ethnologue : *Le problème c'est qu'avec un pied amputé, c'est pas facile de continuer à avoir une vie normale [...].*

L'interne : *Non, un vieux de 65 ans, qu'est-ce qu'il va faire avec son pied!*

L'infirmier agacé, s'adressant à l'interne : *Mais parce qu'il reste une inflammation, est-ce qu'on doit tout enlever?*

L'interne : *Dans certains cas, il vaut mieux être un peu directif. Ça coûte excessivement cher de soigner une plaie, il vaut mieux amputer. Une fois amputé, le coût diminue [...] S'adressant à l'ethnologue : Le problème des pieds, c'est que c'est là qu'ils découvrent qu'ils sont diabétiques. Et avec une plaie qui tarde à guérir, ils vont dire qu'on leur a lancé un mauvais sort, donc ils vont [...] voir les tradipraticiens... et ça dure...*

L'infirmier [sur l'ordinateur, il me montre une plaie qu'il a soignée durant plusieurs mois] : *Là, j'ai enlevé des parties, progressivement, et maintenant les chairs sont reconstituées.*

L'interne : *Et pendant ce temps tu ne travailles pas! Si on ampute, tu seras à l'aise... [...] Quand tu vois l'infection, tu crains la septicémie. [...] Tu peux faire l'antibiogramme, mais généralement ces analyses prennent du temps avant les résultats. Les patients tardent à le payer. Or l'infection n'attend pas...*

L'infirmier : *Tu es un boucher!*

L'ethnologue : *C'est pas facile...*

L'interne : *C'est pas difficile. [...] les données sont là, on ampute.*

L'ethnologue : *Vous faites une différence en fonction de l'âge du patient?*

L'interne : *Non, même à 18 ans, on enlève. L'infection est là, il faut enlever. [...] un autre problème c'est l'indiscipline. Les malades quittent chez toi pour aller à la maison, ils ne reviendront pas. C'est leur nature, de la mauvaise volonté. Ils n'écoutent pas ce qu'on dit. Même des gens qui n'ont pas de problèmes financiers...*

Encadré 3. Extrait de carnet d'observation, centre hospitalier de Bamako, 2007.

alternative dans ce contexte. C'est ce que soulignait également en entretien un autre médecin hospitalier durant cette enquête : « Avant l'amputation il y a des coûts élevés, il y a un paquet de compresses qui coûtent énormément cher, une fois amputé, évidemment le coût diminue. » La pénurie de moyens – pour être soigné comme pour soigner – est une constante des systèmes publics de santé dans nombre de pays du Sud, et les anthropologues dont je suis ethnographient les ingrédients d'une médecine qui doit malgré tout s'exercer en contexte de pauvreté. Un second élément évoqué dans l'extrait concerne le registre culturel et son rôle dans la décision médicale. Il s'illustre, dans le cas cité, sous deux modalités : d'une part une interprétation sorcellaire d'un symptôme qui dure et entraîne des recours pluriels renforçant les prises en charge tardives, d'autre part certains caractères « naturels » des malades, comme l'indiscipline, qui conduiraient certaines et certains à ne pas être constants – ou observants suivant le terme médical – durant leur prise en charge par la biomédecine. Cette question culturelle est également évoquée dans l'extrait d'entretien suivant avec un autre interne, proposant son interprétation des recours tardifs des personnes diabétiques aux consultations médicales :

On voit moins les plaies en Europe. Ça s'explique par le niveau d'instruction des malades et aussi ici, c'est le fatalisme qui prédomine, en général ça arrive à des malades qui ne respectent pas les consignes du médecin.

Sur le vif puis dans le temps plus long de l'analyse, la tentation est grande de supposer, chez certains personnels de santé, l'attribution d'une responsabilité aux malades dans la nécessité et conjointement les difficultés de cette médecine délivrée en contexte de pauvreté. D'autant plus que ces soignantes et soignants affichent généralement un détachement qui perturbe le regard et dessert le travail ethnographique et donc celui de l'interprétation des dimensions sensibles de leur exercice en de telles circonstances, au-delà d'une conformité professionnelle de surface. Se pose alors la question méthodologique de leur investigation ethnographique face à des professionnelles et professionnels de santé socialisés à ne pas laisser transparaître leurs émotions. Ainsi, dans le cas en question, point de compassion dans les propos de l'interne, point de discours orientés vers ces malades et leurs affections. Or une question se pose : une modalité de l'empathie ne serait-elle pas possiblement ici la capacité des soignantes et soignants à limiter les inquiétudes, parfois la détresse morale des malades par rapport au coût de leurs soins en stabilisant leur raisonnement autour de la limitation de ces coûts de prises en charge, faisant corrélativement passer au second plan la lutte pour maintenir *coûte que coûte* leur intégrité corporelle? Cette proposition permet de soutenir deux commentaires méthodologiques.

Tout d'abord, nous savons aujourd'hui que ces espaces de soins ethnographiés par les anthropologues dans des contextes géographiques et culturels disparates

constituent des soubassements sociohistoriques et politiques qui laissent des traces communes, dont celle de structurer des facultés de mise à distance des épreuves et des malheurs que supportent les malades. Mais mise à distance ne signifie pas ignorance, détachement, absence d'émotion. La réflexion doit donc être poussée pour ajuster notre méthodologie afin de pouvoir ethnographier, dans ces contextes, les réalités et les modalités concrètes de ce registre nommé l'empathie, ainsi que les affects associés. Ceci implique de se départir de repères théoriques et de catégories d'analyse issus de situations en particulier européennes pour être en capacité d'ethnographier les occasions, les lieux d'expression de sensibilités, leurs formes singulières. Cela passe nécessairement par l'observation des occurrences du souci de l'autre, pour reprendre Jaffré (2006), des expériences qui s'y attachent, des circonstances qui les éveillent, des actes, gestes et paroles associés, etc. Cela passe nécessairement aussi par l'imagination anthropologique pour en subodorer et distinguer certaines formes et expressions là où *a priori* nous pourrions y projeter de l'indifférence, et qui seront creusées en entretien. Mais ce travail de recueil de données et leur interprétation passent aussi par une vigilance quant à la définition de l'objet à étudier. Car travailler sur les affects des soignantes et soignants nécessite aussi de s'interroger sur les manières dont les dynamiques historiques, sociales et politiques se déploient dans leurs grilles émotionnelles et leur culture affective. Ainsi, existerait-il des sentiments comme des rancœurs, des déceptions, des indignations envers des institutions et un État absents qui éclaireraient certaines modalités d'un processus de mise à distance par une attribution de responsabilité de cette « médecine des pauvres » à d'autres que soi? L'ethnographie et l'interprétation des affects en jeu dans le travail des soignantes et soignants et dans leur culture affective passent par le prisme des intentions, les affects étant notamment médiatisés par les évaluations que nous faisons des situations dans lesquelles nous sommes engagés, les responsabilités que nous nous reconnaissons ou que nous nous octroyons. S'agissant de ces responsabilités, j'ai pu observer que lorsque les équipes soignantes peuvent proposer une prise en charge de manière exceptionnelle au regard de l'existant, comme dans le cadre de l'essai clinique proposant des antirétroviraux pour limiter la transmission du VIH au nouveau-né et la gratuité des consultations médicales et des soins pour les femmes enceintes et leur enfant durant deux ans, il devient parfois insupportable à ces équipes que les personnes ne s'en saisissent pas. Cela suggère l'un des ressorts possibles de la rudesse de certains propos évoqués précédemment : faire réagir par tous les moyens les femmes pour les conduire à se faire dépister et bénéficier d'un protocole gratuit de réduction de la transmission du virus à l'enfant. Serait-ce là une modalité, sous des formes singulières, du souci de l'autre? Dans ce contexte d'action en tout cas, une des modalités de l'intolérable qui provoque le ressentiment, c'est que l'enfant ne bénéficie pas de ce qui peut être proposé, gratuitement de plus, venant ajouter au destin difficile des femmes

séropositives celui d'enfants à naître avec une forte probabilité d'être contaminés, donc condamnés.

Dès lors ce qui heurte ma sensibilité, ce qui provoque mon émotion, parfois mon jugement moral, n'ébranlent pas forcément le sens du tolérable des personnels de santé rencontrés et ne signifie pas non plus que la souffrance, la détresse, l'angoisse de leurs patients ne sont pas perçues. J'ai suggéré ailleurs (Gobatto, 2018) que la pauvreté structurelle qui traverse ces sociétés africaines participe à façonner des situations porteuses de violence ordinaire pour les personnels soignants et pour les malades et leur famille, que l'on pourrait interroger au prisme de la tension entre des éthiques locales et une éthique universelle.

Ainsi, face à la faiblesse des matériaux de terrain et des analyses aujourd'hui disponibles sur l'articulation entre pauvreté, régimes locaux de sensibilité, décision médicale et exercice de la biomédecine dans les pays du Sud, il me paraît important que ces questions se glissent au cœur des nouveaux objets d'une anthropologie attentive à enquêter sur les affects afin de contribuer à la réflexion méthodologique concernant les manières d'ethnographier des traductions concrètes de l'interdépendance entre dynamiques sociales et émotionnelles.

Conclusion

Comme le soulignait fort à propos Bernard (2007), « le problème avec les émotions commence bien pour le chercheur de terrain avec les siennes propres » (p. 110). L'émotion est d'un certain point de vue une rencontre avec l'Autre et, à ce titre, elle participe de l'intelligence d'une situation. Elle peut donc être une condition de la connaissance, c'est-à-dire ce par quoi un objet ou une situation se rendent présents à notre attention lorsque, par son occurrence, elle nous alerte par exemple sur des objets à considérer dans le travail scientifique. Dans cette optique, se fier à nos émotions au cours d'une enquête de terrain a du sens. Leur donner une place dans le processus de l'enquête en a tout autant. Car lorsque les affects de l'anthropologue s'invitent dans ses relations avec les personnes avec lesquelles il ou elle interagit, ils gagnent à être investis en tant qu'un ingrédient nouveau et pertinent de l'interaction. Dans le cadre d'entretiens qualitatifs ou d'observations, ces affects qui surgissent ne donnent pas immédiatement accès à ceux des personnes enquêtées; ils peuvent par contre servir l'interaction en étant exprimés dans le déroulement d'un échange en train d'être ethnographié ou *a posteriori*, ce qui leur donne un statut méthodologique égal à celui d'une série de questions qui viendraient creuser un point de vue, une perspective. Ils peuvent ainsi s'inscrire dans un protocole incluant la confrontation d'affects, de regards sur une situation donnée. Ce faisant, cet usage raisonné des affects de l'anthropologue le ou la positionne dans une certaine symétrie avec les personnes soumises à son regard et à ses questionnements, ce qui, dans le déroulé même de l'échange ou ultérieurement, déborde les partages classiques des statuts d'enquêtrice

ou enquêteur et d'enquêtée ou enquêté. L'un des effets heuristiques de ce détour méthodologique réside dans le risque de se faire « remettre à sa place », pour reprendre Favret-Saada (cité dans Kaufmann & Kneubühler, 2014). Mais cela permet d'envisager le travail ethnographique au prisme des usages constructifs de sa subjectivité et des figures de son intimité ainsi rendues visibles.

Notes

¹ L'émotion et le registre des sensibilités se traitent et s'exposent notamment par les formes de l'écriture; mon propos sera dès lors construit à la première personne.

² Ou de parcours de formation dans des facultés de sociologie.

³ Cette question a fait l'objet de nombreuses réflexions, en particulier à partir de la seconde moitié des années 2000 (Fassin, 2008; Massé, 2015).

⁴ Cette recherche, réalisée avec Isabelle Bardem, est exposée dans l'ouvrage *Maux d'amour, vies de femmes* (Bardem & Gobatto, 1995).

⁵ Ce que Tabet (1987) a conceptualisé de manière extrêmement raffinée et que Bourdieu a également étudié à partir de ses terrains béarnais sous l'angle spécifique du mariage.

⁶ Ce programme intitulé *Professionnels de santé, VIH et femmes enceintes. Conceptions professionnelles et processus de prise en charge thérapeutique face à la réduction de la transmission du VIH de la mère à l'enfant à Abidjan - Côte d'Ivoire*, réalisé en partenariat avec l'unité Inserm 593, l'Institut de santé publique, d'épidémiologie et de développement (ISPED) de l'Université de Bordeaux, les laboratoires Aménagement, développement, environnement, santé et société (ADESS) UMR CNRS 5155 et Recherches interdisciplinaires ville, espace, société (RIVES) UMR CNRS 5600, a été financé par ECS/Sidaction. Le volet anthropologique a été conduit avec F. Lafaye.

⁷ Remanié dans sa forme pour cette version écrite.

⁸ N'ignorons cependant pas qu'il est peu aisé de mettre en discussion les pratiques de collègues professionnels de santé, dont l'utilité n'est jamais remise en cause à la différence de celle des anthropologues.

⁹ Dans le cadre de deux programmes de recherche, soutenus par l'ANR (2006-2009) puis par ECS/Sidaction (2010-2012). Les principaux résultats sont développés dans l'article « D'un savoir à l'autre, la lutte contre le diabète au Mali » (Gobatto & Tijou Traoré, 2011).

Références

- Averill, J. R. (1980). Emotion and anxiety: Sociocultural, biological, and psychological determinants. Dans A. Oksenberg Rorty (Éd.), *Explaining emotions* (pp. 37-71). Berkeley, CA : University of California Press.

- Bardem, I., & Gobatto, I. (1995). *Maux d'amour, vies de femmes. Sexualité et prévention du sida en milieu urbain africain*. Paris : L'Harmattan.
- Bernard, J. (2007). Objectiver les émotions dans l'enquête de terrain. Réflexion à partir d'une étude sur les pompes funèbres. Dans O. Leservoisier, & L. Vidal (Éds), *L'anthropologie face à ses objets. Nouveaux contextes ethnologiques* (pp. 109-124). Paris : Éditions des Archives Contemporaines.
- Bouchon, M. (2006). Les soignants en souffrance : les difficultés émotionnelles des soignants en interaction avec la douleur, la maladie et la mort dans un service de pathologies lourdes et chroniques à l'hôpital du Point G de Bamako (Mali). *Face À Face. Regards sur la santé*, (9). Repéré à <http://journals.openedition.org/faceaface/184>
- Bourdieu, P. (2001). *Science de la science et réflexivité*. Paris : Raisons d'agir.
- Carricaburu, D., & Ménoret, M. (2010). *Sociologie de la santé*. Paris : Armand Colin.
- Céfaï, D. (Éd.). (2010). *L'engagement ethnographique*. Paris : Éditions de l'EHESS.
- Crapanzano, V. (1994). Réflexions sur une anthropologie des émotions. *Terrain*, (22). Repéré à <http://journals.openedition.org/terrain/3089>
- Des Forts, J. (2001). *Violences et corps des femmes du tiers-monde. Le droit de vivre pour celles qui donnent la vie*. Paris : L'Harmattan.
- Elster, J. (1995). Émotions, rationalité et normes sociales. Dans P. Paperman, & R. Ogien (Éds), *La couleur des pensées. Sentiments, émotions, intentions* (pp. 33-64). Paris : Éditions de l'EHESS.
- Fassin, D. (2008). L'éthique au-delà de la règle. Réflexions autour d'une enquête ethnographique sur les pratiques de soins en Afrique du Sud. *Sociétés contemporaines*, 71(3), 117-135.
- Favret-Saada, J. (1977). *Les mots, la mort, les sorts*. Paris : Folio.
- Fernandez, F., Lézé, S., & Marche, H. (Éds). (2014). *Les émotions, une approche de la vie sociale*. Paris : Éditions des Archives contemporaines.
- Gobatto, I. (2018). Les maladies chroniques dans les Suds. Conclusion. *Émulations* (27), 113-121. Repéré à https://ojs.uclouvain.be/index.php/emulations/issue/view/27_chronique
- Gobatto, I., & Lafaye, F. (2003). Dilemmes éthiques et logiques dans l'action. Réflexion à partir d'un projet de recherche clinique en Côte d'Ivoire. *Autrepart* (28), 81-94.

- Gobatto, I., & Tijou Traoré, A. (2011). D'un savoir à l'autre, la lutte contre le diabète au Mali. Dans N. Balacheff, & M. Fayol (Éds), *Apprendre et transmettre* (pp. 76-85). Paris : Autrement.
- Héritier, F. (2012). *Le Sel de la vie*. Paris : Odile Jacob.
- Héritier, F. (2013). *Le goût des mots*. Paris : Odile Jacob.
- Hughes, E. (1958). *Men and their work*. Glencoe : The Free Press.
- Jaffré, Y. (2003). Le souci de l'autre : audit, éthique professionnelle et réflexivité des soignants en Guinée. *Autrepart*, (28), 95-110.
- Jaffré, Y. (2006). Les terrains d'une anthropologie comparative des sensibilités et des catégories affectives. *Face À Face. Regards sur la santé*, 9. Repéré à <http://journals.openedition.org/faceaface/215>
- Jaffré, Y., & Olivier de Sardan, J. P. (2003). *Une médecine inhospitalière. Les difficiles relations entre soignants et soignés dans cinq capitales d'Afrique de l'Ouest*. Paris : Karthala.
- Kaufmann, L., & Kneubühler, J. (2014). Introduction du Dossier « Affecter, être affecté. Autour des travaux de Jeanne Favret-Saada ». *SociologieS*. Repéré à <http://journals.openedition.org/sociologies/4707>
- Lafaye, F., & Gobatto, I. (2014). Déontologie, éthique et collectif de travail. *Journal des Anthropologues*, 1-2(136-137), 35-59.
- Laplantine, F. (2005). *Le social et le sensible, introduction à une anthropologie modale*. Paris : Téraèdre.
- Le Breton, D. (2004). *Des visages. Essai d'anthropologie*. Paris : Métailié.
- Livingston, J. (2012). *Improvising medicine in an African oncology ward*. Durham : Duke University Press.
- Massé, R. (2015). *Anthropologie de la morale et de l'éthique*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Mestre, C. (2013). *Malades et violences ordinaires dans un hôpital malgache*. Paris : L'Harmattan.
- Moussa, H. (2003). Devoir de soigner et droit d'exercer la violence : ethnographie des consultations de planification familiale à Niamey/Niger. *Bulletin de l'APAD*, (25). Repéré à <http://apad.revues.org/205>
- Mulemi, B. A. (2010). *Coping with cancer and adversity. Hospital ethnography in Kenya*. Leiden : African Studies Centre.
- M'zoughi, M. (2019). *Métamorphose de la chair. Anthropologie du cancer au Cambodge* (Thèse de doctorat inédite). Université Lumière Lyon 2, Lyon, France.

- Tabet, P. (1987). Du don au tarif. *Les Temps Modernes*, (490), 1-53.
- Waal de, F. (2018). *La dernière étreinte*. Lonrai : Les Liens qui libèrent.
- Weber, F. (2012). De l'ethnologie de la France à l'ethnographie réflexive. *Genèses*, 89(4), 44-60. <https://doi.org/10.3917/gen.089.0044>
- Wendland, C. (2010). *A heart for the work. Journeys through an African medical school*. Chicago, IL : University of Chicago Press.

Isabelle Gobatto est anthropologue et maîtresse de conférences à l'Université de Bordeaux. Après s'être consacrées à l'analyse des représentations du sida et des modèles de prévention en lien avec les relations sociales et familiales au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire, ses recherches portent aujourd'hui sur l'exercice contemporain de la biomédecine et l'élaboration des cultures professionnelles en les saisissant en particulier à partir des prises en charge des maladies chroniques non transmissibles en Afrique de l'Ouest.

Pour joindre l'auteure :
isabelle.gobatto@u-bordeaux.fr

***L'apport des méthodes ethnographiques pour enquêter
sur la gestion collective des émotions au travail.
L'exemple de la coloration affective des situations
chez les policiers et les diplomates***

Marc Lorient, Docteur en sociologie

IDHES Paris 1, France

Résumé

Les émotions font l'objet d'un regain d'intérêt scientifique depuis les années 1980. Neurologistes, psychiatres, psychologues ont parfois défini les émotions comme des phénomènes neurophysiologiques et psychologiques internes aux individus. Cette ontologie est liée à la volonté d'attester de la matérialité de ces phénomènes (par exemple par l'imagerie médicale), comme si les méthodes devaient définir l'objet. Si l'on considère au contraire les émotions comme des processus complexes, mis en forme et gérés dans le cadre d'interactions sociales contextualisées, des méthodes plus qualitatives et ouvertes (observations *in situ* et entretiens approfondis) sont un complément nécessaire pour en saisir les significations, les enjeux et les régulations. En m'appuyant sur mes recherches auprès de diplomates et de policiers, j'illustre la pertinence de cette démarche pour opérationnaliser une notion qui fait sens à la fois dans les sciences de la vie et dans les sciences sociales, celle de coloration affective.

Mots clés

ENTRETIENS, OBSERVATIONS *IN SITU*, RÉGULATION COLLECTIVE, MÉMOIRE AFFECTIVE, INTERACTIONS

Abstract

Scientific interest in emotions has been growing since the 1980s. Neurologists, psychiatrists and psychologists have sometimes defined emotions as neurophysiological and psychological phenomena that are internal to individuals. This ontology is linked to a desire to show that these phenomena are material (for example, using medical imaging), as if the methods should define the subject. If, on the other hand, we consider emotions to be complex processes that are shaped and managed within a framework of contextualized social interactions, then methods that are more qualitative and open (field observations and in-depth interviews) are an essential component if we are going to understand their signification, the issues involved and how they are regulated. I rely on my research with diplomats and police officers to illustrate how relevant

this is if we are to operationalize a notion that makes sense in both the life sciences and the social sciences, that of affective colouring.

Keywords

INTERVIEWS, FIELD OBSERVATIONS, SHARED REGULATION, AFFECTIVE MEMORY, INTERACTIONS

Introduction

Les émotions, après avoir été considérées comme un problème pour la démarche scientifique et la connaissance objective, font l'objet depuis les années 1980 d'un intérêt scientifique croissant. Toutefois, les questions méthodologiques sont trop rarement évoquées dans les travaux qui s'y consacrent. Dans le *Handbook of the sociology of emotions* (Stets & Turner, 2015), aucun chapitre n'est consacré spécifiquement aux méthodes. Celles-ci sont rapidement abordées dans certains chapitres (mais pas tous), avec une fascination apparente pour les méthodes issues de la biologie, de la neurophysiologie et des techniques qui permettraient de mesurer et d'objectiver les émotions (imagerie médicale, film ou photographies décortiquées avec un ensemble d'outils issus des sciences dures, etc.). Si les sociologues s'intéressent parfois aux méthodes issues des sciences de la vie (Bernard, 2017; Cordonnier, 2018), la réciproque est plus rare.

Chaque discipline tend à construire son objet, les émotions, de façon spécifique, à privilégier une méthodologie, des techniques d'enquête et un cadre épistémologique propres. L'objectif de cet article est de montrer comment une démarche interdisciplinaire est possible en s'appuyant sur des concepts qui peuvent faire sens dans différentes disciplines, mais aussi quel peut être l'apport des méthodologies qualitatives de type ethnographique en complément des recherches en psychologie et en physiologie des émotions. Une méthode n'étant pas bonne en soi, mais simplement pertinente par rapport à un objet et une question de recherche particulière, cette démonstration sera illustrée par un moment particulier de la gestion sociale des émotions, celui de la « coloration affective » des situations.

Articuler démarches en neurosciences et méthodes en sciences sociales

Les neurosciences et la biologie du cerveau portent en elles le risque de limiter les processus émotionnels à des phénomènes physiologiques individuels internes (Bernard 2017; Ehrenberg, 2018; Lemerle & Reynaud-Paligot, 2016; Ripoll, 2018; Vidal & Ortega, 2017). Cette approche est défendue par certains neurologues. Par exemple, d'après Edelman (1992, p. 208), « il est possible de construire une science de l'esprit sur des bases biologiques ». De même, pour Adolphs et Anderson (2018), les émotions sont des états biologiques internes du cerveau qui produisent des états externes observables. Les processus cognitifs (les représentations, le sens, la culture...) sont secondaires, comme une sorte de couche réflexive construite *a posteriori* sur les mécanismes physiologiques; ils risquent alors de « polluer » l'étude scientifique des

émotions. Les études sur les animaux peuvent alors remplacer celles sur les humains. Les expériences de laboratoire, facilement reproductibles, seraient la meilleure méthode pour approcher les émotions. Dans ce cadre, les méthodes des sciences humaines (et notamment les entretiens et l'observation ethnographique) n'auraient qu'une place secondaire pour donner sens aux rationalisations après-coup.

On retrouve ce risque d'individualisation et de décontextualisation dans certains travaux de psychologie sociale sur les émotions où il s'agit de susciter artificiellement, chez les sujets étudiés, une émotion standardisée (peur, colère, joie...), par exemple à l'aide d'un petit film, d'une image ou d'une histoire. Il est ensuite demandé de répondre à un questionnaire ou de réaliser des tests de façon à mesurer un effet éventuel de l'émotion, par comparaison avec un groupe témoin dont les participants ont été exposés à un film, une image ou une histoire censés être neutres émotionnellement (Bernard, 2017; Stets & Turner, 2015). Là encore, les processus sociaux d'interaction en situation sont volontairement évacués pour limiter les biais.

Les expériences de psychologie sociale cherchant à intégrer les dimensions émotionnelles sont délicates à mettre en œuvre et à gérer, d'où un risque de dérive. Ce fut le cas dans la célèbre étude de Stanford conduite par Zimbardo sur les prisons qui s'est révélé être partiellement une falsification (Le Texier, 2018), ou encore avec l'expérience de la Western Electric dont les résultats, le fameux « effet *Hawthorne* » et l'efficacité des relations humaines, ont été induits par les précautions prises justement pour éviter les biais ou les interférences (Gillespie, 1993). Dans le premier cas, voulant reproduire en laboratoire le climat carcéral supposé oppressant et violent, l'expérimentateur prescrivait largement chez ses cobayes les comportements qu'il voulait dénoncer. Pourtant, les enquêtes ethnographiques en situation montrent que dans les prisons réelles, malgré l'indéniable violence des relations sociales, il existe au contraire des échanges et des arrangements qui créent des liens, forment un ensemble et rendent la vie quotidienne plus supportable (Lhuillier & Aymard, 1997). À la Western Electric, les chercheurs créèrent un atelier expérimental restreint au sein duquel ils tentèrent de contrôler toute interférence : entretiens empathiques réguliers pour vérifier que des problèmes personnels ne viennent pas brouiller les résultats; apport d'une aide en cas de problèmes pour supprimer ces interférences; exclusion de deux ouvrières jugées « perturbatrices » (en fait critiques vis-à-vis de l'engagement de leurs collègues dans l'expérience), etc. Ils mirent ainsi en place un cadre collectif suscitant artificiellement des dynamiques de groupe positives et des relations humaines stimulantes.

La situation et les relations sociales peuvent difficilement être réduites à un cadre expérimental simple et contrôlable. Les effets de contextes et les dynamiques collectives sont complexes et contingents. Même les tenants du réductionnisme biologique ne peuvent totalement écarter le contexte social et les effets de situation.

Par exemple, Adolphs et Anderson (2018) estiment que les événements cérébraux provoquent, produisent, génèrent, implémentent ou réalisent des états émotionnels (pour nommer les différents termes utilisés par les auteurs). Le contexte qui déclenche en amont ces « événements cérébraux », même tamisés au filtre des processus d'évaluation cognitive (ou d'*appraisal*), doit donc bien être pris en compte. En fait, les stimuli extérieurs auraient acquis leur efficacité causale à travers l'expérience qui s'encapsule dans des schémas cérébraux complexes. Cela laisse donc une petite place à l'idée d'empreinte du social.

Le médecin et neurologue Oliver Sacks (2016) va dans ce sens : dès la naissance, la fine circuiterie neuronale propre à chaque cerveau humain se différencie en fonction des expériences et des réactions à ces expériences. Plus nous parcourons le monde, plus nos organes sensoriels y prélèvent les échantillons à partir desquels notre cerveau crée des cartes. L'expérience renforce ensuite sélectivement celles qui s'avèrent les plus propices à la « construction de la réalité ». Sacks estime alors que la catégorisation est la tâche centrale du cerveau : c'est grâce à la « signalisation réentrante » que notre cerveau catégorise ses propres catégorisations avant de les recatégoriser, et ainsi de suite. Dans cette catégorisation, le contexte, les cadres interprétatifs et le sens des événements se construisent en situation et dans les interactions sociales. La mémoire affective et les cartes neuronales sont donc marquées par les expériences sociales de l'individu et les communautés auxquelles il a appartenu et dans lesquelles il a été socialisé.

Comme le rappelle Jodelet (2011), le sens et le vécu de l'émotion, sa coloration affective, positive, neutre ou négative, sont dépendants de l'entourage social qui contribue à coder l'état physiologique ressenti par le sujet; ce que Becker (1963) avait appelé l'apprentissage social. De plus, la qualification des émotions est un processus discursif. Les sciences sociales ont documenté ce façonnage culturel et collectif des émotions et de leur expression. Les normes et règles d'expression des sentiments sont intériorisées par la socialisation et réactualisées par les sanctions positives ou négatives (pour des synthèses : Bernard, 2017; Jeantet, 2018). Les recherches sur les expériences traumatiques ont montré l'importance des productions de sens associées à une expérience émotionnelle et du partage social des émotions (Rimé, 2009) pour intégrer les émotions négatives dans un univers de pensée qui les rend plus acceptables. La transaction entre le monde et le sujet est ainsi réélaborée par le partage de représentations sociales qui permettent de « resignifier » les événements stressants ou excitants, de désactiver le vécu émotionnel et de dépasser les perturbations. Cela participe de processus d'identification, d'empathie ou de participation à un même groupe (familial, national ou culturel) affecté par l'événement traumatique ou son souvenir.

Aborder les émotions en tant que processus encastré dans le contexte social et les interactions, en tant qu'activité collective, suppose d'accorder une place plus importante aux méthodes d'enquête de type ethnographique. Si les états internes ne sont pas directement observables sans techniques sophistiquées d'imagerie et s'ils échappent pour une part à la conscience et ne peuvent donc être facilement abordés à travers des entretiens, les différentes formes de communication et d'échange qui portent sur les épisodes émotionnels (et la façon dont ils sont rapportés ou non en entretien) constituent un matériel très riche pour comprendre la mise en forme sociale des émotions.

L'intérêt d'une ethnographie *in situ* pour observer et comprendre les processus émotionnels

Étudier la façon dont chaque collectif de travail cherche plus ou moins à réguler les émotions ne peut se faire que par une ethnographie en situation, une immersion dans les activités productives et les relations sociales au travail. Afin de mieux appréhender cette forme de gestion collective des émotions, il faut en effet pouvoir rendre compte des processus d'interaction et des significations mises en jeu. Mais les méthodologies qualitatives, quand elles sont mises en œuvre, ne sont pas toujours suffisamment explicitées ni justifiées. Dans le *Handbook of the sociology of emotions* (Stets & Turner, 2015), le seul chapitre où l'articulation d'observations et d'entretiens est signalée comme une méthode adaptée à la compréhension des émotions est celui consacré aux rituels d'interaction (Rossner & Meher, 2015). De même, l'excellente synthèse sur la sociologie des émotions (Bernard, 2017) ne consacre qu'une courte annexe aux méthodes.

Comme d'autres disciplines scientifiques, la sociologie a longtemps abordé les émotions avec circonspection, y compris quand les affects étaient l'objet d'étude. Weber (1917/1963) avec le principe de neutralité axiologique, Elias (1993) avec la notion de distanciation et Durkheim (1895/1967) avec la règle de traiter les façons de sentir comme des choses ont estimé que le chercheur devait se méfier de ses propres sentiments. Des auteurs, tels Devereux (1967) et Bourdieu (1993), ont préconisé un travail sur soi pour que le chercheur ne soit pas trompé par ses émotions, mais au contraire y puise la force et la curiosité de comprendre l'autre. Le premier, s'appuyant sur l'expérience psychanalytique du transfert et contre-transfert, conseille d'explicitier les émotions ressenties par le chercheur afin de maîtriser une possible projection. Le second met en garde contre le risque de penser que les personnes rencontrées ressentent les choses de la même façon que soi et préconise une autosocioanalyse afin de comprendre comment les affects peuvent être façonnés différemment par les parcours et positionnements sociaux.

Jeanne Favret-Saada va plus loin en estimant que certaines choses ne peuvent être comprises qu'en les éprouvant soi-même. Il faut donc renoncer à la distance et

s'engager pleinement pour atteindre une autre réalité que celle qui peut être perçue du dehors. Dans le cas de la sorcellerie qu'elle étudie, ce qui se passe

est littéralement inimaginable, en tout cas pour un ethnographe, habitué à travailler sur les représentations; quand on est dans une telle place, on est bombardé d'intensités spécifiques (appelons-les des affects), qui ne se signifient généralement pas. Cette place et les intensités qui lui sont attachées ont donc à être expérimentées : c'est la seule façon de les approcher (Favret-Saada, 2009, p. 156).

Toutefois, comme dans le cas du soin (Loriol, 2018), la « bonne distance » entre l'utilisation ou la neutralisation des émotions n'est pas donnée *a priori* et dépend des objets, des terrains ou encore des problématiques (Villani et al., 2014).

Deux expériences d'enquête m'ont conduit à réfléchir sur mes propres ressentis de chercheur comme mode d'entrée dans un monde social qui m'était étranger. La première, sur les policiers, a été menée en 2003-2005 (avec Valérie Boussard et Sandrine Caroly) dans quatre commissariats (trois en banlieue parisienne et un en région) à partir d'observations de patrouilles de sécurité publique et de 60 entretiens semi-directifs auprès de policiers. La seconde, une recherche collective (avec Françoise Piotet, Valérie Boussard, Vincent Porteret et David Delfolie) a porté sur le métier de diplomate, s'est appuyée sur 62 entretiens et des observations de séquences de travail (en France et dans sept postes à l'étranger) entre 2008 et 2011. Ces enquêtes ont constitué des expériences différentes de mes autres terrains (hôpital, salles de concert, industrie, transports publics, etc.). Les observations y ont pris une dimension plus participante et inclusive. Les policiers m'ont rapidement testé afin de savoir si j'étais « anti-police », comme me le dira l'un d'entre eux. Cela m'a conduit à sortir un peu de mon rôle d'observateur extérieur et à m'impliquer de différentes façons : mises à l'épreuve, petites aides ponctuelles apportées dans l'activité, participation aux plaisanteries (notamment celles nées du fait que ma présence en civil auprès de policiers en uniforme a pu conduire certains interlocuteurs à me prendre pour un chef), pratiques de sociabilité, discussions sur mes impressions, etc. Si le type de relations sociales plus distantes et concurrentielles parmi les diplomates ne favorise pas un sentiment d'intégration à une communauté comme pour les policiers, d'autres aspects propres à la pratique diplomatique (invitation au domicile ou au restaurant, effet de bulle liée à l'expatriation dans de petits postes à l'étranger) et le fait d'être entré sur le terrain avec le soutien d'une association professionnelle, et surtout le mandat de la direction des ressources humaines (à qui un pouvoir important sur les carrières est attribué), ont conduit les enquêtés à tenter de développer avec les chercheurs une certaine proximité, non dénuée de tentatives d'instrumentalisation. Dans les deux cas, la distance et la neutralité axiologique ont semblé ne pas être totalement souhaitables

pour le bon déroulement de l'étude, l'obtention de la confiance de mes interlocuteurs et la compréhension de leurs motivations.

L'observation prolongée fait en sorte qu'on partage les expériences émotionnelles avec le groupe et qu'on utilise dans une certaine mesure ses propres émotions pour comprendre ce que peuvent vivre les personnes étudiées. Ainsi, lors de mon observation de brigades de police-secours, j'ai pu ressentir l'ennui lors des contrôles routiers (seul moment où le caractère routinier du travail s'est imposé à moi) et ainsi mieux comprendre les attitudes des policiers par rapport à cette activité. De même, j'ai pu expérimenter la manière dont la peur pouvait être retravaillée de façon rétrospective, alors qu'emporté par l'action on ne perçoit tout d'abord pas les risques pris. Ce n'est qu'*a posteriori* qu'on s'en rend compte devant l'inanité de l'action et les remarques des autres policiers. Ainsi, lors d'une intervention en soirée, à la suite de feux de poubelles, je me mis à courir avec un jeune ADS (adjoint de sécurité, un « emploi-jeune » dans la police) qui pensait avoir vu un individu s'engouffrer dans des caves d'un quartier réputé difficile. Nous ne rencontrâmes personne, mais à notre retour, l'ADS se vit reprocher une initiative irréfléchie au regard des précautions à prendre pour les interventions de ce type. L'évocation des dangers qu'il nous avait fait courir avait pour but de marquer nos esprits et de nous dissuader de prendre de tels risques peu utiles à l'avenir.

L'observation *in situ* permet ainsi de ressentir directement sur soi-même les formes collectives de régulation émotionnelle et donc de prendre la mesure de la gestion des affects et de leur expression par le groupe. Par exemple, je me fis gentiment rappeler à l'ordre pour avoir accordé trop d'écoute et d'empathie à l'égard de la vieille maman d'un alcoolique notoire dont les esclandres entraînaient régulièrement l'intervention de la police. De même, ma collègue Valérie Boussard fut moquée pendant quelques jours pour avoir manifesté directement sa peur en poussant un petit cri dans un véhicule de police conduit de manière sportive. Contrairement à l'épisode des feux de poubelles où l'on voulait nous faire ressentir une peur salutaire, il s'agissait ici de canaliser les expressions jugées malvenues de la peur ou de l'empathie par un usage de l'humour qui euphémise la critique.

Enfin, l'observation présente l'avantage de pouvoir suivre les discussions après-coup sur les événements émotionnels vécus ensemble. Par exemple, lors de l'interpellation de l'agresseur d'une dame âgée par un équipage formé de deux policiers antillais et une jeune policière, puis de sa conduite pour un examen aux urgences psychiatriques, le mis en cause multiplia les actes de rébellion et les insultes racistes. Arrivé à l'hôpital, il recommença quand un interne noir arriva. Sous le coup de la colère, le plus âgé des policiers lui administra une forte gifle qui le calma instantanément. Plus tard, alors que l'individu était sous sédatif, le policier, probablement sous l'effet d'une gêne liée à un geste non professionnel, ressentit le

besoin de revenir sur l'événement et de chercher à se réassurer vis-à-vis de ses collègues. « Tu as bien fait, d'ailleurs après il était calme comme un agneau », lui dit sa collègue. Comme le constate Leonard (2019), les gardiens de la paix s'en remettent au groupe pour conforter leurs émotions et leurs réactions individuelles, car elles sont censées pouvoir être partagées et comprises par tous. Au cours des patrouilles, les gardiens négocient ainsi la production d'une image consensuelle. Ce travail collectif rend visibles à l'observateur les mécanismes de façonnement social et de gestion par le groupe des affects.

Bien entendu, l'observation n'est pas sans risque. Est-ce que je ne projette pas indûment les émotions que je ressens sur les personnes observées? Est-ce que mes propres émotions ne risquent pas de déformer mon jugement sur ce que j'observe? Avoir conscience de la possibilité de tels biais devrait permettre d'essayer d'en faire un atout plutôt qu'une faiblesse. Ainsi, noter un éventuel décalage entre mon ressenti et ce que j'observe ou entends peut être instructif. Par exemple, l'épisode de la maman de l'alcoolique me montre combien les policiers construisent leur identité autour du rejet de ce qu'ils appellent le « travail social ». Devenir policier, c'est contrôler les sentiments d'empathie ou de pitié, ce que je n'ai pas encore intériorisé à ce moment-là. De même, être policier, c'est éviter d'exprimer sa peur dans certaines circonstances (cas de la sociologue qui crie dans la voiture), mais ne pas ignorer les dangers dans d'autres situations (épisode des feux de poubelles). Être policier, enfin, c'est partager certaines émotions pour leur donner un sens acceptable et conforme aux valeurs du métier (comme l'usage proportionné de la force dans le cas de la gifle au forcené).

Si l'observation sociologique implique un minimum d'acculturation et de socialisation aux valeurs du collectif, elle n'en reste pas moins une expérience particulière, celle du marginal sécant qui est à la fois dans et hors du groupe. Une fois accepté comme observateur (ce qui suppose une période probatoire plus ou moins longue où il faut donner des gages de respect et de bonne volonté), le sociologue peut alors bénéficier d'une place qui favorise la réflexivité et les confidences des acteurs qui ont à cœur de faire comprendre leur point de vue, mais aussi de profiter d'une oreille attentive et apparemment bienveillante pour réfléchir sur leur parcours, leurs expériences et leurs attentes. Cela permet ainsi la compréhension et la conceptualisation des affects observés et discutés (entre acteurs ou avec l'enquêteur) avec plus de distance que pour un membre à part entière du groupe.

Le travail de distanciation se fait également lors de la passation d'entretiens semi-structurés avec les personnes observées. Cela me fait par exemple me rendre compte que certains événements qui m'ont marqué en tant qu'observateur occasionnel ont été purement et simplement oubliés quelques semaines plus tard par les policiers avec qui je les avais vécus. Cet oubli sélectif concerne le plus souvent des situations routinières et peu prestigieuses. L'entretien permet donc de mieux connaître les

logiques de catégorisation et de reconstruction des expériences émotionnelles, de reconstruction des situations en lien avec l'identité professionnelle valorisée. Les « beaux coups », les opérations réussies, seront remémorés des années après tandis que les actions plus banales (mais omniprésentes dans le quotidien des policiers en police-secours) seront oubliées en quelques semaines. Cela illustre la façon dont la coloration affective des séquences d'activités participe à la régulation des émotions et à la mémorisation affective. Cette notion de coloration affective, qui fait sens à la fois dans les sciences naturelles et cognitives et dans les sciences sociales, sert ainsi à illustrer la complémentarité possible des méthodes de recherche.

Une notion frontière qui suppose des méthodes hétérogènes

La notion de coloration émotionnelle ou affective, si elle est abordée en tant qu'activité collective directement observable et discutée en entretien, enrichit la compréhension des formes de régulation sociale des émotions. La coloration émotionnelle ou affective ne se confond pas avec la théorie de l'évaluation cognitive (ou *appraisal*) selon laquelle un événement ou une situation ne déclenche une émotion qu'en fonction de l'évaluation qu'en fait l'individu (Lazarus, 1966) : est-ce positif, négatif ou neutre pour moi ? Suis-je capable d'y faire face ? Dans quelles mesures suis-je affecté ? Cette approche s'intéresse à la signification personnelle que les individus attribuent à la situation en fonction de l'évaluation qu'ils font de leurs ressources et de critères qui leur sont propres (Grandjean & Scherer, 2009). La psychologie cognitive a mis en avant le rôle de médiation entre la situation et les réactions corporelles des perceptions individuelles liées à la personnalité ou au style de *coping*. De même, pour Gross (2002), la régulation émotionnelle est le processus par lequel l'individu tente d'influencer la nature de ses émotions, le moment et la façon dont il en fait l'expérience et l'exprime. Après l'événement émotionnel, cela se fait par la réévaluation cognitive (par exemple minimiser l'importance, pour soi, de la situation à l'origine des affects) et la suppression (inhibition de l'expression des émotions). Dans tous les cas, cette régulation reste individuelle et centrée sur le soi et non sur le collectif.

À ce titre, la coloration émotionnelle pourrait plutôt être rapprochée de l'idée de partage social des émotions défendues par Rimé (2009), non pas pour épancher un trop-plein émotionnel, mais pour rechercher l'élaboration d'un sens partagé. Toutefois, il s'agit d'aller un petit peu plus loin en abordant la façon dont cette élaboration collective participe de la construction d'une mémoire émotionnelle en phase avec les objectifs et les valeurs du groupe. De même, la coloration affective peut être vue comme une forme de travail émotionnel, complémentaire de celui étudié par Hochschild (1983). Il ne s'agit plus seulement pour les professionnels de chercher à performer certaines émotions ou d'en susciter chez les personnes dont ils ont la charge,

mais de travailler sur les processus émotionnels afin d'en modifier (ou non) la signification et la portée.

La notion de coloration émotionnelle a été développée par LeDoux (1991), psychologue et neuroscientifique américain. Pour lui, les émotions sont reconstruites à travers le filtre de la mémoire affective, filtre qui structure les processus cognitifs de perception et de représentation des affects. Il existerait deux processus distincts par lesquels les stimuli sont encodés par les individus : l'association et la délibération. L'association est plus rapide et infraconsciente : les circuits neuronaux formés par l'ensemble des expériences passées conduisent le système nerveux à associer une situation quelconque à telle ou telle expérience émotionnelle. La délibération est un processus cognitif moins rapide qui fait usage de codages sociaux tels que les représentations sociales, les catégories du langage ou l'échange avec autrui. Dans les deux cas, la notion de coloration affective éclaire les processus de construction collective de la valence (positive, négative ou neutre) et de l'importance vécue des situations.

La coloration affective joue un rôle dans les processus de mémorisation. Ainsi, pour Cosmides et Tooby (2000), les émotions contribuent à imposer une certaine vision du monde, à modifier les seuils perceptifs, à filtrer l'information de notre environnement, mais aussi à conserver certains souvenirs ou à faciliter la mémorisation. Donner une coloration affective aux événements favorise l'apprentissage. D'après le neuroscientifique Jaak Panksepp (cité dans Mermillod et al., 2012), les informations émotionnelles, une fois traitées par nos différents systèmes sensoriels, seraient capables de pénétrer les structures cognitives de haut niveau afin de les colorer émotionnellement et de modifier ainsi les choix comportementaux, les croyances ou les souvenirs.

La coloration émotionnelle est donc ce qui permettrait de graver de façon particulière les souvenirs (douloureux ou heureux) dans la mémoire. Cohen-Salmon et Galland (2004) prennent l'exemple de la mère qui console son enfant pour éviter que le souvenir soit trop négatif.

« Oh oui, mon chéri, comme tu dois avoir mal », dit la maman à son enfant qui s'est blessé au cours d'un jeu. Elle ne lui donne ni paracétamol ni morphine, mais elle partage et console, et l'enfant repart content vers ses activités. La douleur n'a pas disparu pour autant. Sa coloration émotionnelle a changé grâce à l'intervention maternelle (p. 114).

Les notions de coloration affective ou de coloration émotionnelle des situations ont ainsi intéressé la psychologie et les neurosciences pour l'étude du cadrage des expériences vécues et de la mémoire émotionnelle. Cette dernière oriente ensuite les choix et attitudes futures. Par exemple, un enfant attaqué par un chien peut en conserver des séquelles psychiques plus ou moins fortes en fonction de la façon dont

les adultes qui l'entouraient ont vécu, défini et partagé émotionnellement la situation avec lui.

Les sociologues du travail évoquent quant à eux la notion de coloration émotionnelle dans un sens un peu différent, comme ce qui caractériserait plus ou moins chaque métier et participerait de la culture professionnelle, toujours redéfinie et reconstruite, du groupe. Ainsi, Fortino et al. (2015) parle de la coloration émotionnelle des différents métiers qui révèle les valeurs spécifiques qui soudent ou divisent les professionnels. La tonalité affective, l'ambiance, les relations, que le collectif construit au jour le jour (et plus encore à l'issue des épisodes potentiellement traumatiques) résultent d'un travail émotionnel collectif et continu qui contribue à déterminer la valence des situations et des événements. Ce travail émotionnel peut être observé lors de discussions informelles au bureau, lors de phases collectives ou rituelles (échanges à la machine à café, réunions, pots, briefings et débriefings, jeux et plaisanteries, etc.).

Cela éclaire la façon dont les émotions partagées participent de formes de résilience ou de *coping* collectifs (Loriot, 2016). Des travaux de Durkheim (1912/1987) sur la notion de force sociale à ceux plus récents de Rosa (2018) sur la résonance, transparaît l'intuition d'un lien fort entre les émotions collectives, les normes et les institutions sociales et le bien-être ou le mal-être sous ses différentes formes. Pour Petit et Dugué (2013), l'engagement subjectif au travail permet à l'opérateur de donner du sens à son action, une coloration émotionnelle positive à ses efforts, ainsi qu'au résultat de son travail. Cette notion favorise ainsi un dialogue interdisciplinaire.

Deux exemples de colorations affectives lors d'observations *in situ* suivies d'entretiens

Les deux enquêtes qualitatives collectives (observations et entretiens) déjà évoquées – une recherche sur la police et une étude sur les diplomates – m'ont confronté à la question de la gestion collective des émotions et du travail émotionnel.

Un premier exemple du rôle de l'ambiance émotionnelle et affective dans la coloration positive d'événements *a priori* négatifs pourrait être le souvenir positif de situations de guerre rapporté par plusieurs des diplomates interrogés (Piotet et al., 2013). Parmi les questions que je pose systématiquement en entretien figure la demande de raconter le meilleur souvenir professionnel. J'ai eu la surprise d'entendre évoquer par plusieurs diplomates interrogés les cas de pays en crise, en guerre civile, ou ayant subi des catastrophes naturelles et dans lesquels les ambassades se sont trouvées au cœur de la tourmente. Même si ces situations peuvent être émotionnellement éprouvantes, elles sont néanmoins perçues et vécues comme des moments d'exception permettant de s'éprouver et de faire ses preuves, d'être utile, de remplir sa mission avec des objectifs valorisants. Par exemple, le rôle de médiation symbolise l'efficacité du diplomate tandis que la protection des nationaux évoque la

solidarité avec « les siens ». L'évacuation des Français de Côte d'Ivoire en 2002 ou du Liban en 2006, par exemple, a donné lieu à un travail intense, mais raconté avec émotion par les agents qui l'ont vécue. Des catastrophes naturelles comme des tsunamis, des tremblements de terre ou des cyclones peuvent être l'occasion d'exprimer la solidarité internationale.

Les contraintes objectives sont ainsi parfois contre-balancées par l'intérêt, voire le plaisir pris au travail, quand l'activité donne le sentiment d'être dans l'action, la « vraie vie » :

Moi les trois ans dans cette capitale africaine, réputée difficile, ce sont les trois années où je me suis éclaté à mon boulot. On a été bombardé, toutes les fenêtres qui sautent, on avait les gardes du corps, c'était la guerre civile, on faisait des médiations, on retrouvait la nuit les rebelles et le gouvernement en terrain neutre à l'archevêché... Quand on fait ce boulot de diplomate, c'est ce qu'il y a de plus noble, la médiation pour la paix, la gestion de conflits. Et puis il y a tout le côté de la vraie vie, la forêt, les pygmées, les campagnes électorales, on voit les gens, les députés, les ministres, il faut voir ce qu'il y a derrière, rentrer dans la famille, les maisons, les villages... ce sont des trucs très forts (diplomate).

Le sentiment d'être au centre de l'Histoire, de vivre ensemble des moments exceptionnels, produit une exaltation qui fait oublier les difficultés matérielles et les dangers.

Dans les situations de danger ou d'urgence, les hiérarchies semblent atténuées, les rapports humains apparaissent plus authentiques et moins distants (Peneff, 1992), les activités se vivent plus intensément (Loriol, 2011). Cela contribue à enchanter, après-coup, certaines situations :

Moi j'ai vraiment de bons souvenirs de mon premier poste au Congo. Bon c'était très marquant à cause de la guerre civile qui a eu lieu à l'époque, mais ça a été très formateur pour la suite. On passait des nuits dans l'ambassade parce qu'on pouvait plus sortir à cause des combats. On avait aussi des conditions de vie assez extrêmes avec des approvisionnements difficiles. Parfois on avait même plus d'eau et d'électricité. Mais tout ça, c'est très formateur pour la suite. [...] Et puis dans des postes sensibles comme à Islamabad ou à Brazzaville les relations interpersonnelles dans l'ambassade sont très différentes [de] celles qu'on peut trouver dans un pays tranquille. L'ambiance est excellente, les gens sont soudés. Là-bas on partageait presque tout, l'eau et le vin notamment (rires) (adjoint administratif).

C'est la conjonction d'un bon esprit d'équipe, de supérieurs stimulants, de situations où l'agent peut utiliser et développer ses compétences tout en étant reconnu pour cela qui garantit une coloration positive des situations :

Je me suis retrouvé propulsé consul au Nigeria. J'y suis resté quatre ans et c'était génial. L'équipe était très sympa et j'ai eu deux ambassadeurs géniaux. Oui, l'équipe là-bas était vraiment géniale. Au Nigeria, j'ai tout appris en matière de pays de merde, c'est un pays de tarés. Mais ma femme travaillait à l'ambassade, je n'avais pas d'enfant, alors je n'avais pas la trouille même si c'était difficile. D'ailleurs c'est là-bas que j'ai tout appris aussi en matière de sécurité. C'est vraiment le pays le plus bordélique que je n'ai jamais fait et je crois que ça aurait manqué à ma carrière si je n'avais pas connu ça. Mais pour moi ça reste une période géniale. J'ai tout appris dans le boulot. Et pour le reste, c'était une alchimie rare entre une situation locale particulière et des gens géniaux (consul adjoint, chef de chancellerie).

Cette « alchimie rare » est en fait une situation d'émulation mutuelle, de relations détendues et simplifiées du fait de la poursuite d'un but commun évident, qui contraste avec les relations sociales formalisées et hiérarchiques observées au Quai d'Orsay ou dans les postes plus calmes. Des émotions négatives comme la peur peuvent alors prendre une autre coloration émotionnelle du fait de cette ambiance collective.

La coloration émotionnelle des situations ne se limite pas au seul moment de l'événement, elle peut aussi se cristalliser *a posteriori*. Mes observations auprès des brigades de police-secours illustrent cette idée. Je prendrai notamment l'exemple de deux petits accidents de la route vécus avec les policiers.

Le premier a eu lieu alors que j'étais à bord d'un vieux car de police-secours avec deux ADS à qui on avait demandé d'aller chercher en fin de journée les policiers de permanence au tribunal distant d'une vingtaine de kilomètres. La journée avait été morose pour les deux ADS, avec des activités frustrantes et inabouties. Déjà énervés, ils se trouvaient pris dans les embouteillages sur l'autoroute. Pour y échapper, et aussi évacuer les tensions de la journée, le conducteur décida de mettre le deux-tons et d'emprunter à grande vitesse la bande d'arrêt d'urgence. Toutefois, à une sortie, il arriva trop rapidement et du fait des voitures à l'arrêt, il ne put éviter un élément de signalisation qu'il heurta avec le flanc du véhicule. L'autre ADS, une jeune fille d'origine maghrébine qui faisait beaucoup d'efforts pour se faire accepter, ne dit rien et ne montra pas de peur. Les gardiens de la paix récupérés peu de temps après au tribunal prirent l'affaire à la rigolade. L'ADS qui était au volant fut perçu comme « pas très malin » (il aurait raté deux fois le concours de gardien de la paix, malgré un père policier) et les policiers le félicitèrent comme s'il avait fait exprès d'abîmer un car de

police ancien et peu confortable que tout le monde souhaitait voir mis à la réforme. La tonalité affective qui a entouré cet incident était donc plutôt à la rigolade (l'histoire a été colportée pendant quelques jours dans le commissariat), ce qui dédramatisa l'accident et les risques pris.

Le second accident, pourtant d'une gravité similaire, a été vécu de façon tout à fait différente. Peu de temps après la prise de poste du matin, un appel fut reçu pour « collègue en difficulté » (c'est-à-dire un policier blessé ou agressé) dans la ville voisine. L'équipage partit très vite pour ce genre de situation. Arrivés dans la ville en question, nous dûmes traverser une série de ronds-points. Comme il avait plu très fort dans la nuit, la chaussée était partiellement inondée. Prenant un des ronds-points trop vite, le véhicule fit un *aquaplaning* et vint heurter violemment le trottoir. Dans le feu de l'action, nous repartîmes pour arriver sur les lieux indiqués par l'appel. Il y avait déjà de nombreux véhicules de police de différents types (voiture de patrouille, de Brigade anti-criminalité, car de CRS¹...). Les policiers partirent à la recherche du collègue en difficulté, mais sans le trouver. Au bout d'un moment, nous apprîmes que « la salle » (le service qui répartit les appels à la préfecture) avait commis une erreur : l'agression avait eu lieu dans l'autre gare RER² de la ville (qui a pourtant meilleure réputation). En allant travailler le matin, un policier pas encore en service avait été témoin d'une tentative de braquage au couteau de la boulangerie-pâtisserie de la gare. Il avait été blessé en procédant à l'interpellation et avait dû maîtriser seul l'agresseur avant que ses collègues comprennent la méprise. En repartant vers le commissariat (et en repassant par le même chemin), les policiers revinrent sur l'accident. Pour la première fois, dans toutes mes observations de policiers, je vis la peur s'exprimer ouvertement (verbalement et dans le langage corporel) : « On aurait pu y passer », déclara l'un. « Il y a plus de morts chez nous avec les accidents de la circulation, que tués par des voyous », rappela un autre. La coloration émotionnelle était reconstruite ici de façon très différente du premier cas. Il est en effet difficile de donner un sens positif ou amusant à l'histoire : des risques ont été pris pour rien, un collègue blessé n'a pas pu être aidé; dans la confusion générale, les collègues de la ville voisine n'ont pas semblé s'être aperçus des renforts reçus (« ils ne nous ont même pas remerciés d'être venus si vite »).

Dans le premier cas, la peur qui aurait pu être ressentie (et que j'ai personnellement éprouvée sur le moment) a été recouverte par la tonalité humoristique donnée par la suite. Au contraire, dans le deuxième cas, la gravité des échanges entre les policiers inscrit dans la mémoire émotionnelle du groupe l'aversion pour les prises de risques inutiles et non reconnues. L'observation *in situ* a permis dans ces deux cas de replacer chaque événement dans son contexte et dans le déroulement de la journée afin de mieux comprendre l'état d'esprit des protagonistes, la valeur attachée aux activités réalisées, les réactions des agents après-coup et les effets à moyen terme sur la valence des émotions ressenties et la mémorisation affective des événements.

Coloration affective et mémorisation collective

L'encryptage des souvenirs est en lien avec sa coloration émotionnelle, car la mémoire consolidée par les sentiments éprouvés en commun (Boissieras & Jomand-Baudry, 2019). Les observations puis les entretiens auprès de policiers ont montré que les souvenirs et expériences étaient généralement, au moins dans les brigades où il y a une bonne ambiance et de la coopération, retravaillés et ressassés après-coup. Il s'agit de revenir sur ce qui s'est bien ou mal passé, de façon à préparer le collectif pour les interventions futures. Les observations montrent que les anciens utilisent souvent des exemples vécus ensemble pour justifier certaines règles ou pratiques professionnelles. Le rôle pédagogique des anecdotes et autres histoires édifiantes est d'ailleurs souligné par différents travaux de sociologie policière (Holdaway, 1983; LorioU, 2012). Ce travail a pour effet de favoriser la construction de répertoires collectifs et partagés. Les émotions positives ou négatives vécues en commun renforcent la mémorisation et l'intériorisation des hiérarchies de valeurs et catégories d'action policières. Cette observation fait écho aux travaux sur la mémoire transactive comme support à une coopération efficace et sans concertation préalable nécessaire des policiers faisant face à une situation potentiellement difficile.

Pour Wegner et al. (1985), les psychologues qui ont proposé cette notion de mémoire transactive, nous n'avons ni les capacités ni le besoin de nous souvenir de tout, car il existe de nombreux supports matériels (répertoires, agendas, atlas, encyclopédies...) ou sociaux (proches, spécialistes) pour nous suppléer. Les apprentissages se font d'ailleurs mieux en groupe ou en couple. Dans une de ses expériences, il demande à des couples de lire des listes de définitions de mots rares puis, une fois la liste retirée, de restituer le plus possible de ces définitions. Les personnes appariées avec leur partenaire habituel obtiennent de meilleurs scores que celles qui s'en sont vu attribuer un au hasard. Pour Wegner, le collectif, quand il est construit sur des émotions et des repères intimes partagés, possède une sorte de mémoire collective, construite en commun, qui facilite le stockage et la restitution des données. L'habitude de discuter ensemble des petits événements de la vie, de leur donner ensemble du sens et une certaine coloration émotionnelle joue un rôle important dans la capacité à trier et à mémoriser les informations. C'est pourquoi, explique Wegner, le divorce (ou, sur un autre registre, la perte d'emploi) plonge d'autant plus les gens dans le désarroi, leur donne le sentiment de perdre une partie de leur esprit personnel.

Les relations de travail sont encore plus complexes, ambivalentes et contingentes que les relations de couple. Non seulement la relation n'est pas centrée sur une dyade, mais elle est plus encore que le couple traversée par des enjeux économiques, sociaux et professionnels. C'est dans la relation à un objet de travail (un bien ou un service) et sa qualité que se construit la relation entre les personnes. Aucune

expérience en laboratoire ne saurait rendre compte des aspérités et des particularités de l'activité ni des dynamiques de groupe toujours spécifiques et construites dans le temps. Plus les collectifs de travail sont stables, plus la confiance interpersonnelle peut s'installer et plus le groupe pourra donner du sens aux événements rencontrés, renforcer son identité, sa capacité à faire face aux situations de travail, ses stratégies défensives, et construire des répertoires d'action et des souvenirs partagés (Loriol, 2012).

Ayant réalisé de nombreuses observations de brigades de police-secours puis, quelques semaines après, des entretiens avec les mêmes policiers, j'ai été frappé par le mécanisme de mémoire sélective : des événements vécus ensemble avaient été oubliés, tandis que des histoires plus anciennes étaient régulièrement rappelées. Le filtre semblait lié à la signification des situations dans le cadre de ce qui était perçu comme du « vrai » travail policier. Les événements oubliés étaient surtout liés à des situations banales et courantes du travail de police-secours : différends de voisinage ou familiaux, contrôles routiers, etc. Ces situations donnent une image peu prestigieuse du travail de la brigade et sont noyées dans un désintérêt poli et distant de la part des policiers qui refusent généralement de s'y impliquer émotionnellement. Ils ont une charge affective faible et les jeunes collègues qui s'y investissent trop peuvent être raillés par les autres. Il s'agit de créer une routine qui permette de ne pas trop souffrir de ces situations sans éclat, de cette version terne du métier.

On retrouve ce mécanisme avec les fausses alertes qui suscitent sur le moment des émotions, mais sont ensuite banalisées et oubliées. C'est le cas de deux suspicions de découverte de cadavre. La première, après l'ouverture de la porte par un serrurier, s'avéra être un sac poubelle oublié dont l'odeur avait inquiété les voisins. La seconde histoire est plus compliquée : la brigade de nuit fut appelée pour un jeune homme désorienté errant dans les rues et prononçant des paroles incompréhensibles. Quand ils trouvèrent ce jeune, les policiers se souvinrent avoir déjà eu affaire à lui. Ce jeune majeur catégorisé comme schizophrène avait été violent par le passé avec ses parents et sa grand-mère. Les policiers lui proposèrent de le ramener chez ses parents, ce qu'il refusa avec vigueur. De plus, ils ne parvinrent pas à joindre les parents. Le jeune leur expliqua que ses parents étaient partis dormir à l'hôtel, mais les hôtels de la ville, contactés, ne confirmèrent pas. Les policiers ramenèrent le jeune au domicile des parents où ils trouvèrent porte close. Ils demandèrent au jeune de l'ouvrir, mais celui-ci sembla paniqué et déclara ne pas avoir les clés. Les policiers se mirent alors à imaginer le pire et firent intervenir les pompiers pour s'introduire par une fenêtre ouverte. L'appartement était vide. Ce ne fut qu'au matin que l'on apprit que les parents étaient bien allés à l'hôtel (pour échapper à une crise de leur fils), mais dans une ville voisine. Quant au jeune, il était sorti faire une course en laissant ses clés à l'intérieur.

Dans les deux cas, les policiers observés avaient sur le moment montré des signes de fébrilité, voire d'angoisse (angoisse en partie liée au souvenir traumatique des personnes âgées trouvées mortes chez elles lors de la canicule de 2003). Mais dans les deux cas, une fois « l'affaire » terminée, un travail collectif de normalisation de la situation a pu être observé : rappel des nombreuses fausses alertes dont est émaillé le travail de police-secours, plaisanteries sur l'imagination accrue par l'ambiance des patrouilles de nuit, évocation d'autres histoires nocturnes, en apparence étranges, mais finalement banales. Le résultat est que ces épisodes semblent ne pas avoir marqué la mémoire émotionnelle des policiers.

À l'inverse, certains « beaux coups » du commissariat, bien qu'ils se soient déroulés plusieurs années avant l'enquête, sont régulièrement évoqués en entretien et contribuent à définir ce que doit être le beau travail policier. Dans le même commissariat que celui évoqué précédemment, trois moments ont été rappelés dans différents entretiens : le démantèlement d'un réseau de trafiquants de drogues, celui d'un réseau de proxénétisme et l'arrestation d'un délinquant sexuel (en l'occurrence un « toucheur de poitrines féminines »). D'après les récits, il s'agissait d'actions collectives qui avaient suscité une implication forte de tous les policiers (y compris la hiérarchie) et avaient donné lieu à une forte reconnaissance du commissaire de l'époque qui avait voulu « marquer le coup » et fêter les réussites du commissariat.

Dans ces différents exemples, un travail collectif en fin de séquence avait mené à conditionner – soit dans le sens de l'oubli, soit dans celui de l'inscription au sein de la mémoire collective – les souvenirs des policiers et la façon dont ces souvenirs pourraient peser sur les situations à venir ainsi que l'attention et l'implication qu'il conviendrait de leur accorder. Seuls une observation prolongée et des entretiens approfondis (pour les épisodes antérieurs à l'observation) permettent d'accéder à la connaissance d'exemples de ce type.

Conclusion

L'exemple de l'étude qualitative de formes collectives de coloration émotionnelle illustre la possibilité d'un dialogue renouvelé entre sociologie, psychologie et neurophysiologie; un dialogue surtout entre les méthodologies et les épistémologies différentes qui sous-tendent ces disciplines. Entre le risque de « biologisme » (tout se résume à des connexions neuronales) et de « sociologisme » (tout n'est que consensus et conflits entre acteurs ou forces sociales), il existe de la place pour des échanges fructueux. Mais il faut pour cela que les méthodes des uns et des autres, leurs façons d'administrer la preuve et de construire leur objet soient mutuellement comprises.

Les sciences de la vie ont abordé les émotions avec un souci de rigueur et d'objectivation. Ce faisant, ces disciplines ont parfois privilégié la sophistication des méthodes au détriment d'une analyse épistémologique critique : comment peut-on connaître, délimiter et caractériser les émotions? Comment comprendre leur mise en

forme spécifique en contexte? De cette volonté de rigueur et d'objectivation peut résulter une ontologie des affects plutôt réifiante (ce sont d'abord des phénomènes internes objectivables qui précéderaient l'action et la réflexion) et une caractérisation du « social » limitée à quelques variables facilement opérationnalisables (Cordonnier, 2018).

Les sociologues ont proposé une ontologie constructiviste, moins facile à modéliser. D'après Bernard (2015), « pour les constructivistes, le lien sensation-émotion serait une convention culturelle, qui se déclinerait potentiellement dans toute la variété des mots qu'une langue peut mobiliser pour désigner les états affectifs » (p. 9). Ces conventions arbitraires expliqueraient pourquoi il ne peut y avoir d'universalité des émotions.

Afin d'éviter tout risque de « sociologisme », les approches extérieures à la sociologie aident à mieux comprendre comment collectivement, à travers les interactions quotidiennes et répétées, les situations et les affects sont plus ou moins régulés pour contribuer à ce que le groupe puisse faire face aux épreuves et maintenir son identité. En complément, l'observation en situation du travail collectif de coloration affective des épisodes émotionnels dans différents métiers illustre ces processus de socialisation et de construction des normes émotionnelles au quotidien. Sans atteindre la rigueur (coûteuse en matière de compréhension fine de la vie sociale) des essais contrôlés de l'*evidence-based medicine*, cette approche met au jour les formes différentes de régulation collective des émotions, sans avoir à les considérer comme des phénomènes définis *a priori*, mais en les abordant plutôt comme des processus collectifs ancrés dans les contextes d'action.

Cela suppose des observations répétées et de longue durée afin d'une part de se faire plus ou moins oublier et accepter des acteurs observés et d'autre part d'être socialisé *a minima* dans le groupe de travail pour saisir les enjeux des interactions et des formes de régulation sociale en cours. Des entretiens approfondis permettent de compléter les comptes-rendus des différentes façons de mettre en forme et gérer les émotions dans le travail et de susciter la réflexivité des salariés étudiés. Ce que cette méthode comporte comme risques de biais liés à la subjectivité mise en œuvre est compensé par une plus grande pertinence et profondeur des observations et une démarche plus ouverte et heuristique.

Des notions forgées en dehors de la sociologie (comme celles de coloration affective ou de mémoire transactive) peuvent alors être reprises et adaptées à la réflexion sociologique afin de mieux comprendre comment collectivement, à travers les interactions quotidiennes et répétées, les situations et les affects sont plus ou moins régulés pour contribuer à ce que le groupe puisse faire face et maintenir son identité. Le collectif et les individus ne doivent pas être opposés comme deux entités distinctes et séparées puisqu'il n'existe pas de collectifs sans individus ni d'individus se

définissant en dehors des collectifs. C'est la relation circulaire qui doit être étudiée de façon à comprendre comment les individus construisent un répertoire collectif d'expériences permettant l'adaptation aux incertitudes des situations de travail et comment le collectif contribue à colorer émotionnellement ou affectivement certaines expériences individuelles afin de rendre ce répertoire congruent avec l'identité que le groupe professionnel veut se donner et mettre en œuvre.

Notes

¹ Compagnies républicaines de sécurité : ce sont des forces de police dédiées au maintien de l'ordre.

² Le réseau express régional est un métro à grande vitesse desservant les banlieues plus éloignées de Paris.

Références

- Adolphs, R., & Anderson, D. (2018). *The neuroscience of emotion : A new synthesis*. Princeton, NJ : Princeton University Press.
- Becker, H. (1963). *Outsiders*. New York, NY : The Free Press of Glencoe.
- Bernard, J. (2015). Les voies d'approche des émotions. *Terrains/Théories*, (2). <https://doi.org/10.4000/teth.196>
- Bernard, J. (2017). *La Concurrence des sentiments. Une sociologie des émotions*. Paris : Métailié.
- Boissieras, F., & Jomand-Baudry, R. (2019). *L'énigme de la mémoire*. Paris : CNRS Éditions.
- Bourdieu, P. (1993). *La misère du monde*. Paris : Seuil.
- Cohen-Salmon, D., & Galland, F. (2004). Les bébés ne sont pas des chats. *Spirale*, 2(30), 113-116.
- Cordonnier, L. (2018). *La nature du social. L'apport ignoré des sciences cognitives*. Paris : Presses universitaires de France.
- Cosmides, L., & Tooby, J. (2000). The evolutionary psychology of the emotions and their relationship to internal regulatory variables. Dans M. Lewis, & J. M. Haviland-Jones (Éds), *Handbook of emotions* (pp. 114-137). New York, NY : Guilford.

- Devereux, G. (1967). *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*. Paris : Flammarion.
- Durkheim, E. (1967). *Les règles de la méthode sociologique*. Paris : Presses universitaires de France. (Ouvrage original publié en 1895).
- Durkheim, E. (1987). *Les formes élémentaires de la vie religieuse*. Paris : Presses universitaires de France. (Ouvrage original publié en 1912).
- Edelman, G. M. (1992). *Biologie de la conscience*. Paris : Odile Jacob.
- Ehrenberg, A. (2018). *La mécanique des passions. Cerveau, comportement, société*. Paris : Odile Jacob.
- Elias, N. (1993). *Engagement et distanciation. Contributions à la sociologie de la connaissance*. Paris : Fayard.
- Favret-Saada, J. (2009). *Désorceler*. Paris : Éditions de L'Olivier.
- Fortino, S., Jeantet, A., & Tcholakova, A. (2015). Émotions au travail, travail des émotions. *La nouvelle revue du travail*, (6). <https://doi.org/10.4000/nrt.2071>
- Gillespie, R. (1993). *Manufacturing knowledge : A history of the Hawthorne experiments*. New York, NY : Cambridge University Press.
- Grandjean, D., & Scherer, K. R. (2009). Théorie de l'évaluation cognitive et dynamique des processus émotionnels. Dans D. Sander, & K. R. Scherer (Éds), *Traité de psychologie des émotions* (pp. 42-76). Paris : Dunod.
- Gross, J. J. (2002). Emotion regulation : Affective, cognitive, and social consequences. *Psychophysiology*, 39(3), 281-291.
- Hochschild, A. (1983). *The managed heart*. Berkeley, CA : University of California Press.
- Holdaway, S. (1983). *Inside the British police*. Oxford : Basil Blackwell.
- Jeantet, A. (2018). *Les émotions au travail*. Paris : CNRS Éditions.
- Jodelet, D. (2011). Dynamiques sociales et formes de la peur. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 2(12), 239-256.
- Lazarus, R. (1966). *Psychological stress and coping process*. New York, NY : McGraw Hill.
- LeDoux, J. E. (1991). Emotion and the limbic system concept. *Concepts in Neurosciences*, (2), 169-199.
- Lemerle, S., & Reynaud-Paligot, C. (2016). Causalisme et contextualisation : sur les usages de la biologie par les sciences sociales. *Revue européenne des sciences sociales*, 54(1), 159-182.

- Leonard, M. (2019). *Construire l'expérience collective en situation. L'activité en patrouille des gardiens de la paix de la police nationale* (Thèse de doctorat inédite). Conservatoire National des Arts et Métiers de Paris (CNAM), Paris, France.
- Le Texier, T. (2018). *Histoire d'un mensonge. Enquête sur l'expérience de Stanford*. Paris : La Découverte.
- Lhuillier, D., & Aymard, N. (1997). *L'univers pénitentiaire*. Paris : Desclée de Brouwer.
- Loriol, M. (2011). Les urgences dans le travail : entre contraintes et ressources. *Revue économique et sociale*, 69(2), 11-22.
- Loriol, M. (2012). Répertoire d'action et travail collectif dans l'activité des brigades de police-secours. *Les mondes du travail*, (11), 27-42.
- Loriol, M. (2016). Collective forms of coping and the social construction of work stress. *Theory and Psychology*, 26(1), 112-129.
- Loriol, M. (2018). La « bonne distance ». Une norme individuelle et collective à construire et préserver. Dans R. Holcman (Éd.), *La souffrance des soignants* (pp. 117-139). Paris : Dunod.
- Mermillod, M., Silvert, L., Devaux, D., & Niedenthal, P. (2012). Les émotions. Dans M. Denis (Éd.), *La psychologie cognitive* (pp. 279-309). Paris : Éditions MSH.
- Peneff, J. (1992). *L'hôpital en urgence*. Paris : Métailié.
- Petit, J., & Dugué, B. (2013). Quand l'organisation empêche un travail de qualité : étude de cas. *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé*, 15(2). <https://doi.org/10.4000/pistes.3419>
- Piotet, F., Loriol, M., & Delfolie, D. (2013). *Splendeurs et misères du travail des diplomates*. Paris : Hermann.
- Rimé, B. (2009). *Le partage social des émotions*. Paris : Presses universitaires de France.
- Ripoll, T. (2018). *De l'esprit au cerveau*. Auxerre : Sciences humaines Éditions.
- Rosa, H. (2018). *Résonance. Une sociologie de la relation au monde*. Paris : La Découverte.
- Rossner, M., & Meher, M. (2015). Emotions in ritual theories. Dans J. E. Stets, & J. H. Turner (Éds), *Handbook of the sociology of emotions* (pp. 199-220). Boston, MA : Springer.
- Sacks, O. (2016). *En mouvement*. Paris : Le Seuil.

- Stets, J. E., & Turner, J. H. (2015). *Handbook of the sociology of emotions*. Boston, MA : Springer
- Vidal, F., & Ortega, F. (2017). *Being brains : Making the cerebral subject*. New York, NY : Fordham University Press.
- Villani, M., Pogliani Mileti, F., Mellini, L., & Singy, P. (2014). Les émotions au travail (scientifique) : enjeux éthiques et stratégies méthodologiques d'une enquête en terrain intime. *Genre, sexualité & société*, (12). <https://doi.org/10.4000/gss.3333>
- Weber, M. (1963). *Le savant et le politique*. Paris : Plon. (Ouvrage original publié en 1917).
- Wegner, D. M., Giuliano, T., & Hertel, P. (1985). Cognitive interdependence in close relationships. Dans W. J. Ickes (Éd.), *Compatible and incompatible relationships* (pp. 253-276). New York, NY : Springer.

Marc Lorient, sociologue du travail et de la santé au CNRS, a travaillé sur les risques psychosociaux au travail (fatigue, stress, épuisement professionnel, harcèlement, souffrance, pénibilité, usure) et sur le rapport au métier (sens du travail, reconnaissance, plaisir, relations humaines, qualité de vie, humour, régulations collectives). Travaillant dans une perspective constructiviste, il a mené des recherches dans différents mondes professionnels (ouvrières, infirmières, policiers, conducteurs de bus, diplomates, salariés des salles de spectacle, salariés de très petites entreprises, etc.).

Pour joindre l'auteur :
marc.loriol@orange.fr

Les émotions en politique : méthodes mixtes d'investigation des discours de défaite

Michel Catlla, Docteur

Université Toulouse Jean Jaurès, France

Résumé

La défaite électorale est une composante normale du fonctionnement démocratique d'un pays comme la France et constitue une étape obligée dans la carrière politique. Les discours de défaite prononcés au soir du second tour des élections présidentielles de la V^e République permettent d'explorer la place et le rôle des émotions en politique. En combinant une perspective historique à de l'observation de situations de déclaration et de l'analyse textuelle, l'article propose trois périodes qui correspondent à des façons distinctes de mettre en scène la défaite électorale. Ces évolutions sont accompagnées de transformations des normes émotionnelles. L'analyse des mots employés par les perdants renseigne sur les émotions attendues dans le cadre de cet exercice imposé et des émotions provoquées auprès des divers auditoires.

Mots clés

DISCOURS, DÉFAITE, ÉMOTIONS, IMAGES, LEXICOMÉTRIE

Abstract

Being defeated in an election is a normal part of how democracy works in a country like France, and everyone with a political career experiences it. The speeches of defeated candidates on the evening of the second round of elections for the presidency of the Fifth Republic were used to explore the place and role of emotions in politics. The article combines a historical perspective with observation of the situations in which the speeches were made and with textual analysis to suggest three periods corresponding to separate ways of framing an electoral defeat. These changes are accompanied by transformations in emotional standards. An analysis of the words used by the losers provides information on the emotions that are expected during these forced speeches as well as the emotions that they inspire in different audiences.

Keywords

SPEECHES, DEFEAT, EMOTIONS, PICTURES, LEXICOMETRY

Introduction : comment explorer les émotions en politique?

En politique, l'émotion peut paraître incongrue. Ce monde professionnel semble renvoyer a priori à une rationalité en finalité, au calcul, à la stratégie et au contrôle de

soi, ce qui laisserait peu de place aux sentiments, aux ressentis, et encore moins à leurs manifestations dans l'exercice du travail (Jeantet, 2018). Toutefois, les émotions en politique sont bien présentes, les règles émotionnelles s'imposent auprès des professionnels de la politique, même si elles prennent des formes distinctes selon les périodes et les circonstances (Faure & Négrier, 2017). Elles sont tantôt masquées, mises en scène ou exploitées, elles sont sincères ou simulées, elles sont personnelles ou partagées, sous contrôle conscient ou sans réelle maîtrise.

L'échec en politique permet d'explorer les émotions au travail dans la mesure où les candidats sont confrontés à une réelle épreuve. En 1981, Valéry Giscard d'Estaing, lors de son allocution télévisée au lendemain de sa défaite aux élections présidentielles françaises (voir Appendice 1) exprime clairement cette idée d'émotion vécue, exprimée et partagée : « [...] je sais que vous êtes nombreux à partager mon émotion ».

Nos recherches portent sur le travail politique en train de se faire : formes d'engagement, parcours de socialisation, compétences mobilisées lors des compétitions électorales, modalités de division du travail, etc. Une entrée thématique pour renseigner cette activité politique repose sur l'observation des sorties – volontaires ou forcées – de ce monde professionnel. Tourner la page en politique n'est pas évident tant l'investissement a été important et tant ce retrait se fait dans la douleur. Pour approcher cette question, nous avons consulté le site de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) pour nous remémorer les discours de soirées électorales qui constituent un véritable tournant pour les candidats vaincus. Certains ne voient pas leur mandat reconduit, d'autres mettent entre parenthèses de l'activité politique, ou alors doivent endosser pour un temps le rôle de leader de l'opposition.

Comment s'y prendre? La manière de considérer les films peut dépendre des questions préalables que l'on se pose avant même d'avoir visionné les discours, comme elles peuvent également s'imposer à nous lors des premiers visionnages. C'est notre cas. Ces visionnages n'avaient initialement pas d'autre vocation que de nous replonger dans des ambiances, des mots et des époques. Petit à petit, à force de réitérer les écoutes, de cliquer sur la touche pause, les visionnages sont devenus de plus en plus familiers, laissant entrevoir non pas des retraits politiques, mais l'expression d'émotions. Dès lors, nous avons souhaité explorer la dimension émotionnelle qui s'exprime au moment d'une défaite électorale. Pour cela, nous avons constitué un corpus de discours de défaite au second tour des élections présidentielles de la V^e République considérés comme objets scientifiques, discours qui constituent autant une production qu'ils visent une certaine réception.

Être en politique ou entrer en politique c'est accepter d'être sans cesse exposé à la compétition et donc de s'exposer à l'échec (Abélès, 2005; Pourcher, 2007). Le calendrier électoral invite régulièrement les candidats à s'engager dans des campagnes pour se faire élire ou réélire. Le discours d'après second tour permet de dépasser la

souffrance qu'inflige la défaite, de trouver du réconfort et des soutiens, de revenir dans la compétition politique. Cette prise de parole est pour ainsi dire une cérémonie publique d'expiation durant laquelle on cherche à atténuer le sentiment de culpabilité d'avoir perdu la compétition, de ne pas avoir été à la hauteur de l'événement, d'avoir déçu les militants et sympathisants.

Lors de ces discours, nous avons accès à des émotions manifestées, visibles au prisme de gestes, de postures, d'intonations, c'est-à-dire aux traces que les émotions laissent. Comme Le Bart (2018), nous sommes davantage en recherche d'une larme et non de tristesse, d'un rire plus que de joie, de colère plutôt que d'exaspération. Nous n'avons pas accès aux émotions ressenties, mais aux émotions exprimées – même feintes – ainsi qu'aux effets qu'elles génèrent à leur tour auprès des auditoires. En visionnant les captations vidéo des dix discours de défaite sur le site de l'INA et en retranscrivant les déclarations, nous avons accès aux émotions des personnalités politiques, mais également celles des militants, des sympathisants, des publics présents.

Dans un premier temps, nous explorons les émotions politiques selon une sociologie visuelle et qualitative afin d'en déduire des époques émotionnelles. Les captations des discours nous donnent à voir des mises en scène des émotions qui répondent aux exigences de leur époque. Dans un second temps, nous adoptons une approche quantitative en nous appuyant sur le poids des mots utilisés dans les discours. Une telle lexicométrie permet de mettre en discussion les émotions attendues dans le cadre d'un rite de passage tel que le discours de défaite ainsi que les émotions provoquées auprès des auditoires qu'il s'agit d'incarner.

Les époques émotionnelles

De prime abord, le terrain s'appréhende à travers le regard, avec l'aide du médium visuel composé de vidéos et de captures d'écran qui deviennent des photographies. L'image « doit être pensée comme un texte, c'est-à-dire des tissus capables de former des ensembles de significations dont il est possible de décrire le fonctionnement et les effets induits » (La Rocca, 2007, p. 34). Les vidéos et les images rassemblent les principes de l'analyse que sont la description de ce qui est vu et entendu, la recherche des contextes et leurs interprétations.

Nous ne sommes pas les producteurs des films, et dans ce sens ils n'ont pas été conçus ni réalisés selon une conscience sociologique. Nous ne faisons donc pas une sociologie *avec* des images. Nous ne mobilisons pas non plus les images comme éléments de preuve ou d'illustration. Ce que nous faisons, c'est porter un regard sociologique sur les images en elles-mêmes : cadrage et mise au point, sujets et lieux, angles et distance, mise en scène, etc. qui sont autant d'objets d'une sociologie *sur* des images. En nous basant sur des données filmiques et photographiques déjà existantes, nous en proposons des interprétations et des significations selon l'approche développée

dans le champ de la sociologie visuelle (Becker, 1974; Chauvin & Reix, 2015; Harper, 1988; Meyer, 2017) qui permet notamment de dépasser les oppositions traditionnelles entre image et écrit ou encore entre méthode quantitative et méthode qualitative.

Nous avons essayé de concevoir une grille d'observation pour coder la collection de discours selon des variables et des modalités. L'enjeu est bien de repérer les constituants de la scène filmée, de les hiérarchiser, de faire apparaître les éléments pertinents et les traits distinctifs afin d'en donner un sens (Piette, 2007). Mais ce qu'il est possible de faire pour fonder une validité de démonstration – inventaire, recensement, calcul de fréquences – sur un corpus d'une ampleur importante ne l'est pas nécessairement sur une collection de seulement dix discours filmés.

Les formes que prennent ces discours de défaite ainsi que les contextes dans lesquels ils prennent vie ne présentent pas réellement de constantes. Ces discours sont de durée variable : de deux minutes (Mitterrand, 1965) à plus de douze minutes (Sarkozy, 2012). Ils sont tantôt lus selon un rythme permettant la prise de notes par les journalistes présents (Mitterrand, 1965; Poher, 1969), tantôt en partie improvisés (Sarkozy, 2012). Ils répondent de façon minimaliste à l'exigence de prise de parole le soir des résultats (Chirac, 1988) ou bien constituent le point de départ d'une campagne à venir (Le Pen, 2002; Le Pen, 2017). Ils se déroulent dans des lieux publics sans matériel de campagne (Mitterrand, 1974), dans des espaces transformés en studios d'enregistrement (Giscard d'Estaing, 1981) ou bien dans des espaces prévus à cet effet et accueillant des publics (Jospin, 1995; Royal, 2007). Les discours s'adressent prioritairement au monde de la presse écrite, de la radio et de la télévision (Poher, 1969), aux militants et sympathisants (Royal, 2007) ou bien aux téléspectateurs (Giscard d'Estaing, 1981). Ces discours sont déclamés d'une seule tirade (Chirac, 1988) ou bien entrecoupés d'interjections de l'auditoire (Jospin, 1995; Sarkozy, 2012). À première vue, c'est l'hétérogénéité qui semble caractériser le corpus des discours de défaite tant ils se donnent à écouter et à voir de manières distinctes, à tel point que rien ne semble les relier : ces discours sont uniques.

S'il est malaisé d'établir une grille d'observation opérationnelle, les films laissent pour autant entrevoir des évolutions au fil des élections qui marquent la V^e République dans la manière de mettre en scène une défaite électorale et qui correspondent à des caractéristiques émotionnelles datées. La place des émotions dans les discours change, les normes de retenue des émotions laissent progressivement place à des normes d'expression (Bernard, 2017).

Les scènes filmées peuvent faire l'objet d'un séquençage temporel, à la manière de la technique de la *time-lapse photography* (Whyte, 1980), en vue de souligner des changements, d'identifier des étapes, même s'il n'est pas aisé de découper l'histoire en tranches (Le Goff, 2014). Pour nous aventurer dans cet exercice, nous retenons comme marqueurs des héméronymes (Calabrese, 2008), c'est-à-dire des événements qui font

date dans le sens où un changement notoire s'opère entre un avant et un après ce discours, et qui ouvrent ainsi une nouvelle période. Ce qui importe ici ce n'est pas tellement de nommer de nouvelles phases, mais d'identifier des séquences politiques selon les modalités d'expression des émotions. En opérant un tel redécoupage de l'histoire, il devient possible de proposer un autre chrononyme basé sur les émotions plutôt que sur les canons habituels comme celui des pratiques avec l'alternance, celui des régimes avec les réformes institutionnelles, ou encore celui des enjeux et débats avec la progression de l'abstention et des extrêmes. Ces points de passage ne sont pas pour autant des ruptures nettes dans la mesure où il est envisageable de penser que ce qu'énonce un candidat battu ou la manière qu'il a de le faire s'appuient sur ce que d'autres ont fait avant lui, soit pour s'inscrire dans une forme de continuité (Royal ayant Mitterrand comme modèle) soit pour s'en démarquer (Giscard d'Estaing vis-à-vis de Mitterrand). Il s'agit alors de mettre à contribution les vidéos comme des données qui nous renseignent sur des aspects non verbaux du comportement comme des postures et les corps, des tenues vestimentaires et des équipements, des gestes, des regards, des ambiances et des configurations de l'espace, et toute autre trace que l'observation réitérée aura permis de repérer.

Déclarer sa défaite : un ascétisme émotionnel (1965-1974)

Lors des visionnages des archives des trois discours de défaite tenus entre 1965 et 1974 (ceux de Mitterrand et celui de Poher), ce qui surprend en premier lieu l'observateur en 2020 c'est la latence entre la prise d'antenne et le début de la prise de parole. À cette époque, le discours de défaite, qui s'apparente en réalité à un communiqué de presse, est destiné aux professionnels des médias. Il est par nature court, factuel, adressé à la presse qui sera chargée de le relayer. Ce qui est recherché par le candidat malheureux, c'est la présence d'un maximum de journalistes – on attend qu'ils s'installent si besoin – et leur attention. Ces derniers seront chargés de relayer l'information exprimée par le vaincu. La lecture du texte se fait selon une modalité plus proche de la dictée, sans détacher les yeux de la page, que du discours politique déclamé à destination d'un public de sympathisants.

Les deux candidats qui ont déjà réalisé une partie de leur carrière sous la IV^e République s'adressent aux journalistes présents. Les microphones des radios sont sans cesse tendus vers eux, et de nombreux autres sont posés sur la table qui fait office de pupitre. Lors de l'allocution de Mitterrand en 1965, trois journalistes radio se tiennent debout à côté du vaincu tout le long de sa déclaration. Il en va de même pour Poher, de qui les journalistes se tiennent à moins d'un mètre également.

L'intervention de Poher en 1969 est typique de cette manière d'assimiler discours de défaite et déclaration à la presse. D'ailleurs, la conclusion de son discours est spécifiquement adressée aux journalistes : « Chers amis de la presse, de la radio et de la télévision, au moment où je vais vous quitter après quelques semaines de labeur,

permettez-moi de vous remercier » (Poher, 1969). En 1974, on retrouve cette configuration mettant en relation directe le candidat et les médias, ces derniers étant le relais servant à diffuser les propos du vaincu : « Mesdames et messieurs. S'il vous plaît. Je voudrais vous donner connaissance d'une déclaration que j'adresse aux Français » (Mitterrand, 1974).

Cette période est également associée au cadre même dans lequel l'allocution est prononcée. En effet, les discours de Mitterrand et de Poher se font sans réel décorum dédié. Celui de Poher est énoncé dans un lieu qui s'apparente à une salle de réception d'un hôtel tandis que ceux de Mitterrand ont lieu à la mairie de Château-Chinon, là même où chacun des dépouillements vient d'être réalisé.

L'appropriation des lieux pour l'occasion y est très sommaire. Des chaises sont simplement disposées pour que les journalistes puissent prendre des notes. Poher personnalise toutefois cet espace en y disposant des éléments de propagande électorale. Derrière lui, quelques affiches de campagne sont accrochées, exposant le candidat battu dans diverses postures – portrait trois-quarts, répondant à des questions de journalistes, à la tribune – et rappelant le slogan de campagne : « Alain Poher : un Président pour tous les Français ».

Outre le discours en lui-même, les candidats battus échangent quelques mots avec les personnes présentes. En guise de propos liminaires, Poher s'adresse aux journalistes présents de la sorte : « Je vous remercie d'être encore aussi nombreux. C'est maintenant que j'apprécie encore plus votre présence. Merci à vous » (Poher, 1969). Quant à Mitterrand, c'est en toute décontraction qu'avant de prononcer son discours il s'avance vers les journalistes et leur demande de lui communiquer les derniers résultats connus. Ces échanges, mais également les regards et les gestes qui les accompagnent, durent davantage que le discours en lui-même :

François Mitterrand à un journaliste. — Vous pouvez me donner les chiffres? Pas les proportions, les chiffres.

Journaliste à un collègue. — Personne n'a le retour sur Paris? Tu peux demander les chiffres à Paris? (Plusieurs minutes s'écoulent)

François Mitterrand à un autre journaliste. — Vous avez les chiffres?

Journaliste. — Le dernier chiffre que nous ayons, même si ce n'est pas terminé, c'est 12 669 286 voix, ah non décidément je n'arrive pas à lire, c'est un 7 : 12 669 786 voix pour Monsieur Mitterrand (Mitterrand, 1974).

Les échanges entre les candidats battus et les journalistes se font directement, sans intermédiaire. Ils ne portent pas sur le contenu du message à transmettre, mais simplement réaffirment les liens qui se sont tissés entre le candidat en campagne et les journalistes l'ayant suivi jusqu'à ce dernier rendez-vous.

Ces professionnels de la politique sont aguerris à cet exercice de communication qui consiste à lire une déclaration selon le langage autorisé, conforme aux attentes (Bourdieu, 1982a). Car c'est bien d'une déclaration dont il s'agit davantage que d'un discours. Au regard de la distance qui sépare le candidat battu des électeurs dans l'espace (seuls des journalistes sont présents pour relayer la dépêche) et dans le temps (les déclarations seront publiées dans la presse le lendemain), nul besoin de trémolos dans la voix ni de posture singulière pour produire un message affectif. Seuls les mots seront retenus dans le cadre de cette déclaration cérémonielle.

Qu'il s'agisse de Mitterrand ou de Poher, nous avons affaire à des candidats issus de la IV^e République qui exercent un fort contrôle de leurs émotions. Aucune expression faciale – ni geste, ni regard, ni mimique – ne permet de deviner leur état émotionnel. C'est la figure du haut fonctionnaire qui apparaît et son caractère ascétique souligné. Les candidats battus, au même titre que la figure du bureaucrate (Weber, 1971), font face à la défaite sans haine, sans amour, sans enthousiasme. Ils accomplissent simplement leur fonction de manière dépersonnalisée, sans émotion apparente.

L'échec cathodique : l'exemplarité émotionnelle (1981-1988)

À la suite de cette période durant laquelle les candidats s'adressent en premier lieu aux médias en escomptant un effet d'amplification apparaît une autre cible : le téléspectateur. Les candidats Giscard d'Estaing, en 1981, et Jacques Chirac, en 1988, prononcent leur discours respectif seuls face à une caméra. Les médias sont bien présents, mais uniquement comme soutien technique. Les destinataires du message ne sont plus les journalistes, mais les téléspectateurs.

La mise en scène de Giscard d'Estaing est soignée (annonce de l'allocution avec le drapeau tricolore, décor et accessoires, lumière, scénographie), ce qui explique probablement que son discours n'a pas été diffusé le soir des élections, mais le lendemain. Celle de Chirac en 1988 est plus sobre (fond bleu, pupitre, drapeau tricolore), mais tout aussi officielle. L'enregistrement en plan fixe permet cette fois de s'adresser directement aux électeurs sans avoir besoin d'un intermédiaire. Il est possible de parler directement à tous : « Françaises, Français » (Giscard d'Estaing, 1981).

Ce type de procédé assurant un lien supposé direct entre le candidat et les électeurs a pour but de reconstituer un ensemble composé des Français et du candidat vaincu. C'est à ce moment-là que le pronom personnel *nous* fait son apparition : « Cette espérance, ensemble nous la ferons vivre, nous la ferons grandir dans l'union » (Chirac, 1988). Dans les discours précédents le pronom *nous* est non seulement très peu utilisé, mais lorsque cela est le cas, il est employé pour *je* dans son style officiel renvoyant à une forme d'autorité : « Nous représentons les espérances de tous les

Français de toutes origines qui ne se sont pas résignés à la division sommaire et abusive de la patrie » (Poher, 1969).

Cette nouvelle manière qu'ont les candidats battus de s'adresser aux téléspectateurs les oblige à combiner deux registres a priori antagonistes : parler à tous et à chacun en même temps. D'une part, il s'agit de spécifier que le discours s'adresse à l'ensemble des concitoyens et, pour cela, une dénomination très large de leur interlocuteur est requise : « le peuple français » (Giscard d'Estaing, 1981); « les Français ont décidé », « j'ai proposé aux Français », « je souhaite bonne chance à la France et bonne chance aux Français » (Chirac, 1988). D'autre part, chaque téléspectateur doit pouvoir avoir l'impression que le message lui est adressé personnellement : « je vous souhaite bonne chance à chacune et à chacun d'entre vous » (Giscard d'Estaing, 1981); « je remercie toutes celles et tous ceux qui m'ont fait confiance » (Chirac, 1988), sans oublier le fameux « au revoir » en clôture du discours de Giscard d'Estaing, expression typique lors d'une conversation en face-à-face au moment de prendre congé.

Les échanges entre les vaincus et les téléspectateurs se font ici à distance, les interactions sont empêchées, mais il y a bien une relation qui s'établit. Elle est distante et froide, sous contrôle du candidat battu. Le cadrage en plan rapproché des candidats Giscard d'Estaing et Chirac renforce également ce sentiment de proximité. Ils apparaissent alors en détail, en posture de confiance, intime, pouvant s'exprimer sans avoir besoin de hausser la voix. Les émotions, réelles ou feintes, des candidats battus peuvent alors être décryptées par les téléspectateurs qui pourront éventuellement développer un sentiment d'empathie à leur égard : la défaite assumée avec gravité pour l'un ou sourire exagéré de bonne figure pour l'autre. Les échanges en jeu dans cette séquence ne sont pas verbaux, mais reposent sur des émotions rendues visibles de tous, rendues publiques.

Le cas de Chirac en 1988 est intéressant dans la mesure où il laisse entrevoir un quasi raté dans son interprétation émotive. L'exemplarité est dans ce cas jouée à tel point que tout y est exacerbé : la posture présidentielle avec le fond bleu et la cocarde tricolore, le large sourire omniprésent et pincé, une gravité de ton laissant transparaître une grande déception personnelle. Le talent requis durant cette période est un art du refoulement que Chirac maîtrise mal ce soir-là. Le masque exprimant une maîtrise de soi craque en deux minutes d'antenne.

Ce cas permet de discuter la tension entre d'un côté les émotions du vaincu (*emotives*), celles qui mobilisent un registre des émotions publiques, affichées et perçues, et de l'autre côté les émotions intimes (*emotions*) de la personne qui traverse une épreuve professionnelle (Reddy, 2001). La distinction demeure cette fois bien fragile. Rationalisation des affects et dévoilement des émotions se combinent, surtout lorsqu'il s'agit de remobiliser en période de défaite (Traïni & Siméant, 2009). Durant

cette deuxième période, les émotions sont permises, mais elles s'expriment dans un cadre donné. Nous avons ainsi affaire à des émotions institutionnalisées, convenues, ritualisées (Abélès, 2007; Braud, 1996), en somme des émotions d'État (Le Bart, 2018) qui s'expriment a priori de sang-froid, selon un protocole établi, à des fins instrumentales, même si le cérémonial cathodique peut brouiller les frontières entre le personnage public jouant un rôle et l'individu face à une désillusion professionnelle et personnelle.

Le perdant au milieu des siens : l'événement émotionnel (1995-2017)

La troisième période regroupe les cinq autres allocutions du corpus, soit celles de Jospin en 1995, de Jean-Marie Le Pen en 2002, de Royal en 2007, de Sarkozy en 2012 et de Marine Le Pen en 2017. Elle est marquée par une orientation encore distincte du discours : cette fois les candidats s'adressent aux sympathisants présents, réunis au sein de grandes salles de conférences réservées pour l'occasion (Maison de la Chimie en 1995; Maison de l'Amérique latine en 2007; Mutualité en 2012) ou au quartier général de campagne aménagé pour l'occasion (Saint-Cloud en 2002 et 2017).

C'est Jospin (1995) qui inaugure ce style direct et de proximité avec les militants venus l'écouter ou communier. Il ne s'adresse plus aux seuls journalistes ni à l'ensemble des Français de façon générale, mais à des hommes et des femmes qui se sont déplacés pour l'occasion – désormais des intimes – à qui les candidats battus expriment leur affection. Royal (2007) précise quant à elle à qui elle adresse son discours ainsi : « Françaises, Français, mes chers compatriotes, et chers amis chaleureusement rassemblés ». Et Sarkozy (2012) conclut le sien de la sorte : « Vous êtes la France éternelle. Je vous aime. Merci. Merci à tous. Merci à tous. »

Cette nouvelle manière d'annoncer et de reconnaître la défaite prend des apparences d'événement politique à part entière. Comme lors d'un meeting, on devine les chauffeurs de salle, les appareils du candidat éligible sont affichés ostensiblement (drapeaux, slogans, site internet, etc.), et le public acclame son favori dès son apparition sur scène. La production télévisuelle de cet événement est soignée : plusieurs caméras et écrans diffusent en simultané, de multiples plans du candidat et de la foule compacte sont faits, le montage est dynamique et des spectateurs-militants présentant des expressions émotives marquées sont ciblés par les caméras : larmes, cris, sourires, applaudissements, etc.

Tous ces discours ne se donnent plus à entendre comme un monologue, mais plutôt comme un échange entre le locuteur et son public. Cette quasi-conversation se révèle par les coupures dans le récit : les applaudissements sont fréquents, on scande le prénom du candidat battu, de nombreuses interjections sont prononcées et répétées : « bravo », « merci », « ouais », « hou », « ah », etc.

Ces coupures sont nombreuses, pratiquement à chaque phrase dans certains discours, ce qui parfois semble agacer le candidat qui cherche à s'exprimer et dont le

monopole de la parole lui échappe par moments : « Si vous me faites confiance, je vous demande d'écouter ce que j'ai à vous dire. [...] Je vous demande de m'écouter » (Sarkozy, 2012). Cette recherche d'échange de la part du candidat battu est le prolongement de l'injonction à la proximité caractéristique de la période de campagne électorale. Elle se traduit le soir du second tour par des interjections nombreuses et variées, à une quasi-conversation composée de répliques et de réponses (Goffman, 1987) dont le but n'est autre que de libérer spontanément une émotion au sein de l'auditoire.

Nicolas Sarkozy. — Jamais, jamais, jamais je n'oublierai cet honneur et dans la vie d'un homme...

Quelqu'un dans le public. — Merci Nicolas!

Nicolas Sarkozy. — C'est à moi de dire merci, car dans la vie d'un homme, présider aux destinées de la France c'est quelque chose que je ne pourrai jamais oublier, c'est un honneur immense (Sarkozy, 2012).

Les candidats battus s'appliquent à exprimer des émotions, telles que la colère, la peur et l'indignation, tout en sollicitant celles des publics qui les entourent, à tel point qu'une forme de dialogue s'instaure entre le candidat battu et ses soutiens (comme c'est le cas de Le Pen en 2002).

Dans cette troisième période, les échanges entre le candidat vaincu et le public évoluent considérablement. Nous sommes ainsi passés d'un simple communiqué de presse le plus neutre et factuel possible avant les années 1980 à la mise en scène télévisée d'un discours distant au cours des années 1980 et 1990, pour enfin voir apparaître un échange entre le candidat battu et ses soutiens à partir de 1995 : l'émotion du candidat provoque une réaction affective auprès des participants.

Au cours de la V^e République, il y a eu une sophistication de la mise en scène de la défaite à tel point qu'elle prend les apparences d'une réussite. L'émotion individuelle imperceptible en 1965 devient progressivement, et surtout à partir de 1995, un événement émotionnel. Du côté des candidats, au-delà de la prise de parole, leur corps engage un travail émotionnel par les regards, les sourires, le ton et le débit, les gestes de la main qui traduisent autant de complicité avec les militants présents, d'empathie dans cette épreuve désormais collective ou de combativité en vue des prochaines échéances électorales.

La norme professionnelle relative aux émotions est évolutive à travers les périodes, et il ne s'agit pas d'avoir des comportements émotionnels anachroniques. D'une valorisation de la neutralité affective, on passe à une reconnaissance des émotions permises, pour enfin mettre en avant l'« acteur » politique, c'est-à-dire le candidat devant répondre à des exigences du travail émotionnel en public (Hochschild,

2017), devant exprimer des émotions publiques avec des postures et des gestes qui sont composantes du langage (McNeill, 2005).

Les émotions en mots

Au-delà des contextes et des gestes, les candidats battus s'expriment avec des mots choisis; ils emploient tels verbes plutôt que tels autres, leur parole est chargée de sens, et cet ensemble contribue à élaborer un message affectif.

[La] persuasion émotionnelle prend corps dans des mots, des symboles, des paroles, des gestes, des images et, plus généralement, dans tous les procédés discursifs verbaux ou non verbaux visant à exprimer une émotion ou à solliciter chez les électeurs une réponse affective afin d'obtenir leur soutien (Ballet, 2016, p. 40).

Les émotions que souhaitent exposer les candidats battus sont présentes dans les discours eux-mêmes, dans leurs phrases et dans leurs mots (Plantin, 2011). Afin d'identifier les énoncés de discours de défaite en lien avec des états émotifs, nous avons analysé tous les discours à l'aide du logiciel Iramuteq (Roy & Garon, 2013), un logiciel libre et gratuit qui peut traiter un corpus textuel en élaborant une classification hiérarchique descendante (Reinert, 2007). Cela permet de rendre compte du contenu de tous les discours sans piocher au hasard dans la masse ni faire intervenir nos propres préjugés, permettant de reconnaître et de trier automatiquement l'intégralité des mots utilisés pour obtenir des classes de discours. Il est alors possible de savoir « quels sont les textes les plus semblables en ce qui concerne le vocabulaire et la fréquence des formes utilisées [et de déterminer] les formes qui caractérisent chaque texte, par leur présence ou leur absence? » (Lebart & Salem, 1994, p. 135).

Les résultats de la classification sont présentés sous la forme d'un dendrogramme qui représente la partition du corpus en classes, et donne également une indication de la taille de chacune de chaque classe exprimée en pourcentage du corpus complet (voir Figure 1). Il s'agit ici d'une opération de classification automatique sans choix préalable du nombre de classes ni de tailles. La classification hiérarchique descendante propose ainsi une série de partitions du corpus. Pour chaque classe, le traitement permet également d'éditer son profil composé des mots corrélés au sens du Chi2 à la classe.

Prendre le mot comme unité de référence à l'avantage de se soustraire aux effets aveuglants des petites phrases ou des bonnes tournures. Quels sont les mots de la défaite? À l'issue de ce traitement, nous obtenons cinq classes regroupant chacune une série de mots dont la récurrence et les liens corrélatifs entre eux traduisent une logique qui sous-tend la production des discours et de divers registres émotionnels. Ces cinq classes se répartissent en deux sous-groupes renvoyant chacun à un monde lexical : celui des émotions attendues d'une part et celui des émotions provoquées de l'autre.

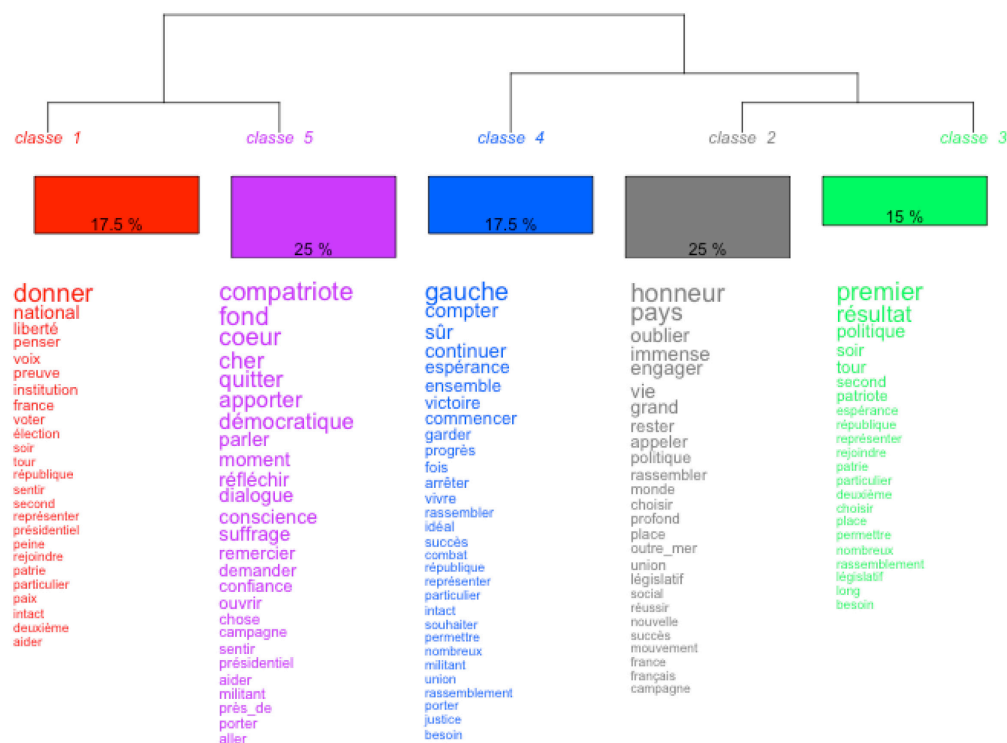


Figure 1. Les mots de la défaite répartis en cinq classes.

Les émotions attendues : respecter le rituel de passage politique

Lors d'une défaite électorale, certains rituels politiques s'imposent comme le fait de prononcer un discours, mais également de formuler des remerciements aux soutiens durant la campagne, de féliciter le vainqueur, de rappeler les règles du jeu démocratique, d'annoncer soi-même le résultat des urnes.

La classe 5, qui comporte 25 % des mots du corpus, renvoie explicitement à cet exercice imposé (Figure 1). Il s'agit d'abord d'adresser des remerciements aux électeurs pour la confiance accordée à travers les très nombreuses voix exprimées (suffrage, démocratique, remercier, confiance, million). Les remerciements se poursuivent et s'adressent plus spécifiquement à celles et ceux qui ont contribué à cette aventure sans qui cette deuxième place n'aurait jamais pu être atteinte (militant, campagne, porter, aider). Dans tous les cas, la défaite est partagée et le candidat battu entame une nouvelle phase, celle du recueillement et de l'évaluation (parler, réfléchir, dialogue, conscience). Par une abondance de paroles, les candidats battus essaient de se rapprocher de celles et ceux qui l'ont désigné comme apte à occuper le mandat

présidentiel (près de, je, vous, compatriotes), ils sortent de l'euphorie de la campagne et engagent un retour auprès de leur groupe de référence.

Le discours de défaite s'apparente à un rite de sortie, un rite de retour au monde profane (Van Gennep, 1909), permettant de désacraliser la parenthèse de la campagne électorale, moment exceptionnel de mise à l'écart, de marginalisation, moment où le spectaculaire prend le dessus, où le candidat est arraché de son milieu et éloigné des siens. Ce discours de défaite aide à renaître symboliquement, à revenir plus fort, mieux armé, plus proche des siens, à se positionner au cœur du collectif dans une certaine quotidienneté.

C'est également le moment de changer de registre langagier. La bataille des mots, les habiletés rhétoriques, les arguments d'experts, les chiffres et les données, les petites phrases de la campagne cèdent leur place à des choses usuelles, à des relations réelles (sentir, moment), à un certain parler-vrai (je vais vous dire). Cet ensemble de mots évoque une sincérité retrouvée (déception, peine), une proximité sensible entre le candidat et ses proches (mes chers), un discours de vérité sans détour ni langue de bois, des émotions mises à nu, « du fond du cœur ».

Mesdames et Messieurs, Françaises, Français, mes chers compatriotes de métropole et d'outre-mer, à l'issue de ce deuxième tour de l'élection présidentielle, je remercie du fond du cœur les millions d'électeurs qui ont porté leur suffrage sur ma candidature, la seule d'opposition au système (Le Pen, 2002).

Je remercie du fond du cœur les près de 17 millions d'électeurs, de citoyens, de citoyennes, qui m'ont accordé leur confiance et je mesure leur déception et leur peine (Royal, 2007).

On voit ainsi que ces mots qui se veulent honnêtes, francs, sincères, ordinaires – différents de ceux utilisés en période de campagne qui renvoient à un langage spécial – accompagnent le retour du candidat battu parmi les siens, l'aident à franchir le seuil séparant le monde de la campagne électorale du monde profane : « je m'apprête à redevenir un Français parmi les Français » (Sarkozy, 2012).

Les expressions faciales qui accompagnent ces mots sont également variables : les traits graves de circonstance de Giscard d'Estaing, le sourire éclatant de Royal, ou celui forcé de Chirac, regard vengeur de Le Pen ou le contact visuel bienveillant avec les sympathisants de Jospin et de Sarkozy. Autant d'éléments qui semblent marquer un style singulier à chacun des candidats, mais tous accompagnent les mots de ces expressions émotives suscitant tantôt l'idée de joie ou d'empathie, tantôt celle de colère ou de dégoût.

En poursuivant la lecture des catégories lexicales selon une approche en termes de rite de passage, on remarque que la classe 1 (17,5 % du corpus) fait clairement

référence à la phase précédant le second tour, celle durant laquelle le candidat était « ailleurs ». Il était non seulement en campagne électorale, mais aussi en charge des fonctions présidentielles. Cette classe est associée aux discours de Giscard d'Estaing en 1981 et de Sarkozy en 2012, tous deux prétendants à leur réélection. Les deux évoquent la mission de défenseur de la liberté des institutions qui leur a été confiée lors du précédent mandat (liberté, institution). En retour de ce travail accompli avec succès, ils demandent désormais à ce que leur liberté de citoyen leur soit restituée.

Vous m'aviez donné en garde les biens les plus précieux de la collectivité nationale : la paix, la liberté et nos institutions. J'en ai été le gardien, et à l'heure où je m'en vais, ils vous sont restitués intacts. [...] Toutes les élections ont eu lieu à leurs dates normales. La France est restée le pays de toutes les libertés : le déroulement de l'élection présidentielle vient d'en apporter la preuve (Giscard d'Estaing, 1981).

Je vais vraiment vous dire que vous ne pouviez pas me faire un plus beau cadeau. Vous ne pouviez pas donner une plus belle image de la France. [...] Laissez-moi cette liberté très grande de vivre en accord avec ce que je pense. Et laissez-moi cette preuve d'amour pour la France, que jusqu'au bout, lui dire ma part de vérité (Sarkozy, 2012).

Il y a un don à la nation qui est ainsi rappelé (donner, devoir, France) pour lequel une réparation est escomptée. L'un évoque les « efforts à ce qu'[il] jugeai[t] essentiel » –, « je me suis donné beaucoup de peine » –, « les blessures du combat politique » (Giscard d'Estaing, 1981); l'autre rappelle qu'il a « beaucoup souffert », qu'il a « consacré toute [s]on énergie, de la première à la dernière seconde », qu'il n'a « pas ménagé [s]a peine, [qu'il s'est] engagé totalement, pleinement » (Sarkozy, 2012). Les candidats évoquent les sacrifices personnels, les épreuves aussi physiques que morales, les douleurs consenties qui font d'eux des gens hors du commun. Le candidat déchu, celui qui n'a pas pu accéder au mandat présidentiel, est ainsi contraint de revenir à la politique et dès son discours de défaite il s'efforce de mettre en avant le don de soi pour le collectif, les sacrifices consentis, la défense des intérêts de la nation.

La classe 2 (25 % du corpus) renforce cette idée, même si elle apparaît statistiquement liée au groupe des émotions provoquées que nous abordons plus bas. Elle se centre toujours sur les discours des présidents sortants (Giscard d'Estaing et Sarkozy), mais cette fois pour faire la preuve de l'intensité de leur travail (engagement, vie, force) et pour mettre en lumière les honneurs de la fonction (honneur, immense, profond), chacun selon un registre singulier : celui de l'expert qui recourt à des chiffres, à un langage de la raison et de la logique pour Giscard d'Estaing; celui du défenseur de valeurs qui met en avant des convictions morales et de considérations éthiques pour Sarkozy. Il s'agit pour ces candidats battus de restituer leur précédent

mandat comme une étape de leur vie d'homme – la marge – et de s'assurer qu'une trace demeurera (oublier, rester).

Il y a sept ans le peuple français me confiait la destinée de notre pays. Cela était un grand honneur pour moi de le diriger dans un monde difficile, dangereux, aux prises avec une crise économique, sociale et morale sans précédent depuis cinquante ans. [...] Pendant ces sept ans, j'avais un rêve. Que la France devienne une nation forte et paisible, fraternelle pour tous les siens et traitant d'égal à égal avec les grands dirigeants du monde (Giscard d'Estaing, 1981).

Je veux remercier tous les Français pour l'honneur qu'ils m'ont fait de m'avoir choisi pour présider notre pays pendant cinq ans. Jamais, jamais, jamais je n'oublierai cet honneur et dans la vie d'un homme. C'est à moi de dire merci, car dans la vie d'un homme, présider aux destinées de la France c'est quelque chose que je ne pourrai jamais oublier, c'est un honneur immense. [...] Il y a quelque chose de beaucoup plus grand que nous, c'est notre pays, c'est notre patrie, c'est la France (Sarkozy, 2012).

Ce qui importe ici c'est de voir comment l'accès à une position éminente (le meilleur parmi les vaincus, éventuellement le futur leader de l'opposition) se fait sur le mode de la perte (la défaite électorale). Le changement de catégorie qu'implique le « passage » est accompagné d'autres changements : la frénésie de la tournée électorale laisse désormais place à un travail plus sédentaire, les discours se font rares et un travail plus réflexif s'engage, les foules d'anonymes sont évitées et la compagnie des fidèles est appréciée. Le discours de défaite marque cette transition, un pivotement dramatique au sens théâtral (Van Gennep, 1909), un moment décisif dans la carrière du candidat comme passage à une nouvelle séquence professionnelle (Hughes, 1958).

L'enjeu est d'occuper une place sur la scène politique au même titre que le vainqueur. C'est le rôle et la fonction des vaincus qui sont soulignés. La défaite, parce qu'elle est mise en mots et qu'elle convoque des ressentis, permet aux vaincus de s'attribuer un rôle sur-mesure autre que celui de simple victime ou de perdant, de rappeler ses qualités et ses engagements, de s'inscrire dans un cadre d'actions fait de valeurs, de traditions, de connivences.

La défaite électorale n'est pas une simple conclusion d'une compétition politique. Ce n'est pas une fin tragique pleine de déceptions et de pleurs qui précipite la disparition du candidat battu. La mort politique n'est jamais évoquée, bien au contraire. D'un côté, le vainqueur est rapidement reconnu et incarne le nouveau pouvoir politique. De l'autre, le vaincu exprime des émotions avec des mots, des intonations, des gestes ou encore des regards, et plonge dans une logique du dévoilement de soi (Abélès, 2005) en vue de s'élever lui aussi.

Les émotions provoquées : enrôler l'auditoire sentimental

Les mondes professionnels, loin d'être impersonnels et dépourvus de sentiments, sont traversés par des émotions qui tantôt s'imposent aux acteurs et les font agir ou réagir, tantôt sont générées par les acteurs eux-mêmes en situation et les partagent, les diffusent, au sein de leurs environnements de travail. Dans tous les cas, les émotions sont avant tout un rapport entre le sujet et son milieu.

Dans quel but le candidat battu devrait-il provoquer des émotions? Bourdieu (1982b) suggère une piste lorsqu'il interprète le rite comme un acte de légitimation ou de consécration. Il s'agit de souligner la fonction institutionnelle des rites de passage, celle de séparer ceux qui l'ont subi vis-à-vis des autres. Selon cette approche, c'est moins le passage qui importe que la ligne qui sépare un avant et un après, ligne qui marque l'impétrant d'un nouveau statut. Le candidat battu doit désormais être conforme à son nouveau rôle, être à la hauteur de sa nouvelle fonction :

l'investiture transforme la représentation que s'en font les autres agents et surtout les comportements qu'ils adoptent à son égard; [...] elle transforme du même coup la représentation que la personne investie se fait d'elle-même et les comportements qu'elle se croit tenue d'adopter pour se conformer à cette représentation (Bourdieu, 1982b, p. 59).

La manière d'exprimer des émotions serait ici un moyen de gagner du crédit auprès des auditoires qui en retour légitiment le nouveau statut du candidat battu. Pour qu'une telle consécration puisse être effective, encore faut-il que l'instance responsable de légitimer ce nouvel état reconnaisse une telle investiture. Le second aux élections va provoquer des émotions auprès des auditoires faisant office d'instances de légitimation. Rappelons au passage que ces auditoires tendent à s'élargir considérablement au fil de la période observée : d'abord les seuls journalistes; ensuite les téléspectateurs et les médias; plus récemment les sympathisants, sans oublier les téléspectateurs qui assistent également à cet événement faussement intime et les journalistes qui le couvrent.

C'est cette dimension collective qui apparaît dans le prolongement de l'analyse lexicale des discours de défaite électorale. Nous distinguons deux configurations qui renvoient à des états de conscience morale différents et à des registres émotionnels contrastés : l'activation de l'espoir et de l'enthousiasme chez les candidats de gauche d'une part; l'activation de la peur et de la colère chez les candidats de droite et d'extrême droite de l'autre. On retrouve ainsi des discours répondant à des logiques de position qui perdurent.

La première transparaît dans la classe lexicale 4 (17,5 % du corpus) qui renvoie aux candidats de gauche. Ce sont des discours tournés vers l'avenir et porteurs d'espoirs (espérance, idéal), qui marquent une volonté de constituer un collectif aussi large que possible, au-delà du cercle partisan (ensemble, rassembler, nous). Les mots de cette classe expriment le maintien d'une dynamique (continuer, commencer, garder)

engagée lors de cette compétition en vue de victoires prochaines (demain, victoire, succès).

Je remercie les douze millions et six cent à sept cent mille Françaises et Français qui en se comptant sur mon nom ont réalisé le plus grand rassemblement de notre histoire contemporaine sur les idéaux de la gauche. [...] Notre combat continue parce que vous représentez le monde de la jeunesse et celui du travail, votre victoire est inéluctable (Mitterrand, 1974).

J'ai senti se créer autour de ma candidature et de mes propositions un profond mouvement de renouveau. Il n'a pas permis aujourd'hui la victoire, mais il ne s'arrêtera pas parce qu'il est porteur d'espérance. J'invite toutes celles et tous ceux qui croient aux valeurs de justice et de progrès à se rassembler pour prolonger cette espérance et préparer les succès de demain (Jospin, 1995).

C'est l'espérance qui est ici convoquée auprès des auditoires. Ces discours s'adressent à des publics dont on a préalablement sondé l'état émotionnel : « je mesure leur tristesse à la dimension de leurs espoirs » (Mitterrand, 1974); « je mesure leur déception et leur peine » (Royal, 2007). Témoin de cet état dépressif, le candidat se doit d'offrir des perspectives meilleures. La figure du candidat battu devient celle du porteur de quelque chose qui « vient de commencer qui ne s'arrêtera pas de sitôt » (Mitterrand, 1974). Cette confiance dans l'avenir repose sur un diagnostic d'après campagne qui replace instantanément le candidat au cœur du changement créatif : « j'ai senti se créer autour de ma personne et de mes propositions un profond mouvement de renouveau » (Jospin, 1995); « j'ai engagé un renouvellement profond de la vie politique, de ses méthodes et de la gauche » (Royal, 2007). Le ressort de l'émotion positive prend forme auprès des publics et se manifeste par de nombreux applaudissements, par des larmes de joie et des cris d'encouragement, on scande régulièrement le nom ou le prénom du tribun désormais reconnu comme le nouveau chef de file, au moins le temps de la soirée électorale avant que s'entament les déchirements en coulisses.

La seconde configuration prend forme au sein de la classe 3 (15, % du corpus), qui associe des mots soulignant un tournant lors du second tour (soir, premier, résultat, second tour). Cette classe est corrélée aux discours de Poher, de Jean-Marie Le Pen et de Marine Le Pen. Ces propos tendent à éclipser la défaite pour au contraire afficher une prétendue victoire : celle des patriotes, celle d'une nouvelle manière de lire le paysage politique, celle du déclin de forces politiques adverses.

Au deuxième tour de scrutin, quoi qu'on en ait dit, se sont affrontées non seulement deux politiques, mais deux conceptions de la politique. D'un côté un parti ayant mis à son service l'appareil de l'État et ne présentant

comme alternative que lui-même ou la dictature communiste (Poher, 1969).

Le premier tour a entériné une décomposition de la vie politique française par l'élimination des partis anciens. Ce second tour organise une recomposition politique de grande ampleur autour du clivage entre les patriotes et les mondialistes (Le Pen, 2017).

C'est un sentiment de peur qui est ici provoqué par ces discours dans lesquels il est question d'affrontement, de dictature communiste, de division sommaire et abusive (Poher, 1969); d'opposition au système, de pays totalitaire, de diabolisation, d'intimidation, de présentations mensongères et caricaturales, de violation cynique et constante de la règle (Le Pen, 2002); de décomposition de la vie politique, d'inquiétudes (Le Pen, 2017). C'est la logique de l'affrontement qui se donne clairement à voir entre le mouvement personnifié par le candidat vaincu et les autres forces politiques : « la seule opposition au système » (Le Pen, 2002); « les Français ont désigné l'alliance patriote et républicaine comme la première force d'opposition » (Le Pen, 2017). Dans ce contexte, l'auditoire écoute leur candidat comme on prend note d'instructions : avec attention, sérieux et solennité. Seuls des drapeaux tricolores sont agités en fin de discours. Tous se rangent désormais derrière leur leader, le « seul à incarner le changement dans le pays » (Le Pen, 2002) et chantent à l'unisson *La Marseillaise* dès la ponctuation marquant la fin du discours : « Vive la République, vive la France ».

Dans les deux cas de figure examinés (gauche exaltée et extrême droite revancharde), les émotions servent de récompense, de rétribution symbolique aux sympathisants pour leur participation, leur maintien et le travail de consécration auxquels ils contribuent. L'appel aux émotions (Ballet, 2012) est instrumentalisé pour relancer la campagne électorale et repositionner le perdant en position d'éligible. L'instant du discours préserve le candidat en situation d'échec, le rend invulnérable aux attaques de ses détracteurs et de ses concurrents. C'est l'instant présent qui compte par-dessus tout pour ceux qui ont connu les affres d'une campagne présidentielle et qui connaissent, malgré la défaite, un sentiment de puissance. C'est l'après-échec qui est douloureux, lorsqu'il s'agit d'entamer un processus de reclassement.

Conclusion

Les émotions en politique comme objet de recherche nous sont apparues à la suite d'explorations méthodologiques en même temps qu'elles ont provoqué des questionnements au regard de diverses méthodologies. Pour ainsi dire, nous avons mis en place une méthodologie au service des émotions, nous avons développé des méthodes mixtes d'investigation (Anadón, 2019) à la fois dans une visée pragmatique – produire des résultats sur la base de données empiriques – et dans le but d'engager un

dialogue entre approche qualitative (sociologie visuelle), approche historique (*time-lapse*) et approche quantitative (lexicométrie).

Durant les discours de défaite compris comme de véritables rituels politiques, nous avons pu distinguer une part de symboles contenus dans des lieux, des gestes, des regards, un ton et un rythme de locution, et une part de messages qui constitue une annonce, un bilan, une projection, c'est-à-dire un contenu. Ces deux éléments sont générés autant qu'ils sont traversés par des états émotionnels riches. Ces émotions sont à la fois des causes et des effets, elles sont produites et créatrices (Bessin, 2009), exemplaires et singulières (Le Bart, 2017). Elles sont tantôt autorisées ou non, tantôt légitimes ou moins selon les périodes. Il y a des émotions qu'il convient d'éprouver et d'autres qui doivent être repoussées.

La déclaration du discours de défaite, en mobilisant et en provoquant un large spectre d'émotions, est une activité politique permettant de préparer la suite de la carrière politique et ainsi éviter une traversée du désert politique (Passard, 2019), voire une mort politique (Abélès, 2017). Il s'agit de se faire une place dans le paysage politique, d'incarner le renouveau, de gagner en épaisseur et d'entamer des mutations en vue des prochaines échéances électorales. Cette activité fait en sorte de compenser le mandat non obtenu par l'inscription au sein d'un collectif qui s'agrège autour de sa personne. Pour cela, des formes de parler-vrai sont requises, des remerciements répétés, des manifestations de complicité et de proximité exprimées, des valeurs affirmées.

Le monde du travail politique, comme probablement d'autres mondes professionnels, se caractérise par le souci de ses membres à se maintenir, à préserver leur place, leurs mandats, à durer dans le métier. Cette préoccupation de survie en milieu professionnel politique passe par le développement de sa propre puissance, même si cela se fait au détriment des autres qu'il ne s'agit pas d'éliminer, mais plutôt d'écarter.

Dans tous les cas observés et sous diverses formes, l'échec électoral apparaît comme un moment hautement positif et participe d'une dynamique de conquête du pouvoir (Abélès, 2005). Les candidats déçus ont les « mains libres » et, dès le discours de défaite, s'empressent de rebâtir un mouvement autour de leur personne, de consolider leur statut d'éligible. Cela passe notamment par le renforcement des réseaux, des alliances, des signes de reconnaissance, de l'inscription dans la durée de ce tissu relationnel que le répertoire émotif permet de raviver.

Certains refont le match pour souligner leurs atouts, d'autres prononcent des mots qui rassurent et donnent de l'espoir, mais tous essaient d'incarner celui ou celle qui est désormais légitime pour obtenir la future licence et être autorisé – par la communauté émotionnelle – à exercer des responsabilités politiques. Le discours de défaite n'est donc pas qu'un simple examen de conscience, c'est aussi un objet de lutte

entre les différentes entités politiques (j'ai perdu, mais mon camp est le plus fort), mais également au sein des organisations partisans qui se réorganisent à l'issue des élections (j'ai perdu, mais j'incarne l'opposition). Ce qui s'apparente à un accident de carrière susceptible de fragiliser le candidat battu menacé de déclassement constitue en définitive une opportunité de carrière pour ce professionnel de la politique qui renforce son statut d'éligible.

De toute évidence, saisir les émotions en politique relève d'une performance que seul un traitement du matériel empirique minutieux permet de réaliser tout comme la mobilisation de certains instruments permettant l'exploration rigoureuse des données. Ces émotions ne deviennent objectivables que par l'observation des images, par l'analyse des mots, par le séquençage des discours sur un temps long. La confrontation de méthodes permet en partie de surmonter cette difficulté d'accès, en même temps qu'elle souligne les limites de chaque méthode prise distinctement. C'est bien la combinatoire de méthodes d'analyse qui permet de relever le défi méthodologique.

A tort, de telles questions méthodologiques ne sont bien souvent pas explicitées par les chercheurs qui les considèrent comme relevant d'une cuisine interne, parfois interprétés comme des éléments indicibles, ou comme secondaires vis-à-vis de contenus davantage conceptuels. Il nous semble au contraire indispensable de rendre compte dans cette phase de restitution de ce qui a été engagé, des chemins empruntés, mais également des corrections et des ajustements apportés.

Références

- Abélès, M. (2005). *L'échec en politique*. Paris : Circé.
- Abélès, M. (2007). *Le spectacle du pouvoir*. Paris : L'Herne.
- Abélès, M. (2017). Au cœur du sensible : l'anthropologue politique et la question des émotions. Dans A. Faure, & E. Négrier (Éds), *La politique à l'épreuve des émotions* (pp. 261-268). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Anadón, M. (2019). Les méthodes mixtes : implications pour la recherche « dite » qualitative. *Recherches qualitatives*, 38(1), 105-123.
- Ballet, M. (2012). *Peur, espoir, compassion, indignation. L'appel aux émotions dans les campagnes présidentielles (1981-2007)*. Paris : Dalloz.
- Ballet, M. (2016). L'appel aux émotions dans les campagnes présidentielles. État de la recherche et approche interdisciplinaire. *Mots. Les langages du politique*, 112(3), 37-44.
- Becker, H. S. (1974). Photography and sociology. *Studies in the Anthropology of Visual Communication*, 1(1), 3-26.

- Bernard, J. (2017). *La concurrence des sentiments. Une sociologie des émotions*. Paris : Éditions Métailié.
- Bessin, M. (2009). Le trouble de l'événement : la place des émotions dans les bifurcations. Dans M. Bessin, C. Bidart, & M. Grossetti (Éds), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement* (pp. 306-328). Paris : La Découverte.
- Bourdieu, P. (1982a). *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*. Paris : Fayard.
- Bourdieu, P. (1982b). Les rites comme acte d'institution. *Actes de la recherche en sciences sociales*, (43), 58-63.
- Braud, P. (1996). *L'émotion en politique*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Calabrese, L. (2008). Les héméronymes. Ces événements qui font date, ces dates qui deviennent événements. *Mots. Les langages du politique*, (88), 115-128.
- Chauvin, P.-M., & Reix, F., (2015). Sociologies visuelles. Histoire et pistes de recherche. *L'Année sociologique*, 65(1), 15-41.
- Faure, A., & Négrier, E. (Éds). (2017). *La politique à l'épreuve des émotions*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Goffman, E. (1987). *Façons de parler*. Paris : Éditions de Minuit.
- Harper, D. (1988). Visual sociology : Expending sociological vision. *The American Sociologist*, 19(1), 54-70.
- Hochschild, A. R. (2017). *Le prix des sentiments*. Paris : La Découverte.
- Hughes, E. C. (1958). Cycles, turning points, and careers. Dans E. C. Hughes (Éd.), *Men and their work* (pp. 11-22). Glencoe : The Free Press.
- Jeantet, A. (2018). *Les émotions au travail*. Paris : CNRS Éditions.
- La Rocca, F. (2007). Introduction à la sociologie visuelle. *Sociétés*, 95(1), 33-40.
- Le Bart, C. (2017). Émotions exemplaires et émotions singulières chez les professionnels de la politique. Dans A. Faure, & E. Négrier (Éds), *La politique à l'épreuve des émotions* (pp. 141-150). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Le Bart, C. (2018). *Les émotions du pouvoir. Larmes, rires, colères des politiques*. Paris : Armand Colin.
- Le Goff, J. (2014). *Faut-il découper l'histoire en tranches?* Paris : Seuil.
- Lebart, L., & Salem, A. (1994). *Statistique textuelle*. Paris : Dunod.
- Meyer, M. (2017). De l'objet à l'outil : la photographie au service de l'observation en sciences sociales. *Recherches qualitatives, Hors-série « Les Actes »*, (22), 8-23.
- McNeill, D. (2005). *Gesture and thought*. Chicago IL : The University of Chicago Press.

- Passard, C. (2019). La traversée du désert. Les modalités de la reconversion post-défaite de Georges Clemenceau sous la III^e République. Dans F. Louault, & C. Pellen (Éds), *La défaite électorale. Productions, appropriations, bifurcations* (pp. 75-93). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Piette, A. (2007). Fondements épistémologiques de la photographie. *Ethnologie française*, 37(1), 23-28.
- Plantin, C. (2011). *Les bonnes raisons des émotions. Principes et méthode pour l'analyse de la parole émotionnée*. Berne : Peter Lang.
- Pourcher, Y. (2007). *Politique parade. Pouvoir, charisme et séduction*. Paris : Seuil.
- Reddy, W. M. (2001). *The navigation of feeling. A framework for the history of emotions*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Reinert, M. (2007). Postures énonciatives et mondes lexicaux stabilisés en analyse statistique de discours. *Langage et société*, 121-122(3), 189-202.
- Roy, N., & Garon, R. (2013). Étude comparative des logiciels d'aide à l'analyse de données qualitatives : de l'approche automatique à l'approche manuelle. *Recherches qualitatives*, 32(1), 154-180.
- Traïni, C., & Siméant, J. (Éds). (2009). *Émotions... Mobilisation!* Paris : Presses de Sciences Po.
- Van Gennep, A. (1909). *Les rites de passage*. Paris : Éditions A&J Picard.
- Weber, M. (1971). *Économie et société*. Paris : Plon.
- Whyte, W. H. (1980). *The social life of small urban spaces*. Washington, DC : The Conservation Foundation.

Michel Catlla est maître de conférences en sociologie à l'Université Toulouse - Jean Jaurès et chercheur au Centre d'étude et de recherche travail organisation pouvoir (CERTOP, UMR 5044 CNRS). Ses recherches portent sur le travail des élus politiques et leurs entourages. Il mobilise les cadres d'analyse de la sociologie du travail et des professions, appliqués à l'étude des activités politiques : faire campagne, apprendre son métier, se faire une place dans des organisations et une division du travail, s'inscrire dans une carrière, etc.

Pour joindre l'auteur :
michel.catlla@univ-tlse2.fr

Appendice 1

Corpus des allocutions des candidats défaits au deuxième tour des élections présidentielles en France entre 1965 et 2017

Date diffusion	Candidat battu	Lien pour visionner la source
19 décembre 1965	François Mitterrand	https://www.ina.fr/video/AFE86000478/de-gaulle-reelu-avec-55-des-suffrages-video.html
15 juin 1969	Alain Poher	https://youtu.be/KkOWaDydH_M
19 mai 1974	François Mitterrand	http://fresques.ina.fr/miterrand/fiche-media/Mitter00281/declaration-de-francois-mitterrand-apres-sa-defaite-a-la-presidentielle.html
11 mai 1981	Valéry Giscard d'Estaing	https://www.youtube.com/watch?v=5PS0gY1juCE
8 mai 1988	Jacques Chirac	http://www.ina.fr/video/CAB88018843
7 mai 1995	Lionel Jospin	https://www.ina.fr/video/CAB95028899
5 mai 2002	Jean-Marie Le Pen	https://www.ina.fr/video/CAB95028899
6 mai 2007	Ségolène Royal	http://www.ina.fr/video/I09293080/declaration-de-segolene-royal-apres-sa-defaite-au-second-tour-de-l-election-presidentielle-video.html
6 mai 2012	Nicolas Sarkozy	https://www.youtube.com/watch?v=78qsmWkP9Qo
7 mai 2017	Marine Le Pen	https://www.youtube.com/watch?v=P04AFSe6sJc

Saisir les carrières affectives des militants. Propositions de protocole empirique

Isabelle Sommier, Ph. D.

Université Paris 1, France

Résumé

On en sait désormais beaucoup sur l'engagement des militants au cours des années 68 des points de vue structurel (les conditions macrosociologiques de l'effervescence de l'époque) et organisationnel (les groupes en présence), et depuis peu également des conséquences professionnelles et politiques pour les militants. Leur carrière affective en revanche reste globalement méconnue sur une période réputée être celle de la politisation de la sphère privée et surtout dans un contexte scientifique pourtant marqué depuis une vingtaine d'années par un *emotional* ou *affective turn*. La raison en est en partie méthodologique tant elle est difficile à saisir. À partir d'un matériau constitué de près de 400 récits de vie associés, pour 78 % d'entre eux, à un calendrier de vie, cet article présente un retour réflexif sur l'intérêt et les difficultés de l'outil biographique. Il terminera en proposant d'autres pistes empiriques pour enrichir et compléter les sources.

Mots clés

SOCIOLOGIE DE L'ENGAGEMENT, SOCIOLOGIE DES ÉMOTIONS, MÉTHODES QUALITATIVES

Abstract

We now know a lot about engagement in and around 1968 from the structural (the macrosociological conditions created by social turmoil at the time) and organizational (the groups in existence) points of view, and more recently about professional and political consequences for the militants. However, their affective career as a whole is basically unknown during a period considered to be when the private sector became politicized and, more especially, in a scientific context that has been characterized in the last couple of decades by an emotional or affective turn. Part of the reason for this gap is methodological because it is hard to pin down. Based on a corpus of almost 400 life stories, 78 % of which are accompanied by a timeline of the subject's life, this article reflects on the pertinence and the difficulties of using a biographical tool and then suggests several empirical methods to enrich the tool and fill in any gaps.

Keywords

SOCIOLOGY OF ENGAGEMENT, SOCIOLOGY OF EMOTIONS, QUALITATIVE METHODS

Introduction

Si l'on en sait beaucoup sur l'engagement des militants au cours des années 68 des points de vue structurel (les conditions macrosociologiques de l'effervescence de l'époque) et organisationnel (les groupes en présence), de même que sur les conséquences professionnelles et politiques que cela a entraîné pour les militants, ce n'est pas le cas en ce qui concerne leur carrière affective. En effet, celle-ci reste globalement méconnue sur une période réputée être celle de la politisation de la sphère privée, et ce, dans un contexte scientifique pourtant marqué depuis une vingtaine d'années par un *emotional* ou *affective turn* (Jasper, 2018). La saisir présente des difficultés très supérieures à celle des autres carrières, en raison d'abord du caractère novateur de l'entreprise (Traïni, 2010a), des contours flous sur ce qu'elle revêt, mais surtout des difficultés méthodologiques venant des résistances de la part de l'enquêteur comme de l'enquêté à l'aborder, résistances qui, en soi, méritent une analyse dans la mesure où elles posent la question de la relation d'enquête et de la variabilité du registre privé, dont le caractère audible et dicible est inégalement distribué selon l'âge, le genre, la classe et le type d'engagement, ces variables étant par ailleurs accentuées par leur caractère cumulatif. C'est ce qui ressort du premier traitement d'un matériau inédit constitué lors d'une recherche collective sur la carrière de militants ordinaires des années 1968 (syndicalistes, « gauchistes » et féministes), dont la trajectoire affective en lien avec les autres, professionnelle et bien sûr militante. Grâce au récit de vie et au calendrier de vie, il a été possible de traiter quantitativement ce matériau qualitatif dans la suite des travaux d'Andrew Abbott (Fillieule et al., 2018). L'association de ces méthodes autorise à la fois une prosopographie (Delpu, 2015) sur un groupe aux contours évanescents et permet de travailler le jeu d'échelles entre temps biographique et temps social. Elle reste cependant incomplète pour envisager la carrière affective des militants des années 1968 dans son intégralité, des ressorts de l'engagement et du désengagement à ses conséquences biographiques sur le long terme sur le plan strictement personnel. L'enjeu empirique est double. Faute de pouvoir conduire une enquête ethnographique au long cours pour faire émerger des « paroles privées » (Schwartz, 1990), le parti pris théorique a d'abord été de soumettre le matériau biographique existant à une grille d'interprétation focalisée sur les états affectifs, dans ses différentes facettes – des émotions *stricto sensu* aux sentiments – puis d'envisager, à titre programmatique, d'autres techniques de passation et d'analyse des entretiens. Compte tenu toutefois des mutations significatives que connaissent au cours de la période l'équilibre entre la sphère privée et la sphère publique ainsi que les mœurs et les rapports de sexe, d'autres sources, archivistiques, sont nécessaires pour essayer de démêler autant que faire se peut la part des idiosyncrasies, des effets de l'engagement, de période et de génération, et des changements culturels à l'œuvre.

Récits de vie et analyse de carrière

Le matériau de départ sur lequel porte cet article provient de l'enquête Sombbrero (Sociologie du militantisme, biographies, réseaux, organisations), financée par l'Agence nationale de la recherche entre 2013 et 2018. Première enquête conduite en France sur les conséquences biographiques de l'engagement d'une population significative de « soixante-huitards » ordinaires, elle a procédé à une analyse de carrière au moyen, notamment, de récits de vie. Mais comme d'autres avant elle, la sphère privée a été moins traitée que les sphères militante et professionnelle.

L'analyse de carrière et l'approche affectuelle

Par son ancrage théorique et sa principale méthode, l'analyse de carrière, cette recherche s'inscrit dans l'approche typiquement française des mouvements sociaux depuis son renouveau à l'aube du nouveau millénaire. Délaissant toute démarche étiologique et la recherche de lois générales au profit d'une approche processuelle et configurationnelle, elle articule l'engagement aux différentes sphères de vie de l'individu et l'inscrit dans la durée par la prise en compte concomitante du temps social, du temps institutionnel de l'organisation et du temps biographique. Ses apports sont indéniables en particulier sur la question des sociabilités, de la socialisation organisationnelle, du désengagement et, plus récemment, des conséquences biographiques de l'engagement (Fillieule et al., 2018; Pagis, 2014), lesquelles avaient auparavant été appréhendées par des outils autres que l'analyse de carrière, mais dans les deux cas, de part et d'autre de l'Atlantique, sur les activistes des années 1960-70. Le portrait qui ressort de l'ensemble de ces enquêtes est étonnamment convergent, avec un positionnement maintenu à la gauche de l'échiquier politique, des vies professionnelle et affective plus accidentées que celles du groupe de contrôle (lorsqu'il existe, ce qui n'est pas le plus fréquent). Mais les incidences d'ordre privé y font souvent figure de parent pauvre. Y compris dans l'œuvre princeps de McAdam (2012; voir aussi McAdam, 1989) sur les participants du *Freedom Summer* au cours de l'été 1964, la question est réduite à une portion congrue, que ce soit en termes de variables prises en compte (le seul fait d'être marié ou pas) ou de pages consacrées à cet aspect des conséquences biographiques de l'engagement¹. Sauf exception liée à l'objet même des recherches², l'approche processuelle de l'engagement souffre du même défaut avec 1) une négligence pour ses incidences dans la sphère privée, réduite par ailleurs à la conjugalité et à la parentalité; 2) une sous-exploitation du registre du « for intérieur » lorsqu'il advient, peut-être par autocensure sur ce qui est considéré comme relevant du « psychologique », ou par désarroi quant aux conditions de son exploitation.

Il me semble que ces difficultés peuvent en partie être jugulées par le recours à la sociologie des émotions qui, en sociologie des mouvements sociaux, est née d'une insatisfaction identique à l'égard des perspectives structurales alors dominantes

(Goodwin et al., 2001; Traïni & Siméant, 2009; pour une revue de la littérature, voir Sommier, 2010). Cette sociologie des émotions s'est également nourrie de l'interactionnisme symbolique et du *cultural turn*, surtout d'empreinte européenne, qui s'est développé à la charnière entre la fin des années 1970 et le début de 1980 en portant une attention particulière aux processus, notamment symboliques, de construction d'une identité collective (Klandermans, 1997; Melucci, 1989). Après vingt ans de développement, cette approche issue de l'*emotional* ou *affective turn* est aujourd'hui confrontée selon moi à trois enjeux majeurs.

Premièrement, une clarification conceptuelle compte tenu de la polysémie du terme *émotion*, supérieure encore en anglais – en témoigne d'ailleurs l'instabilité sémantique entre *emotional* ou *affective turn* – puisqu'il désigne aussi bien les émotions au sens strict que les sentiments (*feelings*), les humeurs (*moods*), les affects, voire les sensibilités, c'est-à-dire l'ensemble des états affectifs ou l'« affectivité » (Akoun & Ansart, 1999). Plutôt que d'*affectivité*, je préfère parler de *dimension affectuelle*, à la fois pour prévenir une réception psychologique du terme et en raison de l'efficacité évocatrice de ce mot-valise contractant *affect* et *émotionnel* (Sommier, 2010), en écho également à l'action *affektuelle* de Max Weber, mais sans adhérer à l'opposition qu'il établit avec la rationalité.

Deuxièmement, il est temps aujourd'hui de ré-investir l'attention portée à l'économie affectuelle des militants, dans la mesure où l'approche par les émotions a tendanciellement privilégié les émotions *stricto sensu* favorisant le processus d'engagement avec, en particulier, la notion de choc moral producteur d'indignation (Jasper & Poulsen, 1995) ou celle de dispositifs de sensibilisation (Traïni, 2009) déployés par les entrepreneurs de cause. Un ré-investissement donc des sentiments, des affects, voire des « tempéraments » et des « sensibilités » dont les principaux promoteurs de l'entreprise ont pris acte dans leurs récentes recherches (Jasper, 2011; Traïni, 2010, 2011) avec une prise de risque évidente compte tenu de leur discipline d'appartenance, la sociologie ou la science politique.

Ces questions d'ordre théorique ne relèvent pas du pur plaisir à la joute conceptuelle. Elles ont, troisièmement, des implications méthodologiques considérables, car on ne peut pas saisir l'ensemble des états affectifs avec les mêmes outils empiriques. Ils se distinguent en effet selon une triple dimension : 1) d'échelle (individuelle, par exemple pour les affects, ou collective, comme les passions); 2) de durée (éphémère pour les émotions ou durable pour les sentiments); 3) d'intensité (faible ou forte) (pour des développements, voir Sommier, 2010). Au terme d'une dizaine d'années de recherches consacrées à la cause animale, Traïni a élaboré un protocole complet de saisie des états affectifs. Le recours à la sociohistoire, nécessaire pour ne pas les essentialiser, lui permet d'une part de dégager trois registres émotionnels successifs – le « registre démodé », le « registre de

l'attendrissement » et celui du « dévoilement » (2011). Il propose d'autre part des démarches spécifiques pour appréhender les sentiments et les émotions (2010a) suivant une distinction inspirée de celle de William Reddy entre les « *emotions* » (les expériences subjectives éprouvées par les individus) et les « *emotives* » (les conventions collectives par lesquelles elles sont verbalisées à destination d'autrui). Les *emotions*, soit les états affectifs exprimés, relèvent d'une conscience réfléchie et requièrent une perspective sémiologique tandis que les *sentiments*, soit les états affectifs éprouvés, relèvent d'une conscience phénoménale, ce qui oblige à la « prise de risque interprétative » du paradigme indiciaire tracé en 1989 par Ginzburg. Des pistes fécondes dont je m'inspire ici.

L'outil biographique

Le matériau de l'enquête Sombrero règle l'une des difficultés majeures soulevées par toute étude sur la population évanescence des « soixante-huitards », à savoir la constitution d'un panel si ce n'est représentatif du moins raisonné et significatif qui a souvent conduit les chercheurs à prendre la partie pour le tout en raisonnant à partir du devenir des leaders réels ou supposés³, à privilégier les militants d'un groupe précis⁴ ou des individus ayant connu une expérience très spécifique⁵.

Pour battre en brèche le lieu commun faisant des « soixante-huitards » des étudiants gauchistes du Quartier latin, le choix avait été fait de porter l'enquête sur cinq métropoles régionales (Lille, Lyon, Marseille, Nantes et Rennes) et trois familles de mouvements : les syndicats de salariés (CGT et CFDT⁶), les gauches alternatives (soit l'extrême gauche et le PSU) et la nébuleuse féministe. Au terme d'une cartographie des espaces militants de chacune des villes, près de 4000 noms de militants ont été identifiés, parmi lesquels ont été sélectionnés les 366 enquêtés sur la base de critères propres à chaque famille avec pour objectif de couvrir toutes les situations envisagées et dans des proportions correspondant à leur poids réel, estimé à partir des archives et des premiers entretiens (Fillieule et al., 2018).

Avant de connaître bien des vicissitudes jusqu'à sa réhabilitation partielle⁷, la méthode biographique était une démarche comme une autre qui n'avait rien d'iconoclaste ni de suspect. Une démarche classique, en somme, et même doublement classique dans la mesure où non seulement elle figure parmi les outils de recherche préconisés par les pères fondateurs (par exemple Marcel Mauss dans son *Manuel d'ethnographie* [1947]), mais aussi prolonge les techniques d'entretien plus qu'elle s'en distingue. C'est aussi la méthode privilégiée par l'École de Chicago depuis le classique *Polish Peasant* (Thomas & Znaniecki, 1998) qui ne se réduit en aucun cas à une stricte microsociologie de l'acteur. Le recours à la biographie, si tant est qu'une vie soit envisagée comme la rencontre entre un habitus et un ou des champs, est un outil particulièrement heuristique pour mettre en valeur les interdépendances et les interactions qui relient un individu singulier à des groupes plus larges, eux-mêmes en

interdépendance avec d'autres, et la marge d'action en découlant pour lui. Certains spécialistes de la biographie plaident explicitement en faveur de la méthode par ce jeu qu'elle autorise entre échelles d'analyse⁸. D'une certaine manière, comme le souligne de son côté Peneff, « le sujet de la méthode biographique est toujours un collectif (et non un individu mis en vedette et singularisé) » (1994, p. 29).

Sur la question de l'engagement, l'approche de type biographique peut permettre d'échapper au réductionnisme opéré par la théorie de la mobilisation des ressources en raison de sa vision exagérément instrumentale de l'action. Elle s'impose d'autant plus que le chercheur s'intéresse certes aux faits et pratiques d'un individu, mais aussi à l'ensemble des valeurs, des visions du monde et des loyautés qui ont guidé sa trajectoire. Elle requiert une mise en confiance et une écoute qui appellent nécessairement du temps et engagent le chercheur et son interlocuteur dans un échange complexe que le registre du privé ne fait qu'accentuer⁹. Aussi permet-elle d'interroger celui-ci, du point de vue de l'enquêté comme de l'enquêteur. De quoi s'agit-il? Qui en parle (ou pas) : dans un sens restrictif (vie privée, conjugale) ou élargi aux amis, à la vie sexuelle, aux enfants, aux souvenirs d'enfance? Comment : de façon détachée ou affectée pour reprendre, de façon détournée, la fameuse formule de Jeanne Favret-Saada¹⁰? Il apparaît clairement que la compréhension de ce registre obéit à des variables de genre, de classe, mais aussi de familles militantes... et des spécialités des chercheurs censés l'interroger.

Une méthode et ses résistances de la part de l'enquêteur comme de l'enquêté

La consigne de départ donnée aux enquêteurs invitait à un déroulé chronologique pour évoquer aussi bien la vie familiale et amoureuse (enfance, parents, relations) que la vie scolaire et professionnelle (succession des emplois occupés et la vie militante, qu'il s'agisse d'engagements associatifs, politiques ou syndicaux ou d'événements politiques marquants).

Bien qu'elle n'indiquât pas le point de départ de ce déroulé – ce qui est tant mieux dans la mesure où la compréhension du « point de départ » de son engagement par l'enquêté est en soi significative –, elle fut entendue par beaucoup des enquêteurs comme une invite à commencer par l'enfance. La consigne s'accompagnait d'une quadruple recommandation d'ordre général :

1. Être attentif à la datation des expériences. De manière assez précise. En effet, malgré le calendrier de vie, une analyse en termes de carrière des trajectoires nécessite une datation assez précise des expériences puisqu'une des préoccupations est de comprendre comment lesdites expériences se combinent, s'enchaînent et se succèdent.
2. Être attentif à tout ce qui dans le fil du récit peut indiquer des moments de rupture plus ou moins forts permettant de distinguer des séquences/phases distinctes dans la carrière. Ces « ruptures » sont souvent des moments où, de

manière simultanée ou enchaînée, des choses se passent dans différentes sphères de vie. Par rupture, on n'entend pas seulement les « ruptures institutionnalisées » (passage à la retraite, entrée dans la vie professionnelle, rupture amoureuse, naissance d'un enfant, etc.), par ailleurs facilement identifiables, mais aussi tout ce qui peut renvoyer à des ruptures biographiques, qu'elles soient pensées comme telles par les interviewés ou masquées par des formes classiques de « mise en cohérence ». Ce qui est aussi un moyen d'approfondir les liens entre les sphères de vie.

3. S'interdire autant que faire se peut de poser, lorsqu'on en pose, des questions d'opinion, ayant trait aux valeurs et aux représentations. Toujours s'efforcer de poser des questions sur les pratiques, le faire. Et avec qui.
4. Intervenir le moins possible dans l'entretien pour laisser la personne dérouler la mise en récit de sa biographie comme elle l'entend.

Conformément aux principes mêmes du récit de vie, il avait été demandé aux enquêteurs comme aux enquêtés d'envisager les conséquences biographiques de l'engagement dans l'ensemble de leurs aspects (politique, professionnel, privé). Aux premiers avait été fourni un *vade mecum* sur la conduite générale d'un récit de vie et les différents thèmes à aborder ou à relancer. Aux seconds devait être rappelé qu'ils ne devaient se censurer sur aucun thème, que « tout nous intéressait », et ils avaient souvent été invités, si besoin, à commencer par les souvenirs d'enfance, les plus personnels, pour donner le ton. L'invite a été efficace et l'on dispose de très beaux récits sur la socialisation primaire, familiale en particulier. Mais il faut l'avouer, pour beaucoup, le ton intimiste n'a pas été donné par la suite de l'entretien et l'on ne peut que constater une tendance fréquente à négliger la carrière affective au profit des carrières militantes et professionnelles ou à dériver vers l'entretien semi-directif pour explorer exclusivement ces dernières. Comment l'expliquer?

Techniquement, le récit de vie est (ou devrait être – Peneff, 1990) un entretien non directif dont l'origine et *in fine* le modèle viennent de la psychologie rogerienne et de l'entretien thérapeutique (Michelat, 1975). Son transfert et sa maîtrise ne vont pas de soi – c'est un euphémisme – chez les sociologues *a fortiori* français en raison de l'héritage durkheimien qui est de plus durci par une certaine lecture de la dénonciation bourdieusienne de l'« illusion biographique ». Plus généralement, il faut reconnaître qu'à l'inverse des méthodes quantitatives, la technicité des enquêtes qualitatives n'est pas toujours prise avec suffisamment de sérieux. Pour le dire autrement, la démarche biographique requiert une formation au même titre que la maîtrise de tel ou tel logiciel statistique, ce qui n'était pas le cas de l'ensemble des enquêteurs, *a fortiori* des plus jeunes qui découvraient sur le tas la technique¹¹. La disposition à aborder des questions d'ordre privé varie ainsi selon l'enquêteur (son intérêt, son appétence, le sentiment

d'être légitime à l'aborder) tout autant que selon l'enquêté et selon la relation d'enquête elle-même telle qu'elle s'établit entre deux individus.

À cette difficulté s'est ajouté l'effet délétère, de ce point de vue, de la recherche sur projet – c'est-à-dire de politiques de recherche grevant depuis une décennie les budgets récurrents des laboratoires – impliquant des financements limités à quatre ans tout au plus pour des enquêtes impliquant essentiellement en sciences humaines et sociales des doctorants et des enseignants-chercheurs pour lesquels le temps pouvant être dévolu à la recherche s'est en France réduit comme une peau de chagrin au fil des dernières décennies sous l'effet de la troisième massification universitaire et de l'accroissement des charges administratives. Concrètement, avant de passer à la phase stratégique du projet, il fallait faire une cartographie des espaces militants dans chaque ville et, à cette fin, des entretiens exploratoires à visée informative. La pression du temps a sans aucun doute conduit à ce qu'un certain nombre de récits de vie dérive vers l'entretien semi-directif pour obtenir des données contextuelles. Dire cela ne revient pas à distribuer de bons ou mauvais points aux enquêteurs, mais à poser en sociologie une réflexivité habituelle aux anthropologues sur les conditions d'enquête, matérielles comme humaines. Autre contrainte temporelle, celle de l'éditeur avec l'horizon du cinquantenaire de 68 qui a conduit à privilégier les conséquences militantes et professionnelles de l'engagement au détriment des conséquences affectives, plus délicates à cerner.

Du côté de ceux qui sont enquêtés, on sait que la disposition à parler de questions privées est inégalement distribuée selon l'âge, le genre, la classe et le type d'engagement, ces variables étant par ailleurs accentuées par leur caractère cumulatif. Or un syndicaliste est plus volontiers un homme âgé d'origine populaire qu'une femme féministe de la cohorte 1951-1959. En somme, la plus ou moins grande prévalence à aborder ces questions est inextricablement mêlée et, elle est même inextricable. D'où, on y reviendra, l'intérêt d'opérer une analyse séquentielle permise par les calendriers de vie. Ainsi, la faible proportion des syndicalistes à parler de leur vie privée est-elle due aux données objectives évoquées ou à la stricte autocensure de se livrer à ces « confidences » face à un inconnu? Le surgissement des paroles privées, voire intimes, tout autant que l'expression des sentiments dans un entretien portant sur des questions présentées ou perçues comme « politiques » sont plus fréquents chez les femmes, ce qui témoignerait chez elles d'un « surinvestissement affectif des enjeux de politisation au sein du cercle des proches » (Muxel, 2015, p. 743). De même avons-nous pu constater le caractère genré des témoignages de détachement vis-à-vis de leur organisation et finalement de désengagement, les militantes se montrant plus sujettes à exprimer une souffrance à la première personne – versus sur un mode plus volontiers collectif, voire politique, chez leurs congénères masculins – et sur le mode de l'intimité (Fillieule & Sommier, 2018). Toujours est-il que le caractère à la fois audible et dicible sur ce registre privé explique une conception très différente de ce qu'il revêt opposant

deux pôles : celui des syndicalistes l’associant strictement à la conjugalité (sauf exception), voire à la parentalité, sur un mode très classique; celui des « gauchistes » et des féministes (souvent issues des gauches alternatives), plus jeunes et d’origine sociale plus élevée, l’élargissant plus volontiers à la sexualité et, pour les secondes, aux relations lesbiennes. Le constat renforce la thèse de Schwartz sur le « familialisme ouvrier » (1990) et le caractère heuristique de son interrogation sur ce qu’est le « privé » : c’est à la fois ce qui est intime et caché; un lieu de propriété; un « lieu de l’autonomie », un « espace propre »; un carrefour et une malléabilité qui autorisent différentes déclinaisons sur ses frontières, en fonction des origines sociales (donc de la socialisation familiale au premier chef), de la pente de la trajectoire et de la socialisation institutionnelle opérée par le militantisme.

La nécessaire triangulation des méthodes qualitatives

Les récits de vie étaient adossés à des calendriers de vie permettant un portrait de famille proche de la prosopographie ou de la biographie collective développées par les historiens. Les calendriers se prêtent cependant moins bien pour suivre les carrières affectives au sens large (et non pas réduites à la carrière conjugale et parentale), lesquelles requièrent des protocoles spécifiques d’investigation.

Les calendriers de vie ou le quantitatif en appui du qualitatif

Aux entretiens biographiques se sont ajoutés 285 calendriers de vie – soit 78 % du panel – organisés en tableau chronologique répertoriant depuis la naissance les parcours résidentiel, affectif, de formation, professionnel et bien sûr militant, c’est-à-dire à la fois les appartenances à des groupes et la participation à des événements mobilisateurs. L’utilisation, inédite en sociologie de l’engagement, de cette méthode inventée par Abbott (2009) présente d’abord le mérite de faciliter le travail de la mémoire, l’idée générale étant que la description d’un événement ou d’une situation dans un domaine donné puisse permettre à la personne de se remémorer un autre événement n’appartenant pas nécessairement au même domaine de vie. Par exemple, un événement professionnel ou une séparation peuvent être reliés à un déménagement. Cette méthode répond surtout empiriquement à l’enjeu de la prise en compte du temps et rend possible une analyse de séquence non exploitée à ce jour sur le volet affectif (du fait des défis méthodologiques qu’elle posait) au profit d’une analyse à correspondance multiple (ACM)¹². L’exploitation statistique des calendriers de vie rend beaucoup plus solide le choix des récits de vie et leur interprétation car elle va permettre un double passage du singulier au général : par la comparaison du devenir des enquêtés avec le groupe de contrôle constitué des enquêtes statistiques en population générale sur les mêmes cohortes; par leur mise en correspondance avec les origines sociales, les parcours militants et les parcours de vie.

La passation du calendrier de vie pose deux questions d’ordre stratégique. La première, ou plutôt la plus simple à régler, est celle des modalités de sa passation : est-

ce à l'enquêté de le remplir seul (auto-administration) ou à l'enquêteur? Sa complexité plaide très clairement pour la seconde solution. La deuxième question est celle du moment le plus propice pour le remplir : avant, après ou pendant l'entretien. Sur ce point, les avis divergent et j'ai personnellement essayé l'ensemble des modalités en abandonnant toutefois assez rapidement la première. Il est vrai que poser ainsi des dates facilite le travail de mémoire. Mais il est déjà assez délicat de demander à une personne de livrer sa vie à un inconnu; or commencer l'échange par ce tableau de format A3 est, au mieux, repoussoir, car effrayant, au pire suscite des réactions très négatives par sa forme interrogatoire et intrusive. Il faut par ailleurs compter un minimum de 45 minutes pour le remplir, ce qui grève un temps parfois hélas compté pour l'enquêté avec lequel il avait déjà souvent fallu négocier d'arrache-pied un minimum de trois heures de rencontre¹³. Si contrainte de temps il y avait, je remplissais le calendrier de vie en même temps que je conduisais l'entretien, quitte à revenir à la fin sur les informations manquantes, mais l'exercice n'est pas facile et risque de freiner les confidences. La meilleure solution de mon point de vue fut de l'administrer après – ou, mieux, lors du deuxième entretien, si par chance l'enquêté acceptait le principe –, une fois la confiance et la détente acquises, un avantage supplémentaire étant d'offrir l'occasion soit de revenir sur des points obscurs soit d'en aborder de nouveaux.

L'analyse de séquence permet de suivre la nature des différentes positions dans le temps, leur ordre et leur durée en dégagant les séquences et les événements qui les composent par l'*optimal matching analysis* ou l'analyse d'appariement optimal. À partir des calendriers de vie, elle permet de comprendre quelles sont les sphères de vie les plus imbriquées et leur contribution aux bifurcations biographiques (Bessin et al., 2009), de construire des séquences types à partir desquelles dégager des trajectoires types et d'en identifier les parangons. Elle a d'ores et déjà permis de beaux résultats sur les carrières professionnelle et militante (Fillieule, 2018). Mais il ne faut toutefois pas en attendre beaucoup pour saisir la carrière affective *stricto sensu*. Sur sept rubriques, deux y étaient explicitement consacrées : relation de couple (partenaires et durée de la relation, changements d'état civil, éventuel décès du partenaire) et famille (naissance ou adoption). Elles s'affinaient avec celle du type de résidence : avec la famille d'origine, avec enfant à charge, seul, avec le ou la partenaire, dans une communauté (religieuse ou post 68), avec un ou des amis en colocation, autre (institution, armée, internat...).

Le groupe de contrôle provient en partie du volet familial de l'enquête européenne Share dont les données françaises ont été extraites et distribuées selon quatre cohortes recoupant la population de « soixante-huitards » (1922-39; 1940-46; 1947-50; 1951-59). Hélas, les données sont limitées (nombre et âge des mariages, divorces et parentalité), à la différence de celles disponibles pour la carrière professionnelle, obtenues grâce à l'enquête Formation et qualification professionnelle de 1993¹⁴ de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) – les

données pour le groupe de contrôle ont été extraites des cohortes 1942-1957. Dans l'attente de l'analyse séquentielle, la comparaison des données entre, d'une part, les trois familles de mouvements et, d'autre part, la population générale donne déjà des résultats intéressants sur la destinée affective des militants par rapport à celle des mêmes cohortes en population générale établie par l'enquête Share¹⁵. On ne peut qu'être frappé par la distance qui les sépare, corroborant ainsi les conclusions d'enquêtes relativement comparables sur les conséquences biographiques de l'engagement au cours de ces années, à commencer par celle de McAdam (1989). Ils sont plus d'un quart à ne s'être jamais mariés contre moins d'un sur dix en population générale; que ce soit par choix ou par contrainte, la différence est plus marquée pour les femmes (27,4 % contre 8,6 %) que pour les hommes (25,5 % contre 8 %). Il croît aussi dans les cohortes les plus jeunes avec un bond de 10 % pour les baby-boomers bien que dans tous les cas, les mêmes écarts se vérifient. Moins mariés (73,7 %) qu'en population générale (91,7 %), les militants forment des couples plus fragiles, avec plus d'un quart de divorces contre 16 % pour la population générale. La fécondité des couples en revanche est assez proche, sauf aux deux extrémités avec des militants qui privilégient plus l'enfant unique (19,25 % comparativement à 16,75 % dans la population générale) et limitent les familles nombreuses (11,2 % d'entre eux ont quatre enfants ou plus contre 15 % dans la population générale). Le célibat touche plus les féministes que les syndicalistes (27,6 % contre 23,8 %) tandis que les divorces sont plus nombreux parmi les « gauchistes » que les syndicalistes (30,6 % contre 24,5 %). Ces derniers s'affirment comme les couples les plus traditionnels ou légitimistes – ce que notait déjà Schwartz (1990) – et les plus féconds (36,8 % ont trois enfants et plus contre 26,7 % des féministes). Cette singularité s'explique par le croisement de différences de genre, d'âge et de catégories socioprofessionnelles. Il s'agit de la famille la plus masculine et la plus âgée, avec un tiers d'entre eux né avant-guerre, aux comportements distinctifs de ceux nés après-guerre. Les syndicalistes sont plus mariés (78 % contre 73 %), ont formé des couples plus stables (32 % ont eu au moins deux conjoints cohabitants contre 45 %) et ont eu une famille plus nombreuse (47 % ont eu trois enfants ou plus contre 30 %). Si l'on regarde enfin le nombre de partenaires par famille militante, force est de constater la libéralité plus grande des féministes et des « gauchistes », dont plus d'un quart ont eu trois partenaires ou plus, et le légitimisme des syndicalistes dont la moitié n'en auraient eu qu'un seul. Mais, sans doute, le chiffre le plus éclairant réside dans le fait que plus de 5 % d'entre eux en aient été totalement privés, soit plus du double des deux autres groupes, ce qui peut renvoyer à un engagement plus total et coûteux ou à un choix d'ascétisme plus grand. Intéressants, ces résultats factuels sont loin d'épuiser la question du privé à moins de la réduire, comme il a été dit plus avant, à la conjugalité et à la parentalité. Il faut donc en revenir aux récits de vie.

Techniques d'entretien sur la carrière affective

En dehors des récits d'enfance généralement riches et bien développés par la dynamique chronologique prise par la plupart des récits de vie, la carrière affective – à l'inverse des autres, souvent déployées en détail, voire « dans l'ordre » – ne se dessine souvent qu'en creux, en filigrane et par morceaux épars, voire par des matériaux non verbaux et des silences qui ne sont jamais « vides », mais pleins ou tendus pour reprendre la distinction de Dominique Legras (cité dans Duchesne, 2000). Pour traquer ces éléments diffus dans l'ensemble des entretiens déjà réalisés et ceux à venir, j'ai construit un codage spécifique (sous logiciel MaxQDA) aux différents objets (au sens psychologique) d'affects : la famille (parents, mais aussi fratrie et aïeux, le cas échéant), les pairs (amis et camarades), la « famille d'adoption¹⁶ » que constitue pour beaucoup le groupe militant, les partenaires et le couple, les enfants. S'agissant des émotions *stricto sensu*, j'ai élaboré un codage expérimental à partir de la classification du psychologue Paul Ekman (Ekman et al., 1972) sur six émotions de base¹⁷ dans l'objectif de comprendre quand surgit une émotion dans le récit, à quel type d'expérience (individuelle ou collective) elle est reliée par l'enquête et quelle tendance à l'action elle induit : fuite (évitement, repli sur soi détaillé par une rubrique relative au « malheur »), attaque-affrontement, « être avec »/partager. Une dernière piste pourrait s'avérer heuristique bien qu'elle n'ait été que peu suivie par les enquêteurs. Dans le cadre d'un partenariat avec les psychosociologues de l'équipe suisse LIVES, spécialistes des parcours de vie et des vulnérabilités sociales, il nous avait été suggéré de demander aux enquêtés de souligner sur les calendriers de vie les années « heureuses » et celles « malheureuses ». Il est ainsi possible de voir à quel type d'événement (privé ou public, dans quelles sphères) cette évaluation subjective est corrélée. Comment s'exprime-t-elle, verbalement et non verbalement ? Que peut-on en déduire des relations entre les événements factuels et la perception subjective ?

Seuls les récits de vie que j'ai personnellement conduits peuvent faire l'objet d'une analyse qualitative pour accéder à « la signification latente du discours » (Duchesne, 2000) sur l'intime, notamment par celle de la communication non verbale. L'analyse de contenu s'inspire de la méthode d'analyse des marqueurs verbaux et non verbaux élaborée par le sociologue américain spécialiste des émotions Scheff (1994). Il en distingue quatre types : les marqueurs verbaux *stricto sensu* autorisant une analyse lexicale à partir d'une série de mots propres à l'émotion étudiée (pour lui, la honte et la colère); les « autres marqueurs verbaux » que sont, par exemple, les interruptions de propos, les prises à partie de l'intervieweur, etc.; les « marqueurs paralinguistiques » (longue pause, silence prolongé, accélération ou ralentissement du rythme, marmonnement, désorganisation de la pensée, etc.); les « marqueurs visuels », c'est-à-dire les réactions corporelles et physiques produites par l'émotion. Les entretiens réalisés ne permettent d'analyser véritablement que les premiers et, de façon plus aléatoire, les seconds, voire les troisièmes¹⁸. J'entends en conduire de nouveaux, non

directifs, répétés et exclusivement axés sur la dimension affectuelle, avec une double focale : 1) en portant l'attention autant sur la dimension affective – trop souvent oubliée – que la dimension cognitive de la socialisation (primaire et surtout secondaire) afin de comprendre le processus de politisation par et de l'intime comme point de jonction du privé et du public pour reprendre Muxel (2014); 2) en travaillant sur les *turning points*, ces « changements courts [qui] opèrent la ré-orientation d'un processus » (Abbott, 2009, p. 207), des moments d'entropie révélés graphiquement dans les calendriers de vie, pour étudier l'imbrication des sphères de vie.

Comment toutefois échapper à l'hégémonie du textuel en sociologie déplorée par Naville quand il soulignait que « tout part de textes et aboutit à des textes » (1966, p. 163)? Ainsi que le souligne Moualek, filmer l'entretien « permet de saisir et de préserver tout ce qui forme le “paratexte”, la manière de parler et de se conduire » (Moualek, 2018, p. 250) quoique la situation conduit les enquêtés à « présenter d'eux-mêmes un “moi acceptable” » (p. 250). L'enregistrement vidéo des entretiens serait certes précieux pour recueillir la part non verbale (postures, expressions faciales, regards, gestes et mouvements corporels), mais aussi pour limiter le côté subjectif des entretiens sur l'intime et le risque interprétatif qui en découle. Pour le moment toutefois, il est exclu, par crainte de bloquer la parole intime. En revanche, j'envisage de recourir à la photo-élicitation (entretien avec appui d'images) qui offre en plus l'avantage de susciter des émotions et sentiments. Déjà utilisée en France par Lavabre (1994) dans son étude sur la mémoire communiste, inspirée de Halbwachs et appelée de ses vœux par Becker (1974), la méthode a été explicitée par le fondateur de la revue *Visual Studies*, Harper (2002). Il s'agirait, ici, de faire réagir les interviewés à des articles de presse de « scandales de mœurs » et de mobilisations de l'époque, d'affiches et de tracts militants. Mais ils le feront à distance de décennies et à l'épreuve du temps biologique, les jeunes adultes d'alors étant désormais des personnes âgées.

À la recherche d'archives

L'analyse de carrière par l'exploitation conjointe des récits et calendriers de vie met par définition le temps biographique au cœur de son projet et la focalisation sur la dimension affectuelle renseigne sur la construction des sensibilités. Mais celles-ci ne sont pas hors sol; elles s'inscrivent dans une historicité débordant la période des années 68, comme en témoignent trois enquêtes portant sur les comportements sexuels réalisées en 1970, 1992, 2006 et de nombreux sondages scandant la période qui permettent de suivre la libéralisation des mœurs sur la population générale. Un reproche fréquemment adressé non sans raison à la sociologie des mouvements sociaux est son développement en vase clos, c'est-à-dire autocentré et ahistorique (Fillieule et al., 2010; Sawicki & Siméant, 2009), ce qui est impossible à tenir ici par l'approche affectuelle adoptée et sur une période (voire aussi sur des générations) marquée par de profondes transformations des sensibilités. Comment, dans les parcours de ces

militants et leur évolution sur un demi-siècle, faire la part des idiosyncrasies, des effets de l'engagement, de période et de génération, et des changements culturels de longue haleine sur la période des années 1950 à nos jours? Un dialogue avec l'histoire culturelle s'impose et, sur le plan méthodologique, se pose la question des archives. Car comment saisir les effets du temps social sur les trajectoires? Idéalement par une étude longitudinale permettant d'en suivre le cours au fil des changements impactant les trois sphères de vie (privée, professionnelle, militante). À défaut, car c'est impossible ici vu le sujet, deux stratégies sont envisageables :

1. À courte portée, et *a minima*, voir par le courrier des lecteurs de quelques journaux militants de l'époque ou les débats politiques si le recours au « je » dans la parole militante connaît une inflexion et si les paroles privées s'y frayent un chemin, le risque étant toutefois qu'ils ne franchissent pas la censure ou plutôt qu'ils ne soient que partiellement rendus publics pour des raisons politiques. Salles (2005) a commencé ce travail sur la Ligue communiste révolutionnaire, suivi par Johsua (2015). Dans une publication issue de l'enquête Sombrero, un collègue et moi avons pu montrer combien la tension, constitutive de l'engagement, entre le « je » et le « nous », variait d'une organisation d'extrême gauche à une autre tout comme son caractère dicible en leur sein (Lechaux & Sommier, 2018). Ces jalons, pour le moment réservés à une seule des trois familles étudiées, doivent être poursuivis et systématisés pour les deux autres.
2. Des archives privées permettant de mesurer (ou pas) l'évolution du désarroi militant quant à l'équilibre du « je » et du « nous » au fil du temps biographique, militant, social, ainsi que la politisation des questions intimes. Sur la période considérée, il est douteux de trouver des archives publiques telles que les archives judiciaires dépouillées par Sohn (1996) pour rendre compte de l'évolution des mœurs sur la période 1850-1950. Il pourrait être utile de sonder le fonds de l'Association pour l'autobiographie et le patrimoine autobiographique, utilisé par Rebreyend (2007) pour son travail de thèse sur l'histoire de l'intime de 1920 à 1975, qui lui recueille les récits, les journaux et la correspondance d'individus ordinaires. L'enjeu étant, pour ne pas s'y noyer, de voir s'il est possible d'extraire de la masse de documents ceux émanant d'individus engagés d'une manière ou d'une autre dans la libération de la parole survenue dans les années 68. Là encore, l'idéal serait de disposer des journaux intimes rédigés par les enquêtés au fil de leur expérience militante pour à la fois mesurer l'évaluation rétrospective des entretiens conduits des décennies après et suivre, le cas échéant, le processus de politisation des questions privées au fil du temps biographique, militant, social, ainsi que la politisation. Il est toutefois à craindre que compte tenu de la période d'effervescence militante, peu d'entre

eux aient tenu un journal intime, lequel par ailleurs renvoie à un rapport à l'écrit très variable selon les catégories socioprofessionnelles.

Conclusion

Comme on le voit, la complexité de la question affectuelle dans ses différents états, temporalités et échelles d'analyse nécessite des protocoles empiriques diversifiés dépassant les compétences ou à tout le moins les routines d'une seule discipline. Elle concerne à la fois les sociologues, les anthropologues, les historiens et les psychosociologues. Le défi autant théorique que méthodologique est immense et la recherche française n'est pas la mieux armée pour le relever compte tenu d'une organisation du monde académique particulièrement cloisonnée et de l'étanchéité de la psychologie et de la sociologie depuis la fondation de cette dernière. À la différence d'autres pays, il n'existe pas d'équipe de recherche spécialisée sur l'histoire des émotions, et en particulier sur l'histoire de l'amour, très prolifique ailleurs, notamment en Europe¹⁹. La question des affects est étudiée collectivement sous le seul prisme de la sexualité et du genre²⁰. Et curieusement, malgré la faveur du thème des émotions et du genre en sociologie de l'engagement, aucun des travaux individuels n'a jusqu'à ce jour trouvé à converger dans une dynamique collective pérenne et multilatérale. Un vaste chantier reste à ouvrir et l'on est bien conscient que cet article à visée programmatique ouvre à ce stade plus d'interrogations qu'il ne livre de réponses. Il pointe aussi d'autres enjeux, théoriques cette fois, sur les frontières des états affectifs et du privé.

Notes

¹ Six seulement dans la traduction française (McAdam, 2012).

² Par exemple les militants contre le sida (Broqua et Fillieule, 2001), les « soixante-huitards » et leurs enfants scolarisés dans des écoles alternatives (Pegis, 2014), les incidences des engagements féministes sur les enfants (Masclat, 2017).

³ C'est le cas de Gildea et al. (2013) et de Hamon et Rotman (1987, 1988) dans un registre extra-académique, mais qui a durablement marqué les représentations ordinaires du devenir des militants de ces années.

⁴ Le groupe d'extrême gauche la Ligue communiste révolutionnaire, par exemple (Salles, 2005; Johsua, 2015).

⁵ Par exemple les auteurs d'un incendie de banque (Whalen et Flacks, 1989), les établis maoïstes (Dressen, 2000), les usagers d'écoles alternatives (Pegis, 2014).

⁶ Confédération générale du travail et Confédération française et démocratique du travail.

⁷ Sur cette histoire mouvementée et néanmoins classique faisant suite à tout engouement conceptuel ou méthodologique, voir Pudal (1994).

⁸ Voir Lepetit (1993). La question du passage du niveau micro- au niveau macro- a également été posée, dans une autre tradition, par les tenants de la *micro-storia*, dont Revel (1996), et par l'un des fondateurs de cette « école », Levi (1989, notamment p. 13 et suivantes).

⁹ Je me permets de renvoyer à cet article sur la relation d'enquête établie avec un officier communiste dont j'ai écrit la biographie (Sommier, 2012).

¹⁰ Le texte de Favret-Saada (2009) avait été préalablement publié dans *Gradhiva*, n° 8, 1990, pp. 3-9. Voir en particulier ses propos sur la différence entre « être affecté » et l'empathie à l'égard du sujet (Peneff, 1994, pp. 155-156).

¹¹ Les équipes locales étaient libres de composer leur groupe; elles variaient donc en nombre (de quatre personnes à plus d'une quinzaine) et se composaient à la fois de titulaires et de doctorants avec, sur le temps de l'enquête, un certain *turn over* de ces derniers.

¹² La règle de l'embargo sur l'utilisation des données a été levée après parution de l'ouvrage principal; l'ensemble de l'équipe dispose depuis de l'intégralité des données versées au pot commun et exploitables à sa guise.

¹³ C'est un minimum pour réaliser un récit de vie, certains allant jusqu'à huit heures réparties sur plusieurs jours. L'idéal est en effet de réaliser des entretiens répétés, surtout comme c'était le cas en l'espèce, auprès d'enquêtés âgés, l'exercice étant assez éprouvant.

¹⁴ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2569957>

¹⁵ Un grand merci à Thierry Rossier et Davide Morselli, de l'équipe Lives, pour avoir extrait ces données.

¹⁶ L'analogie familiale est inégalement mobilisée par les ex-militants pour parler de leur engagement. Cette question, cruciale, mériterait en soi une analyse dans la mesure où elle pourrait permettre de repenser la « communauté émotionnelle » de Weber, très mal posée et sans doute très mal traduite dans *Économie et société*. Une clarification a été amorcée par Rosenwein (2003).

¹⁷ C'est par simple pragmatisme que j'ai choisi la typologie de Ekman – sans adhérer à sa thèse sur l'universalité de certaines émotions et évidemment sans prétention d'analyse faciale –, car celle-ci analyse des émotions sur lesquelles tous les spécialistes s'accordent.

¹⁸ En théorie, la transcription d'entretiens, *a fortiori* de ce type, inclut évidemment ces « autres marqueurs verbaux ». Compte tenu de l'importance de l'équipe (une trentaine de personnes réparties sur cinq villes) et des conditions d'enquête, l'exercice, il est vrai ingrat, a été externalisé. La qualité du travail est par conséquent très variable et il n'y a pas eu de recommandations précises et standardisées à destination des transcripteurs.

¹⁹ On pense entre autres à l'historique Mass Observation Archive de l'Université de Sussex, le Centre for the History of the Emotions à l'Université Queen Mary de Londres, le centre de recherche History of Emotions de l'Institut Max-Planck et la Society for the History of Emotions en Australie, pour ne citer que les plus importants.

²⁰ En témoigne l'un des axes de recherche de l'Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux (IRIS) portant sur les frontières de l'intime ainsi que celui sur le genre et les rapports sociaux de sexe que propose le Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris (CRESPPA); il existe également une unité de recherche à l'Institut national d'études démographiques (INED) qui s'intéresse au genre, à la sexualité et aux inégalités et l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) et l'INED ont tout récemment mis sur pied l'École

universitaire de recherche Gender and Sexuality Studies (GSST) afin d'offrir une formation spécialisée dans les études de genre et de sexualité.

Références

- Abbott, A. (2009). À propos du concept de *Turning Point*. Dans M. Bessin, C. Bidart, & M. Grossetti (Éds), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement* (pp. 187-211). Paris : La Découverte.
- Akoun, A., & Ansart, P. (1999). *Dictionnaire de sociologie*. Paris : Le Seuil.
- Becker, H. S. (1974). Photography and sociology. *Studies in the Anthropology of Visual Communication*, 1(1), 3-26.
- Bessin, M., Bidart, C., & Grossetti, M. (Éds). (2009). *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*. Paris : La Découverte.
- Broqua, C., & Fillieule, O. (2001). *Trajectoires d'engagement : AIDES et Act Up*. Paris : Textuel.
- Delpu, P. (2015). La prosopographie, une ressource pour l'histoire sociale. *Hypothèses*, 18(1), 263-274. <https://doi.org/10.3917/hyp.141.0263>
- Dressen, M. (2000). *De l'amphi à l'établi : les étudiants maoïstes à l'usine 1967-1989*. Paris : Belin.
- Duchesne, S. (2000). Pratique de l'entretien dit « non-directif ». Dans M. Bachir (Éd.), *Les méthodes au concret. Démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique* (pp. 9-30). Paris : Presses universitaires de France.
- Ekman, P., Friesen, W. V., & Ellsworth, P. C. (1972). *Emotion in the human face*. New York, NY : Pergamon Press.
- Favret-Saada, J. (2009). Être affecté. Dans J. Favret-Saada (Éd.), *Désorceler* (pp. 145-162). Paris : Éditions de l'Olivier.
- Fillieule, O. (2018). Portrait de famille(s). Dans O. Fillieule, S. Bérout, C. Masclet, & I. Sommier (Éds), *Changer le monde, changer sa vie. Enquête sur les militantes et les militants des années 1968 en France* (pp. 973-998). Arles : Actes Sud.
- Fillieule, O., Agrikoliansky, É., & Sommier, I. (Éds). (2010). *Penser les mouvements sociaux*. Paris : La Découverte.
- Fillieule, O., Bérout, S., Masclet, C., & Sommier, I. (Éds). (2018). *Changer le monde, changer sa vie. Enquête sur les militantes et les militants des années 1968 en France*. Arles : Actes Sud.

- Fillieule, O., & Sommier, I. (2018). Déprises. Logiques du désengagement et évaluations rétrospectives. Dans O. Fillieule, S. Bérout, C. Masclet, & I. Sommier (Éds), *Changer le monde, changer sa vie. Enquête sur les militantes et les militants des années 1968 en France* (pp. 583-611). Arles : Actes Sud.
- Gildea, R., Mark, J., & Warring, A. (Éds). (2013). *Europe's 1968. Voices of revolt*. Oxford : Oxford University Press.
- Ginzburg, C. (1989). Signes, traces, pistes. Racines d'un paradigme de l'indice. Dans C. Ginzburg (Éd.), *Mythes, emblèmes, traces* (pp. 139-180). Paris : EHESS.
- Goodwin, J., Jasper, J., & Polletta, F. (Éds). (2001). *Passionate politics. Emotions and social movements*. Chicago, IL : The University of Chicago Press.
- Hamon, H., & Rotman, P. (1987). *Génération (Vol. 1). Les années de rêve (1958-1968)*. Paris : Éditions du Seuil.
- Hamon, H., & Rotman, P. (1988). *Génération (Vol. 2). Les années de poudre (1968-1975)*. Paris : Éditions du Seuil.
- Harper, D. (2002). Talking about pictures : a case for photo elicitation. *Visual Studies*, 17(1), 13-26.
- Jasper, J. (2011). Emotions and social movements : Twenty years of theory and research. *Annual Review of Sociology*, 37(1), 285-303.
- Jasper, J. (2018). *The emotions of protest*. Chicago, IL : University of Chicago Press.
- Jasper, J., & Poulsen, J. (1995). Recruiting strangers and friends : Moral shocks and social networks in animal rights and anti-nuclear protests. *Social Problems*, 42(4), 493-512.
- Johsua, F. (2015). *Anticapitalistes. Une sociologie historique de l'engagement*. Paris : La Découverte.
- Klandermans, B. (1997). *The social psychology of protest*. Oxford : Blackwell.
- Lavabre, M.-C. (1994). *Le fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*. Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Lechaux, B., & Sommier, I. (2018). Quand le « je » s'oppose au « nous » (et vice versa). Dans O. Fillieule, S. Bérout, C. Masclet, & I. Sommier (Éds), *Changer le monde, changer sa vie. Enquête sur les militantes et les militants des années 1968 en France* (pp. 513-544). Arles : Actes Sud.
- Lepetit, B. (1993). Architecture, géographie, histoire : usages de l'échelle. *Genèses*, (13), 118-138.
- Levi, G. (1989). *Le pouvoir au village. La carrière d'un exorciste dans le Piémont du XVII^e siècle*. Paris : Gallimard.

- Masclet, C. (2017). *Sociologie des féministes des années 1970. Analyse localisée, incidences biographiques et transmission familiale d'un engagement pour la cause des femmes en France* (Thèse de doctorat inédite). Université Paris 8 et Université de Lausanne, France et Suisse.
- Mauss, M. (1947). *Manuel d'ethnographie*. Paris : Payot.
- McAdam, D. (1989). The biographical consequences of activism. *American Sociological Review*, 54(5), 744-760.
- McAdam, D. (2012). *Freedom summer*. Marseille : Agone.
- Melucci, A. (1989). *Nomad of the present*. Philadelphia, PA : Temple University Press.
- Michelat, G. (1975). Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie. *Revue française de sociologie*, 16(2), 229-247.
- Moualek, J. (2018). *À la recherche des « voies perdues ». Contribution à une sociologie des usages pluriels du vote blanc et nul* (Thèse de doctorat inédite). Université d'Évry, France.
- Muxel, A. (Éd.). (2014). *La vie privée des convictions. Politique, affectivité, intimité*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Muxel, A. (2015). Le pluralisme politique à l'épreuve de la vie privée : entre normes et pratiques. *Revue française de sociologie*, 56(4), 735-769.
- Naville, P. (1966). Instrumentation audio-visuelle et recherche en sociologie. *Revue de sociologie française*, 7(2), 158-168.
- Pagis, J. (2014). *Mai 68. Un pavé dans leur histoire*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Peneff, J. (1990). *La méthode biographique. De l'École de Chicago à l'histoire orale*. Paris : Armand Colin.
- Peneff, J. (1994). Les grandes tendances de l'usage des biographies dans la sociologie française. *Politix*, (27), 25-31.
- Pudal, B. (1994). Du biographique entre « science » et « fiction ». *Politix*, (27), 5-24.
- Rebreyend, A. C. (2007). Pour une histoire de l'intime : sexualités et sentiments amoureux en France de 1920 à 1975. *Genre & Histoire*. Repéré à <http://journals.openedition.org/genrehistoire/204>
- Revel, J. (Éd.). (1996). *Jeux d'échelle. La micro-analyse à l'expérience*. Paris : Hautes Études, Gallimard, Le Seuil.
- Rosenwein, B. H. (2003). Pouvoir et passion. Communautés émotionnelles en France au VII^e siècle. *Annales. Histoire, sciences sociales*, 58(6), 1271-1292.
- Salles, J.-P. (2005). *La Ligue communiste révolutionnaire (1968-1981). Instrument du Grand Soir ou lieu d'apprentissage?* Rennes : Presses universitaires de Rennes.

- Sawicki, F., & Siméant, J. (2009). Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français. *Sociologie du travail*, 51(1), 97-125.
- Scheff, T. J. (1994). *Bloody revenge. Emotions, nationalism and war*. Boulder, CO : Westview Press.
- Schwartz, O. (1990). *Le monde privé des ouvriers*. Paris : Presses universitaires de France.
- Sohn, A.-M. (1996). *Chrysalides. Femmes dans la vie privée (19^e-20^e siècles)*. Paris : Publications de la Sorbonne.
- Sommier, I. (2010). Les états affectifs ou la dimension affectuelle des mouvements sociaux. Dans O. Fillieule, É. Agrikoliansky, & I. Sommier (Éds), *Penser les mouvements sociaux* (pp. 185-202). Paris : La Découverte.
- Sommier, I. (2012). Emprise et empreinte(s) de la relation d'enquête. Dans I. Sommier, & X. Crettiez (Éds), *Les dimensions émotionnelles du politique. Chemins de traverse avec Philippe Braud* (pp. 291-305). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Thomas, W. I., & Znaniecki, F. (1998). *Le paysan polonais en Europe et en Amérique : récit de vie d'un migrant*. Paris : Nathan.
- Traïni, C. (2010). Des sentiments aux émotions (et vice-versa) : comment devient-on militant de la cause animale? *Revue française de science politique*, 60(2), 335-358.
- Traïni, C. (2011). *La cause animale (1820-1980). Essai de sociologie historique*. Paris : Presses universitaires de France.
- Traïni, C., & Siméant, J. (Éds). (2009). *Émotions... mobilisation!* Paris : Presses de Sciences Po.
- Whalen, J., & Flacks, R. (1989). *Beyond the barricades. The sixties generation grows up*. Philadelphia, PA : Temple University Press.

Isabelle Sommier est professeure de sociologie au Département de science politique de l'Université Paris I et chercheuse au Centre européen de sociologie et de science politique (CESSP-UMR 8209) dont elle assure la direction adjointe depuis septembre 2017. Spécialiste des mouvements sociaux et de la violence politique, elle dispose de deux habilitations à diriger des recherches, l'une en sociologie (2007), l'autre en science politique (1997).

Pour joindre l'auteure :
sommier@univ-paris1.fr

Ethnographier les émotions occurrentes, un enjeu pour l'apprentissage professionnel

Long Pham Quang, Ph. D.

Conservatoire national des arts et métiers, France

Résumé

Cet article analyse l'activité de soin mortuaire à partir de son apprentissage et autour d'émotions telles qu'elles peuvent se déployer en situation tutorale au travail. Bien que le climat qui règne dans une chambre mortuaire puisse être légitimement qualifié d'émotionnel, ce n'est cependant pas lui que nous avons choisi d'étudier, mais ce qui s'en détache par moments, par phases, les émotions susceptibles de déclencher de l'apprentissage selon les appuis théoriques retenus. L'objectif est de pouvoir ethnographier les émotions occurrentes afin de pouvoir rendre compte des apprentissages. Une réflexion méthodologique s'ordonne autour de la difficulté à pouvoir saisir ces émotions au moment même de leur surgissement. Nous proposons un dispositif méthodologique combinant différentes méthodes : l'observation, l'enregistrement audiovisuel et l'entretien d'autoconfrontation. Nous avons également repéré l'influence des émotions des enquêtés sur la conduite de recherche. Des pistes de réflexion et d'action sont avancées.

Mots clés

ÉMOTIONS, APPRENTISSAGE EN SITUATION DE TRAVAIL, ETHNOGRAPHIE, ENTRETIEN D'AUTOCONFRONTATION

Abstract

This article analyzes mortuary care from the moment it is first learned and examines the emotions that may occur in a teaching situation in the workplace. Although the atmosphere at a mortuary may legitimately be described as emotional, that is not what we decided to study. Instead, we looked at what arises from it at various moments and phases, those emotions likely to create a learning situation based on the theoretical supports chosen. The goal is ethnographic research into occurrent emotions in order to confirm that learning has taken place. Methodology is examined in relation to the difficulty of recording these emotions when they occur. Our proposed methodology combines observation, audiovisual recording and self-confrontation interviews. We also discerned the influence of the research subjects' emotions on how the research was conducted. We suggest ideas for reflection and action.

Keywords

EMOTIONS, ON-THE-JOB TRAINING, ETHNOGRAPHIC RESEARCH, SELF-CONFRONTATION INTERVIEWS

RECHERCHES QUALITATIVES – Vol. 39(2), pp. 102-126.
ENQUÊTER SUR LES AFFECTS : QUELS ENJEUX, QUELLES MÉTHODES?
ISSN 1715-8702 - <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue/>
© 2020 Association pour la recherche qualitative

Introduction

Dans le champ des opérations funéraires, des recherches ont été menées en France sur les métiers de fossoyeur, de maître de cérémonie ou encore de commercial (Bernard, 2009; Bonnet, 2016; Souffron, 2011; Trompette & Caroly, 2004). Dans le champ du soin mortuaire hospitalier, des recherches ont porté sur le travail réalisé en chambre mortuaire (Memmi, 2014; Noël, 2004; Wolf, 2012). En revanche, nous n'avons pas identifié de travaux concernant la formation même des agents de chambre mortuaire. Cette étude constitue un premier défrichage pour comprendre les ressorts formatifs d'un métier socialement invisibilisé (Lalande & Veber, 2009).

L'hôpital est généralement identifié comme un lieu où détresse, maladie et guérison se côtoient. De nombreux affects y circulent notamment dans la chambre mortuaire, lieu où sont transférés pour un temps les patients décédés avant leur départ de l'hôpital par convoi funéraire. Agent de chambre mortuaire est un métier qui désormais s'apprend officiellement. Cet apprentissage est marqué du sceau du tabou et du déni qui entoure le sujet de la mort (Elias, 1969, 1985). Les entretiens exploratoires menés indiquent que le comportement des professionnels expérimentés vis-à-vis des affects a évolué dans le temps. Auparavant, le novice était délibérément confronté à des situations émotionnelles intenses. Placé devant un corps éviscéré en salle d'autopsie, il tenait le coup et était recruté, ou il s'effondrait et devait partir. Montrer ses émotions n'était pas autorisé. Aujourd'hui, ces professionnels reconnaissent chez les novices l'expression de leurs affects qu'ils estiment constructifs pour l'apprentissage, alors qu'ils semblent toujours les contenir, posant ainsi la question de leur ethnographie possible.

Cet écrit a donc pour objectif de rendre compte de la survenance d'affects, et en particulier d'émotions, définies plus bas (Cosnier, 1994; Livet, 2002), chez des individus en apprentissage. Or les novices enquêtés dissimulent l'expression de leurs émotions, souhaitant ainsi préserver leur « face sociale » (Goffman, 1974) et disposer de toutes leurs chances pour être ultérieurement recrutés. En effet, qu'autrui puisse percevoir leurs émotions est considéré comme une faiblesse ou un manque de contrôle qu'ils assimilent à de l'incompétence. La dissimulation des émotions peut alors donner lieu à un travail émotionnel (Hochschild, 1979). Dès lors, l'identification de ces expressions émotionnelles s'est imposée comme problématique pour l'enquêteur, dont il fait l'hypothèse qu'elles jouent un rôle dans l'apprentissage, notamment cognitif dans le processus décisionnel (Damasio, 2010). Notre objectif est d'identifier les moyens théoriques et pratiques permettant de caractériser les émotions occurrentes afin de pouvoir accéder à une meilleure compréhension des apprentissages dans leur rapport avec ces émotions. Cette contribution nous donne l'occasion de mobiliser autrement des résultats de recherche obtenus dans le cadre d'une recherche doctorale¹

(Pham Quang, 2017) permettant une mise en lumière particulière de la réflexion méthodologique qui a occupé une place centrale dans l'enquête.

Nous présenterons tout d'abord la formation des agents de chambre mortuaire et la problématique de recherche puis seront exposés le cadre théorique et la définition des mots clés, *émotions* et *apprentissage*. Nous décrirons ensuite la méthode d'identification des émotions occurrentes avec les descriptifs vidéos retenus. Deux exemples emblématiques permettront d'illustrer la réflexion méthodologique, laquelle sera suivie par une synthèse globale des résultats. Enfin, l'enquêteur s'est retrouvé lui-même en prise avec ses propres émotions : que filmer, comment, pourquoi ? Concernant ces questions, quelques éclairages seront proposés, soulignant l'enjeu majeur des effets des émotions vécues de l'enquêteur et des enquêtés sur le travail ethnographique.

Le contexte de l'enquête et la problématique de recherche

Le contexte est celui de la formation aux soins mortuaires en France. Sa réglementation est récente. L'organisation hospitalière a reconnu, il y a 27 ans, un lieu particulier dont on ne parlait pas ou très peu, quasiment tabou : la chambre mortuaire. Officiellement définies comme équipements hospitaliers d'établissements publics ou privés, les chambres mortuaires n'accueillent, en principe, que les patients qui y sont décédés. Ces locaux permettent aux familles des patients de disposer du temps nécessaire à l'organisation des obsèques. Depuis 2007, les aide-soignants ont une qualification pour prendre en charge les opérations mortuaires (République française, 2007). Un arrêté ministériel publié en 2009 oblige toute personne souhaitant exercer en chambre mortuaire à valider une formation d'adaptation à l'emploi (FAE) (République française, 2009). Les compétences attendues décrites dans ce dispositif d'une durée de huit jours se répartissent en « savoirs théoriques » dispensés en présentiel, et en « savoirs pratiques » dispensés en situation de travail, une chambre mortuaire référencée pour accueillir un stagiaire. Nos analyses portent principalement sur les situations pratiques d'apprentissage.

Quatre modules composent la FAE : 1) mettre en œuvre des prestations auprès des personnes décédées; 2) soutenir les familles et les proches; 3) veiller à la qualité et à la sécurité des prestations; 4) assurer l'hygiène des locaux et du matériel et veiller à la sérénité des espaces d'accueil. Ces objectifs de formation peuvent être saisis comme des prescriptions touchant à l'ensemble des activités devant être réalisées par un agent de chambre mortuaire. L'une de ces prescriptions a particulièrement retenu notre attention : « la gestion de son propre stress, les situations limites pour le professionnel, les mécanismes de défense [...], l'identification des situations de crise et des ressources disponibles » (République française, 2009, p. 5). Notons, de manière élargie, que c'est plutôt le terme *émotion* que celui d'*affect* qui généralement est utilisé dans les différents référentiels se rapportant à ce métier. Nous le reprenons tel quel par

conséquent avant de le discuter plus bas dans la partie théorique. Cette « prescription émotionnelle » nous semble pouvoir être mise en rapport avec un paradigme culturel dominant : celui du contrôle de ses émotions face à la mort, comme l'ont montré de nombreux travaux d'historiens des mentalités, sociologues ou philosophes (Ariès, 1975; Elias, 1969, 1985; Thomas, 1978; Vovelle, 1993; Ziegler, 1975).

Les émotions, selon notre hypothèse générale, peuvent jouer un rôle constructif dans le processus d'apprentissage. Or celles-ci sont fréquemment catégorisées au plan socioprofessionnel comme des perturbations, comme l'objet d'une mise sous contrôle prescrit pour la bonne poursuite des activités en cours (Hochschild, 1979). Appréhender *a priori* l'émotion comme une « émergence d'irrationalité », ou un « échec de la volonté » (Le Breton, 2004, p. 133) ne nous éclaire finalement pas sur les conditions de son surgissement situé et, *in fine*, sur sa nature. En effet, comment tenter de rendre compte d'émotions occurrentes dont les contours sont mal appréhendés ou déjà fixés?

Le cadre théorique et la définition des concepts clés : *émotions*, *apprentissage*

Parmi les nombreuses définitions données au processus d'apprentissage, nous nous limitons à retenir ici une acception tout opérationnelle, celle de la transformation d'habitude d'activité faisant l'objet d'une attribution de valeur par le sujet concerné et/ou par son environnement social (Barbier, 2011). Il faut rajouter que le thème de l'expérience est incontournable en formation des adultes, ces derniers convoquant ou mobilisant leur propre expérience (Knowles, 1970, 1973). Cette expérience antérieure, notamment irriguée d'émotions, est ce avec ou contre quoi le sujet apprend. Dans cette perspective, les émotions peuvent remplir une fonction de révélateur dans le processus d'apprentissage : elles révèlent ce qui compte ou a compté pour le sujet (Dewey, 2010). Plus largement, elles révèlent ses préférences fondamentales tout en l'amenant à réviser ses intentions d'actions (Livet, 2002). Nous observerons l'effet de ces dynamiques dans le cadre de l'interaction tutorale en situation de travail réunissant un professionnel expérimenté, dit tuteur, et un futur professionnel, dit novice.

Les stagiaires que nous observons en situation d'apprentissage du soin mortuaire au travail peuvent être en proie à des émotions : une tutrice, accompagnée d'un stagiaire, emprunte un couloir dans lequel sont disposées de petites caisses en bois. Le stagiaire demande à quoi servent ces caisses. La tutrice lui répond que ces caisses servent quand les fœtus sont laissés, abandonnés à l'hôpital. Le stagiaire n'a rien vu de précis, mais son imagination, nous dira-t-il, a produit une vive émotion. Un autre tuteur propose à une stagiaire de l'aider à passer une chemise à un homme défunt en vue d'une présentation prochaine à sa famille. Or, en mobilisant le bras du défunt, la stagiaire entend comme un craquement. Elle s'immobilise, les yeux grands ouverts, devient blême et perd le contrôle du bras de l'homme décédé. Ces illustrations

semblent indiquer, comme le souligne Dumouchel (1999) que les émotions peuvent constituer des moments de coordination entre sujets, ici entre tuteurs et stagiaires.

Les stagiaires ne semblent pas exprimer les mêmes émotions face aux mêmes situations. Nous nous sommes alors interrogé sur l'éventuel caractère personnel d'un vécu d'émotions. Tout se passe comme si, à travers l'expression *en proie à*, un stagiaire donné semble subir passivement les émotions dont il se trouve être l'objet. En appui sur les théories dites cognitives d'évaluation (voir les travaux pionniers d'Arnold, 1960), nous pensons *a contrario* que la signification d'un événement déclenchant des émotions est produite par un processus d'évaluation (Arnold utilise le terme d'*appraisal*, « appréciation », plus faible que celui d'évaluation) de cet événement, basé sur un ensemble de critères qui sont propres à la personne. Par conséquent, les émotions d'un sujet naissent de son évaluation d'un événement, il ne subit pas la situation, il contribue à la définir. Une deuxième phase est décrite au décours de ce processus émotionnel, celle d'une impulsion vers ou contre la situation constituant une « tendance d'action » (*action readiness*), concept que Frijda (1986) reprend et développe.

Dans des perspectives complémentaires à celles d'Arnold (1960) et de Frijda (1986), nous présentons plus bas les principaux apports des auteurs retenus qui participent à constituer notre appareil théorique.

Comment identifier les émotions occurrentes telles qu'elles surgissent au cours de l'interaction tutorale et en dehors de leurs verbalisations par les sujets? Nous proposons de nous appuyer sur la conceptualisation de Cosnier : les émotions sont des variations de l'intensité affective. Comment ces variations peuvent-elles être objectivées et quels en seraient les indicateurs?

Cosnier (1994) propose de distinguer les affects selon deux types : les affects phasiques (émotions occurrentes) et les affects toniques (émotions dispositionnelles ou sentiments). Ces derniers sont constitutifs d'un tonus affectif de base. Ils recouvrent en pratique les sentiments et les humeurs qui sont des phénomènes durables et à partir desquels émergent les affects phasiques, les émotions qui apparaissent le plus souvent en courtes phases. Cette approche à la fois distinctive et de codétermination entre affects toniques et phasiques met l'accent sur les variations de l'intensité affective susceptibles de constituer des observables comportementaux sur le plan méthodologique.

Les travaux de Livet (2002) conceptualisent les émotions également comme des sortes de variations, en plaçant la focale sur la notion de différentiel susceptible de déboucher sur la « révision », dans notre cas, sur de l'apprentissage. L'auteur définit les émotions comme :

La résonance affective, physiologique et comportementale d'un différentiel entre un ou des traits perçus (ou imaginés ou pensés) de la

situation en cause, et le prolongement de nos pensées, imaginations, perceptions ou actions actuellement en cours. Ce différentiel est apprécié relativement à nos orientations affectives actuelles (désirs, préférences, sentiments, humeurs), que ces orientations soient déjà actives ou qu'il s'agisse de nos dispositions actuellement activables. Plus ce différentiel est important, plus l'émotion est intense (Livet, 2002, p. 23).

Si les émotions correspondent à des attentes contrariées et déclenchent une révision tout en étant motrices d'activités associées (Dewey, 2010; Livet, 2002), elles peuvent révéler un objet d'apprentissage dont l'appropriation en cours se révèle difficile pour un sujet donné. Et, comme nous l'évoquions à propos de la notion de tendance d'action conceptualisée par Frijda (1986), un certain nombre d'activités entreprises par ce sujet peuvent relever d'un processus d'apprentissage. Au plan théorique, ce ne sont donc ni les émotions dispositionnelles ni les émotions verbalisées que nous cherchons à caractériser, mais bien les émotions occurrentielles dans leur rapport aux activités des sujets.

La méthode d'identification des émotions occurrentes : les descriptifs audiovisuels

Les émotions induisant une « révision » révèlent probablement un moment d'apprentissage spécifique au sujet. L'indicateur général retenu pour rendre compte d'émotions occurrentes, conçues donc comme des variations de l'intensité affective, est la rupture dans les activités en cours du sujet. Cependant, et en cohérence avec les conceptualisations choisies des émotions et du processus d'apprentissage, il nous semble important de maintenir conjointement à cet indicateur toute l'épaisseur symbolique du sujet. La prise en compte des caractéristiques personnelles d'un sujet singulier, incarné et historisé, peut être opérée avec le concept d'activité subjectivante de l'environnement (Böhle & Milkau, 1998) que nous présentons plus bas (dans la section L'indicateur de « rupture » et proposition d'indices multimodaux).

Les émotions comme variations de l'intensité affective

Nous cherchons à saisir les émotions à partir de et dans le flux incessant des interactions entre les sujets et leur environnement. Ce flux continu peut être considéré comme une sorte de toile de fond permanente dont nous cherchons à identifier certaines variations. Les émotions que nous avons mises en objet peuvent ainsi être considérées comme des variations mêmes de ce flux, s'en détachant temporairement, s'incarnant dans les comportements des sujets qui en sont la proie et infléchissant le sens de leurs activités en cours. C'est le rapport entre surgissements d'émotions au travail et induction de réorientations d'activités en cours vers un processus d'apprentissage que nous avons cherché à caractériser.

L'accent est donc mis ici sur l'installation d'un régime d'activités spécifiques induit par les émotions dès lors que celles-ci se sont manifestées au cours de l'interaction tutorale selon les deux phases que nous pouvons distinguer : ce que les émotions font aux sujets et ce que les sujets en font (peuvent ou veulent en faire). De leur surgissement jusqu'à leur diminution, les émotions installent un régime d'activités spécifiques visant principalement à réduire la tension ainsi déployée. La démarche entreprise vise à observer selon quelles modalités cette réduction de la tension émotionnelle peut s'accompagner d'une dimension formative.

Le destin des émotions est connu. Leur naissance est rapide et brusque. Puis l'intensité émotionnelle augmente jusqu'à former un « pic » avant de diminuer ou de se résoudre inévitablement. Ce pic, nous proposons de le désigner « pic d'intensité émotionnelle », et il correspond à un pic de sidération du rythme comportemental du sujet. Une synthèse de ce que nous appelons le rapport entre la dynamique temporo-affective et le processus d'apprentissage est présentée dans le Tableau 1.

L'indicateur de « rupture » et proposition d'indices multimodaux

Nous avons retenu l'indicateur de « rupture » des activités en cours du sujet pour identifier les émotions. Or toute « rupture » ne correspond pas systématiquement à des émotions, alors que l'inverse semble toujours vérifié. Pour qu'une « rupture » puisse être considérée comme une émotion, elle doit donc non seulement pouvoir être mise en lien avec une activité d'évaluation cognitive à partir de critères propres au sujet, mais également être l'objet d'une spécification singulière par le sujet (Dewey, 2010). Par exemple, un tuteur invite une stagiaire à se saisir d'une pince pour réaliser un soin nasal à un défunt. Très surprise par ce que le tuteur considère par ailleurs comme une marque de confiance, la stagiaire reste figée, conserve cette attitude pendant de longues secondes puis affiche un sourire crispé. Les émotions sont ainsi propres au sujet dans une situation donnée. Outre le fait que le sujet se trouve continuellement engagé dans des opérations de comparaisons cognitives, en tant qu'être incarné, il l'est simultanément dans une activité subjectivante de son environnement, dont Böhle et Milkau (1998) ont bien souligné la place importante qu'y prennent, entre autres, la corporéité et la perception sensible (*Leib*, comme corps subjectif).

L'idée forte de cette approche se situe dans le rapport entre le sujet et son environnement de travail. Le sujet ne s'approche donc pas de l'environnement, mais rapproche l'environnement vers lui, vers sa propre histoire en ce qu'elle lui appartient et, tout autant, en ce qu'elle le constitue. Le sujet rapproche l'environnement vers lui par une mise en lien entre les « expériences nouvelles » des propriétés et des significations de cet environnement « tout en provenant, en même temps, d'expériences antérieures » (Böhle & Milkau, 1998, p. 29). Ce point fait écho aux définitions de l'apprentissage (Barbier, 2011; Bourgeois & Enlart, 2014) qui indiquent la mise en lien entre l'expérience passée et l'expérience actuelle. Par ailleurs, la

Tableau 1

Mise en lien de la dynamique temporo-spatiale affective avec le processus d'apprentissage

	Ce que les émotions font aux sujets	Pic d'intensité émotionnelle ou pic de sidération	Ce que les sujets font aux émotions
Émotions	Augmentation brusque de l'intensité émotionnelle	→	Diminution progressive de l'intensité émotionnelle
Rapport sujets/émotions	Les sujets n'ont que peu de prise ou de contrôle sur les émotions au moment où elles surgissent	→	Les sujets peuvent retrouver de la prise ou du contrôle sur les émotions au moment où leur intensité décroît
Rapport émotions/processus d'apprentissage	Le surgissement d'émotions n'est pas anodin pour le sujet : celles-ci révèlent un apprentissage signifiant	→	La diminution de l'intensité émotionnelle peut s'accompagner d'apprentissages : rôle du stagiaire ou du tuteur

conceptualisation du « rythme » (Böhle & Milkau, 1998, p. 24) retient toute notre attention pour tracer la dynamique temporo-affective : les émotions peuvent être identifiées par des ruptures dans les activités en cours, ces ruptures produisant des discontinuités dans le rythme comportemental du sujet. Dans cette perspective, le Tableau 2 présente nos propositions de désignations possibles du rythme comportemental en fonction de ses différentes modifications.

En outre, les discontinuités, plurielles, relèvent de différents registres. Nous proposons de les appeler discontinuités multimodales comportementales. Nous inspirant notamment des travaux de Mondada (2005), elles peuvent s'inscrire dans les registres de la verbalité, de la vocalité et de la corporéité (voir Tableau 3).

Tableau 2

Mise en lien des rythmes comportementaux avec les variations de l'intensité affective

Désignation des différents rythmes comportementaux	Définition spécifique	Rapport avec les affects toniques et phasiques
Rythmie	Rythme comportemental multimodal d'un sujet qui se situe en amont du pic de sidération (pic d'intensité émotionnelle)	Du point de vue des affects, la rythmie comportementale correspond aux affects toniques (sentiments, humeurs); on n'y observe pas de discontinuités particulières
Dysrythmie	Rythme comportemental multimodal d'un sujet qui s'oriente vers un pic de sidération	Du point de vue des affects, la dysrythmie comportementale correspond à la brusque augmentation des affects toniques; on y observe des discontinuités
Arythmie	Rythme comportemental multimodal d'un sujet qui se trouve sidéré en un pic d'intensité émotionnelle	Du point de vue des affects, l'arythmie comportementale correspond à l'activation des affects phasiques (les émotions); on y observe une sidération touchant totalement ou partiellement les discontinuités
Rythmie2	Rythme comportemental multimodal d'un sujet qui se situe en aval du pic de sidération et dont on observe la reprise ou la présence de caractéristiques de la rythmie	Du point de vue des affects, la rythmie2 comportementale correspond à la désactivation progressive des affects phasiques et un retour vers les affects toniques; on n'y observe plus de façon sensible les discontinuités identifiées antérieurement

Tableau 3

Description des indices multimodaux des discontinuités comportementales

Indice	Description
Verbalité	- Les contenus eux-mêmes; - Les chevauchements de paroles des interactants; - Les pauses; - Les phénomènes segmentaux (allongements syllabiques, troncations).
Vocalité	- Les montées et descentes intonatives; - Les accentuations (volume); - Le rythme (débit).
Corporéité	- La posture, l'état statique ou dynamique (tête, cou, mimiques, mouvements corporels du tronc et des membres supérieurs/inférieurs, proxémie).

La complémentarité des entretiens d'autoconfrontation

Les méthodes pour recueillir les émotions sont le plus souvent de type expérimental, s'appuyant sur les verbalisations des sujets observés quel que soit l'instrument utilisé (Sander & Scherer, 2009). Or les verbalisations sur les émotions dans notre recherche sont empreintes de sensibles aspects prescriptifs au regard des enjeux narcissiques ou professionnels dans lesquels se trouvent les stagiaires. Bien que nous recueillions leurs verbalisations d'émotions, cette séquence n'est pas la première. Elle s'adosse à une séquence d'observation directe dans laquelle les verbalisations ne constituent qu'une modalité d'expression parmi d'autres. Parce que temporellement localisables à partir de l'observation empirique du comportement des sujets, et parce que fugaces, les surgissements d'émotions ont été identifiés à partir d'enregistrements audiovidéos. Cette identification est logiquement l'objet d'une démarche rétrospective. C'est à partir de matériaux issus des observations directes qu'ont été inférées les éventuelles émotions à partir des indices présentés plus haut. Les matériaux issus des entretiens à distance inspirés de l'entretien d'autoconfrontation (Theureau, 2010) ont un statut de précision et de validation des analyses.

L'autoconfrontation peut être décrite comme une méthode permettant d'explorer la conscience préréflexive mobilisée dans l'activité : « une expression différée de la conscience préréflexive, en interaction avec son contrôle par le chercheur, grâce à une remise en situation de l'acteur par l'intermédiaire [...] d'un enregistrement du

comportement de ce dernier » (Theureau, 2010, p. 300). Plus précisément, nous avons utilisé la méthodologie de l'entretien d'autoconfrontation simple telle que décrite et développée par Clot (2004). L'autoconfrontation simple met en rapport les trois composantes du triptyque stagiaire-images-chercheur. Nous procédons à l'enregistrement des commentaires que le stagiaire est invité à produire lorsqu'il est confronté aux images de sa propre activité, commentaires relatifs aux activités qui ont eu lieu au moment de l'observation, et qu'il adresse au chercheur. Il s'agit pour Clot (2000) d'une « activité de commentaire ou de verbalisation différée des données recueillies » donnant « un accès différent au réel de l'activité du sujet » (p. 135). L'auteur précise encore que « la parole du sujet n'est pas seulement tournée vers son objet (la situation visible), mais tout autant vers l'activité de celui qui la recueille » (p. 135).

En pratique, l'objectif général de l'entretien visant à mieux comprendre le métier d'agent de chambre mortuaire à travers sa formation est présenté au stagiaire : qu'est-ce qu'on apprend et comment? Après avoir obtenu son consentement, il lui est précisé que l'entretien est filmé à des fins uniquement de recherche et que l'anonymat sera strictement respecté. Nous nous centrons principalement sur les verbalisations du stagiaire tout en tenant compte du fait qu'il est bien entendu partie prenante de l'interaction avec le tuteur. Trois éléments de la consigne donnée au stagiaire par le chercheur peuvent être distingués :

- « Ce qui m'intéresse, c'est qu'en revoyant l'enregistrement de ces séquences d'apprentissage, vous me restituiez ce qui se passe entre le tuteur et vous-même, et aussi vos intentions, quels étaient vos motifs, ce que vous avez voulu faire ou ne pas faire, ou encore pas pu faire... »
- « Voilà, donc ce n'est pas une description que j'attends de vous, mais plutôt des commentaires, des remarques ou encore des réflexions sur ce qui est en train de se passer là... »
- « Et puis vous m'arrêtez quand vous voulez, si vous voulez dire quelque chose, ou quand ça vous semble important... »

Illustrations et analyses

Dans cette partie, nous proposons d'illustrer notre réflexion méthodologique à l'aide de deux exemples choisis pour leurs caractéristiques contrastées. Les émotions sont susceptibles de révéler des apprentissages signifiants pour deux stagiaires, Katia et Mike. Le surgissement d'émotions peut en effet traduire des attentes contrariées. Le « ce à quoi il ne s'attendait pas » est un objet d'apprentissage possible. Les ruptures dans les activités en cours du sujet (indices de discontinuités multimodales) permettent d'identifier les émotions. Les activités en cours telles qu'exercées par le sujet peuvent être l'objet de modifications de leur rythme à l'occasion d'émotions.

Premier cas : Katia

Dans la situation observée, le tuteur (TUTEUR) et la stagiaire Katia (KATIA) sont dans la salle de préparation des personnes décédées en vue de leur présentation à leurs proches. Outre les deux interactants principaux se trouvent d'autres personnes : deux agents de la chambre mortuaire et plusieurs agents de police.

L'observation porte sur un épisode imprévu : l'arrivée de policiers chargés de réaliser une enquête externe du corps d'un jeune homme qui s'est suicidé à l'hôpital. KATIA adopte des attitudes et des comportements de type, nous semble-t-il, ambivalents : manifestement « déstabilisée » par cet événement, KATIA oscille entre se maintenir dans la situation et la fuir.

Au moment où commence la séquence vidéo, KATIA se trouve derrière un agent de chambre mortuaire et le regarde faire une manœuvre [sortir un défunt du casier réfrigéré]. Derrière TUTEUR et cet agent, des échanges verbaux ont lieu entre un autre agent et des policiers venus réaliser l'examen externe du corps du jeune homme qui s'est défenestré la veille dans l'hôpital.

Rythmes comportementaux et indicateurs de la variation de l'intensité émotionnelle

Nous repérons d'abord la rythmicité comportementale chez KATIA à travers ses gestes (corporéité) quand celle-ci se positionne près d'un agent de chambre mortuaire pour le regarder réaliser une tâche de travail.

Nous y repérons également un possible déclencheur de la dysrythmie comportementale chez KATIA lors des échanges verbaux entre les deux policiers au sujet du jeune homme qui s'est défenestré la veille dans l'hôpital. Cette dysrythmie se traduit par des discontinuités portant essentiellement sur la corporéité : KATIA cesse de regarder l'agent de chambre mortuaire, lui tourne le dos, adopte l'immobilité posturale avec les bras le long du corps et son regard s'est fixé. Elle révèle un apprentissage possible autour de la tâche de travail en cours et porte sur la thématique de pouvoir faire face à un mort qui bouleverse.

L'arythmie comportementale correspond à un pic d'intensité émotionnelle au moment où KATIA tourne la tête vers sa droite puis l'ensemble du corps et se dirige vers l'une des issues de la salle de préparation avant de s'y diriger ; elle quitte ainsi les lieux, à l'insu de TUTEUR, ne pouvant s'y maintenir davantage.

Une minute plus tard, une rythmicité² peut être identifiée alors que KATIA réapparaît dans la salle de préparation, répondant ainsi à l'appel de TUTEUR qui vient de s'apercevoir de son absence, et qu'elle regarde celui-ci à nouveau.

Rapports d'association entre apprentissages possibles et apprentissages reconnus par le sujet

Les « apprentissages possibles » sont révélés à l'occasion de surgissements d'émotions qui ont pu être observés grâce à la vidéo. Les « apprentissages reconnus » par la

stagiaire sont quant à eux identifiés par la mise en lien réalisée entre l'expérience passée observée et l'expérience d'autoconfrontation vécue lors de l'entretien.

Les émotions exprimées par KATIA au cours de la rétroaction révèlent l'apprentissage possible de faire face à un mort qui l'a bouleversée :

Si je n'avais pas été prévenue... parlé... je me serais intéressée tout de suite, j'y aurai été, mais là du fait... c'est comme si je connaissais déjà la personne entre guillemets hein;

J'appréhendais;

J'ai pas voulu le voir, la façon... oui parce qu'on me l'a décrit c'était..., et après j'ai... non ça m'a... et puis j'ai eu cette sensation dans le ventre... il faut se... comment dire... se préparer psychologiquement [...] c'était d'un coup [...] j'ai pas eu le temps de me préparer... j'aurais pu... mais je n'ai pas eu le temps de me préparer c'est arrivé tout de suite... j'aurais pu me prendre deux minutes, mais d'un coup ça m'a engourdie [...] les jambes en coton [...] peur de tomber, c'est marrant hein? alors que je sais que je suis résistante mais il faut... me préparer... un petit temps d'adaptation (Verbatim recueillis dans le cadre d'une recherche, Pham Quang, 2017).

Par l'entretien d'autoconfrontation, KATIA exprime l'apprentissage du travail émotionnel qui consiste à contrôler ses émotions devant ses pairs ou des autres significatifs :

Je fais un travail sur moi... il faut éviter au maximum de laisser transparaître quoi que ce soit;

Je pense que si un jour il doit y avoir une personne, une de mes connaissances ... je ne m'en occuperai pas, pour me protéger... parce qu'il faut penser aussi à se protéger. [elle nous dira à un autre moment, hors enregistrement, qu'elle pensait à son père : « Je pourrai lui dire que je saurai m'occuper de lui plus tard »] (Verbatim recueillis dans le cadre d'une recherche, Pham Quang, 2017).

Deuxième cas : Mike

Dans une autre situation observée, le tuteur (TUTEUR) et le stagiaire Mike (MIKE) se trouvent dans la salle de préparation des défunts. C'est le premier jour de stage pratique pour MIKE. TUTEUR vient d'installer le corps d'une personne âgée morte et examine notamment les possibilités de maintenir la bouche fermée, car il est hors de question, dit TUTEUR, de présenter aux proches une personne avec la bouche ouverte.

L'observation porte sur une activité de méchage buccale qui consiste à introduire du coton par la bouche de la défunte pour éviter des régurgitations possibles au moment de sa présentation à ses proches. Cette tâche de travail, inédite pour MIKE,

le plonge progressivement dans un silence associé à une grande attention qu'il porte sur les gestes de TUTEUR, jusqu'au moment où il fait part verbalement de ses émotions.

La séquence vidéo commence au moment où TUTEUR indique à MIKE comment procéder pour introduire le coton :

TUTEUR : [...] et puis là on va maintenir la tête comme ça. [Il appuie sur le menton de la main gauche et tient la pince et le coton qu'il s'apprête à introduire dans la bouche de la défunte] Donc on va lui mettre du coton. Oui.. de passer à l'intérieur... voilà.

MIKE : D'accord.

Rythmes comportementaux et indicateurs de la variation de l'intensité émotionnelle

La rythmie comportementale de MIKE peut être établie, sur fond de tension émotionnelle augmentante, verbalement et vocalement : la première prise de parole de MIKE s'exprime par un « d'accord » avec une intonation montante plus de cinq minutes après le début de la séquence d'interaction. Ce « d'accord » peut être interprété comme un « ce n'est pas possible [le fait de mettre du coton dans la bouche de la défunte à l'aide d'une pince] ». Cette rythmie s'exprime aussi par la production de plusieurs autres verbalisations s'inscrivant dans un échange mutuel avec TUTEUR.

Nous repérons ensuite une verbalisation de TUTEUR qui déclenche possiblement la dysrythmie comportementale de MIKE lorsqu'il dit que la défunte « devait avoir peut-être... un problème euh cérébral » pour expliquer qu'il a de la difficulté à lui ouvrir la bouche. La dysrythmie peut alors être identifiée par plusieurs augmentations successives de l'intensité émotionnelle de MIKE perçue principalement par la production de verbalisations espacées : par exemple, il dit un deuxième « d'accord » 33 secondes après le premier, puis « hum » 40 secondes après le deuxième « d'accord ». Dans cet exemple, la dysrythmie révèle un apprentissage possible autour de la tâche de travail en cours portant sur le méchage bucco-nasal d'une femme morte.

L'arythmie comportementale comme pic d'intensité émotionnelle est repérée verbalement grâce à une phrase exclamative ayant une intonation montante de MIKE : « Heureusement qu'elle n'est pas vivante! » Ce pic d'intensité semble fonctionner pour MIKE à la fois comme un moment de sidération et de catharsis.

Il s'ensuit immédiatement une rythmie² comportementale visible par des échanges de sourires après la réplique de TUTEUR : « Ben oui; [rires]; On le ferait pas du vivant c'est sûr que oui. »

Rapports d'association entre apprentissages possibles et apprentissages reconnus par le sujet

En entretien d'autoconfrontation, les émotions exprimées par MIKE révèlent l'apprentissage possible autour de la réalisation d'un méchage bucco-nasal :

Je me demandais comment ça faisait pour rentrer parce que je trouvais que c'était un peu dur [méchage de la bouche];

Si elle était vivante ça fait mal... mettre des trucs dans le nez... donc étonné de voir qu'on pouvait mettre autant... donc autant dans la bouche dans le nez;

Les tuyaux voilà c'est ça... ça j'aime pas trop... Ben tout ce qui fait mal... tout ce qui fait mal... c'est ça mon problème en tant qu'aide-soignant c'est de ne pas souffrir en même temps que la personne souffre (Verbatim recueillis dans le cadre d'une recherche, Pham Quang, 2017).

MIKE exprime par la suite l'apprentissage du méchage qui consiste ici à en comprendre les objectifs :

Ce qui m'a étonné aussi c'est euh... c'est ce respect du corps [...] j'étais étonné oui... attention à tout... comment on habille bien la personne comment on ferme les yeux la bouche qu'on fait attention même si c'est pour la famille hein... c'est quand même toujours pour la famille voilà faire attention... ça ça m'a étonné oui (Verbatim recueillis dans le cadre d'une recherche, Pham Quang, 2017).

Comme l'illustrent les cas de Katia et de Mike, les émotions occurrentes peuvent être mises en rapport avec un objet d'apprentissage signifiant possible pour le stagiaire. L'apprentissage ne semble devoir se constituer comme effectif que s'il est d'une part reconnu comme tel par le stagiaire (lors de l'entretien d'autoconfrontation), et d'autre part fait l'objet également d'une reconnaissance par le tuteur (par l'autoconfrontation lui-même également), permettant une montée en généralité et donc une possible transférabilité dans d'autres contextes. Il en résulte que la situation tutorale n'est pas donnée *a priori*, elle émerge.

Synthèse de résultats méthodologique et théorique

Comprendre le rôle des émotions occurrentes dans l'apprentissage en situation tutorale au travail suppose de pouvoir les identifier. Nous avons renoncé à les recueillir par le truchement des verbalisations, comme dit plus haut, nous fiant plutôt aux indicateurs de discontinuités multimodales comportementales.

Nous avons ainsi rendu compte des émotions occurrentes à partir de leur dynamique propre : de leur activation jusqu'à leur diminution. Cette première approche des phases de la dynamique temporo-émotionnelle se situe dans une approche diachronique. Une deuxième approche, de type synchronique, permet d'associer à

chacune de ces phases temporelles des éléments se rapportant spécifiquement au processus d'apprentissage. L'ensemble de ces deux approches a été l'objet, tout au long de cette recherche, d'une élaboration progressivement émergente. De nature méthodologique, nous pensons que cette élaboration a le statut de résultat de recherche.

Nous proposons de développer les trois principaux volets de cet outil méthodologique qui nous semblent permettre d'accéder à des apprentissages possibles signifiants pour le sujet. Cette présentation, sous forme de tableaux, recherche un effet de synthèse de plusieurs éléments déjà abordés, mais de manière éparse. D'abord il s'agit d'identifier les émotions occurrentes puis les configurations tutorales dyadiques et enfin les « types » d'apprentissage.

Identifier les émotions occurrentes

Le Tableau 4 reprend les indicateurs permettant de reconnaître les émotions occurrentes, en les resituant dans la problématique d'ensemble de l'enquête de manière diachronique et synchronique : l'interaction tutorale comme unité d'analyse, les phases de la variation de l'intensité émotionnelle et la méthode que nous avons privilégiée pour recueillir les matériaux.

Identifier les configurations tutorales dyadiques

L'identification des émotions occurrentes représente une étape essentielle, mais insuffisante du point de vue des apprentissages si l'on ne prend pas en compte les modalités interactionnelles permettant à la dyade tutorale de s'orienter vers une visée formative. Trois types de configurations tutorales dyadiques ont pu être identifiées et intitulées selon les rôles endossés suivants : tuteur-chef/stagiaire subordonné; tuteur expérimenté/stagiaire novice; tuteur accompagnant/stagiaire « confieur » (qui se confie).

Dans la première configuration, le tuteur est exclusivement centré sur la tâche de travail à accomplir. Dans la deuxième, il est certes également centré sur la tâche de travail, mais non exclusivement, pour échanger, la montrer, l'expliquer au stagiaire. Dans la troisième configuration, le tuteur est davantage centré sur l'activité du stagiaire, sa temporalité propre, plutôt que sur la tâche de travail. Les résultats indiquent que les deux dernières configurations sont davantage formatives que la première.

Identifier les apprentissages possibles signifiants, reconnus

L'identification des émotions occurrentes et des configurations dyadiques permet d'identifier des moments d'apprentissage possible : les apprentissages possibles signifiants et ceux effectivement reconnus par le sujet lui-même (voir Tableau 5).

Synthèse des résultats théoriques obtenus

Cette enquête a également produit un résultat de type théorique portant sur la dimension fonctionnelle des émotions dans l'apprentissage en situation de travail.

Tableau 4

Identification des émotions situées

Unité d'analyse : l'interaction tutorale	Ce que les émotions font aux sujets.		Ce que les sujets font des émotions.
	Du point de vue de l'interactant stagiaire		Du point de vue des interactants, tuteur et stagiaire
Variation de l'intensité émotionnelle	Début de la séquence : augmentation de l'intensité émotionnelle	Pic de sidération : pic d'intensité émotionnelle	Fin de la séquence : diminution de l'intensité émotionnelle
Types d'affects	Activation brusque des affects toniques	Activation des affects phasiques	Désactivation progressive des affects phasiques et installation des affects toniques
Méthode privilégiée de recueil des matériaux	Observation directe avec enregistrement audiovidéo		Observation directe avec enregistrement audiovidéo
	Indicateur général : les discontinuités multimodales dans les activités du sujet dans son rapport avec l'environnement (humain et matériel)		Indicateur général : les reprises de continuités multimodales dans les activités des sujets dans leur rapport avec l'environnement (humain et matériel)
	Repérer la survenance de dysrythmies Indices : verbalité, vocalité, corporéité (VvC)		Repérer la reprise d'une rythmie Indices : (VvC)

Tableau 5

Identification des apprentissages possibles signifiants, reconnus

Unité d'analyse : l'interaction tutorale	Ce que les émotions font aux sujets. Du point de vue du stagiaire dans son interaction avec le tuteur	Ce que les sujets font des émotions. Du point de vue du stagiaire dans son interaction avec le tuteur
Statut des apprentissages	Apprentissages possibles signifiants révélés par les surgissements d'affects phasiques (émotions)	Apprentissages reconnus par le sujet lui-même
Méthode privilégiée de recueil des matériaux	Observation directe avec enregistrement audiovisuel	Entretiens d'autoconfrontation
	Indicateur : correspondance dans le temps entre deux éléments, tâche de travail et affects phasiques	Indicateur : apprentissages faisant l'objet d'une mise en lien entre l'expérience passée et l'expérience en cours par le sujet
	Identifier la nature de la tâche de travail investie et en cours au moment de l'augmentation brusque des affects toniques et de l'activation des affects phasiques	Repérer dans les verbalisations du sujet concerné les transformations de lui- même ou de ses autres activités qu'il se reconnaît à lui-même, avec attribution de valeur

Nous avons repéré trois grands types de fonctions des émotions : de mobilisation d'« énergie », pour reprendre le terme de Dewey (2010), de révélation d'apprentissages et de socialisation.

La fonction de mobilisation d'« énergie » contredit l'un des préjugés relativement répandus selon lequel les émotions sont bloquantes, paralysantes pour l'apprentissage. Nous avons certes identifié ce que nous avons appelé un pic de sidération du comportement du sujet. Or, par définition, un pic n'a pas la configuration

d'une courbe en plateau. La tension émotionnelle finit par diminuer par diverses activités entreprises et dont certaines peuvent s'orienter vers une visée formative dès lors que l'énergie activée au moment du surgissement d'émotions peut être fonctionnalisée à cette fin. Cette énergie n'est alors pas supprimée par les interactants, elle se trouve canalisée par un tiers contenant et symbolisant, fonction que peut remplir le tuteur à ce moment.

Les émotions remplissent aussi une fonction de révélateur de moments d'apprentissages signifiants. Alors que le stagiaire est confronté à une tâche de travail, le surgissement d'émotions permet de considérer cette tâche comme un « objet » d'apprentissage. Cet objet d'apprentissage revêt un caractère singulier pour le stagiaire au regard de l'ensemble de son expérience personnelle, il est en cela signifiant pour lui et nous pourrions parler, à la suite de Böhle et Milkau (1998), d'objet d'apprentissage subjectivé.

Enfin, loin d'être des attributs individuels, les émotions sont fondamentalement sociales, « ontologiquement sociales » comme le souligne Dumouchel (1999) : le tuteur, percevant les émotions du stagiaire, adopte un comportement d'étayage. Nous rejoignons les travaux de Rimé (2005) qui laissent voir qu'à la suite d'un épisode émotionnel important, le partage social n'a pas pour fonction principale d'en réduire l'intensité : partager ses émotions avec autrui contribue essentiellement au renforcement des liens sociaux.

Le positionnement du chercheur : effets des émotions des enquêtés sur l'enquêteur

Nous avons identifié deux principaux types d'effets des émotions des enquêtés sur l'enquêteur. Le premier concerne les conditions de manipulation du principal outil de recherche mobilisé, l'audiovidéo. Le second a trait à la confrontation des dimensions objectives et subjectives liées à la nature même des situations observées et analysées par l'enquêteur.

Il n'a pas été possible d'installer une caméra fixe (pour l'obtention du grand angle) dans la chambre mortuaire, car celle-ci est composée de plusieurs espaces de tailles modestes pour la plupart. Nous avons donc été amené à utiliser une caméra mobile en vue de filmer les prestations réalisées sur les patients défunts. Un enjeu méthodologique s'est alors imposé à nous en tant que personne humaine subjective non réduite à la fonction d'enquêteur que nous endossions à ce moment-là et doté d'instruments objectivant. Notre propre regard a souvent été attiré par telle personne défunte qui pouvait nous rappeler des personnes familières, par l'expression de tel tuteur ou de tel stagiaire à certains moments précis de leurs éprouvés, notamment confrontés à la seule présence d'un bébé ou d'un fœtus mort.

Nous avons pris conscience que notre propre regard pouvait diverger de celui de la caméra par rapport à ce qu'elle était censée filmer au regard des objectifs de la recherche. Une forme de « strabisme divergent » s'est parfois installée : quoi filmer et comment? Il y a là une subjectivité à l'œuvre qui n'est pas sans effet sur les images produites et, donc, sur ce qu'on peut en dire par la suite. Par rapport à ce questionnement, nous nous sommes prescrit un certain nombre de consignes afin de limiter, autant que faire se peut, l'envahissement émotionnel : 1) Se concentrer sur l'écran de la caméra (attention technique) afin d'y faire tenir le plus possible l'interaction tuteur-stagiaire (unité d'analyse) autour de la tâche à accomplir ; 2) Quand le tuteur et le stagiaire se séparent, rester systématiquement sur le stagiaire sans se poser de questions à ce moment-là justement (le stagiaire étant le lieu des manifestations émotionnelles même si celles-ci naissent dans la situation tutorale). En outre, dès le début de l'enquête nous avons proposé aux enquêtés d'arrêter de filmer immédiatement à leur demande, ce qui n'est jamais arrivé. Nous pensons que le simple fait d'en avoir proposé la possibilité a eu un effet rassurant.

Le deuxième effet des émotions des enquêtés sur l'enquêteur est la confrontation même de ce dernier à des situations de travail mortuaire. Comme celles-ci sont de fait concernantes et impliquantes, l'enquêteur peut difficilement revendiquer une écoute et un regard complètement objectifs, encore moins neutres. Il est en proie lui aussi à des émotions pouvant orienter son attention ici ou là. Rendre compte de ce que ces émotions « nous ont fait » peut ainsi participer à une forme d'objectivité : nous sommes intégré au dispositif et non en surplomb. Or ces limites personnelles peuvent constituer des biais méthodologiques pouvant orienter tel ou tel choix. Nous avons choisi de contrôler autant que possible l'expression de nos propres limites quand elles biaisaient fondamentalement la méthodologie adoptée (exemple de la gestion de la caméra évoqué plus haut).

Nous avons également choisi de ne pas évacuer complètement nos propres ressentis, nos propres envahissements émotionnels, pour en faire quelque chose de partageable avec d'autres personnes significatives. Rétrospectivement, nous nous sommes rendu compte que nous n'attendions pas forcément de conseils particuliers de ces autres qui comptent pour nous. Ce qui nous importait était d'être seulement écouté, sans jugement. Se sentir ainsi écouté suppose, chez l'autre, une qualité de présence dont nous pouvons dire aujourd'hui qu'elle relève d'un savoir-être là. Nous retrouvons dans les mots de Cifali (2018) ce que nous avons vécu auprès de cet autre que nous avons senti concerné par ce qui nous arrivait : « Les indices de cette présence sont la plupart du temps non verbaux : du regard aux postures du corps » (p. 28). Cependant, insiste l'auteur, être là ne renvoie pas une position passive, neutre, nous sommes pleinement impliqués dans la situation.

Nous nous sommes rendu compte également d'une temporalité de recherche chaotique en lien direct avec ce que nous observions. L'impossibilité, par exemple, et pendant plusieurs mois, de visionner des images de personnes mortes et d'en faire une analyse selon les protocoles adoptés. L'écriture de la recherche reprenait dès que nous nous sentions à nouveau disponible mentalement et corporellement. Un certain nombre d'activités semblaient nous avoir permis de surmonter ce type de difficulté. Par exemple, le fait d'écrire ou de coordonner l'écriture, dans des revues professionnelles, a pu produire une forme de mise à distance nécessaire.

Conclusion

Enquêter dans le champ du soin mortuaire hospitalier n'a pas toujours été aisé en raison de la confrontation à des situations socialement considérées comme hautement taboues comme celles, emblématiques, touchant à la mort d'enfants. Le monde de la mort, isolé, est marqué du sceau du déni comme nous l'avons constaté en pratique. Notre démarche est fondée sur la tentative de comprendre à quoi et comment sont formés aujourd'hui les personnels exerçant dans le secteur mortuaire. Pour cela, nous avons choisi une approche compréhensive et descriptive des émotions occurrentes en situation d'apprentissage au travail. Ethnographier ces émotions nous est apparu comme un enjeu majeur pour l'apprentissage professionnel.

Nous avons mobilisé une méthodologie permettant d'avoir accès aux apprentissages signifiants par l'identification d'émotions occurrentes, la mise en visibilité de configurations tutorales dyadiques et l'attestation d'apprentissages possibles puis reconnus par les stagiaires concernés. Or ces découpages sont seulement réalisés à des fins d'analyse. En pratique, l'ensemble de ces approches ne forme qu'un seul et même processus des rapports pouvant être établis entre les émotions et le processus d'apprentissage.

Les résultats de notre enquête ont été présentés de manière à rendre compte de la place centrale que la réflexion méthodologique y avait prise. L'enjeu principal était de pouvoir inférer les émotions occurrentes autrement que par leurs verbalisations, celles des enquêtés et celles de l'enquêteur. Ces émotions, temporellement localisables, ont pu être appréhendées comme des variations de l'intensité émotionnelle et identifiées à partir des modifications comportementales pouvant être observées. Les émotions que nous avons repérées sont par conséquent limitées à celles que nous avons identifiées (les émotions dites subliminales ne sont pas recherchées) à l'aide de notre appareillage théorico-méthodologique : les émotions surgissent quand le stagiaire ne parvient plus à anticiper, en fonction de ses expériences antérieures, son rapport avec une tâche de travail à laquelle il est confronté. Notre démarche a consisté à observer le type d'interaction tutorale noué à ce moment-là et dans quelle mesure elle pouvait constituer une ressource formative du point de vue de ce qu'elle permet du traitement des émotions. Dans cette perspective, l'indicateur de rupture pour rendre compte des

émotions s'est révélé pertinent pour caractériser des configurations tutorales dyadiques, notamment celles à dominante formative.

Nous nous sommes particulièrement intéressé à la manière dont le tuteur et le stagiaire construisent interactivement le rapport aux émotions. Pour autant, nous n'avons pas pris en compte les situations où les enquêtés n'étaient pas ensemble. Or il est possible de penser que ce n'est pas parce que ces deux personnes ne se trouvent pas physiquement proches que l'interaction est rompue. Une recherche ultérieure peut permettre d'examiner utilement ce point en précisant les contours de la notion d'interaction tutorale dans cette perspective.

Par ailleurs, si l'enquête a permis de souligner le rôle central du tuteur, nous ne lui avons toutefois pas accordé une place suffisante dans l'analyse de ses propres enjeux. Une piste de recherche complémentaire semble importante à considérer. Les tuteurs ne sont pas formés à être tuteurs. Le défi n'est donc pas uniquement du côté des stagiaires, qui pour la plupart d'entre eux se demandent dès le début s'ils vont pouvoir rester toute leur première journée. Du fait même de la présence de stagiaires à leur côté, le défi pour les tuteurs consiste, nous semble-t-il, à s'obliger à devoir penser des choses qu'ils ne penseraient pas s'ils étaient seulement dans l'action de leur travail, notamment à partir des émotions qu'ils peuvent ressentir ou exprimer.

L'ethnographie des émotions occurrentes des enquêtés constitue également un enjeu majeur pour l'enquêteur dans la mesure où elles sont susceptibles d'infléchir, d'une manière ou d'une autre, la conduite de son enquête. Il s'agit probablement pour lui d'accepter de prendre en compte ses propres émotions. La tâche n'est pas pour autant toujours aisée, les émotions étant le plus fréquemment « sur-déterminées » par le monde du travail comme par le monde universitaire, dans sa logique de production ou dans sa logique d'objectivité. La reconnaissance des émotions est spontanément perçue comme de la vulnérabilité, voire de la sensiblerie, de la subjectivité mal placée. Or la vulnérabilité peut être appréhendée comme une forme de non toute-puissance nécessaire à la définition de l'être humain. Sans cela, comment tenter de le comprendre au travers de nos enquêtes?

Note

¹ L'enquête s'est appuyée sur une démarche qualitative et ethnographique et s'est déroulée sur cinq années au sein de quatre chambres mortuaires hospitalières franciliennes. Six observations ont été réalisées, chacune formée d'une « dyade tutorale » composée d'un tuteur et d'un stagiaire.

Références

- Ariès, P. (1975). *Essais sur l'histoire de la mort en occident*. Paris : Seuil.
- Arnold, M. B. (1960). *Emotion and personality (vol. 1): psychological aspects*. New York, NY : Columbia University Press.
- Barbier, J. M. (2011). *Vocabulaire d'analyse des activités*. Paris : Presses universitaires de France.
- Bernard, J. (2009). *Croquemort*. Paris : Éditions Métailié.
- Böhle, F., & Milkau, B. (1998). *De la manivelle à l'écran*. Paris : Eyrolles.
- Bonnet, T. (2016). Apprentissages émotionnels. Le poids des collectifs. *La nouvelle revue du travail*, (9). <https://doi.org/10.4000/nrt.2911>
- Bourgeois, É., & Enlart, S. (2014). *Apprendre dans l'entreprise*. Paris : Presses universitaires de France.
- Cifali, M. (2018). *S'engager pour accompagner. Valeurs des métiers de la formation*. Paris : Presses universitaires de France.
- Clot, Y. (2000). La formation par l'analyse du travail : pour une troisième voie. Dans B. Maggi (Éd.), *Manières de penser, manières d'agir en éducation et en formation* (pp. 133-157). Paris : Presses universitaires de France.
- Clot, Y. (2004). *La fonction psychologique du travail*. Paris : Presses universitaires de France.
- Cosnier, J. (1994). *Psychologie des émotions et des sentiments*. Paris : Nathan-Retz.
- Damasio, A. R. (2010). *L'erreur de Descartes*. Paris : Odile Jacob.
- Dewey, J. (2010). *L'art comme expérience*. Paris : Gallimard.
- Dumouchel, P. (1999). *Émotions : essai sur le corps et le social*. Le Plessis-Robinson : Institut Synthélabo pour le progrès de la connaissance.
- Elias, N. (1969). *La civilisation des mœurs*. Paris : Calmann-Lévy.
- Elias, N. (1985). *La solitude des mourants*. Paris : Christian Bourgeois Éditeur.
- Frijda, N. H. (1986). *The emotions*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Goffman, E. (1974). *Les rites d'interaction*. Paris : Éditions de Minuit.
- Hochschild, A. R. (1979). Emotion work, feeling rules and social structure. *American Journal of sociology*, 85(3), 551-575.
- Knowles, M. S. (1970). *The modern practice of adult education : Pedagogy vs. andragogy*. Englewood Cliffs, NJ : Prentice Hall, Cambridge.
- Knowles, M. S. (1973). *The adult learner. A neglected species*. Houston, TX : Gulf Publishing Company.

- Lalande, F., & Veber, O. (2009). *La mort à l'hôpital*. Paris : Rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS).
- Le Breton, D. (2004). *Les passions ordinaires. Anthropologie des émotions*. Paris : Petite bibliothèque Payot.
- Livet, P. (2002). *Émotions et rationalité morale*. Paris : Presses universitaires de France.
- Memmi, D. (2014). *La revanche de la chair*. Paris : Seuil.
- Mondada, L. (2005). *Chercheurs en interaction. Comment émergent les savoirs*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Noël, J. Y. (2004). La chambre mortuaire. *Études sur la mort*, 1(125), 63-70. DOI 10.3917/eslm.125.0063.
- Pham Quang, L. (2017). *Émotions et apprentissages*. Paris : L'Harmattan.
- République française (2007). *Décret n° 2007-1188 du 3 août 2007 portant statut particulier du corps des aides-soignants et des agents des services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière*. Repéré à <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000276303&categorieLien=cid>
- République française (2009). *Arrêté du 16 juillet 2009 relatif à la formation d'adaptation à l'emploi des aides-soignants et des agents de service mortuaire chargés du service des personnes décédées*. Repéré à <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2009/7/16/SASH0916743A/jo/texte>
- Rimé, B. (2005). *Le partage social des émotions*. Paris : Presses universitaires de France.
- Sander, D., & Scherer, K. R. (2009). *Traité de psychologie des émotions*. Paris : Dunod.
- Souffron, V. (2011). Toutes émotions consommées? Les « conducteurs de fours » dans les services funéraires : technologie et distance. *Communications*, 2(89), 71-87. <https://doi.org/10.3917/commu.089.0071>
- Theureau, J. (2010). Les entretiens d'autoconfrontation. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 4(2), 287-332.
- Thomas, L.V. (1978). *Mort et pouvoir*. Paris : Petite bibliothèque Payot.
- Trompette, P., & Caroly, S. (2004). En aparté avec les morts... Peur, larmes et rire au travail : les métiers du funéraire. *Terrain*, (43), 63-84. <https://doi.org/10.4000/terrain.1836>

- Vovelle, M. (1993). *L'heure du grand passage. Chronique de la mort*. Paris : Gallimard.
- Wolf, J. (2012). Le travail en chambre mortuaire : invisibilité et gestion en huis clos. *Sociologie du travail*, 54(2), 157-177. <https://doi.org/10.1016/j.socotra.2012.03.023>
- Ziegler, J. (1975). *Les vivants et la mort*. Paris : Seuil.

Long Pham Quang (Ph. D.) est chercheur à l'unité de recherche Formation et apprentissages professionnels (Foap) du Conservatoire national des arts et métiers de Paris et membre externe du laboratoire RIFT (Recherche – Intervention – Formation – Travail) de l'Université de Genève. Ses intérêts scientifiques portent sur les apprentissages tutorés en situation de travail, les rapports entre émotions et apprentissages et les dynamiques identitaires professionnelles.

Pour joindre l'auteur :
lphamquang@gmail.com

L'approche sensible des espaces urbains. Éléments pour une ethnographie de l'urbanité

Olivier Ocquidant, Doctorant

Université de Lyon, France

Résumé

Cet article expose quelques pistes méthodologiques pour une approche ethnographique dite sensible des espaces urbains. Il rend compte d'une enquête de terrain en cours. Une interrogation sur la description des occurrences sensibles et affectives survenant lors de marches urbaines et d'observations est le premier jalon de la réflexion. Le déplacement dans la ville permet la perception des différents types de « contacts » constituant une part de la matière sensible de la ville. La photographie et la vidéo donnent à penser d'autres registres des phénomènes sensibles comme l'ambiance des lieux et la distribution des engagements mutuels. La question de la participation à l'« être en commun » ordinaire soulève finalement les implications micropolitiques de l'urbanité.

Mots clés

ETHNOGRAPHIE, EXPÉRIENCE SENSIBLE, URBANITÉ, AMBIANCE, INTERACTIONNISME

Abstract

This article uncovers a few methodological possibilities for a so-called sensitive ethnographic approach to urban spaces. It reports on an ongoing field investigation. The reflection starts by questioning the description of sensitive and affective occurrences during urban walks and observations. While moving through the city, the researcher perceives different types of « contacts » that make up part of the sensitive material in the city. Photography and video reveal for our consideration other registers of sensitive phenomena, such as the prevailing ambiance and the distribution of mutual engagements. Finally, the question of participation in the ordinary « common being » raises the micropolitical implications of urbanness.

Keywords

ETHNOGRAPHY, SENSITIVE EXPERIENCE, URBANNESS, AMBIANCE, INTERACTIONISM

Introduction

Une ethnographie visant à saisir l'expérience sensible du citoyen à travers des choses perçues, remarquées et senties dans le cours ordinaire de l'usage de la ville a été développée. L'idée était d'appréhender la ville à travers la description de lieux, de situations et de moments pour la caractériser et en découvrir les spécificités. Faire

l'expérience des lieux d'une ville, c'est d'abord éprouver des situations, des phénomènes perceptibles, visibles et sensibles. Les multiples interactions et perceptions quotidiennes finissent par donner une teneur particulière à cette expérience. Des quantités d'observations ont été consignées dans un journal de terrain en faisant l'hypothèse que leur analyse donnerait accès aux qualités d'ambiance et d'urbanité de la ville.

L'urbanité est appréhendée selon un rapport de densité et de diversité urbaines par les géographes Lévy et Lussault (2013). Selon Pichon (2009), l'urbanité ménage des possibilités d'habitabilité, de mobilité et de citoyenneté. Pour Joseph (1998b), l'urbanité est produite aussi bien par les habitants dans leurs interactions mutuelles que par les « scénographes » constructeurs d'espaces. Les personnes attribuent communément des qualités aux villes à travers leurs ressentis et leurs éprouvés affectifs. L'expérience ordinaire des espaces publics consiste à passer, à traverser, parfois à « se poser » ou à franchir des frontières et des territoires urbains. La qualifier de « sensible », c'est dire qu'elle se démarque des savoirs traditionnels de l'urbain (géographie, sociodémographie, histoire, urbanisme) et qu'elle relève d'un registre d'intelligibilité plus proche de l'expérience. L'interrogation de l'expérience sensible urbaine a longtemps été l'apanage de la littérature¹, à quelques exceptions près (Simmel, 2013). La phénoménologie a aussi largement contribué à remettre le sensible sur le métier de la recherche philosophique :

Être-au-monde signifie avant toute chose être dans le sensible : s'y déplacer, le faire et le défaire sans interruption [...] Le soin de soi et le soin du monde [...] se ramènent à une activité ininterrompue de production de réalités sensibles (Coccia, 2018, p. 11).

L'approche sensible des espaces urbains en sociologie n'est cependant pas un thème de recherche nouveau. Émergeant essentiellement dans les années soixante-dix, elle a eu une double visée critique : critique des conceptions fonctionnalistes de la ville d'une part et critique des approches marxistes réduisant la ville à l'action de pouvoirs d'autre part (Le Breton, 2012). Dans ses enquêtes sur Toulouse, Ledrut (1973) découvrait que les habitants qualifiaient les espaces urbains selon un critère de « tonalité vitale » ou d'existence. Sansot (1973) dressait l'inventaire de figures de l'expérience urbaine en faisant une large part au vécu personnel. Médam (1979) a réalisé quant à lui des portraits de villes à travers de fines observations et descriptions au croisement de la sociologie et de la littérature. Ces travaux se sont différenciés de leurs contemporains par une attention portée sur la perception, les détails de la vie ordinaire et la matérialité des espaces urbains.

Les travaux plus récents menés au laboratoire Cresson abordent les ambiances urbaines et architecturales, notamment à partir de la marche (Augoyard, 1979; Thomas, 2005). Ils s'articulent à des enjeux de conception d'espace. Au cœur de ces recherches,

l'expérience sensible y est abordée par des méthodes et outils variés de types ethnographiques, écologiques, acoustiques, visuels, etc. (Augoyard, 1998; Thibaud, 2015). Le travail mené par Pichon et al. (2014) sur les espaces publics à Saint-Étienne appréhende l'expérience citadine avec des outils d'enquête multiples (observations, entretiens, photographies, captations vidéo, plans, dessins, cartes mentales). Ces contenus sont agrégés sous la forme d'un « atlas » rendant compte de la ville dans sa diversité et sa singularité.

Ma thèse de doctorat s'inscrit dans cette filiation. Elle se base sur une enquête de terrain portant sur la ville de Saint-Étienne. Cette ville moyenne « post industrielle » est souvent qualifiée de populaire². Elle a accueilli et continue d'accueillir les vagues migratoires successives. Elle a subi la désindustrialisation et la décroissance, sa population étant passée de 220 000 en 1968 à 170 000 aujourd'hui. Je suis natif de cette ville et j'y ai habité jusqu'à ma majorité. Je suis revenu m'y installer récemment pour mener cette recherche. Dans ma démarche d'enquête, le terrain n'était pas spatialement délimité au départ. Je suis parti de l'espace central de la ville et progressivement le terrain s'est agrandi au fur et à mesure des marches et des déambulations. La plupart des grands types d'espaces publics y sont abordés : places, rues, boulevards, parvis, passages, chemins.

L'ethnographie de l'urbanité que je cherche à développer mobilise une approche microsociologique³ et la déambulation urbaine. Celle-ci est « une aventure qui [...] fait avoir, par esquisses ou par éclats, des expériences. Elle [...] donne des prises sensibles et pratiques dans des paysages, plus qu'elle n'actionne la mécanique de l'entendement » (Cefaï, 2007, p. 4). Dans la lignée des travaux d'Isaac Joseph, ce que j'appelle une ethnographie de l'urbanité correspondrait au programme suivant :

L'étude de la ville comme bien commun [...] met en œuvre une enquête sur les paysages urbains [...] qui recoupe une phénoménologie des lieux sensibles, dans leur plénitude visuelle, sonore et motrice. Elle explore une scénographie des arrangements spatiaux, des seuils territoriaux, des points de saillance perceptive [...] Elle engage aussi une [...] écologie des équipements en objets, des prises et des obstacles, qui façonnent une visibilité et une maniabilité des lieux. Elle développe une pragmatique des usages, des rituels de rencontre et d'évitement, de rassemblement et de mobilisation [...] [et] mène enfin [à] une ethnographie des processus de communication et [de] coopération des habitants [...] (Cefaï, 2007, pp. 25-26).

Cet article vise à proposer une réflexion méthodologique autour de la réalisation d'une ethnographie de l'urbanité, ou d'une ethnographie des espaces publics au prisme du sensible. Je me penche sur ma posture de recherche, ma démarche et les méthodes et outils d'enquête employés. Dans un premier temps, je m'interroge sur ma propre

expérience de la marche et sa capacité à appréhender des formes du sensible, des ambiances et des situations d'interaction. Pour cela, j'ai dû être attentif à certaines scènes surgissant dans mon quotidien. J'ai aussi marché accompagné d'enquêtés afin de collecter les récits de leur expérience. Dans un deuxième temps, j'examine la captation du sensible par les images. Je rends compte du classement d'un corpus photographique qui a fait émerger des catégories et typologies du sensible dans cette ville. Des marches filmées et des plans fixes ont également rendu visibles des transitions d'ambiance et des formes de micro-interactions. Enfin, j'aborde la dimension micropolitique de l'espace public à travers la question de ses différentes perspectives et de ses formes de conflictualité.

Passer, déambuler, marcher pour explorer les formes du sensible

L'exploration du terrain a d'abord été conduite à travers des déambulations dans la ville. Ces marches ont pris différentes formes. La première consiste à déambuler seul et à décrire des occurrences perçues lors de différents trajets. La deuxième consiste à identifier des interactions récurrentes lors de mes déplacements quotidiens. La troisième consiste à conduire des entretiens en marchant accompagné de personnes enquêtées.

Marches à la première personne⁴ : l'expérience, ses troubles et ses formes

Lors d'une enquête ethnographique, « l'enquêteur se met en demeure de comprendre, d'observer et de décrire des opérations de définition et de maîtrise de situations [...] » (Céfaï, 2001, p. 46). Pour ce faire, la description des contenus d'expérience du chercheur comporte un intérêt. Watson (1995) produit une connaissance sociologique sur les manières de se rendre visible dans l'espace public en analysant sa propre « angoisse dans la 42^e rue ». Il semble que Goffman (1973b, 2013) se base sur son expérience lorsqu'il décrit les conduites d'« inattention civile » ou celles des « unités véhiculaires ». La ville se prête à une connaissance par l'expérience, du fait de la complexité et de la fugacité des échanges qui s'y développent. Les premiers penseurs de l'expérience métropolitaine, au tournant du XX^e siècle, l'appréhendaient d'ailleurs sous la forme d'un choc (Füzesséry & Simay, 2008). Ainsi, j'ai commencé par arpenter l'espace de la ville pour en (re)prendre connaissance. Je saisisais des scènes ordinaires de la vie urbaine : des impressions agréables au travers de petits signes de connivences échangés (regards, signes de tête, salutations), des impressions tendues lors de croisements avec certaines personnes (regards lourds, attitudes de défi), un sentiment d'étrangeté face à la faible densité humaine des situations pourtant urbaines, des sensations heureuses en des lieux tranquilles ou désagréables en des lieux dégradés, des trouvailles (vue soudaine, bâtiment intéressant, ambiance d'un lieu). Mes intérêts se construisaient à même les situations. Sans que je m'en rende vraiment compte, mon expérience est devenue la mesure de mes observations. Je relevais des scènes qui choquaient ou confortaient mon expérience, et les troubles que j'éprouvais en tant que

chercheur sont devenus des éléments de l'enquête. Inspiré par Dewey (2005) pour qui l'expérience est tendue dans la réalisation d'un accomplissement d'ordre « esthétique », je m'interrogeais sur les « affections de la marche », à savoir « la façon dont les parcours sont affectés, c'est-à-dire sensibles aux contingences [des lieux] en même temps que chargés de valeurs émotionnelles » (Thibaud, 2015, p. 127).

En identifiant par le canal du corps des continuités et des ruptures de « surfaces » (Gibson, 2014), il est possible d'appréhender une certaine « forme » de la ville. L'opération consiste à mettre en œuvre une focalisation diffuse de l'attention (ou attention flottante) dont le flâneur est une sorte d'expert. C'est un peu comme faire l'expérience d'un plan-séquence en travelling sans caméra, en maintenant une directivité de l'orientation visuelle ou sensible. S'esquissent ainsi des ensembles cohérents et des régularités à grands traits dans la ville, constitués à différentes échelles (paysage, urbanisme, architecture, matériaux, motifs décoratifs). On peut sentir les articulations et les transitions d'espaces et de volumes, leurs caractères fluides, harmonieux, rythmés, ou heurtés, dissonants. Des éléments (par exemple un objet en saillie ou en retrait, des détails comme des obstacles placés sur le trottoir, des aspérités au sol) indiquent des ruptures par rapport à un « plan⁵ » structurant le cours de l'action et du mouvement. Cela se répercute sur le regard qui doit dans ce cas faire l'aller-retour entre différents objets de focalisation. Ce que l'on saisit dans les affections de la marche, ce sont en même temps les caractéristiques d'un espace pratiqué, et la teneur sensible d'une pratique qui nous informe d'une ambiance⁶. La marche appréhende ainsi des degrés et des motifs d'accessibilité variés (Thomas, 2005).

À Saint-Étienne, la recherche d'une forme urbaine régulière a la plupart du temps été infructueuse. Cette ville-champignon industrielle bâtie sans véritable plan directeur⁷ est un *patchwork*. Je remarquais par exemple la quasi-absence de longs boulevards, ce à quoi j'associais une contrariété. Cette gêne provenait d'un usage empêché, celui d'un geste souple et délié de promenade⁸. Je percevais une forme accidentée s'apparentant aux amalgames d'un bâti villageois plus qu'à une ville planifiée. Finalement, ces observations m'ont poussé à identifier « une forme » structurant la ville de façon paradoxale, celles de ses marges et de ses faubourgs. L'historien Merriman (1994) a justement pris pour modèle la ville de Saint-Étienne pour élaborer son type de « ville-faubourg », et aujourd'hui encore les espaces péricentraux jouxtent le centre jusqu'à parfois s'y confondre. Je voyais ainsi émerger une cohérence formelle à partir des interstices du tissu faubourien (Sieverts, 2004)⁹. Les « faubourgs » de la ville ont été l'espace dans lequel mes déambulations trouvaient à se réaliser, à se déployer sans être ponctuées d'interruptions et de contrariétés. Les jardins, les chemins, les escaliers ainsi que les points de vue apparaissant au détour d'une rue attiraient mon attention. J'incorporais également une conduite discrète et silencieuse à cause d'une grande proximité aux espaces domestiques. Cependant, ces trajets consistaient en de longues marches solitaires avec de rares passants, durant

lesquelles je faisais l'expérience de lieux essentiellement vides. Dans le centre, au contraire, j'avais le sentiment d'être limité dans mes mouvements et de ne pas savoir où porter mes pas. J'y rencontrais plus de gens, mais aussi plus d'obstacles. « Voir du monde », me fondre dans la foule, me laisser dériver au fil des objets, des visages et des lieux constituait quelques-unes de mes attentes d'une centralité urbaine. Cette expérience refusait d'advenir ici. Une autre m'a été proposée que j'ai dû chercher à comprendre.

Une « forme » urbaine organise une distribution de l'attention qui nous assure d'un certain rapport de confiance avec l'environnement¹⁰. Ces marches¹¹ et déambulations construisaient ainsi une intelligibilité basée sur le sensible, à travers mes propres réactions au terrain. Les chocs, les tensions, les ruptures, y compris les plus minimes (gênes, troubles, contrariétés), étaient les indices d'une mise en question d'une continuité d'action et de « sentir » (Straus, 1989). Il y a un trouble *de* quelque chose (une action, une perspective, une tonalité affective et sensible), *à cause de* quelque chose (un escalier pas tout à fait régulier, un regard lourd, des bris de verre). Je reconnaissais certains lieux parce que je m'y heurtais, plus qu'ailleurs, à la présence de déchets éparpillés (emballages plastiques, canettes en verre). D'autres au contraire par l'absence de déchets et leur aspect soigné. D'autres encore par leur matérialité, leur calme ou leurs bruits, par un sentiment d'aise ou de malaise. Les modifications de mon expérience¹² me signalaient ainsi des ambiances et des espaces différents. Les indices perçus lors de ces marches constituaient des motifs gradués d'engagement et de désengagement.

Enquêter sur les occurrences du sensible dans le quotidien

En cours d'enquête, mon propre quotidien est progressivement devenu l'objet d'observations. La question n'était plus « où porter mes observations », mais « quand ». Dans mes trajets quotidiens, je relevais des interactions particulières, comme les accrocs à l'ordinaire, ou *a contrario*, des épisodes anormalement « heureux », comme un déploiement de civilité inattendu. Le sensible devenait clairement le critère déterminant le caractère du remarquable et du notable dans mes observations. Je prends un exemple d'expérience de terrain dont la compréhension m'a demandé un certain temps pour illustrer ce propos. Alors que marcher dans d'autres villes où j'ai habité ne me posait pas de problème particulier auparavant, j'ai été poussé à penser la chose de manière particulière ici. Dans l'ordinaire de mes déplacements, je me trouvais sans arrêt à devoir éviter des gens, quasiment exclusivement des jeunes hommes d'origines maghrébines. J'avais l'impression d'être repoussé des trottoirs. Constatant quotidiennement ces déboires minimes mais persistants, je me suis mis à jouer avec cela et à ne plus m'écarter. Lorsqu'on ne s'écarte pas à la vue d'un piéton qui arrive en face, normalement l'autre s'écarte.

Aussi, la manière d'envisager la situation a changé. Je me suis mis à anticiper les trajectoires probables, à calculer de loin les probabilités de chocs et de déviations. Si je voyais que l'autre m'avait probablement vu, mais qu'il se maintenait sur le même « couloir » que moi, je pouvais prendre cela pour un test (ou une provocation) et rester sur mes positions¹³. J'ai alors découvert qu'il est possible de marcher sans changer sa position et se préoccuper outre mesure des autres, sans que cela occasionne de problème particulier. Presque toujours, l'autre se poussera, peut-être au dernier moment, mais il se poussera. Si la personne ne se pousse pas, cela se résout dans un « pardon, excusez-moi », ou dans un petit contact, ou encore dans un frôlement. Parfois, je remarquais une accélération au dernier moment mimant l'intention d'aller à l'impact avant un écart de dernière seconde. Par arrangement (ou imprégnation) interactionnel, j'ai donc fini par ajuster ma pratique et par faire avec cet usage typique d'un groupe social « stigmatisé », qui est d'autant plus compétent dans le jeu des cadrages situationnels qu'il les éprouve de façon sensible (Goffman, 1975). Cette manière de passer et de faire avec les autres s'apparente à une conduite urbaine spécifiquement populaire.

« Marches à la deuxième personne¹⁴ » : des engagements ordinaires

J'ai également marché en compagnie de personnes enquêtées¹⁵. Le protocole était assez libre et se résumait aux consignes « dites-moi ce que vous voyez, décrivez votre expérience, racontez-moi des histoires passées et présentes dans ces lieux ». Leurs discours étaient centrés principalement sur leurs usages ordinaires. Ils oscillaient entre des descriptions factuelles (« voilà, je traverse et je vais prendre les escaliers ») et des impressions ordinaires (« j'aime bien, là. Ben oui, des fois je viens boire un café sur cette terrasse »). Ces banalités faisaient peser sur les situations un certain malaise. En effet, certains ne comprenaient pas pourquoi je leur demandais de me raconter cela. Peut-être que ces expériences ordinaires leur paraissaient peu intéressantes à raconter, et donc peu dicibles.

Malgré ces doutes, j'ai gardé cet axe de questionnement ouvert, car j'entrevois la richesse de contenus affectifs lorsque les enquêtés voulaient bien les expliquer précisément. J'ai cru un temps que j'effectuais des « itinéraires » à la manière de Petiteau et Renoux (2018). Mais contrairement à cette méthode, les lieux traversés étaient des lieux urbains ordinaires et non des lieux fortement chargés de souvenirs et d'expériences passées. Ou plutôt, ils étaient chargés d'expériences très ordinaires. Une certaine perplexité méthodologique m'est donc apparue dans la conduite de ces marches à la deuxième personne. Je considérais comme ratés les récits de marche trop peu descriptifs. J'essayais d'aiguiller les enquêtés. L'objet de l'enquête apparaissait flou et flottant. Pourtant, je n'ai pas jugé opportun d'opérer un cadrage particulier, car je sentais que dans les différentes manières de dire, de saisir et de rendre compte de la

ville se nouait quelque chose de l'urbanité que j'essayais de saisir. Progressivement, j'ai compris qu'il me fallait les rassurer :

tout, vraiment tout est intéressant! Il n'y a pas de bons ou de mauvais commentaires... L'important, c'est que tu me parles de ton expérience, de ce qui te traverse... Tu peux – y compris – me faire part de sensations et d'intuitions, même si elles ne sont pas claires, du genre : ici, je sens qu'il y a un truc, mais je ne saurais pas dire quoi.

J'ai fini par comprendre que les enquêtés parlaient des « engagements¹⁶ » variés et variables qu'ils mettaient en œuvre dans leur pratique de la ville. En effet, percevoir telle chose ou telle autre, remarquer telle personne ou telle autre, décrire ou regarder telle scène ou telle autre (y compris ne rien regarder du tout) sont des manières de faire qui constituent des positionnements spécifiques, des engagements dans des situations. Aussi, j'ai constaté que les enquêtés ne me parlaient quasiment pas des interactions avec les autres passants, malgré mes relances (« Les autres passants? Je n'y fais pas attention. »). La plupart faisaient état de lieux, de leurs aspects, de souvenirs et d'impressions, mais il n'était presque jamais question des personnes croisées durant la marche. Ce silence comportait quelques exceptions : lorsque le passant était appréhendé à travers une autre catégorie de personnes (un automobiliste, un chauffard, un voyou, etc.), c'est-à-dire lorsqu'il se différenciait d'une condition commune de passants, ou bien lorsque la personne qui s'exprimait émettait des opinions tranchées sur les gens (discours idéologique ou raciste, par exemple).

Un enjeu de production d'indistinction est-il corrélatif de l'expérience de la ville? On peut le supposer, car le fait de distinguer peut déclencher une activité d'identification, de catégorisation et de jugement, des opérations qui viendraient encombrer l'action ordinaire du passage. Et cette indifférenciation a une portée (micro) politique inclusive, proprement urbaine. L'urbanité semble alors dépendre d'une capacité à « faire coprésence ensemble » qui s'éprouve dans le sensible, dont il importerait de prendre soin. Ces marches documentent d'une part la production d'ordinarité et d'autre part le besoin de maintien d'un horizon ouvert dans l'expérience urbaine, les deux semblant inhérents à un « faire être en ville ». Les enquêtés y agissent dans une configuration (ou *gestalt*¹⁷) qui les maintient dans un ordinaire et un sens commun de la ville. Et cette configuration mobilise toute une collection de petits faits, de petits liens, d'occurrences et de souvenirs dont la somme finit par donner une épaisseur à leur expérience.

Photographier et filmer¹⁸ : écologies singulières et types d'engagements dans l'espace public

Trois formes principales de prises de vues ont été effectuées lors de l'enquête. La première est la prise de photographies lors des marches dans la ville. La deuxième a consisté à filmer certaines de ces marches. La troisième a été la réalisation de plans

fixes de longues durées à certains endroits passants de l'espace public. Ces images et leurs situations de prises de vues ont suscité diverses expérimentations et réflexions.

Exploration photographique : des écologies dans la ville

J'ai mené une « dérive photographique » (Thibaud, 2015, p. 159) parallèlement aux marches exploratoires. Des lieux et des scènes intéressants à photographier apparaissaient dans la continuité de la marche. J'ai engagé une réflexion *in situ* sur sa « traduction » photographique, en cherchant le point de vue intéressant sur le lieu, en regardant dans le viseur. J'ai photographié la ville à différentes échelles (du détail au paysage), essentiellement avec une courte focale (grand-angle de prise de vue). L'hypothèse de départ était que les images pouvaient aider à saisir des spécificités écologiques et sensibles de cette ville. La réflexion sur les images est passée par un processus de classement. Pour cela, j'ai disposé les images (imprimées en format 9 x 13) sur une grande table pendant des jours, je les ai regardées longuement et j'ai opéré des rapprochements, des séries. Les rapprochements ont été thématiques. Je me suis rendu compte qu'ils étaient aussi formels et que les photos mises en série possédaient souvent des distances et des cadrages similaires. Ce travail de classement a fait émerger des catégories à partir d'indices relevés dans les images : la présence de personnes, les places, les intérieures, les textures urbaines, les immeubles, les faubourgs, la ville-charnière, les présences immobiles, les obstacles, la ville réparée, les rues, les passants isolés, les végétaux. Des idées nouvelles sont apparues comme celle de ville-charnière (zone située entre le centre et le faubourg, entre le passé et le futur, subissant des démolitions et des rénovations).

Une réflexion s'est également engagée sur des « types de présences » (isolées, immobiles, discrètes, massives), que ce soit pour les personnes, les voitures et les végétaux, et sur l'équilibre entre ces différentes présences. Des séries à partir d'autres critères ont été réalisées, comme celui des degrés d'attachement que j'éprouvais (attachement, indifférence, détachement). Il est apparu par exemple, à travers une série « faubourg », que ce type de territoire possédait des caractéristiques comme une diversité de bâtis, un territoire d'habitat, la présence de végétaux, de l'espace et souvent des vues sur l'horizon, des présences (personnes, voitures) en arrière-plan, une palette de gris assez homogène. J'ai examiné les similitudes entre le centre et le faubourg à partir de tels critères. De nombreux lieux du centre-ville s'apparentent à ceux des faubourgs par des modes de présences similaires (discrètes, clairsemées), par l'amplitude spatiale, mais non en ce qui concerne la diversité de bâti, la présence du végétal, l'ambiance chromatique et la forme des espaces (absence d'horizons ouverts). Ces images sont devenues des outils pour réfléchir à des types de situations et d'ambiances, permettant d'identifier d'éventuelles « écologies singulières » de cette ville (Banham, 2008).

Marches filmées : types et configurations d'interactions sensibles

J'ai également effectué des marches filmées. En tant que « filmeur », j'étais dans une posture paradoxale : j'exploitais le visible tout en m'extrayant du commerce des regards. En marchant, je ne filmais pas les situations comportant peu de foyers d'attention, car la chose aurait pu être prise personnellement et perçue comme une offense. Dans ces cas-là, une caméra discrète est préférable (téléphone intelligent ou « GoPro » sur harnais). En principe, je m'arrêtais pour avertir les personnes sédentaires que j'allais filmer l'espace public. J'avais le sentiment qu'il était beaucoup plus légitime de filmer un trottoir très passant qu'un trottoir avec une ou deux personnes. J'ai perçu intuitivement (avant de le comprendre explicitement) que la présence d'appuis à l'engagement importe dans les lieux. Ils façonnent des situations plus ou moins définies et des occasions sociales plus ou moins lâches (Goffman, 2013).

En visionnant les vidéos, les transitions, les variations d'espaces et les seuils sont particulièrement évidents, notamment en montant ces plans à une image par seconde. Ainsi perçue, la variété des situations apparaît. Elles peuvent être constituées par la lumière, l'ambiance chromatique d'ensemble, la forme de l'espace, les rassemblements, les signes de la teneur interactionnelle (postures, regards), les types de présences, le bruit et leurs acteurs – voitures, personnes, corbeaux –, les types et les différentiels de mouvements. Le cheminement rend sensibles les transitions entre ces éléments, qui sont plus ou moins brutales, plus ou moins fondues, plus ou moins progressives. J'y ai vu des types d'ambiances urbaines d'échelles et de durées différentes, constitués sous forme de séquences, de façon différentielle par rapport aux espaces contigus.

Je perçois également des réactions provoquées à mon passage avec ma caméra (un appareil photo numérique de taille moyenne) : certains semblent se raidir (certains se cachent le visage de la main), alors que d'autres semblent avoir la compétence de faire avec, notamment par l'appui d'un foyer d'attention particulier (personne les accompagnant, téléphone portable, capacité d'absorption). Cela témoigne de sensibilités diverses à l'exposition, ainsi que des configurations des lieux offrant ou non la possibilité de s'écarter, de maintenir une distance ou de s'absorber dans d'autres foyers d'attention. On peut voir aussi dans ces images des types de démarches, des « parades d'intention » (curiosité, interrogation, hostilité, gonflement de torse, « roulement de mécanique », désintérêt, etc.).

Plans vidéo fixes : formes sensibles de l'« être en public »

J'ai aussi effectué des plans fixes sur trépied de longue durée (de 5 à 30 minutes). L'idée était de filmer le passage dans le centre, car j'avais du mal à photographier les passants¹⁹. Pour ce faire, je commençais par rester environ un quart d'heure sur place afin d'identifier une « bonne place », à savoir celle d'où j'allais le mieux capter le passage, sans le gêner, et où j'étais visible sans être au centre. Je me suis interrogé sur

le cadrage de ces plans. Trouver la bonne distance m'apparaissait comme un enjeu central pour filmer la ville. Ne pas être ni trop intrusif (capter alors des personnes privées), ni trop lointain (capter alors des flux). Ensuite, je prévenais les personnes sédentaires que j'allais filmer. Lors de la prise de vue, le champ de chaque plan constitue l'espace d'une scène possible. La plupart du temps, mon intervention ne semblait pas avoir d'effets visibles : les propriétés situationnelles de la situation ordinaire de passage restaient en vigueur. Parfois, de petits gestes apparaissaient, soit d'interrogation (visage interrogatif ou questions m'étant adressées : « C'est pour quoi, là? »), soit de complicité (saluts, signes de la main ou de la tête), soit de défiance (doigt d'honneur, frôlements rapides). Une catégorisation des personnes est apparue en fonction des manières de faire avec la « scène », de s'y dérober, d'y jouer, d'éviter ou de signifier un désaccord. Par exemple, quelques jeunes cheminant en groupes jouaient à passer et à repasser, et parfois à poser devant l'objectif. Aussi, des personnes âgées assises sur une place prenaient les choses avec recul et humour : « Oh, mais nous ça ne nous dérange pas... On est un peu des clochards, alors... »

Les vidéos fournissent ainsi des indices sur la composition des engagements en situation. À l'extrême, on pourrait envisager le filmage comme une expérimentation transgressant l'ordre de l'ordinaire et produisant des réactions. Prendre un visage interrogatif, s'écarter ou se cacher le visage, se rapprocher au contraire et venir se montrer, constituent de petits rôles que les passants se donnent. On voit bien qu'une situation publique est traversée de toute part par des microcontrôles visuels que chacun s'adresse, et dans laquelle la caméra sème le trouble. Ces plans et photogrammes captent les signes discrets d'une orientation perceptive à travers laquelle se construit une certaine norme de participation et d'interaction. On peut voir des signes d'aisance, d'indifférence ou de « vulnérabilité situationnelle ». Par exemple, des visages figés ou hagards, oscillants entre inconfort, inquiétude et défi, ou alors la production d'une face effacée, yeux baissés, qui est une manière de s'abstraire de la situation en refusant son regard aux autres. Ce geste d'indifférence polie, tout le monde ne semble pas être en mesure de le réaliser, notamment les dominés de l'occasion sociale (jeunes gens, femmes, « stigmatisés »).

On peut aussi identifier un enjeu autour de cadrages objectivants et subjectivants (Rémy, 2009). Le cadrage objectivant « objective » la situation sociale dans sa dimension normale en incorporant les conventions de civilités ordinaires (inattention civile, ajustement des unités véhiculaires). Le cadrage subjectivant cherche au contraire à produire des définitions situationnelles particulières, à familiariser la relation à travers des adresses, des regards et des expressions relevant de rapports familiers plus directs. Des enjeux et des jeux apparaissent autour des « commutations » entre ces différents types d'engagements²⁰. J'ai également observé l'existence de différents types de configurations situationnelles, dans le centre, le péricentre proche et le péricentre éloigné. Dans le péricentre proche, j'ai remarqué des passants dont

l'engagement principal est « par ailleurs », avec un « canal de distraction » qui fonctionne (Goffman, 1973b). Le lieu offre des appuis pour une telle configuration, la diversité des foyers d'attention aide à l'inattention civile : bruits de voiture, ouvertures perspectives, diversité de formes architecturales, espacements entre les gens, variabilité de la situation, animation constante. Le centre-ville n'est pas saturé de foyers d'attention diversifiés et n'occasionne pas la multitude de perspectives à laquelle on pourrait attendre. Sans voitures et donc sans bruit de fond constant, sans trop de magasins et avec des trottoirs étroits, le trouble des situations de croisement, et particulièrement de « contacts mixtes », semble accentué (Goffman, 1975). À défaut de dynamique urbaine massive et de présence d'un flux continu, le croisement de personne à personne tend à devenir l'objet d'engagements principaux et non plus d'engagements subordonnés comme cela est le cas normalement (Goffman, 2013).

« Faire être-en-commun » : micropolitique de l'urbanité

La teneur sensible de l'espace public se construit continuellement à travers les actions et positionnements de chacun. Que l'on soit enquêteur ou passant, notre présence dans les espaces publics engage la plupart du temps une interrogation sur la place qu'on y prend et le rôle qu'on y joue. J'aborderai cette construction à travers deux questions. La première concerne l'insertion dans des perspectives mutuelles et l'ajustement vis-à-vis de telles perspectives. Et la seconde concerne les arrangements à produire face aux tensions produites par des définitions de situations concurrentielles et parfois difficilement conciliables.

Prendre place ou l'enjeu des perspectives mutuelles

L'observation dans les espaces publics implique d'y négocier sa présence et oblige à « jouer » sur une « scène » ouverte, avec ses équipes, ses publics, dans des espaces de représentation et de coulisse (Goffman, 1973a). Certains endroits sont faciles pour l'observation : les trams et les bus, les arrêts de bus, les terrasses de café. Dans ces situations, les usagers sont impliqués et absorbés dans des actions. En revanche, s'asseoir sur un banc ou un muret, et plus encore se tenir debout dans le passage ou devant une entrée d'immeuble, constituent des situations mettant à l'épreuve la justification de ma présence, car aucune action ne me draine de « contenance ». À moins de manger (ou de fumer), rester dans ces lieux signale aux autres que l'on dispose de temps et fait peser sur nous une catégorisation particulière (« ceux qui ont du temps »). Ne rien faire peut sembler être accepté en un clin d'œil comme appartenant à la situation et au concert des actes urbains, ou bien apparaître comme un comportement anormal (avoir des intentions louches, par exemple), selon que l'on regarde au loin, siffle, regarde les gens passer, ou bien qu'on les regarde en face, qu'on fixe le vide, etc. Les microépreuves qui émergent à chaque instant de notre présence en ville adviennent comme questionnement de la réciprocité (ou de la communauté) des « perspectives » en présence :

[L']organisation visible de l'espace urbain instaure une possibilité d'être face à une perspective dans laquelle se déploient des plans, irréductiblement spatiaux et temporels. Reconnaisant par exemple un point de repère familier face auquel je me situe, je peux, dans le même temps, me positionner sur le trajet qui me conduit vers ma destination. Mais il offre simultanément une perspective dans laquelle je me glisse et qui oriente mon déplacement pendant son effectuation. Pendant un trajet, elle était la sûreté de mon pas, mon allure, comme les directions dans lesquelles je regarde. Lorsque je la perds, je me perds et cela se voit. Le rythme de mon pas ralentit, ma course pouvant même s'interrompre, pour laisser le temps à mon regard de partir à la recherche de nouveaux repères. C'est relativement à un lieu, aux catégorisations possibles des personnes qui les fréquentent, à l'heure de la journée ou de la nuit, que mon égarement deviendra publiquement observable, invitant à toute sorte d'actions. Je deviendrais alors un touriste égaré susceptible d'être aidé ou la victime potentielle de pickpockets [...] » (Relieu & Terzi, 2003, p. 388).

Ainsi, être dans les espaces publics, c'est nécessairement être engagé dans une « perspective », elle-même plus ou moins « confortable » qu'elle est ordinairement partagée.

Troubles et conflictualité d'un ordre public situé

Ces petites incertitudes, bifurcations ou mésententes sur les situations sont nombreuses dans la ville. Elles sont encore plus nombreuses dans une ville de taille moyenne où les personnes ne peuvent pas compter sur un flot continu de passants définissant massivement une situation collective. Je me suis rendu compte qu'un certain nombre de personnes étaient affectées de crainte face à des rassemblements de jeunes hommes, souvent d'origine maghrébine et habitant en périphérie. Ils (elles surtout) les évitaient soigneusement, notamment du regard. J'ai observé des « contacts visuels » sociologiquement structurés : certains membres de classes populaires (particulièrement les adolescents et les jeunes hommes d'origine maghrébine) posaient des regards longs et lourds sur l'entourage, alors que d'autres (majoritairement blancs) produisaient des regards courts et rentrés paraissant fuyants en comparaison. J'ai perçu un climat fait de signes (mines fermées, parades de virilité, regards lourds, paroles à la cantonade, cris, sifflements) et de tout un attirail de procédures se cantonnant au registre du sensible (visibles, audibles et perceptibles), à défaut d'être clairement intelligibles et adressées. Ces « opérations » excédaient parfois leur ambiguïté qui est de se tenir à la limite de l'intelligible.

Par exemple, un groupe d'adolescents me suivant à quelques pas derrière se mit à crier : « Oh... fils de pute! Vas-y, donne-moi ton portable... Vas-y, j'veis t'enculer. »

Certes, le propos ne s'adressait sans doute pas à moi, d'ailleurs je ne me suis pas retourné. Ils s'adressaient peut-être ces mots entre eux, mais leur manière de le dire très fort, dans un des lieux les plus passants de la ville (au moment où les magasins fermaient), faisait peser sur la situation une pression tout à fait sensible. Une jeune fille qui venait à ma rencontre avec un casque sur les oreilles s'est rencognée un peu plus dans son téléphone. Il y a dans ces manières un « faire » typique de l'adolescent (quittant le monde de l'enfance, mais n'étant pas encore dans celui des adultes) jouant de l'ambiguïté entre une parole adressée, responsable, et une parole relevant du jeu non sérieux. Si tous les adolescents jouent à ce jeu, certains y jouent dans le registre de l'intimidation d'un public, passant de l'enfantin au menaçant, du silence au cri, jouant à être imprévisibles. Selon Rancière (2000), le partage entre bruit et parole, audible et inaudible, sensible et intelligible, est l'un des principaux enjeux du politique. L'enseignement de Goffman nous apprend à y déceler des publics spécifiques pour lesquels ces scènes sont jouées.

Le déplacement est une manière de résoudre les situations de troubles. Il est un ressort ordinaire et une variable d'ajustement de l'expérience urbaine. Néanmoins, si le déplacement est la réponse la plus simple à un malaise, il ne le neutralise pas. On peut s'en offusquer quelques mètres plus loin, en exprimant son agacement tout haut, en marmonnant, en fustigeant, en se justifiant, en appelant à, etc., ce qui m'a été donné à observer et à vivre couramment. Les situations de trouble chargées affectivement débordent souvent de leur strict cadre d'occurrence, ce qui permet d'éviter d'entrer sur une scène de conflit. Le déplacement permet de les exprimer ailleurs. Il arrive cependant que les agacements s'adressent directement haut et fort (« Non, mais vous ne pouvez pas faire attention! »).

Toute une palette d'accords et de désaccords émerge dans des situations publiques à travers les signes visibles et sensibles que les membres de l'interaction se renvoient. Car les différentes « unités de participation » (Goffman, 1973b, p. 33), tout en étant engagées chacune dans leur propre perspective, jouent sur une même scène (Goffman, 1973a). La descriptibilité (*accountability*) des actions et des rôles est l'un des ressorts de l'organisation des situations urbaines, et leurs descriptions figurent au cœur d'une ethnographie de l'urbanité. Les affects et le sensible apparaissent ainsi comme symptomatiques d'enjeux de postures réciproquement distribués. Comme le dit Joseph, la microsociologie permet « d'examiner l'expérience individuelle non comme un "vécu subjectif", mais comme une activité située et concertée de production de l'ordre moral » (2007, p. 158).

[...] chaque individu se rend descriptible aux autres comme un des leurs ou échoue à produire cette descriptibilité [...] [D]ans le cours de la vie quotidienne, on peut régulièrement identifier de l'incapacité et de

l'incompétence à travers la notification d'échecs, d'erreurs et de fautes, sanctionnés par les partenaires de l'action (Lemieux, 2018, p. 17).

Étant donné que l'ordinaire de l'expérience urbaine est fait d'« interactions non focalisées » (Goffman, 2013, p. 24) fugaces, la descriptibilité est particulièrement problématique en ville. C'est pourtant à travers elle que se fonde la production du « monde de la vie ordinaire connu en commun avec les autres, et pris pour allant de soi avec eux (Garfinkel, 2007, p. 97). La simple manière de regarder et d'appréhender le passage instaure un rapport perceptible avec l'autre. Des enjeux de construction d'une norme commune et de la part différentielle que chacun y prend sont ainsi constamment présents dans l'action anodine de passer. Et l'on sait combien les contextes populaires sont travaillés par une ambivalence profonde entre communauté, séparation et conflictualité.

Conclusion

Le but de cette recherche est de comprendre de quoi se compose l'expérience de la ville dans la pratique quotidienne des passants et habitants. L'approche sensible semble montrer que la citoyenneté ordinaire projette l'arrière-plan d'un espace public engageant et « attachant ». Celui-ci n'est ni abstrait ni limité à l'aménagement *des* espaces publics, mais s'éprouve quotidiennement grâce à de multiples « actants » présents dans divers environnements et situations d'interactions. Ce qui fait écran à cet horizon d'expérience, quel qu'en soit le motif (économique, sociologique, politique, esthétique, pragmatique), vulnérabilise l'urbanité. Les concepts d'engagement et d'attachement (Hennion, 2009) permettent d'étudier les dynamiques entre les gens et avec les choses, et *in fine* la construction de l'habitabilité d'une ville. La ville est faite de coconstructions d'engagements plus ou moins coordonnés et partagés composant des espaces d'une accessibilité plus ou moins aisée. Comprendre les engagements et les attachements situés, c'est se donner les moyens d'en prendre soin, de les restaurer ou de les réagencer, d'intervenir sur les situations d'engagements déficitaires, excédentaires ou troublés, tous des problèmes auxquels les « faiseurs de ville », citoyens comme architectes, ont à répondre de fait.

La recherche pourrait être complétée par des « marches à la troisième personne » (Thibaud, 2015, p. 169), consistant à décrire minutieusement le trajet de passants, par des images à la deuxième personne prises par des enquêtés, par des observations systématisées en fonction de lieux et de moments, et bien sûr par la conduite d'entretiens. Certaines de ces démarches ont été menées, d'autres restent à conduire. Néanmoins, les éléments présentés permettent d'identifier des situations-types ou des « formes sensibles » récurrentes et de comprendre leur fonctionnement. La teneur sensible de ces situations signale des franchissements ou frôlements de frontières écologiques et sociales (Gibson, 2014). Si ces situations restent encore largement à analyser à travers les données de terrain, leur connaissance peut constituer un enjeu

bien concret pour la fabrique de la ville. Finalement, c'est la question du commun et du bien-être-ensemble que l'enquête soulève : aisance à être en coprésence, troubles situés et ajustements, participations des personnes et des lieux à l'« être sensible en commun ».

Les éléments méthodologiques mobilisés ici se situent à l'articulation d'une sociologie des ambiances urbaines et d'une sociologie des interactions. Ce qui relie l'approche sensible des ambiances et celle des interactions, c'est que le « social », le public ou le « politique » s'y appréhendent à travers des formes de liens faibles, fragmentaires et circonstanciels, pourtant récurrents et durables. Il semble que la diversité, la durabilité et la connexité des engagements soient, en pratique, des ressorts au fonctionnement de l'urbanité. Les engagements et les attachements quotidiens sont d'autant plus robustes qu'ils sont nombreux, qu'ils durent et qu'ils sont reliés à d'autres actants et acteurs. Cette perspective ouvre l'enquête aux réseaux d'acteurs participant, fabriquant, entretenant, intervenant sur ces éléments qui sont des supports d'engagements. Je n'ai évoqué ici que le rôle des habitants, mais il faudrait considérer que d'autres façonner aussi ces ressources, comme les médias locaux (journaux), les acteurs politiques, les architectes, les urbanistes, les paysagistes, les cantonniers, etc. Cela reviendrait à envisager la fabrique de l'urbanité en tant que « problème public » (Cefaï, 2016).

Notes

¹ Pour quelques travaux contemporains, voir Perec (1974, 1975), Gracq (1985) et Bailly (1992).

² Pour 2017, la médiane du revenu disponible par unité de consommation y est de 17 980 €, contre 21 110 € pour la France métropolitaine. La part des ménages fiscaux imposés y est de 41 %, contre 52,1 % pour la France métropolitaine. Le taux de pauvreté s'y élève à 25 %, contre 14,5 % pour la France métropolitaine (Institut national de la statistique et des études économiques, 2017).

³ « Un des paris de cette microsociologie est qu'il est possible et pertinent d'observer et de décrire des situations de coprésence, sur un mode ethnographique, éventuellement, en recourant aussi à des éléments de récit et de documentation » (Cefaï, 2007, p. 14).

⁴ « En ce qui concerne la marche à la première personne, l'opération principale consiste à *explorer* le terrain d'étude en en faisant une *description* » (Thibaud, 2015, p. 157, il souligne).

⁵ Pour penser l'architecture en ses quatre dimensions corrélées, Zévi (1959) s'appuie sur le cinéma. Voir aussi Deleuze (1983) sur les notions de « coupe mobile » et de « plan ».

⁶ « La difficulté principale réside donc dans l'unité analytique des composantes d'une ambiance [...] : comment une collection de signaux divers, de percepts, de représentations collectives fait-elle une ambiance? [...] Quelle méthode d'observation en découle? [...] [C]omment sont reliées les différentes composantes sensibles de l'ambiance d'un lieu? [...] Existe-t-il des

universaux pour analyser et comprendre tous les genres d'ambiance? [...] Concepts théoriques, catégories, paradigmes, concepts opératoires? » (Augoyard, 1998, p. 14, il souligne).

⁷ Notons que le plan Dalgabio (1824) a été dessiné et mis en œuvre alors que la ville était déjà étendue. Il visait à donner forme à un amalgame de peuplements épars par la construction d'une structure viaire orthogonale et d'un axe central, la grand-rue. Pour cela, une modification de l'axe directeur de la ville (initialement Est-Ouest) en un axe Nord-Sud a été opérée. La radicalité de cette désorientation axiale est encore perceptible aujourd'hui à travers une circulation compliquée.

⁸ Ayant habité à Lyon assez longtemps, mon « schéma haptique » était perturbé. Un enquêté (architecte retraité) me dit en entretien : « Pour moi, il y a cet aspect... j'allais dire grouillant, je sais pas si c'est le mot... J'ai habité à Alger il y a quelque temps, bon... y'a du relief à la casbah... mais sinon j'ai vécu à Lyon et puis à Paris après... Donc pas de pot, ces deux villes-là et particulièrement Lyon, ben c'est les fleuves [...] ça apporte une ampleur qui n'est pas à Saint-Étienne. Saint-Étienne, c'est... on se bat pour passer entre les collines quoi... la grand-rue, c'est extraordinaire ce trait qui a été tiré là, pour passer entre... ça reste un labyrinthe, mais d'où on s'échappe avec les collines... »

⁹ Ce que les architectes et paysagistes Alexandre Chemetoff et Michel Corajoud ont su restituer à travers les aménagements de la place Carnot et du parc Sanguedolce dans cette ville.

¹⁰ Rachel Thomas (2010) parle d'un « faire corps avec la ville ». Joseph (1998b) explique que le mobilier et les équipements urbains sont des objets techniques qui sont aussi « des dispositifs sociaux qui peuvent faire de la rue un espace d'intelligibilité et d'action ou, au contraire, la rendre confuse, l'encombrer ou désorienter l'utilisateur. [...] l'écologie de la perception nous permet de répertorier les emprises et les nuisances que nous subissons dans un espace public mal conçu et nous demande de prendre soin des prises qui s'offrent à nous, ne serait-ce que pour traverser une rue ou prendre un train » (p. 316).

¹¹ Une quinzaine de marches exploratoires ont été menées sans parti pris systématique. Elles se sont déroulées sur une période d'un an et demi (en 2017 et en 2018), en toute saison (sauf sous la pluie), essentiellement en journée. Elles ont couvert le centre-ville, le péricentre et une bonne partie des faubourgs, sans toutefois aborder les quartiers de grands ensembles de la périphérie éloignée. Leur durée variait entre 30 minutes et 3 heures.

¹² « Schématiquement, dans la plupart des situations, notre conduite est "adaptée" ou ajustée à notre environnement. Elle semble alors automatique [...] Parler, marcher, calculer, établir le contact avec autrui, etc., semblent aller de soi. Mais il ne faut oublier ni que ces activités sont le résultat d'une longue éducation, ni que chaque modification de la situation d'ajustement mutuel entre la conduite de l'individu et le mode d'existence des éléments environnementaux qui conditionnent sa conduite ou lui sont nécessaires, peut entraîner un *trouble* plus ou moins grave. C'est alors que survient l'enquête. Il n'y a d'exploration, d'investigation, voire même de conscience, que si notre conduite se heurte à un obstacle qui, soit, signale son insuffisance et suscite le désir de "l'accomplir" (comme dans le cas de l'expérience esthétique), soit la met en danger, voire l'annihile. Toute situation "problématique" est comme une douleur attendant un apaisement, une question attendant une réponse, un trouble déplaisant, inconfortable, dont on souhaite se libérer. » (Zask, 2017, § 4-5, elle souligne).

¹³ On peut comprendre de tels « tests » comme des épreuves de virilité sous forme de microrituels. S'écartera au dernier moment celui qui aura le moins peur de risquer le conflit. Sur cette question de la « gestion des unités véhiculaires », voir les analyses classiques de Goffman (1973b) et de Relieu (1996).

¹⁴ « En ce qui concerne la marche à la deuxième personne, l'opération principale consiste à *accompagner* des passants dans leur trajet tout en réalisant un *entretien* avec eux, et en leur demandant en particulier de nous faire part de leur expérience quotidienne de la marche » (Thibaud, 2015, p. 157, il souligne).

¹⁵ J'ai mené 18 marches commentées. Les personnes avaient pour consigne de me raconter leur expérience et leur perception de la ville à travers un trajet de leur choix. Elles ont été recrutées de proche en proche, par « effet boule de neige ». Elles ont choisi le trajet, le jour, le lieu de départ et d'arrivée. Les marches se sont déroulées en journée, toujours par temps praticable. Elles ont duré de 20 minutes à 1 heure 30.

¹⁶ Une généalogie du concept d'engagement dans ses acceptions non sartriennes serait utile. Joseph (1998a) en donne une définition goffmanienne : « Obligation sociale que s'impose une personne dès lors qu'elle s'implique dans un rôle ou une action conjointe et dont l'intensité varie de la distraction à l'emballement selon les autres obligations qui sont les siennes sur d'autres scènes » (p. 123). Pour Thévenot (2011, § 34-36), « [l]es engagements sont investissements de pouvoirs de se coordonner, sur lesquels reposent des coordinations avec autrui d'inégale portée selon les régimes. Ne sont pris en considération que des pouvoirs capitaux pour la consistance de la personnalité et de la communauté [...] L'engagement entretient un bien assuré par la façon dont la personne se lie à elle-même via un certain rapport de dépendance au monde. Ce par quoi elle tient au monde la maintient, son défaut est éprouvant [...] L'engagement est gagé par la réalité du corps de la personne et d'un environnement convenablement disposés [...] selon un format de l'approprié qui spécifie l'éprouvé. » Voir aussi Bidet (2011).

¹⁷ Cefaï et Gardella (2012) évoquent une « commutation de *Gestalt* » engageant tout à la fois « une reconfiguration du champ perceptif et pratique des participants, mais aussi [...] une redistribution des relations d'interaction et des jeux de rôles [...] une réattribution de capacités, de vertus, de droits et de devoirs aux protagonistes, et [...] une redéfinition des identités des objets, des règles du jeu et des enjeux de la situation » (p. 245).

¹⁸ Voici quelques travaux qui interrogent la ville par l'intermédiaire des images photographiques et filmiques : Whyte (1988), Relieu (2000), Jarrigeon (2012, 2015), Brayer (2013), Latek et al. (2014) et Meigneux (2016).

¹⁹ Le déclenchement d'une photo apparaît plus intrusif, car il focalise précisément sur un instant, une personne ou une scène. Le sentiment d'image volée est ainsi plus fort que lorsque la caméra tourne sur un long plan. Cela est paradoxal si l'on considère qu'elle prend 25 photos à la seconde, mais ne l'est pas si l'on considère qu'elle ne focalise ou ne « cadre » pas de moment, de personne ou d'action en particulier.

²⁰ Thévenot (2011) distingue trois régimes d'engagement : « en familiarité personnelle », « en plan projeté par l'individu » et « en justification publique par le bien commun ».

Références

- Augoyard, J. F. (1979). *Pas à pas : essai sur le cheminement quotidien en milieu urbain*. Paris : Seuil.
- Augoyard, J. F. (1998). Éléments pour une théorie des ambiances urbaines et architecturales. *Les cahiers de la recherche architecturale*, 3(42/43), 7-23.
- Bailly, J.-C. (1992). *La ville à l'œuvre*. Paris : J. Bertoin.
- Banham, R. (2008). *Los Angeles*. Marseille : Parenthèses.
- Bidet, A. (2011). *L'engagement dans le travail : qu'est-ce que le vrai boulot?* Paris : Presses universitaires de France.
- Brayer, L. (2013). Appréhender, partager et concevoir le paysage en pratique à partir de dispositifs filmiques. *Articulo, Special issue 4*, 2013. <https://doi.org/10.4000/articulo.2241>
- Cefaï, D. (2001). L'enquête de terrain en sciences sociales : phénoménologie, pragmatisme et naturalisme. Dans J. Benoist, & B. Karsenti (Éds), *Phénoménologie et sociologie* (pp. 43-64). Paris : Presses universitaires de France.
- Cefaï, D. (2007). De la microphysique du pouvoir à l'ethnographie coopérative : itinéraires d'un pragmatiste. Dans I. Joseph (Éd.), *L'athlète moral et l'enquêteur modeste* (pp. 1-47). Paris : Economica.
- Cefaï, D. (2016). Publics, problèmes publics, arènes publiques... Que nous apprend le pragmatisme? *Questions de communication*, (30), 25-64.
- Cefaï, D., & Gardella, E. (2012). Comment analyser une situation selon le dernier Goffman? Dans D. Cefaï, & L. Perreau (Éds), *Erwing Goffman et l'ordre de l'interaction* (pp. 233-255). Paris : CURAPP-ESS/CEMS-IMM.
- Coccia, E. (2018). *La vie sensible*. Paris : Payot & Rivages.
- Deleuze, G. (1983). *L'image-mouvement*. Paris : Minuit.
- Dewey, J. (2005). *L'art comme expérience*. Paris : Gallimard.
- Füzesséry, S., & Simay, P. (Éds). (2008). *Le choc des métropoles. Simmel, Kracauer, Benjamin*. Paris : L'éclat.
- Garfinkel, H. (2007). *Recherches en ethnométhodologie*. Paris : Presses universitaires de France.
- Gibson, J. J. (2014). *Approche écologique de la perception visuelle*. Bellevaux : Dehors.
- Goffman, E. (1973a). *La mise en scène de la vie quotidienne. 1. La présentation de soi*. Paris : Minuit.

- Goffman, E. (1973b). *La mise en scène de la vie quotidienne. 2. Les relations en public*. Paris : Minuit.
- Goffman, E. (1975). *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*. Paris : Minuit.
- Goffman, E. (2013). *Comment se conduire dans les lieux publics. Notes sur l'organisation sociale des rassemblements*. Paris : Économica.
- Gracq, J. (1985). *La forme d'une ville*. Paris : Corti.
- Hennion, A. (2009). Réflexivités. L'activité de l'amateur. *Réseaux*, 153(1), 55-78.
- Institut national de la statistique et des études économiques (2017). *Comparateur de territoire*. Repéré à <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=COM-42218>; <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=METRO-1>
- Jarrigeon, A. (2012). Les Halles, Paris sous-sol. Flux et regards sous contrôle. *Ethnologie française*, 42(3), 553-562.
- Jarrigeon, A. (2015). Sociologie visuelle et droit à l'image. La demande d'anonymat en question. *L'Année sociologique*, 65(1), 225-246.
- Joseph, I. (1998a). *Erving Goffman et la microsociologie*. Paris : Presses universitaires de France.
- Joseph, I. (1998b). *La ville sans qualités*. La Tour d'Aigues : l'Aube.
- Joseph, I. (2007). *L'athlète moral et l'enquêteur modeste*. Paris : Economica.
- Latek, I., Paviol, S., Simond, C., & Very, F. (Éds). (2014). *In situ, de visu, in motu. Architecture, cinéma et arts technologiques*. Paris : Infolio.
- Le Breton, E. (2012). *Pour une critique de la ville. La sociologie urbaine française 1950-1980*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Ledrut, R. (1973). *Les images de la ville*. Paris : Anthropos.
- Lemieux, C. (2018). *La sociologie pragmatique*. Paris : La découverte.
- Lévy, J., & Lussault, M. (2013). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris : Belin.
- Medam, A. (1979). *Arcanes de Naples*. Paris : Des autres.
- Meigneux, G. (2016). *De l'image-mouvement à l'image-composite. De nouveaux registres d'analyse sensible des ambiances*. Repéré à <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01404364/document>
- Merriman, J. M. (1994). *Aux marges de la ville : Faubourgs et banlieues en France 1815-1870*. Paris : Seuil.
- Perec, G. (1974). *Espèces d'espaces*. Paris : Galilée.
- Perec, G. (1975). *Tentative d'épuisement d'un lieu parisien*. Paris : Bourgois.

- Petiteau, J.-Y., & Renoux, B. (2018). *Dockers à Nantes : l'expérience des itinéraires*. Annecy : Presses du Réel.
- Pichon, P. (2009). *Métropolisation et urbanité. Histoire et concepts*. Repéré à <https://prtra.hypotheses.org/files/2009/11/compte-rendu-s%C3%A9minaire-PRT-13-novembre-2009.pdf>
- Pichon, P., Herbert, F., & Perdrix, A. (2014). *Atlas des espaces publics : Saint-Étienne, une ville laboratoire*. Saint-Étienne : PUSE.
- Rancière, J. (2000). *Le partage du sensible : esthétique et politique*. Paris : La Fabrique.
- Relieu, M. (1996). Voir et se mouvoir en marchant dans la ville. *Le Courrier du CNRS*, (82), 107-109.
- Relieu, M. (2000). Travaux en public. Dans M. De Fornel, & L. Quéré (Éds), *La logique des situations. Nouveaux regards sur l'écologie des activités sociales. Raisons pratiques 10* (pp. 35-55). Paris : EHESS.
- Relieu, M., & Terzi, C. (Éds). (2003). Les politiques ordinaires de la vie urbaine. Dans D. Céfai, & D. Pasquier (Éds), *Les sens du public* (pp. 373-397). Paris : Presses universitaires de France.
- Rémy, C. (2009). *La fin des bêtes : une ethnographie de la mise à mort des animaux*. Paris : Economica.
- Sansot, P. (1973). *Poétique de la ville*. Paris : Payot & Rivages.
- Sieverts, T. (2004). *Entre-ville : une lecture de la Zwischenstadt*. Marseille : Parenthèses.
- Simmel, G. (2013). *Les grandes villes et la vie de l'esprit. Suivi de sociologie des sens*. Paris : Payot & Rivages.
- Straus, E. W. (1989). *Du sens des sens : contribution à l'étude des fondements de la psychologie*. Grenoble : Millon.
- Thévenot, L. (2011). Grand résumé de l'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement. *SociologieS*. Repéré à <https://journals.openedition.org/sociologies/3572>
- Thibaud, J.-P. (2015). *En quête d'ambiances : éprouver la ville en passant*. Genève : MetisPresses.
- Thomas, R. (2005). *Les trajectoires de l'accessibilité*. Bernin : À la croisée.
- Thomas, R. (Éd.). (2010). *Marcher en ville : faire corps, prendre corps, donner corps aux ambiances urbaines*. Paris : Les Archives contemporaines.

- Watson, R. (1995). Angoisse dans la 42^e rue. Dans P. Paperman, & R. Ogien (Éds), *La couleur des pensées : sentiments, émotions, intentions. Raisons pratiques* 6 (pp. 197-218). Paris : EHESS.
- Whyte, W. H. (1988). *City. Rediscovering the center*. New York, NY : Doubleday.
- Zask, J. (2017). S'entraîner à observer. *Questions vives - Recherches en éducation*, (27). <https://doi.org/10.4000/questionsvives.2043>
- Zévi, B. (1959). *Apprendre à voir l'architecture*. Paris : Minuit.

Olivier Ocquidant est doctorant au Centre Max Weber de l'Université de Lyon, Université Jean Monnet, Saint-Étienne. Sa thèse porte sur les composantes sensibles de l'urbanité dans la ville de Saint-Étienne. Son travail développe une approche sensible de la ville à travers une ethnographie mobilisant les images (photos et vidéos). Il s'intéresse à la question urbaine sous ses aspects microsociologiques et écologiques.

Pour joindre l'auteur :
olivier.ocquidant@st-etienne.archi.fr

Ethnographier les traces de l'affect : une tentative en clinique de l'activité

Nadine Poussin, Docteure en psychologie du travail

Conservatoire national des arts et métiers, France

Résumé

À partir d'une intervention en psychologie du travail auprès de médecins du travail, utilisant la méthodologie de la clinique de l'activité (Clot, 2008), nous avons été amenée à prendre comme objet de recherche l'affectivité. En effet, l'un des résultats obtenus par l'intervention a été la transformation des sentiments des professionnels relativement à l'exercice de leur métier. L'intervention en clinique de l'activité comprend l'enregistrement filmé de séquences d'activité de travail ainsi que de dialogues sur celles-ci (Clot et al., 2000). Dès lors, nous avons en notre possession ce matériau pour tenter d'y repérer des traces de phénomènes affectifs afin de mieux les comprendre. Une méthode d'analyse multimodale des matériaux a été élaborée. Trois modalités ont été retenues : les regards, la voix et les mots. Nous revenons ici sur cette méthodologie d'analyse des traces de l'affect élaborée dans le cadre de cette recherche et reprise dans d'autres travaux depuis (Bonnemain, 2015; Tomás & Bonnemain, 2019). La démarche d'analyse cherche à montrer qu'à partir d'interventions poursuivant l'objectif de développement du pouvoir d'agir, un développement de l'affectivité est également rendu possible.

Mots clés

AFFECTIVITÉ, SENTIMENT, ANALYSE MULTIMODALE, MÉDECINS DU TRAVAIL

Abstract

Starting with an occupational psychology intervention involving occupational physicians and using the clinic of activity methodology (Clot, 2008), we came to choose affectivity as our research subject. One of the results of the intervention was a transformation in how professionals felt about practising their profession. The intervention in a clinic of activity included film recordings of sequences of work activities, accompanied by discussions of the activities (Clot et al., 2000). We then had in our possession a corpus in which to try to discern traces of affective phenomena so that we could better understand them. A multimodal method combining looks, voice and words was developed to analyze the data. We will return here to a methodology for analyzing traces of affects that was presented in this research and repeated in later research (Bonnemain 2015; Tomás & Bonnemain, 2019). The analytical approach seeks to show that through interventions pursuing the objective of empowerment, affectivity development is also made possible.

RECHERCHES QUALITATIVES – Vol. 39(2), pp. 149-170.

ENQUÊTER SUR LES AFFECTS : QUELS ENJEUX, QUELLES MÉTHODES?

ISSN 1715-8702 - <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue/>

© 2020 Association pour la recherche qualitative

Keywords

AFFECTIVITY, FEELING, MULTIMODAL ANALYSIS, OCCUPATIONAL PHYSICIANS

Introduction

Si l'affectivité est un objet « classique » de la psychologie, elle l'est moins en psychologie du travail, même si dans la dernière décennie on peut constater un intérêt avéré pour l'affectivité tant du côté de la clinique du travail (Clot, 2016, 2017; Lhuillier, 2006) que de la psychologie ergonomique (Cahour & Lancry 2011).

Notre méthodologie en clinique de l'activité (Clot, 2008) nous a amenée à en faire un objet de recherche *a posteriori* d'une intervention à visée de transformation du travail et de développement du pouvoir d'agir des professionnels (médecins du travail). En effet, l'un des résultats obtenus par l'intervention a été le constat d'une transformation des sentiments des professionnels relativement à l'exercice de leur métier (notamment des sentiments d'efficacité et d'utilité).

La méthode d'intervention utilisée comprend l'observation de l'activité ainsi que l'enregistrement filmé de séquences d'activité de travail (choisis avec les professionnels concernés) et de séquences de dialogues entre les professionnels et l'intervenante-chercheuse d'une part et entre les professionnels eux-mêmes d'autre part, et ce, relativement à leur activité de travail (Clot et al., 2000). Dès lors, nous avons en notre possession ce matériau pour l'étudier sous l'angle d'un repérage des traces de phénomènes affectifs afin de tenter de mieux les comprendre.

On peut décomposer le processus provoqué dans les interventions en clinique de l'activité (Poussin & Miossec, 2015). En tant qu'elle confronte le sujet à des problèmes d'activité, l'activité d'analyse réintroduit de la conflictualité dans les compromis plus ou moins satisfaisants auxquels les professionnels sont parvenus dans leur activité ordinaire. En tant qu'elle bouscule ces compromis, l'analyse de leur activité de travail ne manque pas de les affecter. Soyons claire : dans ce cadre d'intervention, il n'est pas proposé aux professionnels de décrire, de commenter ou de retrouver leurs affects, mais bien de renouveler à plusieurs reprises l'explication de leur activité. Expliquer revient à mobiliser des arguments. Par conséquent, la pensée « prend le dessus ». L'activité argumentative ne se résume pas à l'expression verbale d'arguments, elle est développementale et productrice de nouveaux buts (Miossec, 2011), elle permet d'imaginer « de nouveaux buts d'action sous l'incitation du sens personnel de l'action, c'est-à-dire du rapport psychologique que ce but entretient avec les mobiles de l'activité » (Fernandez, 2004, p. 149), mais aussi de la confrontation des points de vue sur ces buts, ces mobiles et leur rapport dans l'échange controversé avec les collègues. Cette confrontation s'avère le plus souvent être une « épreuve affective ». Autrement dit, tout en ne prenant pas pour objet les processus affectifs, cette manière d'intervenir est potentiellement productrice d'affects.

Nous reviendrons tout d'abord sur l'intervention de terrain dont sont issus les matériaux et la manière dont le problème s'est construit, à partir des distinctions entre affect, émotion et sentiment. Sera ensuite présenté un exemple d'une séquence d'intervention que nous proposons d'analyser de manière multimodale afin d'y repérer les mouvements affectifs. Pour ce faire, trois modalités ont été retenues – les regards, la voix, les mots – et pour chacune sera développée la manière proposée de l'étudier. Enfin, nous argumenterons en faveur de la recherche de moments clés à partir de cette analyse multimodale comme manière d'ethnographier les traces de l'affect afin de tenter d'en mieux cerner les processus de développement. L'analyse de la séquence prise en exemple servira d'illustration.

L'intervention, point de départ de la recherche

De 2009 à 2012, à la suite d'une étude qui portait sur le rôle des médecins du travail dans la prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS), nous avons conduit, en réponse à leur demande, une intervention portant sur les conditions de possibilité de développer le métier dans un contexte de dévalorisation et de mutation de celui-ci (Marichalar, 2010, 2011). Au cours de cette intervention, le choix a été fait de prendre pour objet d'analyse la partie jugée la plus intime et la moins usuellement discutée de leur activité, à savoir l'examen physique du salarié. La méthode choisie a été celle de l'autoconfrontation croisée. Ce dispositif d'intervention par la mise en place d'un cadre dialogique d'analyse de l'activité vise à provoquer le développement du pouvoir d'agir des professionnels sur eux-mêmes et sur leur milieu (Clot, 2008). Nos résultats d'intervention déjà présentés ailleurs (Poussin, 2014, 2015, 2016, 2017) montrent une transformation des sentiments des médecins. Ainsi, Laurence, l'un d'entre eux indiquait lors de la réunion de bilan :

On a le sentiment que tout le monde nous dénigre, tout le monde passe son temps à dire : « la médecine du travail, ça sert à rien, le médecin du travail c'est que les nuls qui vont là-dedans ». Enfin bref, on en entend de tout, qu'on n'est pas des vrais médecins, que ça sert à rien, etc. Et finalement, de se retrouver là¹ et d'avoir le sentiment que ce qu'on fait ça a du sens, c'est utile euh... Voilà c'est, c'est, ça redonne confiance, ça redonne de l'énergie pour continuer et c'est bien voilà (léger rire).

Chez elle, cela s'est accompagné d'une transformation de sa manière de faire son métier :

Moi, depuis qu'on a parlé de l'examen clinique, eh ben je me suis rendu compte qu'il m'arrivait – oh sacrilège! – qu'à certaines consultations je n'examine pas (rires de tous). C'était une chose inimaginable, euh... dans mon esprit, la consultation médicale c'est obligatoirement un examen médical. Même si c'était qu'un coup de stétho et la tension, mais fallait qu'il y ait un semblant d'examen [...] il fallait quand même que je termine

toujours par un petit quelque chose d'un examen médical. Et là maintenant, je suis arrivée à me détacher de ça, sans culpabilité, formidable! Et, et, encore hier eh ben je l'ai fait! (Rires de tous).

Au vu de ce résultat d'intervention, une meilleure compréhension du cheminement affectif opéré par cette professionnelle durant l'intervention menée a été recherchée à partir des distinctions entre affect, émotion et sentiment.

Les distinctions entre affect, émotion et sentiment

Nous inscrivant ici dans la conceptualisation maintenant bien établie en clinique de l'activité (Clot, 2013, 2015, 2016, 2017), nous définissons l'affect, en lien direct avec l'activité, comme un rapport entre le déjà vécu (traces sédimentées de l'activité réalisée qui se « stockent » dans le corps, dans la pensée) et le vivant (exposition dans l'activité au réel, à ses inattendus, à ses possibles). L'affect se « réalise » au moyen de deux instruments : l'émotion et le sentiment. Ces deux instruments permettent de rendre l'affect, pour reprendre les distinctions spinoziennes, « actif » et non « passif » (Bonnemain, 2015). Ce sont des entités psychophysiologiques éminemment sociales, l'une dirigée principalement vers l'action corporelle (l'émotion), l'autre vers l'action mentale (le sentiment). Mais ce n'est pas cette différence de direction qui doit être retenue comme distinction essentielle, car elle risquerait de réintroduire une forme de dualisme corps/esprit. La différence essentielle entre émotion et sentiment tient à leur lien à l'événement. L'émotion est reliée à lui de manière consubstantielle alors que le sentiment s'en détache et permet de le reprendre après coup. Cette différenciation exclut donc la manière courante de les distinguer faisant de l'émotion une entité physiologique et du sentiment une idée. Nous rejoignons ici l'approche théorique de Ribot (1896) pour qui le sentiment est un mouvement d'intellectualisation qui doit s'arrêter avant de se fixer dans une idée. Le sentiment, poussé par l'affect, va vers l'idéal, mais il ne doit pas se confondre avec celui-ci sous peine de perdre son rôle affectif. Les sentiments se distinguent des émotions parce qu'ils se détachent des circonstances particulières, de l'événement affectif. En cela, ils sont bien des « émotions du virtuel » (Malrieu, 1956, p. 104).

Il y a des genres d'émotions et de sentiments partagés, convenus, et donc disponibles dans un milieu donné. Il y a du disponible, du « stock », du déjà vécu dans le milieu et en chaque professionnel. Cette sédimentation est consécutive aux actions passées, à l'histoire traversée, aux expériences déjà vécues, personnellement et socialement. Mais émotion et sentiment sont ouverts à l'invention, au renouvellement dans l'activité. Le « stock » d'émotions et de sentiments disponibles peut dans l'activité s'avérer insuffisant, inapproprié, il a besoin d'être renouvelé pour continuer à jouer le rôle de moyens de vivre l'affect dans les situations où l'on se sent « dépassé ». Le développement de ces instruments de l'affect que sont l'émotion et le sentiment est

donc crucial pour vivre l'affect. Ces instruments, dans l'activité du sujet et dans les affects éprouvés, se réactualisent, peuvent se revitaliser.

Les professionnels auprès desquels nous intervenons, en tant que psychologue du travail, ont plus ou moins la possibilité, ou la capacité, de donner un destin dynamique aux affects éprouvés dans leur activité et à ceux qui surgissent au cours de l'intervention. Cette possibilité ou cette capacité désigne le pouvoir d'être affecté (Poussin & Miossec, 2015). Dans nos interventions, il va donc s'agir de soutenir « la reconquête d'une palette subjective de possibilités souvent insoupçonnée, plasticité qui permet de voir autrement ce qui est réalisable dans le milieu professionnel » (Clot, 2008, p. 76).

Un exemple d'une séquence d'intervention

Nous avons cherché dans nos matériaux des moments qui semblaient porter la trace d'éprouvés affectifs afin de pouvoir les étudier et nous interroger sur leurs effets potentiels sur la transformation de sentiments.

L'extrait retenu (voir Encadré 1) se situe à soixante minutes d'une séance d'autoconfrontation croisée qui dure cent quarante-deux minutes. Sans pouvoir reprendre l'ensemble de la « séquence affective » qui dure environ sept minutes (Poussin, 2015), nous focalisons sur ce qui est identifié comme un moment clé de celle-ci.

Laurence (L) et Danielle (D)² sont deux médecins du travail, I est l'intervenante-chercheuse. Laurence est la médecin qui a indiqué à la fin de l'intervention avoir modifié sa manière de faire et se sentir plus efficace.

L'échange intervient alors que Danielle indique à sa collègue faire l'examen clinique différemment d'elle, en ayant supprimé un certain nombre de gestes qui pour Laurence sont au contraire réalisés comme des automatismes, de manière systématique (notamment le geste de percussion).

La construction d'une analyse multimodale de nos matériaux

Le propos est ici de chercher à étudier l'affectivité, et plus particulièrement le sentiment, et son développement, sa transformation. Or force nous a été de constater que les méthodes d'analyse des émotions (avec le Facial Action Coding System [FACS] en psychologie, par exemple, et les analyses sémiotiques ou acoustiques en linguistique) et celles de mesure des sentiments (les mesures du sentiment d'efficacité personnelle [SEP] et l'Échelle du sentiment d'appartenance [ESAS]) n'ont pas été élaborées pour étudier l'affectivité en développement. Ce sont des outils utiles pour mesurer un vécu affectif à un instant *t* du temps, alors que nous cherchons à analyser plus précisément les moments de mouvements affectifs.

Nous avons donc cherché à construire une méthode d'analyse des matériaux permettant de relever des indices de l'affect, c'est-à-dire des moments de

- 1) I : pour que je comprenne Laurence toi tu fais la percussion c'est dans le cadre de l'examen du foie enfin pas pas uniquement, mais là dans ce que tu dis là
- 2) L : hum oui c'est pour le foie oui oui
- 3) I : c'est ça hein pour le foie toi (à D) tu la fais pas parce que ça te barbe et parce que c'est pas
- 4) D : et parce que alors sauf si je te dis si je trouve une quelq' chose qui va vraiment m'alerter sur euh la zone de l'hypocondre droit donc là ou y'a le foie si je trouve un bord inférieur si je trouve un un un foie dur là oui je vais compléter l'examen sinon sincèrement euh c'est vrai que je je passe parce que c'est long et qu'on a plein de choses à voir et que voilà
- 5) L : (très bas) c'est vrai
- 6) D : donc j'avoue je passe j'avoue c'est le je considère que si je trouve rien comme ça à la palpation ou même dans le l'observation qu'on a de la personne euh y'a des personnes tu vas voir tout de suite qu'elles ont comment dire (sourire de D puis de L) une allure avec une imprégnation exogène comme on dit (L hoche la tête) bon voilà bon là tu vas t'attarder un peu sur le truc
- 7) I : donc percuter ?
- 8) D : mais bon et encore
- 9) I : t'attarder là c'est percuter ou
- 10) D : je vais d'abord bien palper voir si je trouve un bord inférieur du foie si je ne trouve pas je laisse tomber je considère que ce n'est pas forcément mon job non plus de médecin du travail voilà, mais euh je sais pas
- 11) I : (à L) toi tu trouves pas ça barbant / D : si j'ai tort ou raison
- 12) L : pardon ?
- 13) I : tu ne trouves pas ça barbant de percuter ? (rire)
- 14) D : je dis barbant, mais ce n'est pas
- 15) I : pour reprendre le terme de Danielle hein
- 16) L : euh c'est... c'est je dirais pas barbant je dirais que ce n'est pas facile (I : hum) c'est quelquefois c'est difficile euh donc c'est vrai que y'a des moments euh ou euh – (rire) – euh on peut être rebuté par par enfin où je peux être un peu rebutée par la difficulté euh, mais mais bon je le fais parce que je sais pas c'est une habitude
- 17) D : oui c'est ce que j'allais dire
- 18) L : d'examen
- 19) D : c'est une habitude
- 20) L : c'est un quand je regarde le ventre je regarde le reste ça va ça va ensemble je dissocie pas les deux maintenant euh effectivement euh on peut c'est vrai que Danielle a un petit peu raison (elle se redresse sur sa chaise) l'examen médical il faut circonscrire parce que on peut passer une heure à examiner quelqu'un euh moi quand j'étais en neurologie quand on examinait le patient / D : si tu fais l'examen neuro ah oui c'est très très long / L : ça durait euh au moins une heure minimum

une heure euh et c'est que l'examen neurologique donc je veux dire l'examen clinique il faut circonscrire et c'est vrai qu'il faut aller rechercher il faut euh iiii il faut il faut faire ce qu'on ce qu'on recherche hein euh parce que sinon on y passe trop de temps

Encadré 1. Verbatim de Laurence et Danielle.

déstabilisation où quelque chose dans le comportement est « dérégulé », désorganisé, inhabituel. Puis nous avons cherché à repérer si ces moments donnent lieu à des échanges portant sur les « contenus » des sentiments.

En visionnant les images de la séquence ci-dessus, nous pouvions constater des modifications dans les regards de Laurence et Danielle, des formes de déraillements dans les voix et des reprises de mots entre elles qu'il semblait intéressant de pouvoir analyser plus précisément. Une première reprise des matériaux a donc mené à retenir ces trois modalités pour servir notre objectif : le regard, la voix et les mots. Elles ont été examinées afin de définir les indices à retenir pour produire une méthode d'analyse de matériaux permettant d'étudier et d'attester d'un développement du sentiment et éclairer les modalités de ce développement.

Le regard : indice de changement d'activité et d'affectivité

Les travaux de Morel (2006, 2009, 2010) sont ici mobilisés : la chercheuse poursuit l'analyse de la fonction de régulation de l'échange, l'une des trois fonctions classiquement attribuées aux regards dans une situation d'interaction sociale et identifiées par Kendon (1967, les deux autres étant l'expression et le contrôle), en la reliant à ce qui se construit dans l'échange.

La théorie de la coénonciation qu'elle propose avec Danon-Boileau (Danon-Boileau & Morel, 1998) pose que lors de tout échange, il y a anticipation par la personne qui parle de la pensée et des réactions de la personne qui écoute, chaque locuteur attribuant à l'autre un ensemble de représentations, de connaissances en lien avec un univers de référence commun.

Pour elle, il y a des variations dans la position coénonciative (c'est-à-dire dans la manière dont chacun anticipe les réactions possibles de l'écouteur en fonction de ce qu'il sait partager avec lui) qui sont repérables par les variations de la mélodie et les changements d'orientation du regard.

Morel (2006) distingue alors trois positions possibles pour le parleur : en côte à côte, en face à face et en rupture, et fait un lien entre le regard et la position adoptée, recherchée dans l'échange. On peut donc considérer que dans l'activité dialogique menée par les professionnels en situation d'analyse de leur activité, les changements de « positions » repérables peuvent être regardés comme des changements dans l'activité. Dans notre conceptualisation, l'activité est toujours triplement dirigée : vers soi, vers l'objet et vers le destinataire (Clot, 1999, 2008). Dans les changements de

« positions », ce sont des changements de destinataires ou de rapport à l'objet qui se révèlent. Ainsi, la position qualifiée par Morel (2009) d'« en repli » correspond selon nous à une position où celui qui parle se prend lui-même comme objet, se détournant momentanément de l'autre. Psychologiquement, il n'est pas en repli, mais il développe un travail sur lui-même, il cherche à agir sur lui-même, en se prenant comme objet de l'action et en marquant par le regard un adressage différent. Il peut alors servir d'indice d'un point de « passage », de « suture » entre affect et pensée.

Les éléments d'analyse du regard retenus pour l'analyse de nos matériaux

À partir de là, la prise en compte des regards échangés entre les professionnels lors des séances d'analyse de leur activité peut servir d'indices pour repérer les changements de « régime affectif ». Ces changements de direction des regards sont des moments particuliers que l'on peut considérer comme des indices de changement d'intensité, indices de ce que les protagonistes de l'échange vivent dans celui-ci, cherchent à faire de ce qu'ils vivent, de leurs actions et réactions.

Les principales régularités constatées par Morel (2010) et Bouvet et Morel (2002) sont que le regard du parleur revient vers l'écouteur sur la dernière syllabe du paragraphe et que le regard du parleur quitte l'écouteur pendant le développement de son propos. Il semble donc nécessaire de repérer la fréquence et le moment des regards vers l'écouteur et en position d'écouteur. D'une part est reprise l'idée que toute configuration atypique marque « un moment de perturbation et de flou dans la gestion de la coénonciation et de la colocation » (Bouvet & Morel, 2002, p. 117) et que ce flou, cette perturbation, est l'indice possible d'un affect. D'autre part, les regards qui « décrochent » (mouvements du regard vers le haut ou vers le bas) signalent l'entrée dans une nouvelle activité de pensée.

Il s'agit donc de repérer principalement :

- les moments où les regards présentent un caractère inattendu;
- les moments de « décrochage » du regard, de « repli sur soi ».

Il importe également de repérer les regards réciproques. En effet, leur fréquence ou leur absence sont des indices de la capacité des professionnels à soutenir leur point de vue tout en « supportant » celui de l'autre, le regard mutuel étant pris comme un moment intense tout à la fois égo et allocentré (Berthoz, 2008).

Voix et affectivité

En psychologie, on a depuis longtemps fait un lien entre émotion et voix. Ainsi, pour Dumas (1948), les émotions produisent des variations du rythme de la parole notamment parce qu'elles produisent des variations de la respiration.

Au-delà de la respiration, différents paramètres de la voix sont en permanente interaction.

Pour Léon (1976), l'identification des émotions est multiparamétrique et un seul élément peut changer totalement une interprétation de la part des juges³ (un soupir ou un pleur dans une séquence jugée comme neutre suffit à la faire juger comme triste) (Grosjean, 1991, p. 93).

Une difficulté majeure est repérée par Grosjean :

[...] en ce qui concerne la description des signes vocaux, il y a pléthore de typologies, de vocabulaire sans que les auteurs puissent se mettre d'accord sur la définition des termes comme l'intonation et l'accentuation qu'ils utilisent en permanence (Grosjean, 1991, p. 120).

Néanmoins, un accord se fait dans la littérature (en psychologie et en linguistique) autour de l'idée que l'intonation est centrale lorsque l'on cherche à repérer l'émotion dans la voix.

L'importance de l'intonation a été repérée depuis longtemps. Vygotski rapporte la scène empruntée à Dostoïevski d'un échange entre ouvriers qui réussissent à mener une conversation et à se comprendre en employant un seul et même mot utilisé avec une tonalité à chaque fois distincte leur permettant de dire au moins six choses différentes avec des contenus émotionnels comme la colère, l'indignation, la joie... (Vygotski, 1934/1997). Bakhtine indique que l'intonation à l'intérieur du genre de discours est ce qui permet de nuancer le propos et de préciser son « dessein discursif », ce que l'individu tente de porter dans l'utilisation contrainte des genres de discours :

Le vouloir-dire doit se limiter au choix d'un genre donné et seules de légères nuances dans l'expression intonatoire (on peut prendre un ton plus déférent, plus froid ou bien plus chaleureux, introduire une intonation de plaisir, etc.) peuvent exprimer l'individualité du locuteur (l'aspect émotionnel de son dessein discursif) (1984, p. 186).

Grosjean précise que la mise en voix est « la forme obligée de la mise en mot », qu'elle est la « forme de l'intention, synthèse sonore de la disposition corporelle par rapport à autrui, [...] forme dans laquelle va venir se mouler le contenu verbal/substance » (1991, p. 306). Elle postule alors que l'affect lui-même vient ainsi « se mouler » dans la production vocale.

Le lien entre intonation et affectivité semble attesté, mais un problème est signalé par Grosjean : l'intonation est un phénomène tellement complexe (variation temporelle de la hauteur, variations d'intensité liées aux accentuations...) qu'au final dans la plupart des études il est réduit (pour pouvoir être analysé) à un seul élément : la variation de la fréquence fondamentale (F0).

Contre cette simplification, la chercheuse propose notamment de se focaliser sur des phénomènes d'intonation particuliers, par exemple ce qu'elle répertorie, en reprenant les classifications du geste de Cosnier, de marque d'intonation assimilable à

un « doigt pointé » (Cosnier, 2003, p. 291), comparable au geste déictique, « doigts pointés vers le discours », que sont les variations de hauteur, signalant ce que le locuteur estime nouveau ou important pour l'auditeur, mais aussi marquant « les mots qui représentent les fondements du conflit, les références, l'arrière-plan du discours [...] mais aussi sur les points qui fondent le conflit actuel » (Cosnier, 2003, p. 291). De même, Behague (2007) reprend (notamment à Léon) la notion de « focus intonatif » (p. 138), considéré comme une forme d'écart au patron mélodique et marquant l'acuité d'un sentiment, d'une émotion.

Grosjean (1991), outre l'intonation, s'intéresse au rythme et au timbre parce qu'elle cherche – et réussit – à démontrer l'existence de musiques de situation (notamment dans le travail des sages-femmes). Concernant la question du rythme, elle identifie trois variables principales que sont la vitesse d'articulation, le nombre de pauses et la longueur de la pause, et trois variables secondaires : les pauses sonores, les répétitions et les faux départs. Elle s'intéresse de très près à la structure temporelle de la voix et note que « [p]our Erickson et Schultz les malaises se manifestent en général par un désordre rythmique de l'interaction (faux départ, hésitation, chevauchements, silences) » (p. 114).

Les éléments d'analyse de la voix retenus pour l'analyse de nos matériaux

Reprenant à Grosjean l'idée que « la voix semble souffrir d'un "trop plein" : "trop plein" de fonctions, de significations, "trop plein" d'évidence, "trop plein" de qualificatifs [...] » (1991, p. 120), une question technique s'est alors posée : faut-il analyser nos matériaux auditivement ou acoustiquement? Faut-il nous baser sur nos impressions auditives ou utiliser des logiciels d'analyse du son?

L'intérêt étant porté sur ce qui se joue dans les échanges entre les professionnels, il paraît important de s'en tenir à la perception auditive qui ne fonctionne pas comme « un analyseur de fréquence, mais comme un intégrateur de l'ordre harmonique instantané (un ordre spatial) et de l'ordre temporel des successions » (Grosjean, 1991, p. 51).

Nous avons cherché à repérer dans nos matériaux ce qui, au niveau vocal, est perceptible du trouble, de l'ébranlement des professionnels dans l'échange, en nous intéressant aux diverses formes de « déraillements de la voix » (Dumont, 2007).

Ont été retenus pour l'analyse :

- les prises de respiration audibles ou visibles (avec les modifications de la posture pouvant y être associées);
- les accentuations, les écarts au patron mélodique perceptibles à l'oreille, les « fausses notes »;
- les silences ou pauses sonores;

- les rires;
- les répétitions, les faux départs.

Notons pour finir l'importance de prendre en compte la prosodie de la parole comme un phénomène multimodal. C'est pourquoi, sans faire une analyse systématique de la production de gestes des professionnels lors de nos séquences d'analyse de l'activité, il a paru intéressant de relever ceux-ci s'ils apparaissaient particulièrement reliés aux phénomènes repérés dans la voix. Ce faisant, nous cherchons bien à aborder nos matériaux comme des « totextes » c'est-à-dire associant le texte (le verbal) et le cotexte (le gestuel et le vocal) (Cosnier, 2003; Simonet & Caroly, 2020).

Désorganisation de la production verbale : l'activité dialogique affectée

Nous allons maintenant nous intéresser au « texte » en cherchant comment repérer des indices de désorganisation du dire, soit des moments où les professionnels montrent des signes de décontenancement se traduisant sur le plan verbal.

Pour cela, il est utile d'emprunter à Vion les concepts de modulation, d'instabilité énonciative et de discontinuité discursive qui sont posés comme des « marques de subjectivité inscrites dans les discours [constituant] des traces linguistiques de ce qui se joue au niveau émotionnel » (2002, p. 153).

Le concept de modulation permet de dire quelque chose de la distance que le sujet entretient avec son discours et il pourrait, selon l'auteur, « permettre de fédérer tout un ensemble de phénomènes touchant aux pulsations intimes du discours, par lesquelles les acteurs gèrent interactivement leur investissement subjectif au niveau de la relation interpersonnelle » (Vion, 2001, p. 228). Il décrit alors certains de ces phénomènes :

Parmi les marques de distanciation, nous trouvons des « atténuateurs » ou « correcteurs ponctuels de distance » comme « un peu », « petit », « assez », « quand même », mais également des commentaires sur le dit ou le dire ainsi que des reformulations qui manifestent une certaine distance aux discours (Vion, 2002, p.157).

Pour Vion, cette distance est un indicateur du contrôle, d'une « gestion mieux coordonnée des affects » (2002, p. 157).

Dans la modulation, on trouve également les phénomènes d'humour, les mises en scène énonciatives, telles que l'effacement énonciatif (discours qui se veut impersonnel) ou l'unité énonciative (discours où l'on prétend parler d'une seule voix).

Enfin, pour Vion (2002), « le “fil du discours” ressemblerait plus à une ligne sans cesse brisée qu'à un développement linéaire par complétion dans la continuité » (p. 157) parce que les sujets se déplacent en permanence « vis-à-vis de leur production » (p. 157) et en raison « de la diversité des activités dans lesquelles ils se

trouvent engagés » (p. 157). Des marques de cette discontinuité se trouvent dans le discours. Ainsi, « autour de ces “points de brisure” se rencontrent assez souvent des particules de discours comme “bon”, “bien”, “enfin”, “mais bon”, “donc”, “non mais”, qui peuvent être accompagnées de signaux paraverbaux et non verbaux afin de souligner ces décrochages » (Vion, 2002, p. 157). Vion y voit des signes de mouvements d’expression ou de répression de la subjectivité.

Les éléments d’analyse des mots retenus pour l’analyse de nos matériaux

Les éléments d’analyse des mots retenus ont une double fonction : informer sur l’éprouvé d’un affect et informer sur le passage ouvert vers une nouvelle activité de pensée. Il s’agit donc de relever :

- les marques de modalisation et modulation (les mises à distance du dire, la position en surplomb);
- les marques de la discontinuité discursive.

Le repérage de moments clés

Nous choisissons de considérer qu’au moins deux des trois modalités (regard, voix et mots) doivent porter des marques d’ébranlement pour pouvoir considérer être en présence d’un affect. Les moments durant lesquels on trouve ces indices qui amènent à postuler l’éprouvé d’un affect sont appelés des moments clés. Nous poursuivons alors l’analyse des échanges qui suivent ces moments clés afin d’y repérer les développements des objets de discours et de signification des termes utilisés dans le dialogue. En effet, compte tenu de la définition du sentiment retenue (« émotion du virtuel »), tournée vers l’activité mentale, nous cherchons là si l’affect dont des indices ont été trouvés amène un développement de la pensée.

C’est pourquoi l’attention doit se porter tout particulièrement sur les points de contact, de brisure, de heurts avec les mots d’autrui, de reprise de ses mots. Par la reprise, l’usage déplacé, renouvelé des mots d’autrui, leur altération partielle, leur intonation différente, s’ouvre une possibilité de mettre au travail avec l’autre pour l’autre et pour soi la signification des mots, le « rapport de valeur que le locuteur instaure à l’égard de l’énoncé » (Bakhtine, 1984, p. 298).

Sitri (2003) s’intéresse aux reprises comme moyens d’accéder au développement des objets de discours; nous y ajoutons la distinction apportée par Clot (2008) entre objet de discours et objet de débat. En effet, les échanges entre les professionnels peuvent s’analyser en s’intéressant à ce qui est dit, l’objet d’échange auquel ils s’attendent, ce à quoi ils sont « occupés », mais si l’on y regarde de plus près, bien souvent affleurent des préoccupations dans ces échanges qui révèlent un autre objet que celui explicitement mis au travail entre les professionnels. Clot (2008) donne l’exemple de l’échange lors d’une séquence en autoconfrontation croisée entre deux conducteurs de train : l’objet du discours est la manière de freiner, mais l’objet du

débat est le confort des passagers. Celui-ci n'est repérable que dans un geste mimé par l'un des conducteurs en début de séquence et dans un des derniers tours de parole de celle-ci. Pourtant, dans l'analyse que Clot fait de cette séquence, il montre comment cet objet du débat nourrit le développement de l'objet de discours en le « colorant » différemment, en faisant jouer un autre point de vue.

Nous posons que c'est dans le rapport entre l'objet de discours et l'objet de débat que se joue et se rejoue l'affectivité. Les préoccupations qui sous-tendent les objets de débat ne ressortent pas intactes de l'échange et du développement de l'objet de discours. Plus particulièrement, par le passage qui s'ouvre là entre le processus affectif et le processus de pensée, c'est au développement potentiel du sentiment que nous avons affaire.

Enfin, chaque séquence d'autoconfrontation croisée analysée est replacée dans l'histoire de l'intervention. Ces éléments de l'histoire de l'intervention éclairent le sens de l'échange en autoconfrontation croisée. Mais ils contribuent aussi à l'appréhension du développement du sentiment. En effet, le sentiment est détaché de l'événement, il se forme, se déforme ou se reforme forcément dans un temps long, il ne peut donc être étudié sans prendre en compte ces éléments d'histoire.

Analyse multimodale de la séquence d'intervention

L'analyse multimodale participe à l'élargissement du périmètre classique d'analyse des échanges en autoconfrontation croisée constitué des seuls verbatim.

L'Encadré 2 montre le code de transcription établi sur la base des indices retenus et développés ci-dessus et l'Encadré 3 présente l'analyse multimodale de l'extrait du verbatim déjà exposé à l'encadré 1. Cette analyse permet de regarder la séquence différemment. Reprenons ici sa description, outillée cette fois de l'analyse des indices repérés.

Danielle, poussée par l'intervenante à développer ses arguments, explique les raisons qui l'ont amenée à ne plus pratiquer le geste de percussion. Laurence, en position d'écouteuse, regarde en continu sa collègue sauf au moment où, presque dans un souffle, elle dit, pour elle-même (après avoir entendu l'argument de la contrainte de temps) : « c'est vrai » (5).

L'intervenante revient vers Laurence en reprenant à Danielle sa qualification du geste de « barbant ». La réponse de Laurence (16) est ponctuée de nombreux silences, de pauses sonores et de « euh ». Laurence introduit alors le terme *difficile*. Et progressivement, l'objet de discours de Danielle devient le sien et se matérialise lorsqu'elle se redresse et dit : « D a un petit peu raison » (20), la modulation « un petit peu » rendant à la fois possible de le dire et de commencer à l'éprouver. Elle poursuit : « il faut circonscrire ». À ce moment-là, Laurence montre qu'elle a entendu les

En italique : modulation, modalisation

En gras : termes repris

-h- : prise de respiration

(.) : pause

::: : pause sonore (allongement terme)

Entre parenthèses () : indication de certains gestes, de sourires...

Entre crochets { } : indication du début et de la fin d'un regard de L dont la direction est indiquée en exposant :

^{RM} = regard mutuel

^{LregD} = L regarde D

^{LregI} = L regarde l'intervenante

^{Ho} = L regarde dans le vide vers le haut; ^{Ba} = L regarde dans le vide vers le bas

/ : prise de parole par quelqu'un d'autre pendant un tour de parole

Encadré 2. Code de transcription⁴ utilisé pour analyser les échanges en autoconfrontation croisée.

1. I : {^{LregI} pour que je comprenne Laurence toi tu fais la percussion c'est dans le cadre de l'examen du foie enfin pas pas uniquement mais là dans ce que tu dis là
2. L : hum} oui c'est pour le foie oui {^{LregI} oui}
3. I : c'est ça hein pour le foie toi (à Danielle) tu la fais pas parce {^{LregD} que **ça te barbe** et parce que c'est pa::s
4. D : et parce que alors sauf si je te dis si je trouve une quelq' chose qui va vraiment m'alerter sur eu::h la zone de l'hypocondre droit donc là ou y'a le foie si je trouve un bord inférieur si je trouve un un foie dur là oui je vais compléter l'examen sinon *sincèrement* euh c'est vrai que **j:::e je passe** parce que c'est long (-) et qu'on a plein de choses à voir et que voilà } /
5. L : (très bas) {^{Ba} c'est vrai} /
6. D : {^{LregD} donc *j'avoue je passe j'avoue* c'est le je considère que si je trouve rien comme ça à la palpation ou même dans le l'observation qu'on a de la personne euh y'a des personnes tu vas voir tout de suite qu'elles ont comment dire (sourire D puis L) une allure avec une imprégnation exogène *comme on dit* (Laurence hoche la tête) bon voilà bon là tu vas t'attarder *un peu* sur le truc} /
7. I : donc percuter ? /
8. D : mais bon et encore /
9. I : T'attarder là c'est percuter ou
10. D : {^{LregD} je vais d'abord bien palper voir si je trouve un bord inférieur du foie si je trouve pas je laisse tomber je considère que c'est pas (-) *forCÉment* mon job non plus (-) de médecin du travail voilà *mai::s euh* je sais pas /}
11. I : (à L) toi tu trouves pas ça **barbant** / D : si j'ai tort ou raison

12. L : {^{Lregl} pardon ?
13. I : tu ne trouves pas ça **barbant** (-) de percuter ? {^{HO} – rire
14. D : **je dis barbant mais** c'est pas
15. I : pour reprendre le terme de Danielle hein
16. L : *e::uh* {^{Ba} c'est c'est} {^{HO} **je dirais pas barbant**} {^{Lregl} **je dirais que c'est pas facile**} (I : hum) c'est (-) {^{BA} quelquefois **c'est difficile** *eu*h (-) donc c'est vrai que y'a des moments} {^{Lregl} *eu*h *ou*} {^{LregD} *eu*h – rire – *eu*h} {^{BA} on peut être rebuté par par enfin où je peux être} {^{Lregl} **un peu rebutée**} {^{BA} **par la difficulté** (-) *eu*h mai::s (..) mais *bon* je le fais parce qu::e je sais pas c'est une habitude} /
17. D : {^{RM} oui c'est ce que j'allais dire/
18. L : d'examen}/
19. D : c'est une habitude/
20. L : {^{Lregl} c'est u:n} {^{BA} quand je regarde} {^{Lregl} le ventre je regarde le reste ça va ça va ensemble (..) je dissocie pas} {^{HO} les deux maintenant *eu:h* effectivement *eu::h* on peut (...) c'est vrai que (..) (L se redresse) Danielle a *un petit peu* raison l'exaMEN MÉdical} {^{BA} **il faut circonscrire** parce que on peut passer} {^{Lregl} une heure à examiner quelqu'un} {^{BA} *eu:h* moi quand j'étais en} {^{LregD} neurologie} {^{Lregl} quand on exa} {^{RM} minait le patient/ D : si tu fais l'examen neuro} ah oui c'est très très long/ L : {^{Lregl} ça durait *eu*h} {^{BA} au MOINS} {^{Lregl} une heure minimum une heure} {^{BA} *eu*h et c'est} {^{Lregl} que l'examen neurologique} {^{BA} donc je veux dire l'exaMEN CLInique **il faut**} {^{Lregl} **circonscrire**} {^{LregD} et c'est vrai} qu'il {^{BA} faut aller rechercher} {^{Lregl} (-) il faut} {^{BA} *eu*h *iiii* **il faut il faut**} {^{Lregl} faire ce qu'on ce qu'on recherche *hein eu*h parce que sinon **on y passe**} {^{BA} **trop de temps**}

Encadré 3. Verbatim soumis à l'analyse multimodale.

arguments de sa collègue sur les contraintes de temps, de choix à faire et qu'elle commence à faire quelque chose des arguments. Le terme *circonscrire* est une reprise d'un terme énoncé précédemment par sa collègue (le terme *élaguer*). C'est une reprise de type « paraphrase sémantique » (Sitri, 2003, p. 54). Laurence insiste sur « l'exaMEN MÉdical » et sur « l'exaMEN CLInique », ce qui est une manière d'élargir le débat au-delà de la percussion. Elle se replonge alors (son regard repart vers le bas) dans ses débuts de médecin (lorsqu'elle était interne, lors de sa formation) puis elle tente de poursuivre l'idée (« il faut circonscrire ») et prononce avec difficulté cette phrase (0) : « et c'est vrai qu'il faut aller rechercher *iiii* il faut il faut faire ce qu'on recherche hein *eu*h » (avec un coup d'œil à Danielle sur le « c'est vrai »). Les marques de discontinuité sont nombreuses dans cette phrase qui semble à la fois s'emballer et vaciller. La compréhension en est difficile. La manière de parler de Laurence, si on la compare à celle des autres heures d'enregistrement, est inhabituelle. Celle-ci semble décontenancée et en perd ses mots au moment où elle tente de reprendre à son compte

l'argument de sa collègue, comme si un conflit de buts s'installait alors en elle (faire la percussion en systématique versus il faut circonscrire), conflit qui s'alimente, pour reprendre les distinctions proposées par Léontiev (1975/1984) au conflit entre le ou les buts et les mobiles (faire de la médecine du travail/être un vrai médecin). Une autre reprise atteste du mouvement opéré par Laurence : « sinon sincèrement, euh, c'est vrai que je passe », prononcé par Danielle (4), est repris par Laurence : « sinon on y passe trop de temps » (20). Cette fois, les mots repris marquent un déplacement sémantique, il ne s'agit plus de *passer* au sens de « décider de ne pas faire », mais plutôt celui de « prendre la mesure du temps passé et perdu à faire cela »; il ne s'agit plus de couper les parties inutiles de l'action, mais de cadrer celle-ci différemment dans le temps.

Reprenons maintenant quelques éléments de l'histoire de Laurence dans l'intervention. Dans les premières phases d'analyse de l'activité, Laurence avait pris comme objet la partie du métier relative aux actions en entreprise qu'elle considère comme la plus difficile et où elle se sent fréquemment peu efficace. Concernant son activité au cabinet, elle a toujours soutenu l'importance pour elle de réaliser un examen médical le plus complet possible, ce qui est loin d'être la manière de faire la plus fréquente en médecine du travail (Jégou, 2007). Au moment de l'intervention où le collectif d'analyse a discuté de la possibilité de focaliser ses analyses sur cette partie de leur activité, elle n'y était au départ pas favorable, cette partie ne présentant pas pour elle de difficultés particulières, étant la plus routinière, la moins sujette à surprise. Elle s'est laissé convaincre par ses collègues et l'intervenante de l'intérêt qu'il pouvait y avoir à s'y intéresser au motif que c'est le cœur du métier. Lors de l'autoconfrontation simple⁵, elle avait vécu un moment particulier alors qu'elle cherchait à expliquer à l'intervenante certains gestes réalisés lors de l'examen, notamment celui de percussion⁶ de l'abdomen. Elle avait en quelque sorte perdu celui-ci, incapable de se souvenir alors comment elle le réalisait. On peut faire l'hypothèse qu'elle souhaitait échanger avec sa collègue sur ce geste et la manière de le réaliser lors de l'autoconfrontation croisée. Mais sa collègue « déroute » l'échange en indiquant ne plus réaliser de percussion, geste qu'elle qualifie de « barbant » et qui n'apporte rien de « fondamental » dans leur activité. Danielle, disant cela, indique qu'elle n'est pas disponible pour échanger avec Laurence sur la manière de réaliser ce geste. Laurence tente alors de déployer une argumentation à la réalisation de ce geste de percussion en médecine du travail, en s'en tenant à la description du but prescrit et à la difficulté technique à le réaliser.

La suite de l'échange d'arguments entre ces deux professionnelles a montré que Laurence réussit à faire quelque chose de l'affect éprouvé. L'examen physique et plus particulièrement ce geste de percussion, jusqu'alors automatisé, incorporé, auquel elle ne réfléchissait plus redevient objet de réflexion. L'échange avec sa collègue l'oblige à chercher des arguments alors même que la « perte » (de mémoire) de ce geste marquait déjà une prise de distance avec celui-ci. À partir de là, il devient possible pour elle de

débusquer d'éventuels buts fictifs derrière ce « semblant d'examen », pour reprendre la formulation de Laurence lors du bilan.

Pour Laurence, si l'on reprend ce qu'elle énonce dans la réunion de bilan (qui a au lieu sept mois après l'échange avec Danielle), le sentiment d'être plus efficace est associé à un renoncement, dans certains cas, à certaines actions (l'examen en systématique) dont l'efficacité a été réévaluée grâce à l'« épreuve affective » traversée avec sa collègue en autoconfrontation croisée. Avoir vécu et traversé cette « épreuve » ensemble lui permet de se détacher du « déjà fait » (l'examen en systématique) « sans culpabilité ». Laurence, par le travail d'argumentation auquel la pousse le dispositif, a pu revenir sur les buts qu'elle poursuit et les mobiles qui l'animent et le rapport vivant entre les deux. Elle a pu en arriver à imaginer ce qui jusqu'alors était « unimaginable », de l'ordre du « sacrilège », et a pu s'y essayer. Il lui a permis la prise de conscience du développement possible de l'action, action dont elle a pu alors se sentir auteure, d'où son sentiment « revivifié » évoqué lors de la réunion de bilan. Il devient possible pour elle d'avoir le sentiment d'être une médecin du travail efficace tout en n'étant plus « orthodoxe ». Le vécu devient un moyen de vivre autre chose, le tout dans la joie rapportée dans le collectif et partagée avec lui. Le résultat de ce processus est à rapprocher de ce que Vygotski décrit :

Ce sentiment apparaît brusquement et élève l'individu à un plus haut niveau d'activité. Lors de fortes émotions, l'excitation et le sentiment de force fusionnent, libérant par là même une énergie mise en réserve et ignorée jusque-là, et faisant prendre conscience de sensations inoubliables de victoire possible (1933/1998, p. 103).

Conclusion

De la façon dont nous avons pu procéder, l'analyse multimodale des matériaux a permis de trouver des indices de l'affect dans trois registres différents (Poussin, 2014) : celui des regards, celui de la voix et celui des mots. Nous avons choisi de distinguer des moments clés, définis comme des moments où l'activité d'un professionnel se désorganisait dans au moins deux des trois registres analysés. Ces moments clés sont des moments où un affect se produit. Nous avons ensuite analysé les échanges qui ont suivi ces affects afin de vérifier s'ils ont ouvert à une activité renouvelée de pensée, en cherchant alors des indices de développement de la signification des mots et des objets de discours.

Au-delà de l'exemple détaillé ici, il a été montré à partir de trois cas analysés avec cette méthode (Poussin, 2014) que la transformation des sentiments était liée à l'éprouvé d'un affect, avec des effets sur l'activité de pensée (Poussin, 2015, 2016). Certains des sentiments initiaux des professionnels étaient négatifs, au sens où ils étaient rattachés à des formes de passivité, de ressassement, de repli dans des habitudes dévitalisées. Ils étaient le signe que les professionnels ne parvenaient plus, parfois, à

faire de leurs expériences un moyen pour en vivre d'autres (Vygotski, 1925/2005). Ces expériences vécues étaient en quelque sorte moribondes.

L'éprouvé d'affects dans le cadre d'interventions en clinique de l'activité, à partir du moment où l'intervenant agit non pas pour contenir ou réduire les affects, mais pour les « cultiver », permet aux professionnels de revenir sur cette passivité et de reprendre ces sentiments (Poussin, 2017).

L'engagement dans l'intervention a affecté les professionnels. Ces affects peuvent être vus comme des moments de décontenancement qui ont amené à échanger des arguments sur l'utilité et l'efficacité de leurs actions. Ainsi ont pu être repris et reconsidérés les buts poursuivis et les mobiles sous-jacents à l'activité habituelle, les rapports entre ces buts et ces mobiles (Léontiev, 1975/1984) et les moyens à mettre en œuvre pour agir. L'activité dialogique dans le cadre de l'intervention a contribué à l'enrichissement des significations (notamment de l'utilité et de l'efficacité) et au développement des objets de débat. L'analyse individuelle et collective de leur activité s'est avérée un moyen pour renouveler leurs sentiments.

Notre recherche et la méthodologie d'analyse élaborée plaident pour la nécessité de « prendre » les affects « sur le vif » afin de pouvoir les étudier. Rappelons que notre méthodologie d'intervention ne poursuit pas l'objectif de produire des affects, mais celui de développer le pouvoir d'agir des travailleurs; pour autant l'intervenante-chercheuse sait que son dispositif d'intervention est potentiellement producteur d'affects, par les effets de déstabilisation provoqués par l'analyse de l'activité. La constitution de traces de l'intervention offre la possibilité de développer un regard outillé sur celles-ci, une ethnographie des traces de l'affect, c'est-à-dire un outillage pour mieux « observer, écouter » et « être avec » (Weber, 1989/2009, p. 25 et 27), dont une première esquisse a été ici proposée.

Notes

¹ « là » désignant le collectif d'analyse constitué avec ses pairs dans le cadre de notre intervention.

² Afin de garantir l'anonymat des professionnels, les prénoms ont été modifiés.

³ Référence à la méthode des juges utilisée en psychologie et souvent mobilisée dans les travaux sur l'émotion. Elle consiste à soumettre les matériaux à l'interprétation d'un panel de juges et à quantifier le degré d'accord interjuges.

⁴ Le code de transcription choisi se veut différent de celui qui est le plus souvent proposé en analyse multimodale, à savoir une transcription avec différentes lignes, comme sur une partition, et qui est notamment utilisé avec les logiciels Elan ou Praat (Parisse & Morgenstern, 2010). Cette présentation des différentes modalités de manière distincte a l'inconvénient de

rendre quasi illisible la modalité verbale, et par là l'activité langagière. Nous avons préféré une manière de faire où il est encore possible de lire les échanges.

⁵ Le dispositif d'analyse comprend des phases de confrontation individuelle du professionnel à son activité avant les phases « croisées » où deux professionnels échangent entre eux (Clot et al., 2000).

⁶ La percussion permet d'estimer l'augmentation de volume d'un organe plein comme le foie ou la rate ou de repérer la présence de liquide (abdomen ou thorax). Elle peut se faire de deux manières, soit directement avec l'extrémité des doigts recourbés pour le thorax, soit en se servant des deux mains lorsque la zone à percuter est trop molle (abdomen), l'une posée sur la zone du corps à examiner et l'autre percutant. Ce qui compte alors ce n'est pas ce qui se passe sous les mains (à la différence de la palpation), mais ce que le médecin entend.

Références

- Bakhtine, M. (1984). *Esthétique de la création verbale*. Paris : Gallimard.
- Behague, D. (2007). *Analyse multimodale de l'émotion dans un discours convaincant* (Thèse de doctorat inédite). Université Paris 8, Paris, France.
- Berthoz, A. (2008). L'échange par le regard. *Enfances & psy*, 4(41), 33-49. <https://doi.org/10.3917/ep.041.0033>
- Bonnemain, A. (2015). *Les paradoxes de l'intensité affective dans l'autoconfrontation : L'exemple de l'activité dialogique des chefs d'équipe de la propreté de Paris* (Thèse de doctorat inédite). Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), Paris, France.
- Bouvet, D., & Morel, M.-A. (2002). *Le ballet et la musique de la parole : le geste et l'intonation dans le dialogue oral en français*. Gap/Paris : OPHRYS.
- Cahour, B., & Lancry, A. (2011). Émotions et activités professionnelles et quotidiennes. *Le travail humain*, 2(74), 97-106. <https://doi.org/10.3917/th.742.0097>
- Clot, Y. (1999). *La fonction psychologique du travail*. Paris : Presses universitaires de France.
- Clot, Y. (2008). *Travail et pouvoir d'agir*. Paris : Presses universitaires de France.
- Clot, Y. (2013). Suicides au travail : un drame de la conscience professionnelle? *Activités*, 10(2), 39-53. <https://doi.org/10.4000/activites.716>
- Clot, Y. (2015). Vygotski avec Spinoza, au-delà de Freud. *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, (2), 205-223.

- Clot, Y. (2016). Activité, affect : sources et ressources du rapport social. Dans M.-A. Dujarier, C. Gaudart, A. Gillet, & P. Lénel (Éds), *L'activité en théories. Regards croisés sur le travail* (pp. 76-93). Toulouse : Octarès.
- Clot, Y. (2017). L'affectivité en activité. Dans J.-M. Barbier, & M. Durand (Éds), *Encyclopédie de l'analyse des activités* (pp. 877-910). Paris : Presses universitaires de France.
- Clot, Y., Faïta, D., Fernandez, G., & Scheller, L. (2000). Entretiens en autoconfrontation croisée : une méthode en clinique de l'activité. *PISTES*, 2(1). <https://doi.org/10.4000/pistes.3833>
- Cosnier, J. (2003). Les deux voies de communication de l'émotion (en situation d'interaction de face à face). Dans J.-M. Colletta, & A. Tcherkassov (Éds), *Les émotions. Cognition, langage et développement* (pp. 59-68). Sprimont : Mardaga.
- Danon-Boileau, L., & Morel, M.-A. (1998). *Grammaire de l'intonation*. Paris : Ophrys.
- Dumas, G. (1948). *La vie affective. Physiologie-psychologie-socialisation*. Paris : Presses universitaires de France.
- Dumont, M.-A. (2007). Les déraillements de la voix. *Champs psy*, 4(48), 109-123.
- Fernandez, G. (2004). *Développement d'un geste technique. Histoire du freinage en gare du Nord* (Thèse de doctorat inédite). Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), Paris, France.
- Grosjean, M. (1991). *Les musiques de l'interaction. Contribution à une recherche sur les fonctions de la voix dans l'interaction* (Thèse de doctorat inédite). Université de Lyon, Lyon, France.
- Jégou, F. (2007). En santé au travail, l'examen physique pour quoi faire? *Les cahiers du S.M.T.*, 22, 64-65.
- Kendon, A. (1967). Some functions of gaze-direction in social interaction. *Acta psychologica*, 26, 22-63.
- Léon, P.-R. (1976). De l'analyse psychologique à la catégorisation auditive et acoustique des émotions dans la parole. *Journal de psychologie normale et pathologique*, 3-4, 305-324.
- Léontiev, A.-N. (1984). *Activité, conscience, personnalité*. Moscou : Éditions du Progrès. (Ouvrage original publié en 1975).
- Lhuillier, D. (2006). *Cliniques du travail*. Toulouse : Erès.
- Malrieu, P. (1956). *La vie affective de l'enfant*. Paris : Éditions du scarabée.

- Marichalar, P. (2010). La médecine du travail sans les médecins? Une action patronale de longue haleine. (1971-2010). *Politix*, 91(3), 27-52.
<https://doi.org/10.3917/pox.091.0027>
- Marichalar, P. (2011). Médecine du travail : une spécialité invisible. *La revue du praticien médecine générale*, 25(862), 402-403.
- Miossec, Y. (2011). *Les instruments psychosociaux de la santé. Le cas des managers de proximité de l'industrie électrique* (Thèse de doctorat inédite). Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), Paris, France.
- Morel, M.-A. (2006). Un thème, deux thèmes, un préambule? Intonation, geste et morphosyntaxe dans le dialogue oral en français. *Linx*, 55, 133-152.
<https://doi.org/10.4000/linx.466>
- Morel, M.-A. (2009). Gestion de la formulation et construction du sens dans le dialogue oral en français. L'apport de l'intonation et de la mimique gestuelle. Dans I. Evrard, M. Pierrard, L. Rosier, & D. Van Raemdonck (Éds), *Représentations du sens linguistique III* (pp. 223-239). Louvain : De Boeck supérieur.
- Morel, M.-A. (2010). Déflexivité et décondensation dans le dialogue oral en français : marqueurs grammaticaux, intonation, regard et geste. *Langages*, 2(178), 115-131.
<https://doi.org/10.3917/lang.178.0115>
- Parisse, C., & Morgenstern, A. (2010). Transcrire et analyser les corpus adulte-enfant. Dans J. Bernicot, E. Veneziano, & M. Musiol (Éds), *Interactions verbales et acquisition du langage*. Paris : L'Harmattan.
- Poussin, N. (2014). *Développement des sentiments au travail : dialogues sur l'efficacité et l'utilité chez des médecins du travail* (Thèse de doctorat inédite). Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), Paris, France.
- Poussin, N. (2015). Développement du sentiment d'efficacité : un développement du rapport entre affectivité et pensée? *@ctivités*, 12(1), 89-103.
<https://doi.org/10.4000/activites.1028>
- Poussin, N. (2016). Le développement du sentiment d'efficacité : regard sur la confrontation entre affect et pensée. Dans P. Salengros, A. Di Fabio, C. Lemoine, & D. Majer (Éds), *Autour du travail accès à l'emploi, formation, équilibre travail-famille* (pp. 149-160). Paris : L'Harmattan.
- Poussin, N. (2017). Transformation des sentiments et développement du pouvoir d'agir. *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé*, 19(2).
<https://doi.org/10.4000/pistes.5094>

- Poussin, N., & Miossec, Y. (2015). Développement du sentiment et du pouvoir d'agir : un exemple chez des médecins du travail. *Le Travail Humain*, 78(1), 81-94. <https://doi.org/10.3917/th.781.0081>
- Ribot, T. (1896). *La psychologie des sentiments*. Paris : L'Harmattan.
- Simonet, P., & Caroly, S. (2020). Geste dialogué et prévention des TMS. *Le travail humain*, 83(1), 1-32. <https://doi.org/10.3917/th.831.0001>
- Sitri, F. (2003). *L'objet du débat*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle.
- Tomás, J.-L., & Bonnemain, A. (2019). Les gestes en autoconfrontation croisée, enjeux et pratiques. *Pratiques psychologiques*, 25(4), 419-440. <https://doi.org/10.1016/j.prps.2018.05.004>
- Vion, R. (2001). Modalités, modalisations et activités langagières. *Marges linguistiques*, 2, 209-231. Repéré à <http://www2.lpl-aix.fr/~fulltext/1324.pdf>
- Vion, R. (2002). Expression et gestion des émotions dans les interactions verbales. Dans J.-M. Colletta, & A. Tcherkassov (Éds), *Les émotions. Cognition, langage et développement* (pp. 153-158). Sprimont : Mardaga.
- Vygotski, L. (1997). *Pensée et langage*. Paris : La Dispute. (Ouvrage original publié en 1934).
- Vygotski, L. (1998). *Théorie des émotions. Étude historico-psychologique*. Paris : L'Harmattan. (Ouvrage original publié en 1933).
- Vygotski, L. (2005). *Psychologie de l'art*. Paris : La Dispute. (Ouvrage original publié en 1925).
- Weber, F. (2009). *Le travail à-côté*. Paris : Éditions EHESS. (Ouvrage original publié en 1989).

Nadine Poussin est docteure en psychologie du travail et membre associée de l'équipe de recherche Psychologie du travail – clinique de l'activité au Centre de recherche sur le travail et le développement du Conservatoire national des arts et métiers à Paris. Ses travaux portent sur l'affectivité dans les interventions en psychologie du travail et sur les conditions de développement des sentiments au travail (sentiment d'efficacité, d'utilité).

Pour joindre l'auteure :
nadine.poussin@yahoo.fr

Composer avec les émotions : réfugiés et chercheuse dans la relation d'enquête

Albena Tcholakova, Docteure en sociologie

Université de Lorraine, France

Résumé

Tout travail engage des émotions de différentes natures. Cet article s'efforce d'apporter une contribution épistémologique à la réflexion des émotions dans le travail d'enquête, une enquête menée sur les carrières professionnelles des réfugiés dans deux sociétés européennes, la France et la Bulgarie. C'est au prisme de la relation d'enquête comme travail spécifique – faisant partie du métier des chercheurs en sciences humaines et sociales – qu'est interrogée la place des émotions. Les émotions y sont envisagées en tant qu'effets, outils et supports de l'action, en tant qu'agissant sur la relation enquêtrice-enquêtés et en tant qu'agies par cette relation, en adoptant une approche deweyenne. Les émotions exprimées ou dissimulées peuvent signaler des désajustements de l'interaction entre chercheurs et enquêtés et peuvent inviter la relation d'enquête à s'engager dans de nouvelles directions. Le travail d'enquête engage ainsi un « travail émotionnel » que cet article propose d'analyser, en mettant l'accent sur deux dimensions des émotions : leur caractère situé et leur structure dramaturgique. Ces deux dimensions renvoient à deux perspectives du travail émotionnel. La première pointe rôle du contrôle de l'information sociale dans les interactions. La seconde, quant à elle souligne le fait que le travail émotionnel est lié aux rapports de domination de classe, de sexe et de racialisation.

Mots clés

ENQUÊTE, ÉMOTIONS, TRAVAIL ÉMOTIONNEL, RÉFUGIÉS, RELATION CHERCHEUR-ENQUÊTÉS

Abstract

Any sort of work will engage emotions of various natures. This article aims to contribute to epistemological reflecting emotions during investigational work involving career efforts among professional refugees in two European societies, France and Bulgaria. I studied the space taken up by emotions in an investigation through the prism of the investigational relationship as a specific type of work, which is part of the profession of researcher in the humanities and social sciences. Emotions are considered in investigational work as effects, tools and supports for action, as acting on the researcher-research subject relationship and as being acted upon by this relationship, adopting a Deweyan approach. Emotions, whether expressed or concealed, may signal maladjustments in the interaction between researchers and participants and may invite the investigative relationship to proceed in new directions. Investigative work thus engages in an « emotional work » which this article proposes to analyze, focusing on two dimensions of

RECHERCHES QUALITATIVES – Vol. 39(2), pp. 171-192.

ENQUÊTER SUR LES AFFECTS : QUELS ENJEUX, QUELLES MÉTHODES?

ISSN 1715-8702 - <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue/>

© 2020 Association pour la recherche qualitative

emotions : their situated character and their dramaturgical structure. These two dimensions refer to two perspectives of emotional work. The first one points to the role of the control of social information in interactions. The second emphasizes the fact that emotional work is related to relations of class dominance, gender and racialization.

Keywords

INVESTIGATION, EMOTIONS, EMOTIONAL WORK, REFUGEES, RESEARCHER AND PARTICIPANTS RELATION

Introduction

Depuis les années 1970, et longtemps après les réflexions des précurseurs de la sociologie comme Durkheim (1894/1988), Weber (1921/1971), Elias (1939/2011) ou Mauss (1921), une pléthore de travaux en sciences humaines et sociales analyse la place des émotions dans la vie sociale (Hochschild, 1979, 1983; Kemper, 1978; Scheff, 1979). La sociologie générale et les sciences sociales plus globalement (Bernard, 2017; Fernandez et al., 2008, 2014; Rimé, 2009; Turner & Stets, 2005)¹, tout comme la sociologie du travail (Fortino et al., 2015; Jeantet, 2018; Lorient, 2010; Soares, 2002)² et la sociologie des migrations (Bastide, 2013; Boccagni & Baldassar, 2015; Vermot, 2017) ont œuvré pour faire des émotions un objet d'étude légitime. Omniprésentes dans le travail des chercheurs et chercheuses, les émotions³ ont pourtant gardé un statut de thème « refoulé » dans les écrits académiques pendant de nombreuses années (Laplantine, 2005; Waquet, 2019). Désormais, elles y prennent toute leur place et sont observées, discutées et analysées.

Tout travail engage des émotions de différentes natures, oscillant, selon les cas et selon les protagonistes, entre expressions de la colère, de l'humiliation, de la peur, de la rage, de la tristesse, du sentiment d'injustice, de la culpabilité, de l'indignation, du malaise ou de la fierté et du sentiment d'utilité. Le travail d'enquête auprès de réfugiés⁴ comporte un « travail émotionnel » (Hochschild, 1983)⁵ ou travail sentimental (*sentimental work*) (Strauss et al., 1982) particulièrement important et doté de caractéristiques spécifiques qu'il est judicieux d'analyser. L'objectif de cet article sera plus précisément d'étudier la place des émotions dans la relation d'enquête qui se noue entre une chercheuse, une femme blanche française d'origine étrangère, considérée tantôt comme une « autochtone étrangère » (sur le terrain français – le terrain proche), tantôt comme une « étrange autochtone »⁶ (sur le terrain bulgare – le terrain lointain) et des réfugiés femmes et hommes, souvent racisés. Pour ce faire, j'analyserai des expériences de terrain dans une enquête ethnographique qui a porté sur les carrières professionnelles de réfugiés en France et en Bulgarie, et qui a été menée principalement par entretiens biographiques et observations *in situ* entre 2005 et 2010 (voir Encadré 1).

Les idées présentées dans cet article se basent sur des réflexions développées dans ma thèse (Tcholakova, 2012a). Cent quarante-trois entretiens ont été réalisés dans les deux pays : 53 entretiens biographiques (Becker, 1986; Demazière & Dubar, 1997; Pollak, 2000) avec des réfugiés en Bulgarie et 56 en France; 15 entretiens semi-directifs en France et 19 en Bulgarie, avec des acteurs socio-économiques, c'est-à-dire des acteurs jouant un rôle dans leur accompagnement socioprofessionnel, ainsi que des décideurs politiques. De très nombreuses observations *in situ* ont été effectuées également dans les deux contextes entre 2003 et 2010. Ce dispositif méthodologique a été complété par l'utilisation de documents personnels et le recueil et l'analyse de documents administratifs, ainsi que par un travail d'analyse de données liées aux politiques migratoires, d'asile, d'intégration des réfugiés et des marchés du travail français et bulgares. Dans cet article, je me baserai sur le matériau empirique recueilli auprès des réfugiés (en la présence ou non d'acteurs de l'accompagnement) et je laisserai de côté le matériau qui peut décrire la relation d'enquête avec les acteurs de l'accompagnement des réfugiés. L'enquête menée relève d'une approche de l'enquête sociologique menée dans deux contextes sociétaux européens, considérés pour l'argumentation comme « proche » (le contexte français) et « lointain » (le contexte bulgare) du point de vue du positionnement qui fut le mien au moment de l'enquête : être d'origine étrangère et enquêter auprès des réfugiés et des acteurs socio-économiques dans deux sociétés différentes, dont celle dans laquelle je suis née. L'enquête a combiné à cette fin les approches de la « grounded theory » (Corbin & Strauss, 2003; Glaser & Strauss, 2010) et celles de la comparaison internationale⁷.

Encadré 1. Note méthodologique.

C'est au prisme de la relation d'enquête comme travail spécifique – l'enquête en tant qu'expérience ancrée de travail, faisant partie du métier des chercheurs en sciences humaines et sociales – que sera analysée la place occupée par les émotions, affects et sentiments dans l'enquête. Les émotions seront ainsi envisagées dans le travail d'enquête en tant qu'effets, outils et supports de l'action qui agissent sur la relation enquêtrice-enquêtés et sont agies par cette relation. Qu'elles puissent et doivent être envisagées ainsi, c'est ce que l'approche deweyenne des émotions conduit à penser. Dewey (1971) les considère tout à la fois dans une dimension « transactionnelle » (elles sont un mode de transaction, d'interaction entre l'organisme et son environnement) et dans une dimension pratique (on s'intéresse à ce qu'elles font et accomplissent). Je mettrai ici l'accent sur deux dimensions : le caractère situé des émotions, d'une part, et la structure dramaturgique des émotions dans le travail d'enquête, d'autre part. Le caractère situé des émotions signifie que lorsque les émotions se produisent dans l'action (relation d'enquête), elles s'expriment dans des moments de tension et anticipent de nouvelles actions. Le « travail des émotions »

(Dewey, 2005)⁸ intervient dans l'ajustement de l'interaction entre les chercheurs et les enquêtés et invite l'action à s'engager dans de nouvelles directions (Dewey, 2003). Elles ont également le pouvoir de stopper l'interaction. La structure dramaturgique (Quéré, 2018) des émotions, quant à elle, signifie que le travail d'enquête comporte un caractère d'intrigue, d'incertitude et des procédés de présentation de soi et de contrôle de l'information sociale (Goffman, 1975).

Dans ce qui suit, il s'agira donc de proposer une conception de l'enquête sociologique comme expérience ancrée dans laquelle la constitution émotionnelle de l'engagement joue un rôle important. Cette constitution émotionnelle sera entendue dans ses trois dimensions : 1) les émotions des acteurs rencontrés et la manière dont ils rendent compte de leurs expériences dans l'enquête; 2) les manières d'être affectée de la chercheuse et le processus de « se laisser affecter » (Favret-Saada, 1977, 1990) comme moyen d'accès aux émotions d'autrui; 3) les émotions et les affects qui renseignent les chercheurs sur leur propre rapport au terrain, sur leur place en tant que chercheurs, sur leur rapport à l'objet (Devereux, 1980) et sur leur manière de rendre compte de la réalité observée (Laplantine, 2005). Sur le terrain « miné » (Albera, 2001) des réfugiés, il est préjudiciable de faire l'économie des affects, d'une part parce que les émotions et affects des enquêtés sont saillants, d'autre part parce que la question de la place du chercheur ou de la chercheuse se pose de façon aiguë. La composition émotionnelle de l'enquête intervient dans le contenu aussi bien que dans la dynamique de cette dernière : dans l'expérience des enquêtés, dans l'expérience de l'enquêteur ou enquêtrice lorsqu'il ou elle tente de rendre compte de ce qui se passe dans l'enquête, et dans l'expérience comme moyen de s'orienter dans l'enquête et de résoudre les différents types de problèmes qui y surgissent (Dewey, 1967, 2003).

Dans une première partie, je présenterai la spécificité du terrain d'enquête comme terrain affecté. Les émotions ne jouent sans doute pas un rôle aussi important sur tous les terrains, et il est difficile de contester que sur un terrain marqué par la prégnance des expériences négatives, ne pas prêter attention aux émotions qui sont associées à ces expériences ne peut que porter préjudice à l'enquête. La deuxième partie portera sur les positions de l'enquêtrice et des enquêtés, ainsi que sur les problèmes qui en résultent pour le travail émotionnel. Je terminerai par une réflexion sur le partage social des émotions dans la relation d'enquête.

Un terrain affecté

Le terrain concerne l'expérience d'accès au travail en situation d'exil et le processus de remaniement identitaire des réfugiés dans deux sociétés européennes, la France et la Bulgarie. L'on rencontre sur ce terrain des situations d'épreuves sociales douloureuses plus souvent qu'heureuses, où l'objet même de la recherche pose la question de la souffrance sociale (Renault, 2008) des réfugiés. En perdant la possibilité de s'exprimer dans leur langue maternelle, certains réfugiés perdent la possibilité d'exercer leur

métier ou celle d'exercer un travail qui correspond à leurs attentes. La continuité de la carrière professionnelle avant et pendant l'exil est rarement au rendez-vous. L'exil se compose ainsi de ruptures et de retournements profonds qui affectent l'image de soi des réfugiés de manière générale et qui les condamnent à un travail de deuil au regard de leurs anciens statuts professionnels et sociaux. L'exil rompt avec des appartenances, aussi bien sociales que professionnelles, qui contribuaient à la stabilité de l'expérience. Cette combinaison d'expériences sociales douloureuses (Sayad, 1999), et de fragilisation des ressources sociales et biographiques pour y faire face (Tcholakova, 2016a), s'accompagne de colère et de tristesse, de sentiment d'injustice et de désespoir, mais aussi de joie profonde quand les difficultés sont surmontées et que l'ensemble du parcours de migration semble reprendre son sens.

Sur un tel terrain⁹, s'interdire de prendre les émotions pour objet revient à s'interdire de rendre compte adéquatement des trajectoires sociales et biographiques des enquêtés.

L'importance de l'établissement d'une relation de confiance ne tient plus alors seulement au fait que la confiance est la condition de toute relation d'enquête fructueuse, mais qu'elle est la condition de l'expression des émotions. Or le partage des émotions est le meilleur moyen de favoriser leur expression. Si ce terrain est un terrain chargé d'affects, c'est d'une part parce que l'on me relatait des expériences, le plus souvent douloureuses, mais parfois heureuses – quand par exemple les enquêtés me relataient la joie qu'ils avaient ressentie quand l'un des membres de leur famille avait réussi à les rejoindre dans l'exil. Partager des émotions relatées favorise la relation de confiance. D'autre part, si ce terrain est un terrain chargé d'affects, c'est parce qu'en suivant les enquêtés sur le terrain, l'occasion est donnée de partager également des émotions vécues au présent, et non pas seulement des émotions accompagnant un récit concernant le passé. De nouveau, ce partage d'émotions peut concerner aussi bien des expériences positives que négatives, et de nouveau cela joue un rôle dans la relation de confiance. Il faut donc distinguer deux dimensions des émotions dans la relation d'enquête : celle de « se laisser affecter » par un récit d'expérience relatée, chargée d'émotions, et celle de « partager » une expérience chargée d'émotions. Mais il peut y avoir différentes interactions entre ces deux dimensions, car l'une et l'autre contribuent à l'établissement d'une relation de confiance qui permet plus facilement d'exprimer des affects dans le récit ou dans l'interaction sur le terrain.

La confiance instaurée et les émotions partagées pendant plusieurs mois, voire des années, ont par exemple caractérisé la relation d'enquête que j'avais avec une famille de réfugiés russes sur le terrain français. Je les ai rencontrés dans la région lyonnaise alors qu'ils étaient encore demandeurs d'asile et j'ai noué une relation de confiance sur le long cours, tout d'abord en entretien, et ensuite en pénétrant leur

cercle amical. Je suis ainsi devenue le témoin direct de leurs tristesses, de leurs colères et de leurs joies. J'ai pu partager avec eux la tristesse d'avoir reçu un premier rejet de leur demande d'asile, la joie qui fut la leur d'obtenir le statut de réfugiés, après une longue attente et des moments d'angoisse, la fierté de voir leurs enfants réussir à l'école. J'ai pu partager aussi la peur de devoir écrire un curriculum vitae et une lettre de motivation pour trouver un travail. Je les ai aidés pour les rédiger, je les ai mis en forme. Et j'ai pu partager des années plus tard la joie d'Olga¹⁰, experte-comptable russe, de pouvoir enfin occuper un poste proche de son expérience professionnelle passée, le poste d'aide-comptable.

La question se pose alors de savoir quelle forme la relation d'enquête doit prendre pour que la dimension émotionnelle de l'expérience des enquêtés soit non seulement prise en compte, mais aussi exprimée le mieux possible. C'est avec Hanane, une femme réfugiée libanaise, que j'ai été conduite à expérimenter une manière de répondre à cette question. Elle écrivait des poèmes en français et rêvait de les voir publier un jour. Or ces poèmes portaient sur ses expériences de l'exil et donnaient une large place à ses propres émotions. Dans le cadre d'un programme de recherche sur l'expérience des femmes migrantes, nous avons, une collègue bulgare et moi, décidé de publier conjointement les poèmes d'Hanane et un portrait réalisé à partir des entretiens biographiques que j'avais réalisés avec elle. Nous avons travaillé ensemble pour publier un livre bilingue, dans lequel j'ai traduit ses écrits en bulgare et proposé un portrait à partir de son récit de vie. De même que le partage des émotions avait constitué l'une des conditions de ce projet, de même cette forme originale de restitution de l'expérience donnait toute sa place à sa dimension émotionnelle.

La spécificité d'une relation d'enquête donnant toute sa place au partage d'émotions tient au fait qu'elle suppose que les chercheurs acceptent non seulement de se « laisser affecter » par les émotions des enquêtés, mais aussi qu'ils leur expriment les émotions ainsi suscitées chez eux. J'ai perçu dès le début du travail de terrain tout l'intérêt de ce type d'expression des affects de l'enquêteur ou enquêtrice.

Lors d'une situation d'observation dans la salle d'attente d'un dispositif d'accompagnement associatif pendant la permanence d'accueil, j'assiste à deux scènes. Une première lors de laquelle un réfugié vient rencontrer une actrice socio-économique pour lui demander de l'aide pour le paiement de son loyer. Le ton monte rapidement. C'est un homme jeune, originaire de Somalie, qui vient de louer une chambre dans un appartement, mais n'a pas de contrat de location et qui dit être fatigué, à bout de souffle et demande de l'aide. En face de lui, une actrice socio-économique tente d'expliquer en anglais qu'il ne va pas recevoir d'aide financière, puisqu'il n'a pas de contrat de location et qu'il n'est pas inscrit dans le programme d'intégration, car il ne suit pas le cours de bulgare obligatoire. Le réfugié

commence à crier. L'actrice socio-économique aussi. Il s'en va furieux et elle se tourne vers moi en parlant de lui « *pauvre âme malheureuse incapable de comprendre* ». Elle le traite également d'« *idiot* ». Plus tard, un autre réfugié arrive et cherche la même actrice socio-économique qui devait lui donner un document dont il avait besoin d'urgence. Il s'agit d'un document administratif pour pouvoir faire des démarches d'inscription auprès d'un bureau d'aides sociales. Il avait prévenu par téléphone de sa venue et on lui avait dit que le document était prêt et lui serait donné à son arrivée. Il attend, il demande à la voir à plusieurs reprises. Elle vient, discute avec lui, retourne dans son bureau, demande à sa collègue où cette dernière a mis le document. Le document n'est pas trouvé, l'actrice socio-économique ne revient plus dans la salle d'attente. Elle reste cachée, enfermée dans son bureau à clé, jusqu'à ce que le réfugié décide de partir, lui aussi furieux (Note de la chercheuse).

Cette vignette d'observation réalisée dans une association d'aide aux réfugiés à Sofia, en 2007, décrit le contexte général de l'enquête menée sur le terrain bulgare. La colère ressentie par deux réfugiés marque leur expérience dans une situation d'interaction avec une actrice de l'accompagnement, une émotion que j'ai aussi ressentie. C'est chargée de colère et de frustration que je suis partie rencontrer Hanane, qui était devenue depuis un an mon « informatrice » privilégiée sur le terrain bulgare. Nous nous sommes installées dans la cuisine de son appartement dans un quartier éloigné du centre-ville sofote pour prolonger un entretien biographique commencé il y a deux semaines plus tôt. Marquée par la scène que je viens de décrire plus haut, j'essayais de comprendre ce qui venait de se passer. Sans dévoiler les détails des situations auxquelles je venais d'assister, je lui demandais un éclaircissement. Elle ne semblait pas étonnée par le fait qu'un réfugié ait dû quitter la salle d'attente sans obtenir le document qu'il était venu chercher. Néanmoins, l'expérience décrite de la colère des réfugiés et la mienne l'ont mise, elle aussi, en colère.

Tu sais qu'il va venir trente-six mille fois ce gars-là (d'un ton très révolté) payer à chaque fois trois leva de transport, ah, parce qu'automatiquement il ne doit pas habiter en ville, ah. Et il va venir plusieurs fois pour qu'on lui donne ce document. Pff. Le docteur qui était là, le réfugié venait plusieurs fois pour une petite signature. Ah, j'ai dit des trucs, j'avais juré de ne plus rien dire [...] Mais, tu dois savoir [...] Oui, comme je t'ai dit, un immigrant n'a pas beaucoup de problèmes, mais le réfugié qui vient, qui par tous les moyens fait son possible pour prendre un appartement : il paye la caution, il paye le dépôt quoi, il paye l'agence, il déménage dans cet appartement. La propriétaire fait sa petite maline devant lui, tu vois, et du jour au lendemain elle vient et lui dit : « Vous êtes indésirables, foutez le camp. » J'en connais qui ont eu 15 jours de délai! (elle insiste) Et ça,

j'en ai discuté dans des séminaires et je leur ai dit que le seul moyen [...] est que vous louiez des maisons dans du mauvais état, que vous les retapiez [...] Mais c'est pas seulement le fait que voilà ils sortent de l'agence, comme elles me disent à chaque fois : « On leur paye un loyer ». Mais je dis : « Mais c'est pas ça le problème, le problème c'est qu'ils doivent connaître le pays » [...] Mais c'est comme ça que cela doit se faire. Pas jeter les gens dehors, « allez, trouvez un appartement ». Tu vois un noir arriver chez une Bulgare et lui dire « je veux, il y a un appartement à louer, je veux le louer ». Elle va lui dire « viens »? Jamais! Elle va avoir peur de lui et elle va refuser. [...] Alors après quand ils disent qu'ils aident. C'est pas vrai! C'est pas vrai! (hausse la voix). Ils mentent. Ce sont des menteurs! Ce sont pff, ce sont des minables [...] Et ces gens-là, on ne les regarde pas, on ne les connaît pas! [...] Tu sais que quand ils vont à [...] Quand ils se font engueuler par V ou par S¹¹ pour des trucs, mon Dieu, bénins, tu vois (silence, visage en colère, les mains qui déchirent un bout de papier en mille morceaux). Par exemple, celles qui ont un enfant et vont pour toucher leurs 15 leva par mois¹², elles se font engueuler ou se font renvoyer par « une autre fois ». (Hanane, femme, de 65 ans, chef d'entreprise au Liban, en formation professionnelle en Bulgarie).

Ma colère, et la colère dont elle avait permis chez elle l'expression, m'avaient donné accès à des jugements de valeur (« minables ») qu'elle n'aurait sans doute pas exprimés, ou pas exprimés ainsi, dans un autre contexte émotionnel. Loin d'être des jugements déformés par l'émotion, informant seulement sur la subjectivité de celle qui les énonce et non pas sur l'objet de l'énonciation, ces jugements exprimaient les émotions ressenties et tues par Hanane dans ses interactions avec les acteurs de l'accompagnement. C'est donc à une dimension constitutive de ces interactions que nos colères m'avaient donné accès. Me « laisser affecter » (Favret-Saada, 1977, 1990) par la colère d'autrui et avoir exprimé la mienne avait produit des effets sur la relation d'enquête et avait rendu possible une meilleure connaissance de mon terrain.

Les positions d'enquêtrice et d'enquêtés affectés

Le travail de terrain passe par la construction d'un cadre de l'enquête au double sens d'un ensemble de règles d'interaction et d'engagement dans l'interaction (Goffman, 1991). Dans le processus de coconstruction, de même que de confirmation, de ces engagements, les composantes émotionnelles de l'expérience sont déterminantes. J'ai déjà mentionné que l'établissement d'une relation de confiance était l'une des conditions de l'établissement d'une relation d'enquête fructueuse. Qui plus est, les composantes affectives de la dimension informelle de l'interaction jouent également un rôle déterminant dans le déroulement de la relation d'enquête : le ton de la voix au

téléphone, la modalité de présentation de soi dans l'interaction en face à face, l'empathie éprouvée et manifestée lorsque l'entretien fait surgir des émotions, etc.

Sur le terrain, ces caractéristiques générales du rapport entre relation d'enquête et émotions prenaient une configuration particulière liée aux places spécifiques occupées par l'enquêtrice que j'étais et mes enquêtés. Ces places définissaient une quadruple rupture avec le terrain ethnographique « classique » (Albert, 1997)¹³ et impliquaient des difficultés spécifiques aussi bien dans la construction du cadre de l'enquête que dans le développement du processus de l'enquête.

Une première rupture tient au fait que les enquêtés ne sont pas autochtones, ce qui signifie notamment qu'ils ne parlent pas nécessairement leur langue maternelle sur le terrain d'observation, et que l'insécurité linguistique (Cammarota, 2001) n'est plus réservée seulement à l'enquêteur ou l'enquêtrice comme sur le terrain « classique ». Une deuxième rupture renvoie à l'insécurité sociale des enquêtés, ce qui signifie notamment qu'ils occupent des positions sociales plus instables que l'enquêteur ou enquêtrice contrairement au terrain « classique ». Une troisième rupture se traduit dans le fait que la personne qui enquête peut apparaître aux enquêtés comme une autochtone (ce qui fut ma situation sur mes terrains) alors qu'elle est étrangère sur le terrain « classique ». Une quatrième rupture tient au fait que dans le terrain classique, les enquêteurs apparaissent aux enquêtés comme difficilement situables au sein des hiérarchies sociales constitutives de la société étudiée, tandis que les enquêteurs s'efforcent de neutraliser les effets de racialisation dont ils pourraient être porteurs, et qu'ils sont par ailleurs censés considérer comme non problématique leur position genrée (Clair, 2016a). Au contraire, l'enquêtrice que j'étais était située par mes enquêtés au sein des différences de classe et de statuts sociaux, des rapports sociaux genrés et des processus de racialisation propres à la société d'accueil. Ces différences, ces rapports et ces processus, problématiques pour les réfugiés, constituaient l'une des dimensions marquantes de la relation d'enquête. Chacune de ces ruptures avec le terrain ethnographique classique implique des difficultés dans l'ajustement du cadre de l'enquête, et dans chacune d'elles, la composition émotionnelle des interactions relevant soit d'une dimension du problème, soit d'une ressource pour le résoudre, soit des deux à la fois.

Ma première rencontre avec la violence des rapports sociaux de classe et des processus de racialisation subis par les réfugiés s'est accompagnée de puissantes émotions qui agirent autant comme indicateurs de la difficulté de la relation d'enquête que comme facteurs de réorientation de mon enquête. Hanane m'avait donné la possibilité d'aller rencontrer des réfugiés somaliens qui vivaient dans le quartier Gorna Banya, situé au sud-ouest de la capitale. Elle avait organisé un rendez-vous dans la maison où vivaient à l'époque huit réfugiés somaliens (et au moins trois autres réfugiés africains). Nous étions accompagnées par deux réfugiés irakiens qui pouvaient nous

aider pour la traduction en cas de besoin. J'ai rencontré les réfugiés somaliens qui partageaient tous les huit une chambre louée à prix d'or, dans une maison tenue par des marchands de sommeil sans scrupules.

Ce fut une rencontre très difficile du point de vue du « travail émotionnel » (Hochschild, 1983) qu'elle a nécessité dans la relation d'enquête. Il fut éprouvant pour moi de constater les conditions de vie extrêmement difficiles dans lesquelles pouvaient vivre des réfugiés, en plein hiver glacial, dans une seule chambre, sans chauffage, sans salle de bain et partageant les seules toilettes accessibles avec les occupants des autres chambres du premier étage de cette maison connue par les réfugiés à Sofia. Le constat des conditions matérielles d'existence des réfugiés, les expériences de racisme qu'ils relataient, leur malaise de m'accueillir dans ces conditions indignes a provoqué un profond malaise en moi. La colère qu'ils exprimaient à l'égard des acteurs institutionnels qui les laissaient vivre dans ces conditions alors qu'un programme national dit d'intégration existait et bénéficiait des fonds conséquents se doublait de la honte d'avoir tout perdu dans l'exil, y compris la dignité. J'ai ressenti un profond malaise d'être là, à observer, et une colère sourde d'impuissance quant au fonctionnement de cette société indécente (Margalit, 1999) dont j'étais originaire, et dont je parlais la langue, qui humilie celles et ceux qu'elle est censée accueillir. Je me suis sentie comme une « étrangère autochtone ». C'est un cas typique où les émotions ressenties par la chercheuse – le malaise et la honte – et les émotions ressenties par les réfugiés – la colère et la honte – demandent ou exigent un réajustement et invitent l'action à s'engager dans de nouvelles directions (Dewey, 2003). Le malaise et la honte de constater que malgré l'existence d'un programme dit d'intégration, des réfugiés sont laissés sans aide par les institutions bulgares et amenés à accepter des conditions de vie indignes; la colère qu'ils exprimaient par rapport à cette situation et la honte que je percevais de m'accueillir dans ces conditions demandaient un travail émotionnel de leur part et de la mienne. De quelle façon s'est-il réalisé? J'ai laissé les émotions s'exprimer dans un premier temps, le discours s'apparentait à une conversation à bâton rompu davantage qu'à une situation d'entretien ou d'observation « classique », avant de suivre un cours un peu plus apaisé. Les réfugiés avaient besoin de s'exprimer, de « crier » leur colère et leur honte, et je les ai écoutés. Ils avaient besoin de savoir de quelle façon le don de leur parole pouvait permettre un changement de leur situation. Je ne pouvais pas faire de promesses, je ne pouvais être que dans l'empathie, et préciser que le temps du travail de recherche est un temps long, mais que j'espérais qu'il permettrait de faire connaître au plus vite ce qui relevait de l'inacceptable.

La plupart de mes enquêtés étaient diplômés et avaient occupé des professions prestigieuses dans leur pays d'origine, tout en subissant brutalement un déclassement (Tcholakova, 2017) qui s'accompagnait d'une forte méfiance envers les acteurs de l'accompagnement des réfugiés, et de tout ce qui pouvait leur ressembler. J'en faisais partie. La méfiance que Régis, un réfugié rwandais de 33 ans rencontré à Lyon, a

manifestée lors de mon premier contact téléphonique en témoigne. Son contact m'avait été communiqué par Angélique, une réfugiée rwandaise de 42 ans, mère célibataire que j'avais rencontrée quelques semaines auparavant dans sa chambre, dans un foyer de la banlieue lyonnaise. Régis ne comprenait pas pourquoi son amie Angélique m'avait communiqué précisément son numéro de téléphone « *alors qu'il y avait tellement de réfugiés à Lyon* ». « *Vous ne faites pas partie du gouvernement ou d'une association?* » était aussi une question qu'il m'a posée à plusieurs reprises. La méfiance venait, m'a-t-il expliqué plus tard, du fait que mon numéro de téléphone ressemblait à un numéro de téléphone d'une institution gouvernementale. Le ton de ma voix est resté calme et je lui ai expliqué qu'Angélique me recommandait quelqu'un de confiance qui pouvait m'aider dans mes recherches. Les difficultés que Régis avait traversées dans son parcours migratoire l'avaient rendu très suspicieux à l'égard des institutions étatiques et associatives. Quand nous nous sommes rencontrés dans un café de la gare Part-Dieu choisi par lui, il m'a demandé où j'habitais, ce que je faisais et quel était précisément mon statut, pour s'assurer que je n'étais pas là pour effectuer un espionnage. La méfiance de Régis et mon malaise dans la situation d'interaction ont exigé un travail émotionnel pour ne pas rompre les « cadres de l'interaction » et adopter une modalité de présentation de soi conforme à ses attentes. J'ai fait un effort pour rester calme et ainsi « faire bonne figure », tout en essayant de ne pas faire « perdre la face » (Goffman, 1974) de Régis. Mon statut d'étudiante et mes origines étrangères se sont avérés rassurants également pour qu'une relation d'enquête de confiance s'instaure finalement.

De même, la proximité de statut estimé symétrique entre moi et Lucien, un réfugié congolais de 34 ans que j'ai rencontré également à Lyon, a permis une relation d'enquête fructueuse. Lucien avait enseigné pendant plusieurs années et avait mené des recherches en tant qu'assistant pédagogique en sciences économiques. Il me disait comprendre ce que c'est le travail de recherche, et ce que c'est de pouvoir livrer son récit de réfugié, imbibé de douleurs et de déceptions, sans que je porte un jugement dépréciatif.

Si les cas mentionnés ci-dessus relèvent des effets des rapports de classe (et des statuts associés) et des processus de racialisation dans la relation d'enquête, les rapports sociaux genrés n'y étaient pas moins déterminants et s'exprimaient notamment par des dynamiques affectives, chez les enquêtés, et par des émotions, chez l'enquêtrice, qui pouvaient conduire à transformer la relation d'enquête. La relation d'enquête est un processus sexué, dans lequel le statut de chercheuse femme (Blondet, 2008; Clair, 2016a, 2016b; Monjaret & Pugeault, 2014; Rostaing, 2010; Santelli, 2010) rencontrant des acteurs – des réfugiés hommes – peut pousser à un contrôle plus strict de l'expression des affects et de l'information sociale dans l'interaction, et parfois à interrompre plus rapidement que prévu la relation d'enquête. Je n'ai pas eu à cesser toute relation avec des enquêtés pour ces raisons, mais j'ai dû mettre en place des

techniques de désinformation sociale pour maintenir les dynamiques affectives dans le cadre de l'enquête. Ce fut le cas notamment lorsque l'entretien était instrumentalisé par des stratégies de séduction. La gêne ressentie de subir des tentatives de drague insistante lors de rencontres avec un réfugié biélorusse à Lyon, récemment divorcé et meurtri par son expérience récente de prison, jugée injuste à ses yeux, m'avait amenée lors d'autres entretiens à mentir sur mon statut matrimonial, en me présentant comme femme mariée et en portant une bague qui ressemblait à une alliance. Je me suis également interdit différentes formes de partage des émotions pour ne pas alimenter la croyance que les tentatives de séduction pourraient être couronnées de succès. Dans ce cas, l'émotion ressentie, la gêne, réoriente le cours de l'enquête en contribuant à limiter l'importance donnée à l'expression des émotions, alors même que j'étais convaincue de son importance sur ce terrain. Dans d'autres cas, comme nous le verrons, le statut de chercheuse femme constitue au contraire une circonstance favorable : être une femme permet plus facilement de rencontrer d'autres femmes et d'établir des liens de confiance permettant l'expression de l'intime.

Le partage social des émotions dans l'enquête

Selon Rimé (2009), le partage social des émotions implique le fait que les émotions sont évoquées, dites, démontrées dans une forme de langage qui est socialement construit et partagé entre plusieurs protagonistes. Par ailleurs, le fait de partager des émotions lors d'une situation d'interaction peut réactiver des expériences émotionnelles déjà vécues dans d'autres situations, et ainsi rendre ce partage difficile à soutenir. C'est le cas notamment des émotions comme la honte, l'humiliation et le sentiment d'injustice du côté des réfugiés, et la gêne, le malaise et la culpabilité du côté de la chercheuse.

Le sensible est en effet l'objet de différentes formes de contrôle de l'information sociale dans l'interaction (Goffman, 1975). J'ai été confrontée à différentes reprises et de différentes manières aux processus de gestion du secret (Petitat, 1998; Roulleau-Berger, 2004), à des stratégies plus ou moins conscientes de dissimulations de certains aspects de l'histoire de vie des réfugiés (des activités professionnelles exercées sans contrat par exemple, ou bien des moments de violence difficiles à formuler). D'un côté, il y a ces moments de gestion du secret, ces non-dits, ces malaises par rapport à des choses vécues, à des expériences de vie, à des expériences professionnelles, que la réfugiée ou le réfugié voudrait minimiser ou bien laisser sous silence et souvent exprimés dans le sentiment de « dilemme de statut » (Hughes, 1996). D'un autre côté, autre dilemme de statut, le mien en tant que chercheuse qui essaye de creuser, mais n'y arrive pas toujours, car je suis prise dans ce dilemme de connaître, d'accéder aux informations sociales, tout en me rendant compte que ces informations sociales sont douloureuses ou honteuses pour le réfugié. « *Vous voyez un peu* », me disait souvent Jean, un réfugié congolais que j'avais rencontré à Lyon à deux reprises à un an

d'intervalle. Ce « *vous voyez un peu* » venait comme pour clore un chapitre de sa vie sur lequel je l'avais interpellé ou bien qu'il avait entrouvert spontanément. J'avais envie de dire : « Non, juste un peu, pas assez. » Mais je ne le faisais pas toujours. Se pose ainsi une question éthique du travail d'enquête. Je n'avais pas décidé en amont de me limiter à ce type de réponse. C'est bien au cours de l'entretien et par le contexte émotionnel présent que mes limites se sont fixées. Accepter de ne pas accéder à toute l'information sociale était le prix à payer de l'empathie que j'éprouvais dans cette interaction. La reconnaissance de la douleur d'autrui, le désir de ne pas mettre Jean en difficulté, de ne pas le blesser, davantage que ce qu'il était déjà par les expériences douloureuses traversées, m'ont empêchée d'aller plus en profondeur dans certains aspects de son récit de vie. Cela représentait un aspect du travail émotionnel réalisé en situation d'enquête.

Il s'agissait d'un travail émotionnel réalisé selon des règles de sentiments. Ces règles sont associées à une pluralité de rôles qui varient (Hochschild, sous presse) selon la « personnalité » des acteurs, tout en interagissant avec d'autres règles plus générales, associées au sexe, à la religion, à la classe sociale et à la race¹⁴.

L'expression des émotions et le travail émotionnel que les réfugiés et moi-même effectuons s'inscrivaient dans l'asymétrie de rapports sociaux de domination. Je pouvais par exemple être identifiée comme occupant une position dominante sur le terrain bulgare : je suis une femme blanche, issue de la société majoritaire et je me trouvais très souvent face à l'expression d'émotions de colère, d'indignation, d'humiliation d'hommes racisés, originaires d'Afrique australe ou subsaharienne, anciens étudiants faisant l'expérience d'un fort déclassement (Tcholakova, 2017) une fois devenus réfugiés. C'était le cas avec Stanley, un réfugié zambien de 41 ans. Comme de nombreux réfugiés africains, Stanley vivait le racisme au quotidien, que ce soit dans des situations quotidiennes ou dans des activités professionnelles, induisant chez lui des expériences d'injustice (Renault, 2004).

Pour pouvoir survivre, pour pouvoir assurer un minimum vital, je travaillais sur des chantiers. C'était très difficile, très... Vraiment l'horreur. Il m'arrivait de pleurer... Je vivais seul sur ces chantiers, comment dit-on, dans des baraques de chantier [...] J'ai traversé deux hivers là-dedans... tu comprends. Tout est encombré autour, la neige qui couvre tout aussi, n'est-ce pas. Le chantier pas encore fini (rire nerveux). Et puisque j'avais dit au chef de l'entreprise « je n'ai pas où dormir », il me dit : « Voilà, ici, à la fois tu feras le gardien et en même temps tu ne payeras pas de loyer. » Imagines-tu cet endroit où il n'y a pas d'eau... de l'eau chaude... des choses comme ça, tu comprends. J'allais dans des immeubles pour me chauffer un peu d'eau, pour pouvoir prendre une douche, mais c'est ouvert partout, tu comprends (rire nerveux) Est-ce une

vie ça? Et ainsi pendant quatre ans. J'ai arrêté les études. Comment étudier? Avec ce que je gagnais des chantiers, je ne pouvais pas me payer les études. Et comment? [...] Il s'agit de 10 leva¹⁵, de 10 leva par jour, quoi faire? Du travail pénible, très pénible! Tu ne peux même pas t'imaginer combien de sacs de ciment j'ai pu porter (Stanley, homme de 41 ans, officier de police en Zambie, vendeur-manutentionnaire en Bulgarie).

Les réfugiés racisés effectuaient au quotidien un travail émotionnel par rapport au comportement raciste. J'ai dû également effectuer un travail émotionnel dans la relation d'enquête. Dans le bus qui m'amenait vers le marché de gros pour faire des observations de travail (avec Walter, un réfugié zambien, par exemple), dans les rues du centre-ville de Sofia où je déambulais avec des réfugiés, dans les cafés dans lesquels je pouvais mener certains entretiens, je tentais de maîtriser la colère ressentie en remarquant les regards désapprobateurs de certains clients, des serveurs, qui voyaient une femme blanche discuter avec un homme racisé. Ma colère et ma gêne des regards ressentis se doublaient de la prise de conscience du travail émotionnel que les réfugiés racisés effectuaient au même moment pour les atténuer. Habitué au regard et à la parole raciste, ils souhaitaient me protéger de ma propre colère. Au lieu de l'altérer, voire de la stopper, ce travail émotionnel ajustait la relation d'enquête.

Le travail émotionnel dans la relation d'enquête se manifeste aussi dans le récit de la non-acceptation de la nouvelle condition de déclassés et de méprisés. Il s'exprime quand des réfugiés hommes pleurent, quand ils rient nerveusement en fuyant le regard ou quand ils montrent des blessures physiques dues à un accident de travail sur un chantier de construction, comme Serge, un réfugié camerounais de 36 ans, électrotechnicien de formation qui se définissait comme musicien, et non pas comme manutentionnaire. Les femmes ne semblent pas éprouver une telle difficulté à exprimer ouvertement la souffrance et la honte liées à leur nouvelle condition. Cela illustre le fait qu'il existe une « sexuation des défenses » qui s'exprime notamment dans des « stratégies viriles de défense » contre la souffrance (Dejours, 1998; Molinier, 2004). La perspective virile, marquée par l'apprentissage de la censure émotionnelle dès la socialisation primaire s'oppose à l'expression féminine, où la vulnérabilité peut être exprimée sans qu'une sanction sociale soit crainte. Au refus de manifester des émotions témoignant d'une fragilité, au déni de souffrance des hommes sur un autre mode que celui de la colère, notamment lorsque la virilité constitue un enjeu dans le rapport à une femme, y compris lorsqu'elle est chercheuse, correspond une tendance des femmes à échanger avec d'autres femmes notamment sur leurs émotions, y compris si cette femme est chercheuse. Même si la relation d'enquête ne parvient pas à inverser les normes de genre lors de certaines situations d'interaction avec des réfugiés (si un entretien avait lieu dans un café, les réfugiés refusaient souvent de me laisser régler nos consommations), les défenses viriles contre la souffrance peuvent être

atténuées. C'est le cas dans la relation d'enquête établie avec Stanley et Serge qui osent exprimer leur vulnérabilité en parlant de leur tristesse et en pleurant, en exprimant leur sentiment d'injustice autrement que par la seule colère. Pourquoi la relation d'enquête pouvait-elle ici contribuer à une telle inversion? Sans doute l'empathie que j'éprouvais et que je ne cherchais pas à dissimuler lors des situations d'interaction, le ton de ma voix, le fait de laisser un moment silencieux durer, le fait de sourire jouaient-ils un rôle. Sans doute également les effets de reconnaissance (Honneth, 2000), propres à l'entretien biographique, étaient-ils déterminants en raison de la profondeur des effets des dénis de reconnaissance propres à la condition de réfugié (Tcholakova, 2016a).

Conclusion

L'article s'est efforcé d'apporter une contribution épistémologique à la réflexion des émotions dans le travail d'enquête, une enquête menée sur la quête de travail de réfugiés dans deux sociétés européennes, la France et la Bulgarie. S'inscrivant sur les réflexions du caractère situé du savoir en général et sur le caractère situé de tout « point de vue » (*standpoint epistemologies*)¹⁶ dans la relation de l'enquêtrice à son objet, cet article soutient que le travail d'enquête engage des émotions de différentes natures et que ces émotions, ainsi que la fonction qu'elles sont susceptibles de remplir dans l'enquête, dépendent des terrains. Mon enquête se caractérisait tout à la fois par l'importance de la dimension émotionnelle du terrain et par la spécificité des émotions produites dans le cours de l'enquête se réalisant dans une situation « non classique » au regard de la relation d'enquête.

J'ai également souligné que les émotions exprimées ou dissimulées peuvent être des effets, des outils et des supports de l'enquête. Elles signalent parfois des désajustements de l'interaction entre chercheurs et enquêtés et peuvent alors inviter la relation d'enquête à s'engager dans de nouvelles directions. Que le cadre de l'enquête soit ajusté ou désajusté, le travail d'enquête engage toujours un véritable « travail émotionnel » (Hochschild, 1983). J'ai analysé ce type de travail émotionnel dans une double perspective. La première est celle du contrôle de l'information sociale dans l'interaction. J'ai en effet souligné que le fait de partager des émotions lors d'une situation d'interaction peut réactiver des expériences émotionnelles déjà vécues dans d'autres situations et ainsi rendre ce partage difficile à soutenir. Un travail spécifique sur les émotions et leur expression est requis pour soutenir le cadre de la recherche. La deuxième perspective relève de la problématique du travail émotionnel selon des règles de sentiment (Hochschild, sous presse) associées non seulement à l'identité des enquêtés et à la mienne, mais aussi aux rapports de classe, de sexe et de racialisation. Je pouvais être identifiée comme occupant une position dominante : être une femme blanche appartenant à la société majoritaire dans une situation d'interaction où des hommes racisés expriment l'humiliation et la honte. Un autre type de travail émotionnel est requis pour parvenir à surmonter les obstacles à l'établissement des

cadres sociaux au partage des émotions, qui dépasse le cadre de la seule relation d'enquête.

Notes

¹ Voir aussi Ahmed (2004), Cefai (2010), Memmi et al. (2016), Shields (2005, 2013) et Traïni (2009, 2015).

² À ce sujet, se reporter également à Bercot et al. (sous presse), Berrebi-Hoffmann (2009), Castra (2003) et Bonnet (2020).

³ Les émotions, incluant les sentiments et les affects, renvoient au registre du ressenti, du vécu, de l'éprouvé, du corps et de ses manifestations (Fortino et al., 2015; Jeantet, 2018). Dans cet article, je ne ferai pas de distinction entre ces termes. Voir les réflexions du philosophe pragmatiste John Dewey (1971; Deledalle, 1967) dans le chapitre *The theory of emotion*, dont je m'inspire en ce qui concerne l'approche théorique générale : en tant que catégories d'expérience, les affects et les émotions sont une seule et même chose.

⁴ Par réfugiés, j'entends des personnes qui bénéficient d'une protection internationale, que ce soit au sens de la Convention de Genève du 28 juillet 1951 ou en tant que bénéficiaires d'une protection dite subsidiaire. La catégorie de réfugiés sera considérée à la fois comme catégorie juridique, administrative, politique et comme catégorie de l'expérience.

⁵ Hochschild définit le travail émotionnel de la façon suivante : « J'utilise le terme *travail émotionnel* [*emotional labor*], qui désigne la manière de gérer ses émotions pour se donner une apparence physique correspondant à ce qui est attendu socialement (au niveau du visage comme du corps) ; celui-ci a lieu en échange d'un salaire (et donc une *valeur d'échange*). J'utilise de manière indifférenciée les termes *travail émotionnel* [*emotion work*] et [?] *gestion des émotions* [*emotion management*] qui se réfèrent à des actes de même type, mais effectués dans la sphère privée, où leur seule valeur est une *valeur d'usage* » (Hochschild, 2017, p. 27). Dans ses écrits postérieurs à cet ouvrage, Hochschild abandonne cette dernière distinction du travail émotionnel.

⁶ Le terme *autochtone* est utilisé ici dans une acception large et n'est pas mobilisé dans ses usages savants et politiques (Bensa, 2008), mais scientifique, en guise d'analyse des places et des rôles multisitués et complexes occupés par la chercheuse ou le chercheur sur ses terrains. J'ai proposé une analyse de ces aspects sur les deux terrains comparés dans Tcholakova (2012b).

⁷ Sur les difficultés épistémologiques de combiner ces deux approches dans le travail d'enquête, voir Tcholakova (2016b). Alors que la plupart des recherches comparatives prennent pour point d'entrée le niveau macroscopique des structures, des institutions et des politiques publiques, j'ai cherché à montrer que l'intégration de la dimension de l'expérience sociale des acteurs, en l'occurrence des réfugiés, dans le cadre d'une comparaison internationale permet d'analyser les différents facteurs qui pèsent sur l'expérience sociale.

⁸ S'appuyant sur ce thème deweyen, Quéré propose de considérer les émotions comme un travail (Quéré, 2018).

⁹ Il en va de même sur d'autres terrains, marqués par de forts désajustements entre les attentes qui érigent les trajectoires biographiques des individus et le contexte social. On peut penser, notamment, aux situations de chômage, à la condition des personnes en situation de handicap...

¹⁰ Tous les prénoms ont été anonymisés sous forme de pseudonymes. Par ailleurs, dans le texte, les mots en italique et entre guillemets sont ceux des réfugiés.

¹¹ V et S sont ici les initiales de deux actrices socio-économiques dans un dispositif d'accompagnement partenaire de l'Agence nationale pour les réfugiés qui propose des mesures d'intégration.

¹² L'équivalent de sept euros cinquante.

¹³ Je m'inscris dans les réflexions sur la « fin » des terrains classiques malinowskiens, solidaires des nouveaux liens épistémologiques entre la sociologie et l'anthropologie et la nécessité de repenser les méthodes d'enquêtes et la posture du chercheur ou de la chercheuse sur le terrain. Précisons néanmoins que la référence que je fais à ce travail ne s'inscrit pas tant dans les réflexions menées par Albert (1997) sur les problèmes anthropologiques de sauvegarde d'une « indépendance critique » face à des « demandes sociales » de légitimation des formes de « reprise » politique, identitaire des sociétés étudiées, ni dans celles sur l'interrogation de la dimension heuristique des interventions anthropologiques, mais bien dans les questionnements soulevés sur les implications de l'anthropologue dans son terrain et les effets produits sur la relation d'enquête, les méthodes d'enquête et la production de connaissance. Pour signifier la manière dont j'envisage les différentes ruptures avec ce type de terrain, j'écrirai « classique » plutôt que « malinowskien ».

¹⁴ Sur le concept de « race » en tant que construction sociale en sociologie, voir par exemple Garneau et Giraudo-Baujeu (2018), et plus largement en sciences humaines et sociales, voir Bessone (2013).

¹⁵ C'est l'équivalent de cinq euros par jour.

¹⁶ À ce sujet, voir par exemple Abu-Lughod (2010) et Clair (2016a).

Références

- Abu-Lughod, L. (2010). Écrire contre la culture. Réflexions à partir d'une anthropologie d'entre-deux. Dans D. Cefaï (Éd.), *L'engagement ethnographique* (pp. 417-446). Paris : Éditions de l'EHESS.
- Ahmed, S. (2004). *The cultural politics of emotion*. New York, NY : Routledge.
- Albera, D. (2001). Terrains minés. *Ethnologie française*, 37(2), 5-13.
- Albert, B. (1997). Situation ethnographique et mouvements ethniques : réflexion sur le terrain post-malinowskien. Dans M. Agier (Éd.), *Anthropologues en danger. L'engagement sur le terrain* (pp. 75-88). Paris : Jean-Michel Place.

- Bastide, L. (2013). « Migrer, être affecté ». Émotions et expériences spatiales entre Java, Kuala Lumpur et Singapour. *Revue européenne des migrations internationales*, 29(4), 7-20.
- Becker, H. S. (1986). Biographie et mosaïque scientifique. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62(1), 105-110.
- Bensa, A. (2008). Usages savants et politiques de la notion d'autochtonie. Dans N. Gagné, T. Martin, & M. Salaün (Éds), *L'autochtonie en question : regards croisés France/Québec* (pp. 21-31). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Bercot, R., Jeantet, A., & Tcholakova, A. (Éds). (sous presse). *Les sciences sociales et les émotions au travail*. Toulouse : Octarès.
- Bernard, J. (2017). *La concurrence des sentiments. Une sociologie des émotions*. Paris : Métailié.
- Berrebi-Hoffmann, I. (Éd.). (2009). *Politiques de l'intime. Des utopies sociales d'hier aux mondes du travail aujourd'hui*. Paris : La Découverte.
- Bessone, M. (2013). *Sans distinction de race? Une analyse critique du concept de race et de ses effets pratiques*. Paris : Vrin.
- Blondet, M. (2008). Le genre de l'anthropologie. Faire du terrain au féminin. Dans D. Fassin, & A. Bensa (Éds), *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques* (pp. 59-80). Paris : La Découverte.
- Boccagni, P., & Baldassar, L. (2015). Emotions on the move : Mapping the emergent field of emotion and migration. *Emotion, Space, Society*, 16, 73-80.
- Bonnet, T. (2020). *La régulation sociale du risque émotionnel au travail*. Toulouse : Octarès.
- Cammarota, J. J. (2001). Barrière linguistique et dévaluation des compétences dans l'emploi des immigrés hispaniques dans la restauration rapide aux États-Unis. Dans M. Gauthier, & L. Roulleau-Berger (Éds), *Les jeunes et l'emploi d'Europe et d'Amérique du Nord* (pp. 171-183). Paris : L'Aube.
- Castra, M. (2003). *Bien mourir. Sociologie des soins palliatifs*. Paris : Presses universitaires de France.
- Cefaï, D. (Éd.). (2010). *L'engagement ethnographique*. Paris : Éditions de l'EHESS.
- Clair, I. (2016a). Faire du terrain en féministe. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 3(213), 66-83.
- Clair, I. (2016b). La sexualité dans la relation d'enquête. Décryptage d'un tabou méthodologique. *Revue française de sociologie*, 57(1), 45-70.

- Corbin, J., & Strauss, A. L. (2003). L'analyse de données selon la *grounded theory*. Procédures de codage et critères d'évaluation. Dans D. Cefaï (Éd.), *L'Enquête de terrain* (Textes réunis, présentés et commentés par D. Cefaï, pp. 363-379). Paris : La Découverte / M.A.U.S.S.
- Deledalle, G. (1967). *L'idée d'expérience dans la philosophie de John Dewey*. Paris : Presses universitaires de France.
- Dejours, Ch. (1998). *Souffrance en France. La banalisation de l'injustice sociale*. Paris : Seuil.
- Demazière, D., & Dubar, C. (1997). *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple de récits d'insertion*. Paris : Nathan.
- Devereux, G. (1980). *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*. Paris : Aubier.
- Dewey, J. (1967). *Logique. La théorie de l'enquête*. Paris : Presses universitaires de France.
- Dewey, J. (1971). *The early works of John Dewey, 1882-1898*. Carbondale, IL : Southern Illinois University Press.
- Dewey, J. (2003). *Reconstruction en philosophie*. Paris : Farrago / Léo Scheer.
- Dewey, J. (2005). *L'art comme expérience*. Paris : Gallimard.
- Durkheim, E. (1988). *Les règles de la méthode sociologique*. Paris : Flammarion. (Ouvrage original publié en 1894).
- Elias, N. (2011). *La civilisation des mœurs*. Paris : Pocket. (Ouvrage original publié en 1939).
- Favret-Saada, J. (1977). *Les mots, la mort, les sorts*. Paris : Gallimard.
- Favret-Saada, J. (1990). Être affecté. *Gradhiva*, 8, 3-10.
- Fernandez, F., Lézé, S., & Marche, H. (Éds). (2008). *Le langage social des émotions. Études sur les rapports au corps et à la santé*. Paris : Anthropos-Economica.
- Fernandez, F., Lézé, S., & Marche, H. (Éds). (2014). *Les émotions. Une approche de la vie sociale*. Paris : Éditions des archives contemporaines.
- Fortino, S., Jeantet, A., & Tcholakova, A. (Éds). (2015). Émotions au travail, travail des émotions. *La nouvelle revue du travail*, 6. <https://doi.org/10.4000/nrt.2071>
- Garneau, S., & Giraudo-Baujeu, G. (2018). Présentation : pour une sociologie du racisme. *Sociologie et société*, 50(2), 5-25.
- Glaser, B. G., & Strauss, A. L. (2010). *La Découverte de la théorie ancrée. Stratégies pour la recherche qualitative*. Paris : Armand Colin.

- Goffman, E. (1974). *Les rites d'interaction*. Paris : Minuit.
- Goffman, E. (1975). *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*. Paris : Minuit.
- Goffman, E. (1991). *Les cadres de l'expérience*. Paris : Minuit.
- Hochschild, A. R. (1979). Emotion work, feeling rules, and social structure. *American Journal of Sociology*, 85(3), 551-575.
- Hochschild, A. R. (1983). *The managed heart. Commercialization of human feeling*. Berkeley, CA : University of California Press.
- Hochschild, A. R. (2017). *Le prix des sentiments. Au cœur du travail émotionnel*. Paris : La Découverte.
- Hochschild, A. R. (sous presse). Sociologie des sentiments et des émotions : pistes choisies. Dans R. Bercot, A. Jeantet, & A. Tcholakova (Éds), *Émotions et travail. Quels apports des sciences sociales?* Toulouse : Octarès.
- Honneth, A. (2000). *La lutte pour la reconnaissance*. Paris : Cerf.
- Hughes, E. (1996). *Le regard sociologique. Essais choisis* (Textes rassemblés et présentés par Jean-Michel Chapoulie). Paris : EHESS.
- Jeantet, A. (2018). *Les émotions au travail*. Paris : CNRS Éditions.
- Kemper, Th. (1978). *A social interactional theory of emotions*. New York, NY : John Wiley.
- Laplantine, F. (2005). *Le social et le sensible. Introduction à une anthropologie modale*. Paris : Téraède.
- Loriol, M. (2010). Travail des diplomates et contrôle des émotions. Dans Y. Clot, & D. Lhuillier (Éds), *Travail et santé, ouvertures cliniques* (pp. 37-50). Toulouse : Eres.
- Margalit, A. (1999). *Une société décente*. Cahors : Climats.
- Mauss, M. (1921). L'expression obligatoire des sentiments (rituels oraux funéraires australiens). *Journal de psychologie*, (18), 425-434.
- Memmi, D., Raveneau G., & Taïeb, T. (Éds). (2016). *Le social à l'épreuve du dégoût*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Molinier, P. (2004). Psychodynamique du travail et rapports sociaux de sexe. *Travail et Emploi*, (97), 79-91.
- Monjaret, A., & Pugeault, C. (Éds). (2014). *Le sexe de l'enquête. Approches sociologiques et anthropologiques*. Lyon : ENS Éditions.
- Petit, A. (1998). *Secret et formes sociales*. Paris : Presses universitaires de France.

- Pollak, M. (2000). *L'expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien de l'identité sociale*. Paris : Métailié.
- Quéré, L. (2018). L'émotion comme facteur de complétude et d'unité dans l'expérience. La théorie de l'émotion de John Dewey. *Pragmata*, (1), 10-59.
- Renault, E. (2004). *L'expérience de l'injustice. Reconnaissance et clinique de l'injustice*. Paris : La Découverte.
- Renault, E. (2008). *Souffrances sociales. Sociologie, psychologie et politique*. Paris : La Découverte.
- Rimé, B. (2009). *Le partage social des émotions*. Paris : Presses universitaires de France.
- Rostaing, C. (2010). On ne sort pas indemne de prison. Le malaise du chercheur en milieu carcéral. Dans J.-P. Payet, C. Rostaing, & F. Giuliani (Éds), *La relation d'enquête. La sociologie au défi des acteurs faibles* (pp. 23-37). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Rouleau-Berger, L. (2004). Voir, « savoir-être avec », rendre public : pour une ethnographie de la reconnaissance. *Cahiers internationaux de sociologie*, (CXVII), 261-283.
- Santelli, E. (2010). Une enquêtrice en banlieue. S'exposer à la précarité et aux rapports sociaux sexués. Dans J.-P. Payet, C. Rostaing, & F. Giuliani (Éds), *La relation d'enquête. La sociologie au défi des acteurs faibles* (pp. 57-72). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Sayad, A. (1999). *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. Paris : Seuil.
- Scheff, T. J. (1979). *Catharsis in healing, ritual, and drama*. Berkeley, CA : University of California Press.
- Shields, S. (2005). The politics of emotion in everyday life : "Appropriate" emotion and claims on identity. *Review of General Psychology*, 9(1), 3-15.
- Shields, S. (2013). Gender and emotion : What we think we know, what we need to know, and why it matters. *Psychology of Women Quarterly*, 37(4), 423-435.
- Soares, A. (2002). Les émotions dans le travail. *Travailler*, 1(9), 9-18.
- Strauss, A. L., Fagerhaugh, S., Suczek, B., & Wiener, C. (1982). Sentimental work in the technologized hospital. *Sociology of Health and Illness*, 4(3), 254-278.
- Tcholakova, A. (2012a). *En quête de travail, enjeux de reconnaissance et remaniement identitaire : approche comparée France-Bulgarie de carrières professionnelles de réfugiés* (Thèse de doctorat inédite). Université Lumière Lyon 2, Lyon, France.

- Tcholakova, A. (2012b). Rendre compte du sensible sur les terrains comparés. Dans L. Roulleau-Berger (Éd.), *Sociologies et cosmopolitisme méthodologique* (pp. 57-75). Toulouse : Presses universitaires du Mirail.
- Tcholakova, A. (2016a). Le remaniement identitaire : entre reconnaissance et maintien de l'identité. L'exemple des réfugié.e.s en France. *Sociologie*, 7(1), 59-76.
- Tcholakova, A. (2016b). Comparer les microstructures de la globalisation : l'expérience sociale de réfugié.e.s en France et en Bulgarie. *Terrains / Théories*, 5. <https://doi.org/10.4000/teth.769>
- Tcholakova, A. (2017). L'étape d'après. Travail et déclassement subjectif des réfugié.e.s en Bulgarie. *Revue européenne des migrations internationales*, 33(4), 87-108.
- Traïni, C. (Éd.). (2009). *Émotions... mobilisation! Mobilisation!* Paris : Presses de Sciences Po.
- Traïni, C. (Éd.). (2015). *Émotions et expertises. Les modes de coordination des actions collectives*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Turner, J. H., & Stets, J. E. (2005). *The sociology of emotions*. New York, NY : Cambridge University Press.
- Vermot, C. (Éd.). (2017). Les émotions des migrants. Une approche sociologique. *Migrations Société*, 29(168).
- Waquet, F. (2019). *Une histoire émotionnelle du savoir, XVII^e – XXI^e*. Paris : CNRS Éditions.
- Weber, M. (1971). *Économie et Société*. Paris : Plon. (Ouvrage original publié en 1921).

Albena Tcholakova est maîtresse de conférences en sociologie à l'Université de Lorraine et mène ses travaux de recherche au sein du Laboratoire Lorrain de Sciences Sociales (2L2S). Ses recherches portent sur le travail, les émotions au travail, la santé au travail, les migrations internationales et les mobilités sociales dans une perspective intersectionnelle.

Pour joindre l'auteure :
albena.tcholakova@univ-lorraine.fr

(In)habitée par le cancer : récits critiques des trajectoires affectives d'un terrain miné d'émotions

Consuelo Vásquez, Ph. D.

Université de Montréal, Québec, Canada

Résumé

Cet article propose d'aborder la place des affects dans le travail ethnographique, et plus particulièrement dans l'écriture. Inspirée par la critique habitée d'Ashcraft (2017) je trace les trajectoires affectives qui m'ont traversée lors de la réalisation de deux terrains de recherche auprès d'un organisme de lutte contre le cancer. À travers le récit de mon parcours en tant qu'ethnographe, bénévole et aussi proche aidante, je découvre la manière dont j'ai été (in)habitée par le cancer. Le regard réflexif et critique posé sur l'expérience de ces terrains minés d'émotions montre comment le cancer, ici constitué comme objet de critique, se déplace à travers des agencements multidirectionnels et hybrides. Les récits de critique habitée suggèrent un mode d'enquête et d'écriture où la chercheuse ou le chercheur se laisse guider par les affects comme point de départ de la réflexivité.

Mots clés

ETHNOGRAPHIE, AFFECT, CRITIQUE HABITÉE, RÉCIT, CANCER

Abstract

This article deals with the place of affects in ethnography, and more especially in writing. Inspired by Ashcraft's inhabited criticism (2017), I trace my affective journeys through two field research projects I conducted in an organization fighting cancer. Through the storytelling of my journey as an ethnographer, a volunteer and a caregiver, I discover how cancer inhabitation me. The reflective and critical standpoint regarding my experience through these emotional minefields illustrates how cancer, here considered as an object of power, travels through multidirectional, hybrid structural networks. The inhabited criticism narratives presented in this paper suggest a model for research and writing where the researcher uses affects as the starting point for her reflection.

Keywords

ETHNOGRAPHY, AFFECT, INHABITED CRITICISM, NARRATIVE, CANCER

Introduction

L'intérêt pour les affects en tant qu'objets d'études est devenu grandissant depuis les dernières années, constituant le « tournant affectif » en sciences sociales (Clough,

2008). L'anthropologie a été une des premières à intégrer les dimensions affectives dans la recherche, en reconnaissant l'importance des émotions pour comprendre la culture (Lutz & White, 1986). Sur le plan méthodologique, ces études ont mis l'accent sur les liens entre les affects de la chercheuse ou du chercheur et son engagement sur le terrain (Fassin & Bensa, 2008). Dans les dernières années, on constate un intérêt renouvelé pour l'idée de « se laisser affecter » par le terrain (Bonnet, 2018; Favret-Saada, 1990).

Tout en soulignant la puissance analytique d'inclure la subjectivité et les affects, les publications présentant une réflexion méthodologique sur le sujet mettent en garde celle ou celui qui désire s'engager dans cette voie. Par exemple, dans une ethnographie comparée portant sur le risque émotionnel, Bonnet (2018) décrit la pénibilité de côtoyer des cadavres dans le milieu funéraire, d'observer des enfants en fin de vie ou baigner dans la misère sociale d'un commissariat. Dechézelles et Traïni (2018) portent l'attention sur certains excès à éviter dans l'enquête des affects, comme justifier la pertinence d'un terrain par son caractère émotif. Ils invitent aussi à rester attentifs aux impressions de grande syntonie ou antipathie avec les participantes et participants à la recherche. Dans un même ordre d'idées, Salaris (2018) suggère de mettre en place des mécanismes de distanciation affective et intellectuelle afin de maintenir la primauté des visées heuristiques de la recherche.

Le présent article s'inscrit dans la continuité de ces réflexions en s'intéressant à la place des affects dans le travail de l'ethnographe à travers une posture réflexive et critique de l'écrit. En ce sens, la question qui m'anime¹ est : comment s'y prend-on pour (d)écrire les affects? Skoggard et Waterston notent que le défi des ethnographes a toujours été celui « d'articuler des mots et de théoriser conceptuellement ce qui est ressenti et senti »² [traduction libre] (2015, p. 109). Toutefois, malgré l'intérêt porté sur les affects, les ethnographes continuent de mobiliser largement des genres académiques traditionnels, comme les récits réalistes ou confessionnels (Van Maanen, 1988), ce qui donne des résultats en termes d'affect assez limités. Selon Probyn, « les traités sur l'affect ont tendance à manquer d'émotions »³ [traduction libre] (2010, p. 74), Beatty (2010) va dans le même sens lorsqu'il souligne que l'écriture ethnographique, par défaut, n'arrive pas à saisir l'émotion. Interroger la « graphie » de l'ethnographie des affects, ce que je propose de réaliser dans cet article, constitue ainsi un pas de plus vers une compréhension des fondements affectifs de la recherche (Dechézelles & Traïni, 2018).

Pour ce faire, je mobilise la critique habitée développée par Ashcraft (2017), une approche narrative inspirée des théories féministes de l'affect qui vise à questionner les relations capitalistes néolibérales en traçant les trajectoires affectives de la vie quotidienne. Selon cette approche, les affects sont un mode de relation intimement lié au pouvoir. Dit autrement, pris comme verbe, *affecter* implique la mise en relations des

corps, des choses, des sentiments, des institutions, à travers lesquels s'exprime, se performe, le pouvoir (Ashcraft & Kuhn, 2018). Décrire les affects demande alors de développer une sensibilité aux trajectoires affectives, de se laisser habiter par des objets de pouvoir pour comprendre comment ils se déplacent à travers nous et autour de nous, et comment, à travers ces mouvements, ces objets nous affectent.

L'expérience de terrain qui sert de base pour cette réflexion méthodologique peut être considérée comme un « terrain miné » (Albera, 2001), dans le sens qu'il s'est posé (et se pose toujours) pour moi comme une épreuve sur le plan affectif. Je collabore en tant que bénévole depuis bientôt dix ans avec CancerCo (pseudonyme), un organisme dont la mission est de combattre le cancer⁴. Dans ce contexte, j'ai mené deux études ethnographiques⁵ : une première portant sur un projet de prévention du cancer pour la mise en place d'un autobus pédestre, le deuxième portant sur un événement de collecte de fonds. Ayant été touchée par la maladie – une grand-mère décédée d'un cancer à l'estomac, un mari en rémission d'un lymphome folliculaire, un père combattant un cancer à la prostate, un frère en rechute d'une leucémie et une cousine décédée d'un cancer du poumon –, mon implication dans ces terrains a éveillé en moi toutes sortes de réactions affectives. D'une certaine manière, sans avoir moi-même été atteinte de la maladie, je peux dire que le cancer m'a habitée « réellement » et continue de le faire « affectivement ».

Les récits de critique habitée que je propose dans cet article tracent des trajectoires affectives qui m'ont traversée lors de la réalisation de ces terrains de recherche, me permettant de les saisir non pas comme étant des réactions individuelles ou intimes, mais plutôt comme des dynamiques relationnelles qui s'articulent autour du cancer. Au-delà de cet argument ontologique, ces récits affectifs ouvrent de nouvelles possibilités sur le plan méthodologique : ils suggèrent un mode d'enquête et d'écriture où l'enquête est guidée par les affects comme point de départ de la réflexivité (Moriceau, 2016).

Des terrains de recherche minés d'émotions

L'expression « terrains minés », reprise du numéro 31 de la revue *Ethnologie française*, évoque une imagerie belliqueuse de dangers, de risques, d'inconforts. Albera (2001) rappelle justement que dans le jargon militaire le terrain est un lieu d'affrontements aux autres, aux institutions, à soi. L'ethnographe, en bon soldat, se rend sur un champ de bataille. Son travail est donc « plein de dangers » (Lévi Strauss, 1958/2003, p. 410), qu'ils soient physiques, comme le terrain de Moussaoui en Algérie marqué par une « violence politique meurtrière » (2001, p. 51), ou encore symboliques, comme le retour au terrain de Cunha (2001) après dix ans dans une prison pour femmes. Ce sont ces « mines » qu'affronte l'héroïque ethnographe lors des « rudes épreuves » du travail de terrain.

Sans pour autant avoir risqué ma vie sur les terrains de recherche, je considère que ceux-ci n'en sont pas moins minés sur le plan affectif. La lutte, pour filer la métaphore guerrière, s'est menée sur plusieurs fronts, épistémologiques et méthodologiques, certainement, mais aussi sur le plan de l'engagement. Comme je l'ai précisé précédemment, cela fait presque dix ans que je suis bénévole pour CancerCo. Mon implication auprès de cet organisme a débuté avec un projet de transport actif dans l'école de mes enfants. Je me suis d'abord engagée comme bénévole-marcheuse d'un autobus pédestre, pour ensuite faire partie du comité de coordination du projet à l'école, comité que j'ai dirigé pendant sept ans. Ma croissante implication dans ce projet a été le déclencheur de mon intérêt de recherche sur le bénévolat, qui s'est poursuivie dans la réalisation de deux études ethnographiques qui servent de base à la réflexion de cet article.

Présentation des terrains de recherche

La première étude cherchait à comprendre les dynamiques d'attachement et de détachement d'un projet de bénévolat, en l'occurrence le projet d'autobus pédestre. Ce terrain s'est réalisé en deux phases pendant quatre ans. Une première (de 2011 à 2012), à caractère autoethnographique, s'est centrée sur mon expérience de bénévole. Cette première étape m'a permis de mieux connaître le projet de transport actif et l'organisme, et d'établir un lien de confiance auprès des autres bénévoles, des membres de l'équipe projet et de la direction de CancerCo. La méthode de collecte de données privilégiée a été la prise de notes dans un journal de bord. Cette technique a été accompagnée à l'occasion par l'enregistrement audio des réunions du comité de coordination de l'école. Dans la deuxième étape de la recherche (entre 2013 et 2015), j'ai élargi le terrain à deux autres établissements scolaires qui mettaient en place l'autobus pédestre et aux bureaux de l'équipe projet de CancerCo. Selon les lieux, les personnes et les thématiques discutées, mon implication a varié en degré, assumant les rôles d'observatrice participante et de participante observatrice (Vásquez, 2013). Au cours de cette deuxième étape, j'ai filmé les réunions de l'équipe projet, j'ai filé (McDonald, 2005) trois membres de l'équipe, j'ai conduit des entrevues semi-dirigées auprès des membres de l'équipe projet, de la direction de CancerCo et des bénévoles, en plus de participer ponctuellement à des activités organisées par CancerCo, comme leur colloque annuel, des kiosques de recrutement, des séances d'information. Au total, le travail de terrain a généré 53 heures d'enregistrement vidéo ou audio, 200 pages de notes de terrain, 22 entretiens et 100 documents de travail comprenant, entre autres, des courriels, du matériel promotionnel et des formulaires.

Le deuxième terrain de recherche, réalisé entre janvier et juin 2019, s'inscrit dans une recherche en cours qui vise à comprendre les transformations des pratiques bénévoles à travers quatre études de cas, dont celle que j'ai menée en collaboration avec CancerCo. Ce terrain multisitué (Marcus, 1995) s'est basé sur le suivi de quatre

comités organisateurs, composés de 10 à 15 bénévoles, responsables de l'organisation d'un des événements de collecte de fonds de CancerCo dans quatre villes. Quatre assistantes de recherche, une pour chaque comité, ont assuré l'observation et l'enregistrement vidéo des réunions mensuelles des comités organisateurs et des réunions hebdomadaires des sous-comités, de même que d'autres activités connexes comme les conférences de presse. Elles ont aussi été responsables de la netnographie (Hine, 2000) des sites Internet des événements et des réseaux sociaux utilisés par les membres des comités organisateurs (notamment Facebook), de même que de la réalisation des entrevues avec les bénévoles et de la vidéo filature le jour de l'événement. Pour ma part, j'ai observé au moins trois réunions mensuelles par comité organisateur et assisté à au moins une des activités connexes. J'ai réalisé les entrevues auprès des membres de la direction de CancerCo et du personnel travaillant avec les comités de bénévoles, de même que les « entrevues en marchant » (*walking interviews*, King & Woodroffe, 2017) avec des bénévoles des événements. J'ai aussi fait de l'observation le jour J des quatre événements. Au total, le travail de terrain a généré environ 200 heures d'enregistrement audio, 800 pages de notes de terrain, 31 entretiens et 130 entrées de la netnographie.

À des degrés de participation différente, les deux études ethnographiques ont été essentiellement appuyées sur l'observation « directe » (Geertz, 1988) des activités quotidiennes des personnes avec qui j'interagissais. Comme le soulignent Dechézelles et Traïni (2018), de même que Bonnet (2018), cette immersion au plus près du vécu des actrices et acteurs s'avère indispensable pour saisir la dimension affective de l'activité. L'intérêt de l'enquête ethnographique se trouve dans cette connaissance fine et intime qui permet à la chercheuse ou au chercheur d'activer en elle ou en lui les états affectifs qui demeurent implicites.

Et le cancer, dans tout ça?

La description des deux terrains de recherche montre bien l'ampleur du travail réalisé. Mais elle ne dévoile en rien le caractère miné ni affectif de ces derniers. Cela s'explique en grande partie par l'invisibilisation du cancer dans la construction de mon objet d'étude. Comme noté, la visée de ma recherche porte sur le bénévolat. Le cancer, bien qu'intimement associé à la mission de CancerCo, a été pour moi, jusqu'à présent, quelque chose d'anecdotique, ou d'accessoire par rapport au phénomène que je cherche à comprendre. En conséquence, j'ai évacué de l'analyse cette dimension pourtant essentielle du terrain. D'une certaine manière, j'ai voulu éviter les dangers de l'épreuve affective qu'impliquerait d'interroger la place du cancer dans mon engagement bénévole en séparant ma trajectoire personnelle et mon histoire de famille de ma trajectoire professionnelle de recherche. Cet évitement peut être vu comme une manière de répondre au travail émotionnel (Hochschild, 1983) qui est attendu dans la recherche en sciences sociales et qui consiste « à trouver une implication affective à

bonne distance entre le trop peu et l'excessif » (Dechézelles & Traïni, 2018, p. 22), sauf que dans mon cas ceci s'est manifesté dans une forme de désaffectivation (même si temporaire). La sociologie du cancer soulève la nature bouleversante de cette maladie qui impose des changements en dehors de la sphère médicale, touchant non seulement la personne malade, mais tout son entourage (Derbez & Rollin, 2016). Bien que la plupart des études portant sur ce sujet se centrent sur la trajectoire de la patiente ou du patient, quelques-unes se sont penchées sur les proches en tant que sujets bousculés par cet événement de vie. Par exemple, l'étude de Kane et ses collègues (2018) montre que les proches vont souvent s'efforcer de conserver ou dissimuler leurs émotions pour protéger la personne malade. Le parallèle avec la stratégie d'évitement de mes émotions vis-à-vis du cancer est frappant. Là où j'entrevois une différence, c'est que dans les exemples décrits par l'équipe de Kane (Kane et al., 2018) c'est principalement la souffrance de la patiente ou du patient, et non celle du ou de la proche, qui cherche à être évitée.

Le travail d'écriture : de l'épreuve du terrain à la mise en récit des affects

Geertz (1988) a été un des premiers à faire de l'écriture la pratique première de l'ethnographe. Écrire est son mode d'être (et de devenir) dans le monde (Brummans & Vásquez, 2016). Pour reprendre ce que dit Richardson, « ce que vous écrivez et comment vous l'écrivez façonne votre vie, façonne qui vous devenez »⁶ [traduction libre] (2001, p. 36). Van Maanen (2011) parle plus largement de travail d'écriture (*textwork*) pour souligner la dimension textuelle du métier de l'ethnographe. Watson (2012) abonde dans le même sens lorsqu'il propose de définir l'ethnographie comme un genre d'écriture des sciences sociales. Ces différents propos reconnaissent le caractère essentiel de l'écriture pour l'ethnographie, comprise comme une pratique qui se réalise tout au long de la démarche de recherche. Écrire n'est pas l'aboutissement de la démarche ethnographique, mais le processus même.

Le travail d'écriture sur le terrain

Dans cet esprit, il semble important de s'attarder sur ce travail d'écriture dès qu'on s'interroge sur la mise en récit des affects, comme je propose de le faire dans cet article. On pourrait penser que cette réflexivité narrative n'arrive qu'au moment du récit final. Au contraire, les traces des affects s'inscrivent déjà dans le journal de bord, notamment dans les notes dites réflexives (Burgess, 1984/2006) qui incluent les émotions, les interrogations et les confusions de l'ethnographe. Ces traces écrites « sur le vif » sont un premier point de repérage des affects. J'ai donc procédé à la relecture de mes journaux de bord en me penchant plus particulièrement sur les notes réflexives afin d'identifier des passages dans lesquels j'exprimais explicitement une émotion. Comme le souligne Mariot (2001), il convient de s'attarder d'abord aux émotions exprimées de manière ostensible, en prenant garde de ne pas les assimiler à des sentiments effectivement éprouvés. Sur ce point, je note que la relecture des journaux

de bord permet à l'ethnographe de se replonger dans la scène décrite, de la revivre et de la ressentir (Groleau, 2013).

Cette relecture « affective » m'a donc permis de trier des extraits des journaux de bord en fonction du ressenti que la lecture de ces passages évoquait en moi. D'autres éléments considérés dans cette étape de sélection des données ont été la diversité en termes de temporalités et de lieux, de même que la variété des émotions exprimées. J'ai aussi porté une attention particulière à des passages dans lesquels un écart entre mon état affectif et celui des personnes observées était manifeste, ce décalage étant un outil heuristique précieux pour l'analyse des affects (Avanza, 2008). Par exemple, le troisième récit retenu est tiré d'un extrait du journal de bord décrivant mon indignation face à la vision marketing du bénévolat exposée dans une conférence. J'avais noté que, contrairement à moi, les autres bénévoles y participant hochaient la tête en signe d'approbation et que cela m'avait surpris. Finalement, un dernier critère de sélection fut celui du degré de présence du cancer. Étant donné la nature des deux projets de bénévolat auxquels j'ai participé (un projet de prévention et un événement de collecte de fonds), le cancer n'est pas nécessairement au premier plan des activités quotidiennes de ceux et celles qui s'y engagent. Cela ne veut pourtant pas dire que le cancer n'est pas présent, mais plutôt qu'il se présente ou se matérialise à des degrés différents (Cooren, 2015). Cette présence/absence du cancer m'avait frappée dans la conduite des terrains de recherche, j'ai donc cherché à montrer cette oscillation dans les récits.

À la fin de ce processus, trois extraits de mes journaux de bord ont été retenus. En ordre chronologique, le premier se situe au début de mon implication comme bénévole marcheuse dans le cadre du projet d'autobus pédestre mis en place dans l'école de mes enfants. Le deuxième relate ma participation au colloque annuel de CancerCo. Le troisième est issu de mon observation de l'événement de collecte de fonds. Ces trois extraits ont servi comme matériel de base pour l'écriture des récits de critique habitée.

La critique habitée pour (d)écrire les affects

L'approche narrative mobilisée dans cet article est celle de la critique habitée (*inhabited criticism*), développée par Ashcraft (2017). Inspirée par le travail de Stewart (2007), que je développe plus largement dans la prochaine section, la critique habitée suggère de suivre les trajectoires affectives à travers lesquelles le pouvoir se manifeste ou s'incarne. Pour illustrer son propos, Ashcraft prend l'exemple du discours de l'excellence et la manière dont ce dernier affecte le monde académique : les pressions liées à la publication, les classements des universités, les subventions. À travers le récit de son expérience en tant qu'académicienne, femme, blanche et privilégiée, elle trace les relations de pouvoir qui s'articulent autour de la « règle de l'excellence » en rassemblant divers corps, objets, institutions et discours.

Notons que la critique habitée s'éloigne de la représentation, caractérisant les récits ethnographiques plus traditionnels par un double mouvement de présence sensible et de réflexivité qui se base sur l'expérience. Comme le souligne Moriceau (2016), le but dans les approches affectives n'est pas de prétendre atteindre l'expérience en soi, mais plutôt de décrire et de réfléchir notre « expérience de l'expérience » (paragr. 4). Cette expérience passe premièrement par le sensible : elle s'adresse à nous par le corps, via des affects, des impressions, des sensations.

Mais qu'en est-il concrètement de l'écriture des affects? Selon une approche affective, l'écriture se doit d'être performative. En effet, le récit ethnographique ne cherche pas à constater ni à codifier,

mais [à] donner à sentir, [à] tenter de toucher non seulement à l'expérience, mais aussi le lecteur. Il s'agira non pas de viser l'exhaustivité, mais la « justesse » de l'atmosphère et de l'efficacité affective, décrire des moments et des événements d'affects, garder ainsi leur pouvoir d'affecter (Moriceau, 2016, paragr. 37).

L'interprétation vient dans un deuxième temps, mais il faut l'appréhender comme une performance. Stewart (2007) propose en ce sens de développer une manière d'adresser (*form of address*) qui incite à de nouvelles manières d'écriture et de lecture et qui portent attention aux sensibilités qui prennent place dans le quotidien.

Dans la critique habitée, cela s'exprime dans le choix d'un vocabulaire basé sur les intensités, les capacités et les forces (Beyes & Steyaert, 2012). Ceci s'accompagne d'un déplacement du sujet vers les relations, les agencements hybrides et multidirectionnels. Pour Ashcraft (2017), décrire les affects est donc une manière de s'engager dans la sociomatérialité des sentiments, des émotions et des sensations. Pour ce faire, le récit de critique habitée fait usage du pronom de la troisième personne du singulier. L'utilisation du « elle » ne signifie pas un sujet, mais plutôt un être qui est affecté au contact de tout ce qui la touche. De plus, la critique habitée invite à développer de nouvelles habitudes d'écriture qui suspend le jugement et cherche à comprendre ce qui se passe sans trop poser de questions.

(In)habitée par le cancer

Les récits de critique habitée que je présente dans cette section (voir les Encadrés 1, 2 et 3) nous invitent dans les méandres et la circulation des affects, où le cancer (re)prend toute sa place. Ainsi, l'objet de critique qui me confronte, me passionne et me fait peur est le cancer. Ce que je retrace, ce sont quelques-unes des trajectoires dans lesquelles le cancer m'a affectée, soit parce que je l'ai incorporé, soit parce que j'ai tenté d'y résister : il m'a donc (in)habitée. Afin de montrer la force heuristique de la critique habitée comme approche narrative des affects, cette section met en dialogue les éléments clés de la théorie de l'affect de Stewart (2007) avec les récits de mon

« expérience de l'expérience ». Ce dialogue peut être vu comme une performance dans laquelle s'agencent sensibilité et réflexivité, description et interprétation.

Se placer au milieu des relations affectives

Dans son livre *Ordinary affects*, Stewart (2007) propose une perspective féministe de l'affect en se centrant sur les textures sensibles des relations sociomatérielles. L'affect, selon cette perspective, traverse le matériel et le social, et donc ne peut se réduire à l'expression de sentiments ou émotions du sujet humain. Les affects précèdent les sentiments : ils se situent avant l'indexation, la typification ou la nominalisation de la colère, la joie, la haine (Massumi, 1995). La manière la plus simple de les aborder est de les voir comme un verbe : *affect* veut dire « affecter ». En ce sens, l'affect suggère un mode de relation – ce qui affecte et ce qui est affecté –, une forme d'impression d'un corps sur un autre. Cette ontologie relationnelle (Kuhn et al., 2017) souligne l'effet de médiation de tout être.

Ce premier extrait illustre la manière dont graduellement « elle » se laisse embarquer dans l'expérience qui fait l'objet de son observation. Plus elle se meut (elle écoute l'idée de Sylvie, elle fabrique un moule, elle prépare les capes de superhéros, elle partage ce qu'elle fait...), plus elle s'émeut (elle sent que l'histoire de Julie l'affecte, elle ressent l'enthousiasme de Sylvie, elle reconnaît la compassion des bénévoles, elle craint de se mettre à pleurer, elle se sent fière, elle sourit). Malgré les quelques essais de résistance (elle prend une respiration, elle tente de garder le calme et de porter attention, elle retourne diligemment à sa besogne), elle laisse tomber ses défenses, se laissant ainsi affecter par l'histoire de Julie. À noter aussi que ce mouvement affectif est rendu possible par une pléthore de choses et de personnes : l'histoire racontée par Sylvie, et la transposition de cette histoire avec la sienne, Sylvie elle-même, le doux tissu des chandails, les autres bénévoles, pour en nommer quelques-unes. De plus, ce mouvement est autant physique que sensible : le corps (et le cœur) en entier est sollicité dans la tâche de fabrication des capes de superhéros. Chaque contact (la voix aiguë de Sylvie au loin, l'effort supplémentaire pour couper le tissu plus épais du chandail, l'odeur étourdissante du *sharpie*, la cape posée sur son dos), chaque impression d'un objet et chaque discours sur son corps la transforme. En se laissant affecter, elle se place au milieu, jusqu'à devenir passeuse de l'histoire de Julie, qui n'est finalement que l'histoire de tous ceux et celles touchés par le cancer. En tant qu'objet de critique, le cancer s'incarne ici dans l'histoire de Julie, et passe à travers elle pour l'habiter.

La quotidienneté des affects, une question d'intensité

Stewart (2007) met aussi l'accent sur la quotidienneté des affects. L'intérêt pour l'étude des aspects banals de la vie sociale n'est pas nouveau. Le fait, par exemple, que les ethnographes sont immergés dans le quotidien de leur terrain de recherche signifie qu'elles et ils ne peuvent pas éviter la dimension quotidienne des pratiques sociales

Elle décide de donner un coup de main au comité qui s'occupe d'accueillir les survivants du cancer. Sylvie, la responsable du comité, lui propose de faire des capes de superhéros pour l'équipe qui va ouvrir la marche lors du lancement de l'événement. Sylvie sort des chandails de taille XX de l'année précédente qui n'ont pas été utilisés. Ils sont orangés, comme la couleur des chandails des proches aidants. Le logo de CancerCo est imprimé en noir, de même que le nom de l'événement de collecte de fonds. Sylvie prend des ciseaux de couture et un crayon noir tout en lui expliquant, avec un débit assez vite, le pourquoi de son idée : « Julie, une jeune femme de 32 ans et son équipe vont ouvrir la marche. Ça fait quatre ans que cette équipe ramasse des fonds pour CancerCo. Julie est atteinte d'un cancer très agressif. Ce sera sa dernière marche, car elle a demandé l'aide à mourir et sera bientôt admise pour des soins palliatifs. Quand j'ai appris ça, je me suis dit qu'il fallait faire quelque chose. Donc j'ai pensé à faire des capes de superhéros. Car c'est une superhéroïne, Julie, et sa famille et ses amis aussi. »

Elle prend une grande respiration. *Elle* sent que l'histoire de Julie l'affecte profondément. *Elle* ressent l'enthousiasme de Sylvie. Ses paroles résonnent en *elle* comme des fantômes du passé : 32 ans, c'est l'âge qu'*elle* avait quand son mari a reçu le diagnostic ; des superhéros, *elle* avait créé pour ses jeunes enfants tout un imaginaire autour des superhéros (Les Incroyables) pour passer à travers les six mois de chimio. *Elle* tente de garder le calme et de porter attention à ce que Sylvie dit. « C'est pour ça que je veux qu'on écrive sur les capes le slogan de CancerCo, continue Sylvie. La vie est plus grande que le cancer. » *Elle* acquiesce en hochant la tête, sans dire un mot, prend les ciseaux, le sac avec les chandails et le *sharpie* noir.

Quelle histoire, se dit-*elle* ! Il y a tellement d'amour, de compassion, d'empathie dans ces petits gestes portés par Sylvie – et les autres bénévoles – pour faire de cet événement quelque chose d'inoubliable, une célébration de la vie. À la lumière de l'histoire de Sylvie, bricoler ces onze capes devient pour *elle* une mission d'extrême importance. *Elle* se sent fière qu'on lui ait confié cette responsabilité, qu'*elle* réalise méticuleusement : *elle* prend un chandail, *elle* le pose sur ses épaules afin d'imaginer la forme de la cape. *Elle* retourne le chandail, le pose sur une table, l'étire avec la main : c'est doux ! Avec le *sharpie* noir, *elle* trace des lignes (ça sent fort !). *Elle* prend les ciseaux et coupe le chandail. Le résultat lui semble satisfaisant. *Elle* enfle la (maintenant) cape orange et marche vers Sylvie pour la lui montrer. Sylvie approuve du regard et lui dit : « Tu sais, je vais tellement brailler quand ils vont faire le tour de piste. Ça va être tellement beau ! » *Elle* réalise à ce moment que même si *elle* s'était dit qu'*elle* ne céderait pas, *elle* pleurerait sans doute. Afin d'éviter que l'émotion l'envahisse, *elle* retourne diligemment à sa besogne. Avec le moule, *elle* coupe les dix chandails restants. Les mouvements sont mécaniques : placer le chandail sur la table, bien l'étirer (c'est tellement doux !), prendre le moule, tracer les lignes, retirer le moule, prendre les ciseaux, couper (le tissu est plus épais au niveau des coutures, il faut peser

plus fort), écrire le slogan en faisant attention à l'espacement entre les lettres afin que le texte soit bien lisible. Ce travail de bricolage lui fait du bien : pas besoin de penser (*elle* a même, pour un instant, oublié qu'*elle* était là pour observer le déroulement de l'événement), pas besoin de sentir, simplement exécuter, telle une employée de manufacture. *Elle* écoute Sylvie parler au loin aux autres bénévoles : le son de sa voix est aigu, elle parle tellement vite, surtout quand elle est animée par la discussion. *Elle* sourit. *Elle* l'aime bien Sylvie. Quand certains bénévoles approchent et lui demandent ce qu'*elle* fait, *elle* se fait porteuse de l'histoire de Julie, et la raconte avec le même enthousiasme que Sylvie. D'une certaine manière, en se faisant, *elle* porte aussi toutes ces histoires de vie touchées par le cancer, dont celle de sa famille.

Encadré 1. Récit 1.

(Watson, 2012). Les ethnographes sont ainsi bien placés pour apprécier « l'extraordinaire dans l'ordinaire »⁷ [traduction libre] (Ybema et al., 2009, p. 2). Mais la notion de quotidienneté de Stewart va au-delà de la banalité et de la récurrence des pratiques sociales. Pour elle, le quotidien (ou l'ordinaire) est le point de contact, là où les corps se rencontrent, cette rencontre créant un effet sur nos vies. Pour Stewart (2007), l'affect arrive plutôt comme un événement : quelque chose survient et nous force, si l'on y consent, à bouger. Moriceau (2016) résume bien cette idée en notant que la signifiante des affects ordinaires se tient dans les intensités, les pensées et les sentiments qu'ils rendent possibles.

Le deuxième récit (Encadré 2) illustre l'idée selon laquelle le quotidien est une rencontre entre des corps qui s'affectent. Le caractère routinier de la marche vers l'école renforce la signifiante des affects quotidiens. En effet, dans les détails de l'ordinaire (enfiler le dossard fluorescent, les anecdotes de la fin de semaine, la pile de feuilles d'automne, etc.) se trouve l'extraordinaire. Cette description, comme dans le récit précédent, passe par les sens (l'odeur des feuilles d'automne, l'humidité de l'air frais, la chaleur du soleil) et les corps (l'enchaînement des pas, la respiration, le battement du cœur). Affecter ou se laisser affecter dans ce récit vient de pair avec le fait de bouger. Littéralement, elle et les autres marcheurs et marcheuses bougent. Ils se meuvent et en se faisant s'émeuvent. Dès lors, il s'agit aussi d'un mouvement affectif : *plénitude, sourire, souriant, rires*, sont quelques mots exprimés dans le texte qui évoquent la joie. Notons aussi que dans ce récit le mouvement des corps est collectif (son corps bouge à l'unisson de ceux des autres personnes qui marchent). La proximité corporelle de la marche en groupe vient affirmer la nature affective de leurs relations (elle connaît leur nom, puisqu'ils et elles marchaient tous l'année dernière; les bénévoles et les enfants se connaissent bien). L'affect circule à travers les corps (les enfants marchent deux par deux, son fils s'est avancé pour se placer à côté de Victor, les enfants s'élancent sur les feuilles), sans intentionnalité, sans paroles. Ce qui fait

Ce matin *elle* s'est levée tôt pour accompagner son fils à l'autobus pédestre. Avant de sortir de chez elle, *elle* enfle son dossard de bénévole jaune fluorescent et met autour du cou de son fils le dossard pour enfant. Même si aujourd'hui ce n'est pas sa journée de marche, *elle* a décidé de marcher pareillement parce que c'est le lancement du projet. Pour l'avoir organisé avec Jérôme, l'agent de développement de CancerCo, *elle* sait qu'il y aura une surprise à l'arrivée à l'école et *elle* aimerait bien voir la réaction des enfants. À l'arrêt du pédibus, Victor et Janick, deux bénévoles, attendent, le sourire aux lèvres, l'arrivée des autres marcheurs et marcheuses. Il fait beau. Le ciel est bleu. Le soleil est au rendez-vous en cette journée d'automne. Malgré une brise fraîche, *elle* peut sentir la chaleur des rayons de soleil sur sa peau. L'air est humide : ça sent les feuilles d'arbre. Les couleurs sont magnifiques, se dit-*elle*. « Le Trottibus est un projet souriant », lui avait dit Sophie, la directrice de la prévention de CancerCo lors d'une entrevue. Sophie avait bien raison, pense-t-*elle*. Un sentiment de plénitude l'embarque.

C'est l'heure du départ : Victor se place en avant pour ouvrir la marche, les enfants vont au centre deux par deux et Janick ferme la marche. Et c'est parti! *Elle* se place à côté de Janick. Quand ils seront plus nombreux, *elle* prendra alors la place du bénévole du milieu pour aider à traverser aux intersections des rues, comme demandé dans la formation sur la sécurité piétonne qu'*elle* et d'autres bénévoles ont reçue. La marche se fait dans la bonne humeur. Les marcheurs et marcheuses de ce matin sont des « anciens » et des « anciennes », ils et elles marchaient tous et toutes l'année dernière. Bénévoles et enfants se connaissent bien. *Elle* écoute en souriant les anecdotes de la fin de semaine que Camille et Véronique se partagent. L'une s'est achetée de nouveaux collants qu'elle montre avec fierté à sa copine. L'autre lui raconte sa sortie aux pommes. Droite, gauche, droite, gauche, les pas s'enlignent sans y penser. Inspire, expire, inspire, expire, la respiration se fait tout seule. Boum, bam, boum, bam, les battements du cœur sont à peine perceptibles. Son corps bouge à l'unisson des autres marcheurs et marcheuses. *Elle* fait corps avec le groupe.

Son fils s'est avancé pour se placer près de Victor, le bénévole qui ouvre la marche. C'est un jeune étudiant universitaire qui a été recruté récemment. Il est dynamique, drôle et très gentil. *Elle* sait que son fils l'aime bien, et *elle* aussi. Avoir des bénévoles « de la communauté » comme lui (c'est comme cela qu'on les appelle pour les distinguer des bénévoles « parents ») apporte un volet intergénérationnel au projet, pense-t-*elle*. Il faudrait qu'*elle* note cela dans son journal, cela peut être une piste d'analyse intéressante à explorer. Deux autres enfants embarquent au prochain arrêt. *Elle* les salue par leur nom. *Elle* réalise qu'*elle* connaît presque tous les noms des enfants et des bénévoles qui marchent sur ce trajet. À force de les voir régulièrement, *elle* a appris à les connaître et se sent, d'une certaine manière, liée à eux, responsable. Soudain Victor arrête de marcher (c'est lui qui est en avant) et d'un geste fait un signe à Janick (le bénévole qui ferme la marche) vers une belle et grande pile de feuilles d'automne ramassées sur le jardin à côté du trottoir. Janick a tout compris (et *elle*

aussi) : des feuilles multicolores s'éparpillent dans les airs. Les enfants s'élancent sur la pile. Les bénévoles font semblant de tomber. Ils rient. *Elle* rit. Il fait beau. Il fait chaud. Il fait bon. « Un projet souriant », se dit-elle.

Encadré 2. Récit 2.

événement ici c'est l'intensité de la rencontre entre les corps et les sentiments que cette rencontre provoque. À noter aussi que les sentiments évoqués dans ce récit occultent le cancer. C'est le propre d'un « projet souriant », dans lequel participent des enfants et des adultes en santé. Ils sont dans la rue, loin des hôpitaux ou des centres d'hébergement. Or cette invisibilité du cancer rend la portée des affects encore plus puissante. Le récit montre bien comment elle se livre, sans résistance, à ce qui l'affecte, sans questionner, sans se soucier, sans contredire les discours implicites sur lesquels repose le projet d'autobus pédestres, comme la sécurité routière et les saines habitudes de vie. À première vue absent, le cancer se présente subtilement, dans les liens affectifs qu'elle entretient avec le cancer et qui se manifestent ici dans la joie que la rencontre avec les marcheurs et marcheuses, les feuilles, l'air d'automne et le soleil lui procure.

Le pouvoir des affects (in)habités

Un dernier élément clé de la proposition de Stewart (2007) est le caractère habité des affects, qu'elle relie à l'exercice du pouvoir. Le pouvoir se manifeste, selon Stewart, dans les plaisirs corporels, les douleurs chroniques, et dans la relation avec les objets. Par exemple, dans une recherche portant sur l'aide humanitaire pendant la guerre de Sarajevo, Povrzanović (2016) décrit les relations personne-objet et comment ces dernières activent des mémoires corporelles et affectives. Ce qu'elle nomme des « objets sensibles », tels que la nourriture et les vêtements qui sont donnés aux réfugiés par des organismes humanitaires, vient déclencher des souvenirs incarnés, rappelant le dégoût, l'humiliation, la peur. Le contact du corps avec ces objets sensibles laisse des traces sur les plans sensoriel, affectif et émotif. Povrzanović montre que l'identité de ces réfugiés et leur marginalité reviennent avec les souvenirs de la saveur du pain dur dans la bouche ou de la raideur des vêtements sur la peau.

En référence à ce qu'elle nomme « la politique de l'ordinaire », Stewart (2007) affirme que le pouvoir survient dans le quotidien, c'est-à-dire dans les effets ordinaires qui donnent aux choses la qualité d'un lieu à habiter. L'accent est ainsi mis sur l'occupation des choses, le fait qu'elles deviennent incarnées dans notre quotidien, et que par cette incarnation ces choses viennent à nous affecter. En d'autres termes, le pouvoir est effectif (c'est-à-dire qu'il a un effet) quand il est affectif (c'est-à-dire quand il mobilise des affects) (Ashcraft & Kuhn, 2018). Comme il a déjà été mentionné, les théories de l'affect, dont celle développée par Stewart, s'inscrivent dans un mouvement critique qui s'interroge sur l'emprise du capitalisme néolibéral sur nos

L'équipe de marketing responsable de la conférence débute en présentant quelques statistiques : 16000 organisations à but non lucratif, 500 organisations caritatives, 2,5 % du PIB, 14 grandes campagnes de financement pour financer la recherche sur le cancer. « Nous ne sommes pas seuls sur le marché », « c'est notre concurrence directe », renforce une des membres de l'équipe. *Elle* n'est plus surprise par ce discours marchand. Probablement parce qu'*elle* l'a entendu maintes fois depuis le début du colloque : « la concurrence féroce », « une organisation de choix », « la meilleure dans le domaine ». La différence cette fois-ci est que le discours est direct, pas de filtre, pas de masque. *Osez la philanthropie!* comme le prétend le titre de la conférence. *Elle* se rend vite compte que pour l'équipe de marketing, la philanthropie a une signification très stratégique : recruter des donateurs et donatrices et, ce qui est plus important encore, de grands donateurs et de grandes donatrices. Et c'est une tâche qui incombe à tous, incluant les bénévoles : « Tout le monde ici est un agent de recrutement des principaux donateurs », « nous devons investir ensemble », « pour développer notre portefeuille de revenus ». Des chiffres, des chiffres et encore des chiffres. « Où sont les gens derrière ces chiffres? » se demande-t-elle?

Mais attendez, il y a plus. L'équipe de marketing propose une boîte à outils pour cette « noble » tâche : communiquer, démontrer, transformer et créer. Et toutes ces actions sont possibles à travers les émotions. « Les émotions sont importantes si nous voulons aller plus loin », s'exclame une des présentatrices. Pour illustrer l'argument, elle montre la vidéo d'une campagne d'un milliard de dollars lancée par un hôpital. La vidéo montre des patients et patientes atteints de cancer, leurs familles et les professionnels et professionnelles de la santé. Elle termine par un message d'espérance : « Croyez-le. Nous allons vaincre le cancer au cours de notre vie. » Et voilà les gens, leur vie et leurs expériences. C'est trop! *Elle* ne peut pas croire qu'on lui demande d'instrumentaliser le vécu de ceux et celles qui souffrent du cancer et de leurs proches pour inciter des dons. Ces gens, c'est aussi *elle*, sa famille, ses proches! Même si *elle* souscrivait à une telle proposition, comment pourrait-elle trouver un « grand » donateur ou une « grande » donatrice? Est-ce que ces gens du marketing sont devenus fous? *Elle* regarde autour d'elle pour réaliser que personne d'autre n'a l'air frappé par ces propos. Les gens acquiescent, certains sourient ou prennent des notes. Est-elle la seule à réaliser que tout ceci ne fait qu'alimenter le système capitaliste et donc la concurrence entre les organismes?

La colère s'est transformée en chagrin. La conférence qui suit celle de l'équipe marketing joue sur un autre registre. Pourquoi ce colloque *la* touche-t-il si profondément? *Elle* essuie ses larmes avec le dos de sa main. Un homme, diagnostiqué d'un cancer du poumon, partage son expérience devant l'audience. Il est grand et mince. Probablement dans la soixantaine. Sa femme est à ses côtés. Silencieuse. Attentive. Elle ne le quitte pas des yeux. Il parle lentement, mais avec une voix solide. Il raconte comment il a été accueilli à la maison d'accueil et pris en charge par les

bénévoles qui y travaillent. Il termine son récit en disant : « À la maison d'accueil, nous n'y allons pas pour mourir, mais pour survivre. » Ce message d'espoir lui semble vaguement familier. D'un coin de l'œil, elle repère le rapport annuel de CancerCo qui lui a été remis avec son trousseau de colloque. À l'affiche, la photo d'une survivante avec le texte : « Son éclat nous rappelle que, malgré la maladie, la vie reste toujours au cœur des préoccupations de notre organisation. » Vie et mort. Santé et maladie. Espoir et désespoir. *Elle* est aussi passée par là. Le cancer fait également partie de sa vie. À 13 ans, elle a perdu sa grand-mère maternelle d'un cancer à l'estomac. Plus récemment, *elle* a combattu le cancer aux côtés de son mari. *Elle* a craint la mort de son compagnon et a remercié sa survie. *Elle* espère qu'*elle* n'aura plus jamais à traverser une épreuve pareille. Et pourtant, *elle* sait que statistiquement, les possibilités sont grandes : un adulte sur deux recevra un diagnostic de cancer, selon le rapport de CancerCo; en plus, les cas de rechute sont à la hausse. *Elle* essuie ses larmes avec le dos de sa main. Que fait-*elle* ici? Pourquoi s'exposer comme ça? Pourquoi fait-*elle* cette recherche? *Elle* pensait être assez forte. *Elle* aurait dû y penser deux fois.

Encadré 3. Récit 3.

sociétés et plus particulièrement nos modes d'être et notre relation au monde. Une écriture affective vise donc à mettre en lumière ces subtils et puissants jeux de pouvoir qui s'activent au quotidien à travers des relations capitalistes.

Le dernier récit (Encadré 3) est le plus explicite quant à la critique que sous-tend le tournant affectif par rapport au capitalisme néolibéral. Le discours marketing décrit dans le récit (« nous ne sommes pas les seuls sur le marché »; « la concurrence féroce »; « grands donateurs ») de même que l'utilisation des statistiques et des chiffres pour objectiver et légitimer les stratégies marketing sont des exemples de ce que certains nomment la marchandisation du secteur à but non lucratif (Sanders, 2012). Mais, ce qui est plus intéressant à noter ici c'est « sa » réaction viscérale vis-à-vis ce discours : l'indignation! Ce ressenti, qui par ailleurs n'est pas partagé avec les autres bénévoles participant au colloque, peut être vu comme une marque de résistance. L'affect joue ici un rôle de prise de conscience et entraîne donc une potentialité d'émancipation. D'ailleurs, les terrains suivants ont été problématisés à partir de la marchandisation des discours et des pratiques bénévoles. L'expérience de ce colloque a été un moment tournant dans le développement d'une perspective plus critique de la recherche.

À la différence des deux récits précédents, dans lesquels elle se laisse affecter et embarquer par l'objet de critique, celui-ci montre que quand le cancer est associé au marché, et donc présenté en chiffres, en nombre de donateurs, ou encore instrumentalisé à travers les émotions des personnes touchées par la maladie, elle devient plus suspicieuse. Elle ne se laisse pas habiter par le cancer ou, pour reprendre

l'expression de Stewart, elle n'incarne pas cet objet de critique. Mais cette résistance ne dure pas longtemps. La deuxième partie du récit réinstalle la dynamique dominante décrite dans les récits précédents : elle se laisse affecter, habitée par le cancer. Elle est profondément touchée par le témoignage d'un survivant de cancer et les souvenirs de son propre combat contre le cancer au côté de son mari ressurgissent. Le contact avec cet homme, son épouse, de même qu'avec le rapport de CancerCo, tels des objets sensibles, réveille en elle des sentiments du passé. Ces relations affectives, en la ramenant à ce moment de profonde souffrance, l'assujettissent dans son identité de proche de malade. Il n'est alors pas surprenant qu'elle se pose la question à savoir ce qu'elle fait dans ces lieux en tant que chercheuse.

Conclusion : quand les affects nous (d)écrivent

Comment s'y prend-on pour (d)écrire des affects? Voici la question qui a animé cet article. Les trois récits de critique habitée qui ont été présentés ci-dessus suggèrent une forme d'écriture performative dont je résume ici, en guise de conclusion, les quatre principales idées.

S'immerger dans l'expérience et se laisser affecter : propres à toute écriture ethnographique, les récits de critique habitée se basent sur l'expérience. En cela, ils partagent avec d'autres types de récits (Van Maanen, 1988) l'immersion dans les terrains de recherche. Là où une approche affective diffère, c'est par rapport à la visée de la description de cette expérience : loin de chercher à la représenter, une approche affective vise à évoquer « l'expérience de l'expérience ». Cela demande en premier lieu de se « laisser affecter » (Bonnet, 2018; Favret-Saada, 1990) par le terrain pour ensuite être en mesure d'affecter la lectrice ou le lecteur avec le récit. En ce sens, le récit de critique habitée va au-delà de la description des affects, il doit pouvoir affecter son lectorat, et donc, d'une certaine manière, le transformer. Par exemple, les trois récits que j'ai développés invitent la lectrice ou le lecteur dans l'intimité de mon vécu vis-à-vis le cancer, le rendant complice de mon expérience (Shotter, 2010). De plus, l'accent est mis sur l'évocation des sentiments, sensations, des émotions et des intensités de l'expérience plus que sur la description factuelle des événements relatés. Le récit affectif devient donc à son tour une rencontre.

Se placer au milieu : les affects sont relationnels, ils circulent à travers des agencements hybrides et multidirectionnels composés d'êtres à ontologie variable. En ce sens, les affects nous décentrent en nous replaçant dans une configuration relationnelle plus large (Moriceau, 2016). (D)écrire les affects demande d'une part de retracer ces relations. Par exemple, les trois récits sont peuplés d'objets, de corps, d'espace-temps, de choses, de couleurs qui se touchent, qui s'affectent, qui se meuvent. L'écriture des affects demande également de décentrer le sujet humain. L'utilisation de la troisième personne du singulier *elle*, en tant que sujet/objet de rencontre, est une manière subtile de contrer cet égocentrisme. Le pronom *elle* est compris comme étant

au milieu des relations, une médiatrice, une passeuse (Cooren, 2015). La mise en exergue des corps, des objets dits sensibles, ou encore des lieux, est une autre stratégie de décentrement dans les récits : le sujet n'est plus seul, il est accompagné d'une pléthore d'agentivités.

Incorporer ou incarner les affects : une écriture des affects invite à des descriptions sensibles, esthétiques et corporelles dans lesquelles tous les sens sont activés. Par exemple, dans les récits présentés précédemment, je réfère à la douceur d'un tissu, aux odeurs et aux couleurs des feuilles d'automne, à la chaleur des rayons de soleil, qui font partie intégrante des émotions et des sentiments. D(é)crire les affects implique alors de mettre tout son corps en présence, comme une performance devant un public (Gergen & Gergen, 2018).

Dévoiler l'objet de critique : un récit de critique habitée ne serait pas complet sans l'objet de critique, qui prend donc une place centrale dans l'écriture des affects. Dans les récits présentés précédemment, la présence du cancer en tant qu'objet de critique est plus ou moins visible. La joie qui traverse le récit du « projet souriant » d'autobus pédestre semble mettre en vigile le cancer. Par contre, le cancer se rend plus présent quand il s'agit du témoignage du visiteur de la maison d'accueil accompagné de sa femme. Cette absence ou cette présence du cancer dévoile ses effets, particulièrement quand ils sont occultés. Par exemple, si je prends le récit décrivant l'événement de collecte de fonds, le cancer est omniprésent. Il habite la jeune femme en fin de vie et son histoire; il habite les bénévoles, les survivantes et survivants, et leurs proches; il habite les lieux, les objets (les chandails), les symboles. Cet événement exsude le cancer. Or son omniprésence vient, en quelque sorte, occulter la logique marchande de la collecte de fonds qui dans le récit du colloque était plus explicite. Le pouvoir des relations capitalistes néolibérales s'exerce à la fois dans l'instrumentalisation des émotions pour le recrutement de grands donateurs et de grandes donatrices, que dans le voilement de la collecte de fonds. Je pourrais même dire que ce voilement s'opère aussi dans le récit de l'autobus pédestre autour de ces discours institutionnels, repris sans questionnement et intégrés par les bénévoles et les enfants, sur la sécurité routière et les saines habitudes de vie, comme ingrédients de la recette de la prévention pour combattre le cancer.

Pris ensemble, ces quatre propositions tracent la manière dont nous sommes affectés par des choses, des corps, des institutions, des discours. (D)écrire les affects revient donc à rendre compte d'une certaine forme d'assujettissement de la personne chercheuse aux discours et aux institutions capitalistes néolibéraux (Foucault, 1978). Nous sommes bien ici dans la situation décrite par Albera concernant l'ethnographe coupé de son « propre lieu », « contrôlé par d'autres institutions, d'autres instances de pouvoir » (2001, p. 7). Albera (2001) suggère qu'afin de résister à cette emprise, l'ethnographe doit construire sur le terrain des tactiques de résistance quotidiennes.

Serait-il alors possible d'envisager des tactiques de résistance dans l'écriture? Je crois que l'écriture affective telle que proposée dans cet article offre une possibilité de résistance, car elle permet de redéfinir la circulation des affects et, se faisant, peut augmenter la puissance d'agir. D'une part, les récits de critique habitée permettent de prendre conscience de la manière dont les objets de critique nous affectent, de leur emprise sur nous. D'autre part, par ces récits nous performons une nouvelle trajectoire affective qui inclut le lectorat, en tant que complice (Shotter, 2010), de même que d'autres objets, sujets, choses et histoires qui ont aussi été affectés, créant ainsi un sens de communauté. D'une certaine manière, je pourrais dire que l'écriture des affects prend ici une force transformatrice. En (d)écrivant les affects, ceux-ci nous (d)écrivent. Nous devenons autre, auteure ou auteur de nos récits, actrice ou acteur de nos trajectoires.

Notes

¹ L'usage de la première personne du singulier a été privilégié pour maintenir la cohérence avec les propos de l'article concernant la critique habitée et la posture épistémologique de la chercheuse.

² « *articulate in words and conceptualize theoretically what is only felt and sensed.* » (Skoggard & Waterston, 2015, p. 109).

³ « *current treatises on affect tend to lack feeling* » (Probyn, 2010, p. 74).

⁴ CancerCo est un organisme de bienfaisance national, à caractère communautaire, comptant plus de cent mille bénévoles. Les principales orientations de CancerCo sont le financement de la recherche contre le cancer, les services d'accompagnement de malades, la prévention et l'intervention auprès des gouvernements.

⁵ J'ai obtenu les certifications éthiques correspondantes de la part de mon université pour réaliser ces deux études ethnographiques.

⁶ « *What you write about and how you write it shapes your life, shapes who you become.* » (Richardson, 2001, p. 36).

⁷ « *The extraordinary in the ordinary* » (Ybema et al., 2009, p. 2).

Références

- Albera, D. (2001). Terrains minés. *Ethnologie française*, 31(1), 5-13.
- Ashcraft, K. L. (2017). « Submission » to the rule of excellence : Ordinary affect and precarious resistance in the labor of organization and management studies. *Organization*, 24(1), 36-58.

- Ashcraft, K. L., & Kuhn, T. (2018). Agential encounter. Performativity and affect meet communication in the bathroom. Dans B. H. J. M. Brummans (Éd.), *The agency of organizing. Perspectives and case studies* (pp. 170-193). New York, NY : Routledge.
- Avanza, M. (2008). Comment faire de l'ethnographie quand on n'aime pas ses indigènes? Une enquête au sein d'un mouvement xénophobe. Dans D. Fassin, & A. Bensa (Éds), *Les politiques de l'enquête* (pp. 41-58). Paris : La Découverte.
- Beatty, A. (2010). How did it feel for you? Emotion, narrative, and the limits of ethnography. *American Anthropologist*, 112(3), 430-443.
- Beyes, T., & Steyaert, C. (2012). Spacing organization : Non-representational theory and performing organizational space. *Organization*, 19, 45-61.
- Bonnet, T. (2018). Ethnographie comparée du risque émotionnel au travail. Une tâche aveugle de l'agenda politique. *Revue internationale de politique comparée*, 25(3), 123-149.
- Brummans, B., & Vásquez, C. (2016). A two-step teaching strategy for coping with textualization fever in ethnography. *Qualitative Inquiry*, 22(2), 119-124.
- Burgess, R. G. (2006). *In the Field : An Introduction to Field Research*. London : George Allen & Unwin. (Ouvrage original publié en 1984).
- Clough, P. T. (2008). The affective turn : Political economy, biomedicine and bodies. *Theory, Culture & Society*, 25(1), 1-22.
- Cooren, F. (2015). In medias res : Communication, existence, and materiality. *Communication Research and Practice*, 1(4), 307-321.
- Cunha, M. I. (2001). Trajets et dérives autour d'une prison de femmes. *Ethnologie française*, 31(1), 81-87.
- Dechézelles, S., & Traïni, C. (2018). L'ethnographie comparée des émotions pour l'étude des processus politiques. *Revue internationale de politique comparée*, 25(3), 7-25.
- Derbez, B., & Rollin, Z. (2016). *Sociologie du cancer*. Paris : La Découverte.
- Fassin, D., & Bensa, A. (Éds). (2008). *Les politiques de l'enquête*. Paris : La Découverte.
- Favret-Saada, J. (1990). Être affecté. *Gradhiva*, (8), 3-9.
- Foucault, M. (1978, Mai). Qu'est-ce que la critique? Critique et Aufklärung. Communication présentée à la Société française de philosophie. Repéré à <http://libertaire.free.fr/MFoucault109.html>

- Geertz, C. (1988). *Works and lives : The anthropologist as author*. Palo Alto, CA : Stanford University Press.
- Gergen, K. J., & Gergen, M. M. (2018). Doing things with words : Toward evocative ethnography. *Qualitative Research in Psychology*, 15(2-3), 272-286.
- Groleau, C. (2013). Dis-moi ce que tu écris je te dirai qui tu es. *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels, Supplément (HS)*, 91-107.
- Hine, C. (2000). *Virtual ethnography*. London : Sage.
- Hochschild, A. R. (1983). *The managed heart : Commercialization of human feeling*. Berkeley, CA : University of California Press.
- Kane, H., Brignon, M., & Kivits, J. (2018). Le rôle des proches de malades atteints d'un cancer : construction institutionnelle et expériences personnelles. Dans N. Amsellem, & P. Bataille (Éds), *Le cancer : un regard sociologique. Biomédicalisation et parcours de soins* (pp. 39-54). Paris : La Découverte.
- King, A. C., & Woodroffe, J. (2017) Walking Interviews. Dans P. Liamputtong (Éd.) *Handbook of research methods in health social sciences*. Singapore : Springer.
- Kuhn, T., Ashcraft, K. L., & Cooren, F. (2017). *The work of communication: Relational perspectives on working and organizing in contemporary capitalism*. New York, NY : Taylor & Francis.
- Lévi-Strauss, C. (2003). *Anthropologie structurale*. Paris : Plon. (Ouvrage original publié en 1958).
- Lutz, C., & White, G. M. (1986). The anthropology of emotions. *Annual Review of Anthropology*, 15, 405-436.
- Marcus, G. E. (1995). Ethnography in/of the world system : The emergence of multi-sited ethnography. *Annual Review of Anthropology*, 24(1), 95-117.
- Mariot, N. (2001). Les formes élémentaires de l'effervescence collective, ou l'état d'esprit prêté aux foules. *Revue française de science politique*, 51(5), 707-738.
- Massumi, B. (1995). The autonomy of affect. *Cultural Critique*, (31), 83-109.
- McDonald, S. (2005). Studying actions in context: A qualitative shadowing method for organizational research. *Qualitative Research*, 5(4), 455-473.
- Moriceau, J. L. (2016). Une approche affective de la communication organisationnelle. *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 9. <https://doi.org/10.4000/rfsic.2478>
- Moussaoui, A. (2001). Du danger et du terrain en Algérie. *Ethnologie française*, 31(1), 51-59.

- Povrzanovic Frykman, M. (2016). Sensitive objects of humanitarian aid : Corporeal memories and affective continuities. Dans J. Frykman, & M. Povrzanovic Frykman (Éds), *Sensitive objects : Affect and material culture* (pp. 79-104). Lund : Nord Academic Press.
- Probyn, E. (2010). Writing shame. Dans M. Gregg, & G. J. Seigwort (Éds), *Affect theory reader* (pp. 71-89). Durham : Duke University Press.
- Richardson, L. (2001). Getting personal : Writing-stories. *International Journal of Qualitative Studies in Education*, 14(1), 33-38.
- Salaris, C. (2018). Vers une ethnographie comparée des émotions : des victimes du Distilbène aux victimes des pesticides. *Revue internationale de politique comparée*, 25(3), 71-97.
- Sanders, M. L. (2012). Theorizing nonprofit organizations as contradictory enterprises : Understanding the inherent tensions of nonprofit marketization. *Management Communication Quarterly*, 26(1), 179-185.
- Shotter, J. (2010). *Social construction on the edge : Withness thinking and embodiment*. Chagrin Falls, OH : Taos Institute Publications.
- Skoggard, I., & Waterston, A. (2015). Introduction : Toward an anthropology of affect and evocative ethnography. *Anthropology of Consciousness*, 26(2), 109-120.
- Stewart, K. (2007). *Ordinary affects*. Durham, NC : Duke University Press.
- Van Maanen, J. (1988). *Tales of the field : On writing ethnography*. Chicago, IL : University of Chicago Press.
- Van Maanen, J. (2011). Ethnography as work : Some rules of engagement. *Journal of Management Studies*, 48(1), 218-234.
- Vásquez, C. (2013). Devenir l'ombre de soi-même et de l'autre : réflexions sur le shadowing pour suivre à la trace le travail d'organisation. *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*, (Suppl. du n° 48), 69-89.
- Watson, T. (2012). Making organisational ethnography. *Journal of Organizational Ethnography*, 1(1), 15-22.
- Ybema, S., Yanow, D., Wels, H., & Kamsteeg, F. H. (Éds). (2009). *Organizational ethnography : Studying the complexity of everyday life*. London : Sage.

Consuelo Vásquez (Ph. D., Université de Montréal) est professeure au Département de communication sociale et publique de l'Université du Québec à Montréal. Ses intérêts de recherche comprennent l'ethnographie, l'organisation par projet, le bénévolat et la constitution communicative des organisations. Elle est la chercheuse principale du projet de recherche « La marchandisation des OBNL et la transformation des pratiques de bénévolat : une approche communicationnelle », financé par le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) du Canada.

Pour joindre l'auteur :
vasquez.consuelo@uqam.ca

***Négliger les affects,
retour sur une enquête à l'objet « invisible » :
quand la sanction scolaire suscite l'émotion
de parents de milieux populaires***

Zoé Yadan, Doctorante

Université de Paris, France

Résumé

Le propos de cet article est de rendre compte d'une négligence qui, à mon sens, n'est pas rare : il peut arriver que le sociologue soit hermétique face aux affects. Au cours d'une enquête, j'ai moi-même, involontairement, fait abstraction des manifestations liées aux affects. Pourtant, ceux-ci étaient bel et bien présents. Ils étaient perceptibles, voire ostensibles, lors des observations, mais aussi lors des entretiens; ils étaient audibles puisque les enquêtés ont mis en mots ces affects; ils étaient vécus à la fois par les enquêtés et par moi-même. Comment comprendre cette négligence? Comment l'éviter et quels outils s'offrent au chercheur pour y pallier? Nous tentons de répondre à ces questions en prenant appui sur une enquête de terrain portant sur des parents issus de milieux populaires et dont l'enfant a fait l'objet d'une sanction disciplinaire au collège.

Mots clés

INATTENTION AUX ÉMOTIONS, ITINÉRAIRE DE RECHERCHE, PARENTALITÉ, THÉORIE ANCRÉE, PORTRAIT ÉMOTIONNEL

Abstract

The goal of this article is to point out a type of negligence that I believe is all too common: sociologists who totally ignore affects. During the investigation I myself involuntarily neglected those manifestations related to affects. Yet, they existed! They were perceivable, even obvious, during both observations and interviews; they were audible because the interviewees put these affects into words; both the interviewees and I experienced them. How are we to understand this negligence? How can we avoid it and what tools can the researcher use to mitigate it? We will try to answer these questions based on a field investigation of working-class parents whose child had been subject to a disciplinary sanction at college.

Keywords

INATTENTIVENESS TO EMOTIONS, RESEARCH ITINERARY, PARENTALITY, GROUNDED THEORY, EMOTIONAL PORTRAIT

Introduction

La recherche sur laquelle se base cet article consiste à appréhender le vécu de parents convoqués par le collège afin de répondre d'un « manquement grave » au règlement perpétré par leur enfant. L'enquête repose sur une méthode qualitative alliant entretiens de parents dont l'enfant a fait l'objet d'un conseil de discipline et observations de conseils de discipline. Le propos de cet article est d'exposer une maladresse commise durant l'enquête de terrain : la négligence involontaire des expressions liées aux affects. Pourtant, ceux-ci étaient bel et bien présents, perceptibles, voire ostensibles, lors des observations et des entretiens; ils étaient audibles puisque les enquêtés ont mis en mots ces affects, mais aussi vécus tout à la fois par les enquêtés et par moi-même, enquêtrice. Bien qu'occultés, les affects étaient indubitablement présents.

Les affects peuvent être pensés comme l'interprétation, par l'individu, d'une sensation physique qui est ensuite « mise en sens » (Bernard, 2017, p. 36). Or le sens donné à ce ressenti dépend d'un certain nombre de facteurs : le contexte social et culturel, l'éducation familiale, l'âge, l'appartenance de genre, le vécu, etc. Ainsi, nous¹ pensons les affects dans une approche interactionniste mettant en lumière l'aspect communicationnel au sens large. En ce sens, nous envisageons les affects comme le produit d'un rapport à un milieu, à des individus et à des événements. Ce sont ces interactions multiples qui invitent l'individu à ressentir une émotion spécifique dans un contexte donné, à catégoriser un ressenti, ainsi qu'à effectuer un travail de gestion émotionnel. Dans cette perspective, nous prêtons attention à la fois aux affects (leur forme, leur nature), mais aussi à « l'ensemble des conditions qui les génèrent » (Laflamme, 1995, p. 31) ainsi qu'aux actions qui en découlent. Comprendre les ressentis et les affects des enquêtés, c'est aussi comprendre comment ils interprètent une situation, l'incorporent et la font leur pour appréhender les expériences (éducatives ou institutionnelles dans notre cas) à venir. Transparaît donc, au travers des émotions, la marque du social et de l'individuel (Bernard, 2017).

Comment comprendre l'attitude qui fut la mienne d'occulter, de façon involontaire, les multiples références aux affects présentes sur le terrain? Il apparaît, à mon sens, que la formation dispensée n'invite pas toujours l'apprenti sociologue à percevoir les émotions comme un élément à intégrer à leur analyse. En effet, lorsqu'il a été question d'émotions au cours de ma formation, celles-ci étaient essentiellement traitées sous l'angle de la relation d'enquête. La question de la juste distance à l'objet et aux enquêtés est centrale en sociologie et concerne pour beaucoup l'aspect émotionnel. Il faudrait ressentir, mais avec maîtrise et recul, le mieux étant toutefois de faire ressentir aux enquêtés sans que l'enquêteur lui-même ne soit atteint. Les émotions sont donc traitées dans la formation, mais davantage dans la mesure où elles sont utiles pour l'enquête et notamment parce qu'elles permettent d'établir un lien de confiance et

de libérer la parole et beaucoup moins parce qu'elles auraient une portée heuristique. Autrement dit, les émotions ont plutôt été renvoyées aux coulisses de la recherche.

Ainsi, l'apprenti sociologue est invité à effectuer un « travail émotionnel » (Hochschild, 2003) afin de ne pas troubler l'enquêté ou le déroulement de l'enquête par la démonstration d'émotions. Cependant, la gestion de certaines émotions (la peur, la tristesse) a été laissée à mon appréciation de chercheuse. Il en ressort que la « cuisine émotionnelle » de la recherche ne s'enseigne pas en détail, elle s'apprend en faisant et il revient à chaque enquêteur de s'arranger avec son terrain. Au-delà de cette relégation des émotions aux coulisses de l'enquête, il apparaît parfois difficile de décoder et coder une émotion. S'il est plutôt aisé de considérer le discours d'enquêtés s'exprimant sur leurs ressentis, il n'est pas toujours évident de traiter les émotions observées. Faut-il, alors, faire confiance à son intuition de sujet social qui invite à interpréter une expression, un affect perçu sur les corps? Ou bien le risque d'être induit en erreur par un ethnocentrisme de classe, de race ou de genre est-il trop prégnant?

Après avoir décrit les données contextuelles de la recherche, nous expliciterons et détaillerons les multiples références présentes pendant la phase de terrain. Par la suite, nous présenterons la façon dont les émotions se sont révélées et imposées dans le processus de réflexion, non pas seulement comme un élément de la relation d'enquête, mais comme un véritable résultat. Enfin, une dernière partie permettra de fournir aux lecteurs des pistes de réflexion qui ont été mises en place pour remédier aux écueils liés au terrain.

Enquêter sur des parents « affectés » sans percevoir leurs affects

Lorsqu'un fait d'incivilité commis par un élève est considéré comme « grave », le chef d'établissement peut réunir, dans les cas les plus sérieux, un conseil de discipline, instance relativement encadrée². Le conseil de discipline, qui n'est pas une sanction en soi (Merle, 2012), a pour objectif principal de statuer sur la responsabilité de l'élève quant à l'acte qui lui est reproché et de voter une sanction disciplinaire pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'élève. La finalité de cette instance est présentée par les acteurs scolaires comme étant principalement orientée vers le volet punitif, ce qui se vérifie au regard du dénouement des conseils de discipline : dans la grande majorité des cas, le conseil de discipline se solde par une exclusion définitive de l'élève (Millet & Thin, 2005). Lors du conseil de discipline, les parents de l'élève accusé sont convoqués à se présenter avec leur enfant. Autrement dit, l'institution scolaire procède au traitement des incidents disciplinaires en prenant appui sur la responsabilité parentale.

Nous avons porté notre intérêt sur des parents de milieux populaires dont l'enfant est l'auteur, de façon isolée ou récurrente, d'actes d'indiscipline qualifiés de « graves »³ par les acteurs scolaires et qui, en conséquence, a été convoqué devant un conseil de discipline. S'en est suivie une exclusion définitive de l'élève avec ou sans

sursis et dans de rares cas, une exclusion temporaire d'un à huit jours. Il s'agissait de comprendre comment l'acte de l'enfant ainsi que son traitement par l'institution pouvaient atteindre les parents, le corollaire étant de définir si les parents allaient en conséquence modifier leurs pratiques éducatives, leurs représentations de l'institution ou encore l'image qu'ils se faisaient d'eux-mêmes.

L'approche se voulait qualitative à visée compréhensive. L'enquête s'est déroulée principalement en Seine-Saint-Denis et dans des quartiers socialement défavorisés de la ville de Paris entre 2015 et 2018. Le matériel empirique comprend deux méthodologies d'enquête. Des entretiens ont d'abord été menés auprès de parents concernés, des personnels de l'éducation nationale et des acteurs du monde associatif. Le recrutement des parents a constitué la principale difficulté de l'enquête. L'institution scolaire ainsi que les structures associatives contactées n'ont, pour la plupart, pas accepté de me mettre en relation avec lesdits parents. Le principal mode de recrutement s'est fait grâce au dispositif ACTE (Accueil des collégiens temporairement exclus) regroupant des structures proposant un accueil aux collégiens le temps de leur exclusion et situées en Seine-Saint-Denis.

Les entretiens individuels se sont souvent déroulés dans des lieux publics (cafés, association de quartier, bibliothèque ou encore en bas du domicile des enquêtés); un seul entretien a eu lieu au domicile des parents. La plupart des parents rencontrés étaient issus de milieux populaires. Au total, 28 mères et 5 pères ont accepté l'entretien, ce qui confirme un résultat déjà avancé par plusieurs chercheurs (Delay, 2011; Schwartz, 2002; Terrail, 1997): dans les milieux populaires, les femmes prennent à leur charge les tâches relatives à la scolarité des enfants.

Seize entretiens ont également été réalisés auprès de chefs d'établissement et de conseillers principaux d'éducation (CPE) exerçant en Seine-Saint-Denis, et ce, en vue de recueillir leur expérience relative aux instances disciplinaires et aux rapports avec les parents dans ce cadre-là. Je me suis, enfin, entretenue avec dix-huit acteurs associatifs⁴ responsables de structures proposant un accueil aux collégiens le temps de leur exclusion afin d'obtenir un autre regard sur les relations entre les familles et l'institution scolaire lorsqu'une mesure discipline à l'encontre de l'enfant est prononcée.

La deuxième méthode a consisté en l'observation de trente conseils de discipline dans quatre établissements de Seine-Saint-Denis permettant ainsi d'appréhender le face-à-face entre institution scolaire et famille de manière directe. L'accès à ces instances, pourtant présentées comme « fermées » par certains acteurs scolaires, a été plus simple que prévu. L'impératif principal, après avoir eu l'aval du chef d'établissement, était d'obtenir l'accord des parents et de l'enfant convoqué devant le conseil de discipline. Avant chaque début de conseil, la démarche d'enquête était exposée⁵ aux parents ainsi qu'à l'enfant et leur accord était systématiquement

demandé. Aucun refus n'a été formulé par les familles, toutes ont accepté ma présence non participante⁶ au conseil de discipline.

La posture d'enquêtrice externe à l'institution a facilité l'exercice pratique de l'observation, notamment en ce qui concerne la prise de notes qui pouvait se faire en direct, permettant ainsi le recensement minutieux des dialogues et attitudes des participants. Toutefois, l'observation non participante a également ses limites. Au-delà de l'altération des comportements que ma présence pouvait provoquer, un certain nombre d'informations n'étaient pas forcément transmises, telles que des informations sur la famille (profession des parents, nombre d'enfants, conditions de vie), et je n'ai jamais pu assister aux délibérations des conseils de discipline⁷.

Occulter les émotions malgré leur présence plurielle

Entrer en contact avec des parents dont l'enfant a fait l'objet d'un conseil de discipline n'a pas été une tâche aisée. Je me suis rapidement tournée vers des structures, publiques ou associatives, proposant un accueil aux collégiens le temps de leur exclusion scolaire. En février 2017, après avoir obtenu l'accord de principe du président d'une de ces structures, j'ai rencontré deux éducateurs en charge de l'accueil d'élèves exclus pour discuter des modalités de l'enquête. Tous deux se sont montrés attentifs et ont confirmé leur intérêt pour mon sujet : « Il faut donner la parole aux parents, c'est primordial », a affirmé l'un d'entre eux. Pourtant, lorsque nous avons abordé la question des entretiens avec les parents, le refus des deux éducateurs était sans appel. La raison avancée tenait au fait que le conseil de discipline est un moment « fort éprouvant », les parents étant présentés comme « troublés », « honteux » en raison du jugement porté par l'institution scolaire. Ils ont poursuivi leur argumentation de la façon suivante : le récit de cet épisode lors d'un entretien mettrait les parents en difficulté puisqu'ils auraient à revivre le lot d'émotions jugées négatives (par les éducateurs) déjà ressenties lors du face-à-face. Nous pouvons ainsi lire dans ce refus une façon de légitimer leur travail auprès des parents : eux seuls sont « capables » d'intervenir auprès des parents.

Les refus provenant des structures d'accueil de collégiens exclus furent nombreux (au moins deux tiers des demandes). Les acteurs de ces structures ont évoqué, à plusieurs reprises, la difficulté, voire la souffrance dans laquelle se trouvaient ces parents. Je plongeais donc, dès les prémices de l'enquête, dans la sphère des émotions. Pourtant, à ce moment de l'enquête et après encore, je demeurais hermétique aux émotions prenant place sur le terrain. Je restais cantonnée aux refus et à l'accès aux parents dont on me privait. Les seules émotions que je ne pouvais nier étaient les miennes en tant que chercheuse : l'espoir, à chaque rendez-vous avec une structure d'accueil de collégiens exclus; le découragement, devant les refus répétés; la frustration de ne pas voir l'enquête se déployer comme souhaité. Il me paraissait évident que ces refus, puisque répétés et arguant invariablement les mêmes ordres de

justifications, devaient faire l'objet d'une analyse. Il ne m'apparaissait pourtant pas que mes émotions ou celles au nom desquelles les acteurs associatifs entravaient mon accès aux parents méritaient d'y être incluses.

Cette omission de la dimension émotionnelle de mon enquête a perduré durant toute la phase de terrain. Pourtant, tant lors des entrevues avec les parents enquêtés qu'au cours des observations de conseil de discipline, les émotions étaient présentes. Elles étaient visibles parce qu'à de nombreuses reprises ostentatoires : il n'était pas rare que des mères se mettent à pleurer durant les entretiens ou lors des conseils de discipline. De plus, des cris, des marques d'agressivité envers des membres du conseil de discipline ou l'enfant ont été émis. Enfin, les émotions étaient audibles puisqu'elles étaient mises en mots, nommées et parfois décrites lors des discussions. Des émotions qui pour la plupart transcrivaient un mal-être ou une difficulté. La peur, la tristesse, la honte, la colère sont les principales émotions décrites par les mères et les pères rencontrés.

Aujourd'hui ça va. Mais des fois j'y repense et même avant le conseil de discipline je voulais voir le médecin pour prendre des somnifères tellement que j'arrivais pas à dormir. J'arrivais pas à dormir, quand j'y pensais je pleurais, j'avais trop peur (Amira, femme au foyer, en couple, deux enfants, fils aîné passé en conseil de discipline pour « violence verbale envers un professeur », Seine-Saint-Denis)⁸.

Pour une minorité de parents, et dans des cas bien précis⁹, un sentiment de soulagement a tout de même été évoqué. D'autres récits ne mentionnaient pas directement une émotion, mais faisaient principalement état de sensations. C'est donc par le recours aux manifestations physiques que ces enquêtés partageaient leurs émotions, ce qui donne à voir un autre versant des affects : celui de la corporalité. Au-delà de l'aspect corporel qui est ici invoqué, nous pouvons nous questionner sur la qualification d'une émotion. En effet, celle-ci est parfois difficile à identifier même pour la personne qui l'éprouve. Outre cette qualification parfois ardue, mettre un terme sur une émotion risque de figer celle-ci, de la restreindre, puisque dès lors, elle rentre dans une case. Comme le souligne Bernard (2017), la lecture d'une sensation, et son interprétation en tant qu'émotion, n'est pas innée. Elle est le produit d'un apprentissage lui-même adossé à une culture et elle est donc relative. En décrivant des sensations physiques, l'attention est davantage portée sur le corps que sur la catégorisation d'une émotion, mais laisse une place plus grande à l'interprétation du chercheur :

À l'annonce de l'exclusion définitive, mon cœur s'est arrêté, j'avais l'impression de suffoquer. Même dans la rue après je marchais et mon mari à du me tenir le bras parce que je tremblais, j'étais pas bien. Je croyais que j'allais tomber (Maria, assistante maternelle, en couple, deux

enfants, fils cadet passé en conseil de discipline pour « bagarre avec un camarade », Seine-Saint-Denis).

Une autre référence aux émotions est apparue sous la forme d'un discours sur la capacité de gestion des émotions. Il était alors question pour les parents d'expliquer la façon dont ils avaient, ou non, pu réguler leurs émotions, « se canaliser » pour reprendre les propos d'un père. Malgré les vives émotions dont les parents ont fait part, la plupart ont aussi estimé que celles-ci ne devaient pas être exprimées aux acteurs scolaires : « J'étais fâché mais je voulais pas le montrer », affirme Fouad (sans emploi, en couple, trois enfants, fils aîné passé en conseil de discipline pour « bagarre avec un camarade », Seine-Saint-Denis). À l'inverse, Sophie, qui élève seule ses deux enfants, a souligné sa difficulté à se maîtriser et a en même temps justifié cela en évoquant la nature intrinsèque de l'individu à ressentir des émotions :

Quand on a un ado en pleine révolution c'est pas facile et des fois je me suis fâchée avec ma fille et après je me suis excusée parce que j'étais allée trop loin parce que je me suis laissée emporter par mes émotions et j'ai pas maîtrisé toujours mon comportement. Mais bon voilà on ne vit pas au neutre, on ne vit pas au neutre. Il y a des fois où c'est très très dur ou c'est très très douloureux surtout quand on est solo en fait (danseuse, maman solo, deux enfants, fille cadette passée en conseil de discipline pour « agression envers un professeur », Seine-Saint-Denis).

De plus, les enquêtés ont parfois formulé dans leur discours les actions entreprises (ou envisagées) en réaction à ces émotions. Les émotions ressenties pendant ou après le conseil de discipline, sont souvent sources de réflexivité, de nouvelles pratiques parfois ou d'inhibition pour les parents.

J'étais tellement mal c'est là que je me suis dit faut pas laisser comme ça faut en parler, faut aller voir. Donc nous on a une association de quartier qui est vraiment super et là je suis allée chercher de l'aide. J'ai dit je peux pas rester avec ça donc je voulais en parler, faire sortir (Stéphanie, aide-soignante, en couple, deux enfants, fils aîné passé en conseil de discipline pour « crachat sur un surveillant », Seine-Saint-Denis).

Durant la phase de terrain, les émotions étaient vécues et partagées parfois de mon côté. Il m'est arrivé de pleurer pendant les entretiens, d'être irritée à l'annonce d'une sanction et inquiète pour l'avenir scolaire d'un élève. En tant que chercheuse, j'ai parfois réprimé mes émotions – comme la colère – et j'en ai laissé d'autres s'exprimer, la tristesse notamment. Ce choix s'est surtout fait en raison de ma propre capacité à contenir des émotions plutôt que d'autres. Par ailleurs, le contexte (lieux et interlocuteurs) favorisait ou non l'expression des émotions. Lorsque j'observais un conseil de discipline, je m'efforçais de tenir une position de neutralité. Étant donné que je me trouvais dans une situation de face-à-face, voire d'opposition, entre institution

scolaire et familles, il me semblait que mon émotion aurait pu être interprétée comme une prise de position. En revanche, les entretiens individuels étaient plus favorables au partage d'émotions, sans doute parce que le caractère institutionnel disparaissait, laissant place à un climat plus intime. Seulement, malgré ce « partage émotionnel » (Rimé, 2005) qui s'offrait à moi, je me refusais d'inclure cet aspect-là à l'analyse. Non pas de façon volontaire, mais plutôt parce que j'envisageais les affects comme faisant partie de la relation d'enquête et moins comme un aspect intrinsèque de l'analyse.

Rimbert (2013) rapporte combien il peut être périlleux d'obtenir un discours sur les émotions selon le cadre de l'enquête. Élaborant une enquête sur les émotions au travail, il souligne la difficulté de faire parler les enquêtés à ce sujet. Il dénonce alors l'inhibition des enquêtés lorsqu'il est question des émotions dans le cadre professionnel. Afin d'inviter l'enquêté à se livrer, il propose deux solutions. La première est de développer une « relation de confiance basée sur la durée » (p. 61). Néanmoins, selon les terrains d'enquête l'inscription de longue durée n'est pas toujours possible. Tel fut mon cas, puisque l'observation des conseils de discipline ne se prête pas à l'ethnographie : l'observation est brève et limitée dans le temps. La deuxième solution proposée par Rimbert est de « mettre les pieds dans le plat » (p. 61), autrement dit de vivre les émotions avec les enquêtés pour libérer leur parole à ce sujet. L'enquête menée par Rimbert est intéressante à mettre en contraste avec celle que j'ai menée dans la mesure où, sans inscription de longue durée et sans même que les émotions soient au cœur de mon questionnement, celles-ci se sont imposées d'elles-mêmes sur le terrain.

Pourquoi d'un terrain à l'autre les émotions se cachent ou s'exposent, malgré la volonté du chercheur de les intégrer ou non dans son objet de recherche? Comment expliquer la prégnance de cette dimension sur mon terrain? Rapidement au cours des entretiens, le récit tournait autour des affects (la colère à l'égard de l'institution ou de l'enfant, de la honte, la tristesse ou encore la peur) comme si le sujet invitait les parents à se livrer là-dessus alors même que je ne les y incitais pas. Sans doute parce que cela leur paraissait légitime. Si être un « bon » professionnel doit parfois vouloir dire de ne pas montrer ses émotions (Rimbert, 2013), être un « bon » parent¹⁰ signifie sûrement l'inverse aujourd'hui puisque ce dernier se caractérise par une relation « privilégiée » et « intime » (Le Pape, 2014, p. 34) avec l'enfant. En effet, l'affectivité est devenue une disposition primordiale pour définir la « bonne » relation parents-enfant (Attias-Donfut et al., 2002). La norme voudrait que les parents soient à l'écoute de l'enfant et concernés par ses difficultés. Les enquêtés avaient donc la possibilité, voire l'injonction de se montrer sensibles, heurtés, blessés parce qu'il s'agissait d'un sujet en lien avec leur enfant et, de plus, avec une teinte négative. Ne pas être affecté par les difficultés scolaires de son enfant signifierait certainement, dans l'imaginaire de bon nombre de parents, ne pas s'inquiéter pour lui, ne pas être atteint par ce qui lui arrive, ne pas se soucier de son destin. Cela reviendrait à ne pas être un « bon » parent. Si les

affects liés aux écueils de l'enfant permettent de signifier l'implication dans l'éducation, il est donc dans l'intérêt des parents de les témoigner.

En outre, la crainte d'être jugé par des acteurs scolaires ou des travailleurs sociaux a été mise en avant de nombreuses fois par les parents. La plupart d'entre eux avaient le sentiment d'être disqualifiés en tant que parents du fait de l'indiscipline ou des difficultés scolaires de leur enfant. Delphine, lorsqu'elle évoque l'épisode du conseil de discipline de son fils, raconte :

Pendant le conseil de discipline je voyais que la proviseure de la façon qu'elle me regardait et de la façon qu'elle me parlait voilà c'était « bah ouais écoute t'as qu'à plus le punir où le tenir » enfin j'ai senti un mauvais regard quoi. C'est nous le fautif et c'est pas eux, que eux ils ont tout essayé et que nous on avait qu'à, je sais pas comment expliquer, mais être plus sévère quoi (femme au foyer, en couple, quatre enfants, fils passé en conseil de discipline pour « comportement violent », Indre et Loire).

L'enjeu est donc de prouver leur « bonne » parentalité. La prouver aux autres et parfois à soi-même afin d'atténuer la culpabilité ressentie. Le fait de témoigner de leurs émotions lors des face-à-face avec l'institution ou encore avec l'enquêtrice pouvait être un moyen de se légitimer en tant que parents et d'assurer leur intérêt pour leur enfant. Bien entendu, il ne s'agit pas ici de nier l'existence réelle des émotions éprouvées par les parents, mais d'expliquer la raison pour laquelle le récit des parents revenait systématiquement sur leurs ressentis alors même que le guide d'entretien laissait cet aspect-là de côté.

Prêter attention aux données : la révélation du dépouillement

L'inattention à la question des émotions s'est prolongée durant toute la phase de terrain. Une fois les entretiens terminés, le temps était venu de les transcrire. Cette étape peut paraître fastidieuse. Elle est pourtant primordiale, car elle permet une première analyse des résultats de l'enquête. C'est grâce aux multiples écoutes des entretiens que les émotions sont apparues comme une dimension centrale de ma recherche. Jusqu'alors je mentionnais des émotions, les parents avaient « honte », étaient en « colère » ou se sentaient « blessés », sans jamais poser le terme *affect* ou les catégoriser comme tel. Toujours en estimant qu'elles étaient les conséquences d'une situation, jamais en m'interrogeant sur le ressenti réel et sur ce qui allait naître à la suite de ces émotions.

Si pour Weber (1922/1995) la compréhension et l'interprétation sont au cœur de la démarche sociologique, il faut toutefois se garder d'une compréhension empreinte d'une « empathie immédiate » (p. 28). La conclusion risquerait, en effet, de « n'être pas suffisamment explicative » (Bernard, 2017, p. 157). Clôturer la phase de terrain et entrer dans celle de la transcription des données permet de ne pas être dans la compréhension immédiate d'un fait social. Bien entendu, il peut être intéressant de

noter ces premières intuitions. Mais le temps de jachère est fructueux à la réflexion. Ce fut le cas pour moi. Le moment du dépouillement, le fait de réécouter les échanges, a constitué une étape paradoxale. J'étais à la fois invitée à entendre ces flots d'émotions vécues et racontées par les parents, parfois par moi-même, et en même temps je les revivais à distance parce que je ne me trouvais plus en face de l'enquêté, mais dans un autre lieu, un autre temps. Il n'était plus question de ressentir des émotions, mais de les appréhender. C'est certainement grâce à cette situation hybride que j'ai pu me défaire des émotions à chaud tout en les ressuscitant quelque peu. Il me semble que c'est pour cela que les émotions m'ont sauté aux yeux (ou plutôt aux oreilles).

Le fait de découvrir un résultat au moment du dépouillement des données est un processus classique lors d'une enquête, mais cela peut venir perturber le chercheur. En effet, cela souligne indubitablement une limite dans l'exploitation des données, notamment parce qu'un aspect de la recherche apparaît tardivement et n'a, en conséquence, pas pu être approfondi lors des discussions avec les enquêtés comme on aurait pu le souhaiter. Malgré les limites pointées, le chercheur peut également se rassurer et y voir la marque d'une démarche inductive convenablement menée. J'ai donc fini par percevoir, voire même traquer les affects. Différentes catégories de références aux émotions (comme exposé plus haut) ont été mises à jour. Les émotions sont devenues un matériel d'analyse qualitative et ont permis la mise en exergue de convergences et de divergences entre les individus et les parcours de vie, mais aussi d'enjeux en termes de rapports de pouvoir.

Un ancrage dans les données empiriques comme premier remède

Ce périple empirique qui fut le mien révèle finalement le caractère processuel d'une enquête en train de se faire. Paillé (1994) souligne cette idée lorsqu'il rappelle que théoriser c'est « aller vers » une compréhension, une explication. Ce sont Glaser et Strauss qui, grâce à *La découverte de la théorie ancrée* (1967/2017), nous fournissent une méthode permettant de saisir les catégories qui émergent du terrain et de légitimer une démarche entièrement inductive. Ils proposent d'apporter des enseignements aux chercheurs leur permettant de construire de la théorie à partir de données empiriques, tâche à laquelle nous sommes immanquablement confrontés. Si, pour ces deux auteurs, la théorie « est une stratégie pour traiter les données de recherche, pour fournir des modes de conceptualisation en vue de décrire et d'expliquer » (Glaser & Strauss, 1967/2017, p. 87), cette théorie ne peut que découler des matériaux recueillis empiriquement et non être présupposée. Il s'agit donc d'entamer le travail d'analyse par l'écoute attentive des pistes audio ou le décodage minutieux d'un journal de terrain et de les considérer comme des « points de départ » (Paillé, 1996, p. 185). Cela permet d'opérer un contrôle afin de savoir si la réalité est correctement transcrite et de corriger éventuellement les erreurs d'analyse.

Méliani (2013) parle de ce processus en ces termes : « une boucle », « une circularité » ou encore « des allers-retours ». Il s'agit de procéder par itération entre l'empirie et la théorie permettant ainsi de construire une analyse reliée au terrain. La théorie ancrée nous enseigne qu'il n'est jamais « trop tard » pour déceler un résultat, que la recherche n'est jamais achevée. L'enjeu est de tenir cette position d'« enracinement dans les données empiriques » et de « distanciation » (Méliani, 2013, p. 438). En procédant ainsi, j'ai pu saisir les occurrences relatives aux émotions. Il a ensuite fallu articuler théorie sur les émotions et données de terrain afin de traiter ces références et de les inclure aux résultats. Cette découverte fortuite a donc été heuristique. Ainsi, preuve est faite que « recueil et analyse se font ensemble dans une interaction réciproque » (Méliani, 2013, p. 438).

Une catégorie émergente (Glaser & Strauss, 1967/2017) s'est révélée au sein de ma recherche, celle de la « gestion des émotions ». Cette catégorie a permis la production de plusieurs résultats. Il est d'abord apparu que les chefs d'établissements et les CPE rencontrés faisaient souvent référence aux émotions des parents lorsqu'il s'agissait de décrire leurs réactions à l'annonce d'un conseil de discipline ou pendant son déroulement. L'une des questions qui étaient posées aux acteurs scolaires était de savoir « comment les parents réagissaient » lorsqu'ils étaient informés de la tenue du conseil de discipline de leur enfant ou encore au moment de l'annonce de la sanction. Bien entendu, il ne s'agissait pas d'obtenir directement des éléments sur la réaction parentale, mais plutôt d'accéder aux représentations des acteurs scolaires sur cette question, de recueillir des anecdotes afin d'estimer quelles étaient les scènes les plus marquantes pour eux. Voici quelques exemples :

Elles [les familles] sont dans l'affect, le conseil de discipline ça les bouleverse, ça renverse, parfois ça crie, ça pleure. Les parents nous disent qu'ils y arrivent plus avec leur enfant. Certains parents sont démunis, d'autres en colère. Mais il y a beaucoup de sentiments à ce moment qui sortent contre nous, contre l'enfant parfois aussi (CPE, Seine-Saint-Denis, établissement REP [Réseau d'éducation prioritaire]).

Les familles elles sont sous l'effet du choc de l'annonce, c'est pour ça que des fois elles sont comme anesthésiées, elles ne réagissent pas [...] Et pour d'autres, c'est la panique pour elles quand on annonce une exclusion définitive. Certaines mères deviennent hystériques, parfois elles pleurent, c'est dur! (principal, Seine-Saint-Denis, établissement REP+).

Se dressent ici deux figures de parents : 1) celle des parents qui réagissent avec excès et qui ne savent pas correctement gérer leurs émotions lors des conseils de discipline ou de l'annonce d'une sanction ; 2) celle de ceux qui, au contraire, ne réagiraient pas assez, qui ressentiraient les émotions de façon insuffisante. Dans les deux cas, il s'agit de disqualifier les parents qui n'adoptent pas les attitudes adéquates.

Plus encore, les références aux affects des parents viennent souligner le manque de rationalité dont ils font preuve. À la lecture des entretiens, il apparaît que les acteurs scolaires mettent en avant une logique d'action « émotionnelle » des parents de milieux populaires, démarche qui est généralement opposée à une logique d'action « rationnelle et sage » (Hoschschild, 2012, p. 236).

Le second résultat relatif à la gestion des émotions est apparu du côté des parents. Si sur le plan de la santé ou de l'alimentation de l'enfant les injonctions de « bonne » parentalité incitent à la responsabilisation parentale (Rochedy, 2019), il en est de même en ce qui concerne sa scolarité. Ce constat s'est vérifié sur le terrain et plus spécifiquement chez les mères. Ces dernières ayant souvent la charge principale de l'éducation, dans certains cas sans avoir d'activité professionnelle, s'attribuent plus fortement la responsabilité des écueils que rencontre leur enfant (Delay, 2011; Terrail, 1997). En effet, une majorité des mères rencontrées se tenaient directement pour responsables de la situation dans laquelle se trouvait leur enfant. Elles interprétaient donc les difficultés comportementales de leur enfant comme un défaut éducatif de leur part.

De ce fait, leur discours faisait état d'un sentiment de culpabilité, voire de honte, assez prononcé comme l'a déclaré cette mère : « Franchement tout ce qui est passé dans ma tête : je suis pas une bonne mère, c'est de ma faute. Franchement pour moi c'était de ma faute » (Kadidia, femme au foyer, en couple, quatre enfants, fils passé en conseil de discipline pour « insolence vis-à-vis d'un professeur », Seine-Saint-Denis). Sans réellement parvenir à déterminer quelles pratiques ou quels éléments dans le schéma éducatif étaient la cause du comportement indiscipliné de leur enfant, ces mères étaient en proie à des questionnements répétés. Elles exprimaient ainsi leur désarroi et leurs craintes. Le conseil de discipline venait remettre en question à la fois leurs pratiques éducatives, mais également la confiance, plus ou moins importante, qu'elles placent en leur « bonne » parentalité¹¹. Le récit émotionnel fait par ces mères nous permet de mesurer l'incidence que peut avoir une décision scolaire, mais il apporte également un éclairage sur une attitude genrée et plus typiquement féminine.

Il apparaît enfin que ces récits transcrivant les émotions se font sur un mode personnel. Les références aux émotions ont permis de mettre à jour des éléments sur l'émergence d'une individualité. L'expérience vécue par les mères, en l'occurrence, les invite à opérer une introspection dans la mesure où elles en viennent à dresser un bilan de leur schéma éducatif. Elles vont donc développer des compétences réflexives qui leur permettent de se centrer sur elles-mêmes. Loin d'être forcément salutaire, cette réflexivité va davantage faire émerger un questionnement récurrent sur leurs pratiques et les faire douter sur leurs capacités à être de « bonnes » mères. Toutefois, cela favorise l'émergence du *je* dans le discours de l'enquête. Des mères ont ainsi dit que

l'expérience leur avait permis d'être plus attentives à leurs émotions et certaines ont même entamé un suivi par un psychologue à la suite de l'exclusion de leur enfant.

Recourir aux outils analytiques : le portrait comme second remède

Une autre solution a été envisagée pour faire face à cette « apparition » tardive des émotions et traiter les données relatives à cet aspect : le travail par portrait¹². Bernard (2017) révèle la difficulté que le chercheur peut rencontrer à vouloir exprimer le sensible. Il expose alors sa solution : il faut raconter, proposer un récit qui mettrait en exergue « les points de tensions, de contradiction [...] ou de détente émotionnelle » (p. 233). C'est ce que nous permettent les portraits tout en évitant de tomber dans l'impératif de généralisation.

J'ai procédé comme cela : un portrait, un enquêté, une émotion dépeinte¹³. De cette manière se dessine un tableau de la façon dont sont affectés les parents par le traitement scolaire des faits d'indiscipline. Souvent, différentes émotions sont évoquées par les parents, elles se succèdent durant le récit, cohabitent, se passent le relais. Il n'en est pas moins que des pères et des mères étaient caractérisés par une émotion plus particulièrement. Ainsi, à partir d'un portrait minutieux détaillant une émotion vécue personnellement, il est possible de dépeindre le vécu d'autres parents. Cette démarche paraît être un bon compromis pour rectifier l'erreur empirique et produire de la connaissance.

Voici le portrait de Carole, dont l'émotion principale évoquée en entretien est la colère. Carole, mère d'Arthur, est la seule mère issue d'une classe supérieure rencontrée au cours de l'enquête. Elle est propriétaire d'une maison dans une banlieue aisée de la région parisienne où elle réside avec son conjoint et son fils. Diplômée en droit, elle a exercé dans ce domaine quelques années puis est devenue journaliste *people*. Élève de 5^e, Arthur a été convoqué en conseil de discipline et a été exclu définitivement du collège parce qu'il avait sur lui un couteau suisse. L'adolescent n'a pas sorti le couteau dans l'enceinte de l'école, mais à l'arrêt de bus pour le montrer à un ami. Carole décrit le conseil de discipline comme un « simulacre de procès » ou encore comme une « hypocrisie intolérable » puisque selon elle, la fin, à savoir l'exclusion définitive, est connue par avance. Elle est d'avis que la sanction n'est pas « éducative », mais signifie « un aveu profond de l'échec de l'éducation nationale ». Carole s'est dite « excédée » et « folle de rage », et ses réactions étaient en concordance avec son discours. Elle a avoué ressentir un fort sentiment de colère envers une institution qui d'abord ne s'adapte pas aux spécificités de son fils et ensuite « met à la porte » un élève sans motif valable. Selon elle, il y a eu une « volonté de nuire » et elle s'est donc donné pour mission de « mener un combat » pour que justice soit faite.

Arthur a été diagnostiqué pour des troubles cognitifs, il dispose donc d'une AVS (auxiliaire de vie scolaire). Pour Carole, la scolarité de son fils est « chaotique » depuis

son arrivée en 6^e, notamment en raison de ses troubles. Arthur ne pose pas de soucis de comportement à l'école, il n'a d'ailleurs jamais été puni. Toutefois, elle affirme qu'elle doit « constamment se battre » et « gueuler » pour que les aménagements dont il devrait bénéficier soient mis en place au collège. Ce point-là constitue un premier motif de colère pour Carole puisque, selon elle, l'institution ne met pas correctement en place les dispositifs inclusifs. Elle s'est donc déplacée régulièrement au collège et n'a pas hésité à réclamer de « faire appliquer la loi ». Bien qu'elle n'ait pas toujours obtenu gain de cause, Carole connaît les droits de son enfant, se sent légitime d'intervenir auprès de l'institution pour témoigner son mécontentement et sait comment retourner la disqualification sur celle-ci.

Le motif pour lequel Arthur est convoqué en conseil de discipline, le déroulement du processus disciplinaire ainsi que la sanction qui a été votée constituent un deuxième facteur d'animosité. Sur les faits qui lui sont reprochés, Carole a qualifié l'accusation d'« infondée » puisque son fils a sorti le couteau aux abords du collège et qu'il n'a, selon elle, menacé personne. Elle est également revenue sur le processus de mise en place de l'instance disciplinaire. Elle estime qu'avant le conseil de discipline, le principal l'a volontairement manipulée en minimisant les faits reprochés à son fils afin qu'elle ne prépare pas convenablement sa défense : « il m'a tourné en bourrique », « il m'a fait croire », « il a refusé que je contacte les témoins ». Le discours de Carole témoigne d'une vive rancœur principalement tournée vers le chef d'établissement qu'elle a qualifié de « fourbe » et de « serpent ». Elle juge s'être « fait avoir » à plusieurs reprises par ce dernier et considère qu'il était « ravi » de la tenue du conseil de discipline de son fils. Carole a lu dans cette expérience une façon de se « débarrasser » de son enfant en raison de son handicap, notamment, et un plaisir de l'institution d'y être parvenu. Le fait que Carole attribue l'exclusion définitive d'Arthur à son identité plutôt qu'à son acte est source d'une « forte charge émotive » et conduit au développement d'une « posture critique » (Zirotti, 2010, p. 53).

Lors de l'entretien, Carole a longuement raconté la stratégie mise en place pour assurer la défense de son fils, notamment le recueil de témoignages d'élèves, le soutien d'un avocat, le respect scrupuleux de la loi. Seulement, Carole a expliqué : « On est arrivés et on s'est fait jeter comme des moins que rien. Le principal a expliqué qu'il avait autorité, qu'il était le président du conseil de discipline. » Carole n'a cessé de souligner les nombreux écarts au règlement et à la loi commis par le collège : non-respect de la procédure de recueil de témoignages de mineurs, entrave à l'accès au dossier de son fils, débat contradictoire non respecté, etc. Elle interprète donc cette expérience comme un enchaînement de non-respects des procédures et de manœuvres à l'encontre de la famille, ce qui est source d'irritation. En mettant en avant les erreurs de l'établissement, Carole va retourner le discrédit contre celui-ci.

De ce traitement irrespectueux (vis-à-vis des règles, de son fils et d'elle-même) est née une certaine frustration chez Carole :

Rien n'est fait pour protéger le gamin. Le gamin est livré à lui-même, il est broyé par le conseil. Pour la première fois de sa vie en passant devant un conseil de discipline, il se rend compte qu'il n'est plus protégé par ses parents parce qu'on est broyés avec lui.

En cela, le vécu du conseil de discipline de Carole peut être rapproché du vécu de parents de milieux populaires que j'ai rencontrés. Eux aussi ont évoqué le fait que leur parole ne faisait « pas le poids » face à l'institution. Malgré l'élaboration d'une défense solide, Carole, comme d'autres parents, a vu l'institution en position de domination face à elle : « on est privé de nos droits », a-t-elle dit. En ce sens, nous pouvons penser que même les parents ayant des dispositions culturelles, sociales et économiques importantes (et ici des connaissances en droit), peuvent devenir le temps du conseil de discipline des acteurs à la voix « faible » (Payet et al., 2008), rappelant ainsi la position subordonnée des parents vis-à-vis de l'institution scolaire : « Vous avez 14 personnes devant vous, c'est une horreur ! » et « [à] aucun moment on ne tient compte de notre désarroi ». Par ailleurs, et comme l'ont fait certains parents de milieux populaires, Carole a exprimé le sentiment de rejet éprouvé au travers de cette épreuve. L'exclusion de l'enfant peut, en outre, se répercuter sur les parents : « C'est moi qui suis mise dehors », a déclaré Carole. Il arrive donc que l'expérience du conseil de discipline fasse naître des sentiments communs aux parents de milieux aisés et de milieux populaires. La frustration ou encore la vulnérabilité en sont des exemples. Toutefois, l'interprétation de cette situation par Carole, son ressenti ainsi que la suite qu'elle a donnée à cette expérience se sont nettement distingués du vécu des parents de milieux populaires.

La distinction porte premièrement sur la nature de l'émotion. La colère de Carole contraste avec les émotions décrites par les mères de classes populaires. En effet, la plupart d'entre elles ont témoigné d'un sentiment de culpabilité ressenti à la suite du conseil de discipline puisqu'elles estimaient qu'il résultait d'une faute éducative de leur part. Nous voyons donc une première scission entre Carole et les autres mères nous invitant à penser que le jugement scolaire atteint les parents, et *a fortiori* les mères, différemment selon l'appartenance de classe (Dubet, 1997; Dubet & Martuccelli, 1996). Bourdieu (1993) a montré que la nature des émotions ressenties est, notamment, déterminée par le positionnement social de l'individu : certaines émotions sont plus régulièrement éprouvées par les classes supérieures, d'autres par les classes populaires (notamment le fatalisme ou encore le dégoût) en raison de la trajectoire scolaire ou encore de l'emploi occupé qui confrontent plus souvent les individus à un certain type d'émotion. Notre terrain va dans ce sens : colère pour les mères de classes supérieures contre dépréciation de soi pour celles issues des classes populaires. Dans le

premier cas, le discrédit est attribué à l'autre (ici à l'institution), dans le second cas, la faute est remise sur soi.

Deuxièmement, l'entretien avec Carole permet de prendre la mesure du fait qu'au-delà du ressenti, la gestion des émotions est également située (Hochschild, 2012). À l'inverse de Carole, les parents de milieux populaires opèrent souvent une « retenue dans l'expression de leur mécontentement » (Périer, 2005, p. 121) à l'égard des acteurs scolaires par manque de légitimité ou par crainte. En d'autres termes, il arrive généralement que les parents de milieux populaires, même lorsqu'ils ressentent de la colère envers l'institution, ne l'expriment pas directement : « La vérité je voulais [intervenir] mais non. J'ai dit laisse tomber », a indiqué par exemple Ugur (employé à la mairie, en couple, un enfant, fils passé en conseil de discipline pour « insulte », Seine-Saint-Denis). Chez ces derniers, l'expérience reste essentiellement vécue et partagée dans la sphère familiale, tandis que Carole exprime la nécessité de rendre cette expérience publique.

Carole est la seule à avoir exprimé des revendications manifestes contre l'institution scolaire. Elle a affirmé avoir les moyens pour « faire plier » l'établissement :

Je suis déterminée à me battre, déterminée à aller jusqu'au bout. Ça prendra le temps que ça prendra, ça coûtera ce que ça coûtera. Ça tombe bien on a les moyens et on a le temps pour ça. Mais il est impératif que ces adultes comprennent que nous ne sommes pas dans un pays de non-droit.

La résistance déployée par Carole révèle des dispositions culturelles, économiques et sociales importantes lui permettant d'intervenir auprès de l'institution – et d'autres instances s'il y a lieu –, de financer ces interventions et de se sentir la légitimité de le faire. Souhaitant se défendre et ayant les moyens de prendre un avocat, Carole a décidé de porter plainte contre l'établissement. Elle a confié avoir dit à son avocat : « Faites-vous plaisir, broyez-les-moi. Broyez-les-moi et montrez-leur qu'on n'en restera pas là. » À l'inverse, les parents de milieux populaires ayant exprimé un sentiment de colère semblaient, pour leur part, davantage résignés et certains d'entre eux acceptaient même l'injustice dont ils pensaient leur enfant victime :

Je me disais seulement que ça fait partie de la vie et qu'il doit apprendre qu'il va avoir beaucoup d'injustices dans la vie. Ça c'est normal, même si c'est pas normal, mais c'est la vie (Kadidia, femme au foyer, en couple, quatre enfants, fils passé en conseil de discipline pour « insolence vis-à-vis d'un professeur », Seine-Saint-Denis).

Il apparaît donc que les actions qui découlent d'un affect sont divergentes et liées en partie aux ressources socio-économiques des parents. Carole a favorisé des actions de types légales dont la visée est à la fois le rachat de l'honneur de son fils et la

disqualification de l'institution scolaire. L'émotion qui conduit Carole à engager ce genre d'action incite d'autres parents rencontrés à agir différemment : menace envers les acteurs scolaires ou stratégie d'évitement par exemple, sans doute parce qu'ils n'ont pas les ressources nécessaires ou pas pour habitude de déployer ces mêmes actions. Or, lorsque des parents évitent l'institution ou encore menacent des acteurs scolaires, il se peut qu'ils en soient disqualifiés en retour. Carole, quant à elle, multiplie les contacts, fait appel auprès d'un tribunal, envisage de créer une association, propose de rédiger un article de presse ou encore une lettre au Président de la République. Ainsi elle peut tirer profit de ces différentes démarches et éventuellement connaître un processus de requalification. Nous voyons donc qu'il existe des dispositions sociales à utiliser la colère de façon « rentable », c'est-à-dire comme moteur d'actions légitimes et bénéfiques.

Ici, l'entretien même paraît être utilisé de façon stratégique. Carole est entrée en contact avec moi lorsqu'elle a appris par une amie que je réalisais une thèse sur le sujet. Lors de notre entretien, qui a duré 1 h 20, Carole a monopolisé la parole, elle a déroulé son discours. Elle ne semblait pas être là pour répondre à mes questions comme ce fût le cas pour d'autres parents, mais plutôt pour profiter de cette tribune qui lui était offerte. Elle a même demandé explicitement que je me fasse la porte-parole de son indignation afin que « la vérité éclate ».

L'intérêt de ce portrait réside d'une part dans la distinction de trois registres d'analyses liés aux émotions : les causes, les modes d'expression ainsi que les actions qui en découlent. D'autre part, bien que Carole ne soit pas représentative de notre échantillon, son portrait permet tout de même d'éclairer le vécu d'autres parents par des singularités (l'émotion ressentie et ses manifestations, les actions spécifiques mises en place), autant que par des convergences (l'impression de vulnérabilité ou de rejet de l'enfant ou de la famille). Nous avons ainsi souligné que l'émotion de Carole était socialement située, et que cette émotion allait en retour déclencher des agissements eux aussi socialement situés. L'étude de ce portrait permet de plus de souligner le fait qu'une émotion est à la fois une lecture du monde (Solomon, 1984), ici en matière d'injustice, et une motivation à agir (Zirotti, 2010).

Conclusion

Que l'on considère les discours des parents rencontrés, ceux des acteurs scolaires ou encore les observations des conseils de discipline, le terrain m'a confrontée à une expérience émotionnelle vécue, partagée, racontée par les acteurs. Malgré une omniprésence des affects, force est de constater que le chercheur peut passer à côté de cet aspect en amont et pendant la phase de terrain. L'analyse des émotions s'est ici progressivement érigée au moment du dépouillement des données. C'est en écoutant les pistes audio des entretiens et en replongeant dans les notes de terrain que cet objet s'est imposé de lui-même. Les émotions ont, en fin de compte, transité au rang de

résultat. Deux traitements ont été opérés : d'une part, le détour par la théorie sociologique sur les émotions a permis de solidifier l'analyse et, d'autre part, le recours aux portraits émotionnels a offert la possibilité de traiter un résultat en se gardant de le généraliser.

Deux dimensions principales sont à prendre en considération afin que les chercheurs puissent attribuer un statut de résultat aux émotions. La première dimension se trouve du côté des enjeux d'ordre méthodologique. Il apparaît que nous pouvons être tentés, en tant que chercheurs, de mettre nos émotions de côté afin de tenir cette posture de neutralité et de nous « prémunir d'une éventuelle contamination » (Calvander, 2014, p. 125). La deuxième concerne des enjeux d'ordres épistémologiques. Ceux-ci se traduisent par la difficulté à objectiver les émotions des enquêtés, d'autant plus que celles-ci sont recueillies par l'observation. Toutefois, comme l'apprenti sociologue a appris à observer, questionner et se distancer de notions telles que la classe, le genre ou la race, ne faudrait-il pas intégrer le traitement des émotions dans cette caisse à outils? Pour se faire, il semble primordial d'intégrer le questionnement relatif aux affects dès les prémices de l'enquête (au sein de la grille d'entretien ou d'observation) afin d'en faire une analyse reliée à l'objet de recherche et pas uniquement à la relation d'enquête. Par ailleurs, ce n'est pas uniquement l'aspect méthodologie qu'il faut renforcer c'est aussi l'approche théorique qu'il serait bon de consolider notamment par le développement de cours sur les émotions. Cela serait d'autant plus souhaitable que cet objet semble être commun à une large part des sujets traités en sociologie (les émotions peuvent être abordées en sociologie de l'éducation, du travail, de la santé etc.). Enfin, nous devons lutter contre une forme d'inhibition liée au décryptage du langage émotionnel (et notamment de celui qui ne s'entend pas, mais qui se voit). Il est souvent bien plus aisé pour le sociologue d'apprécier une tenue vestimentaire, de coder une *hexis* corporelle qu'une émotion sur un visage. Cependant, nous ne devons pas hésiter à considérer les affects comme un matériau d'enquête fiable et nous sentir légitime de le faire.

Notes

¹ Le pronom *nous* est utilisé pour marquer une réflexion générale ou une analyse de données. Le pronom *je* permet au lecteur de distinguer les passages relatifs au terrain ou à des considérations personnelles.

² Les membres du conseil de discipline sont les mêmes durant l'année, la convocation de la famille répond à des règles strictes, le débat est cadré et, enfin, le vote de la sanction doit suivre un protocole précis.

³ Cette qualification est à l'appréciation du chef d'établissement et de son équipe.

⁴ Il s'agissait essentiellement de travailleurs sociaux et thérapeutes qui travaillaient dans des structures d'accueil de collégiens exclus.

⁵ La présentation était faite par le principal en ma présence. J'étais présentée comme une étudiante réalisant une thèse sur les conseils de discipline. Il n'était pas fait mention de l'intérêt particulier que je portais aux parents. Le respect de l'anonymat était systématiquement rappelé.

⁶ Durant ces observations, je me plaçais derrière les familles pour atténuer l'effet de ma présence.

⁷ La raison évoquée tenait au fait que le protocole exige une délibération et un vote à huis clos. Ma présence aurait pu être un motif d'appel devant un tribunal afin de casser la décision du conseil de discipline.

⁸ Pour des raisons d'anonymat, le prénom des personnes enquêtées a été modifié; tout en respectant la nature des informations principales.

⁹ Il s'agissait de parents qui pouvaient entretenir une rancœur contre l'équipe scolaire. L'exclusion définitive signifiait alors un nouveau départ. D'autres parents parlaient de soulagement dans la mesure où cette expérience a permis un « déclic » chez l'enfant.

¹⁰ Plusieurs sociologues (Martin, 2014; Neyrand, 2009; Singly & Mesure, 2001) soulignent le développement relationnel de la famille. Les normes de « bonne » parentalité transmises par diverses institutions (Martin, 2014), notamment par l'école (Delay 2011), invitent les parents à tisser des liens forts avec leur enfant prônant ainsi l'attachement et l'affectivité.

¹¹ Plusieurs recherches (Dubet, 1997; Périer, 2005; Thin, 2009) ont mis en avant le lien entre le résultat scolaire de l'enfant et l'image de soi des parents. Au travers du jugement sur l'enfant émis par l'institution scolaire, les parents ont parfois le sentiment d'être eux-mêmes jugés.

¹² Bernard Lahire est sans doute le sociologue qui a le plus régulièrement employé le portrait. Plusieurs de ces enquêtes (1995, 2002, 2019) s'appuient sur cet outil. Pour construire un portrait, il procède par reconduction d'entretiens afin de saisir finement une réalité sociale. Nous n'avons pas procédé de la sorte puisque le travail par portrait ne faisait pas partie du protocole d'enquête préalable.

¹³ Le portrait, n'étant pas une typologie, permet d'éviter l'écueil de la typification. Il ne s'agit pas de procéder par idéal-type, mais plutôt de faire une description concrète et individuelle des émotions ressenties par l'enquêté.

Références

- Attias-Donfut, C., Lapierre, N., & Segalen, M. (2002). *Le nouvel esprit de famille*. Paris : Odile Jacob.
- Bernard, J. (2017). *La concurrence des sentiments. Une sociologie des émotions*. Paris : Métailié.
- Bourdieu, P. (1993). À propos de la famille comme catégorie réalisée. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 100, 32-36.

- Calvandier, G. (2014). L'impact des catastrophes. Dans F. Fernandez, S. Lézé, & H. Marche (Éds), *Les émotions. Une approche de la vie sociale* (pp. 125-132). Paris : Éditions des Archives contemporaines.
- Delay, C. (2011). *Les classes populaires à l'école*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Dubet, F. (1997). *École, familles : le malentendu*. Paris : Textuel.
- Dubet, F., & Martuccelli, D. (1996). *À l'école : sociologie de l'expérience scolaire*. Paris : Seuil.
- Glaser, B. G., & Strauss, A. L. (2017). *La découverte de la théorie ancrée. Stratégies pour la recherche qualitative*. Paris : Armand Colin. (Ouvrage original publié en 1967).
- Hochschild, A. (2003). Travail émotionnel, règles de sentiments et structure sociale. *Travailler*, 1(9), 19-49.
- Hochschild, A. (2012). *Le prix des sentiments. Au cœur du travail émotionnel*. Paris : La Découverte.
- Laflamme, S. (1995). *Communication et émotion. Essai de microsociologie relationnelle*. Paris : L'Harmattan.
- Lahire, B. (1995). *Tableaux de familles : heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*. Paris : Gallimard.
- Lahire, B. (2002). *Portraits sociologiques : dispositions et variations individuelles*. Paris : Nathan.
- Lahire, B. (Éd.). (2019). *Enfances de classes. De l'inégalité parmi les enfants*. Paris : Seuil.
- Le Pape, M.-C. (2014). Qu'est-ce qu'un « bon » parent? Analyse des images véhiculées par les affiches et les brochures des campagnes de santé publique. Dans C. Martin (Éd.), *Être un « bon » parent. Une injonction contemporaine* (pp. 29-52). Rennes : Presses de l'EHESP.
- Martin, C. (2014). *Être un bon parent, une injonction contemporaine*. Rennes : Presses de l'EHESP.
- Méliani, V. (2013). Choisir l'analyse par théorisation ancrée : illustration des apports et des limites de la méthode. *Recherches qualitatives, Hors-série « Les Actes »*, (15), 435-452.
- Merle, P. (2012). *L'élève humilié, l'école un espace de non droit?* Paris : Presses universitaires de France.

- Millet, M., & Thin, D. (2005). *Ruptures scolaires*. Paris : Presses universitaires de France.
- Neyrand, G. (2009). *Le dialogue familial*. Paris : Erès.
- Paillé, P. (1994). L'analyse par théorisation ancrée. *Cahiers de recherche sociologique*, (23), 147-181.
- Paillé, P. (1996). Analyse qualitative par théorisation. Dans A. Mucchielli (Éd.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales* (pp. 184-190). Paris : Armand Colin.
- Payet, J.-P., Giuliani, F., & Laforge, D. (2008). *La voix des acteurs faibles*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Périer, P. (2005). *École et familles populaires, sociologie d'un différend*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Rimbert, G. (2013). Les émotions du professionnel : tête d'enterrement et joie de servir. Dans F. Fernandez, S. Lézé, & H. Marche (Éds), *Les émotions. Une approche de la vie sociale* (pp. 59-72). Paris : Éditions des Archives contemporaines.
- Rimé, B. (2005). *Le partage social des émotions*. Paris : Presses universitaires de France.
- Rochedy, A. (2019). La bonne parentalité dans l'assiette. *Revue des sciences sociales*, (61), 56-65. <https://doi.org/10.4000/revss.3823>
- Singly, F. de, & Mesure, S. (2001). *Le lien familial*. Paris : Presses universitaires de France.
- Schwartz, O. (2002). *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*. Paris : Presses universitaires de France.
- Solomon, R. (1984). Getting angry : The Jamesian theory of emotion in anthropology. Dans R. A. Shweder, & R. A. LeVine (Éds), *Culture theory. Essays on mind, self and emotion*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Terrail, J.-P. (Éd.). (1997). *La scolarisation de la France, critique de l'état des lieux*. Paris : La Dispute.
- Thin, D. (2009). Un travail parental sous tension : les pratiques des familles populaires à l'épreuve des logiques scolaires. *Informations sociales*, 4(154), 70-79.
- Weber, M. (1995). *Économie et société, 1*. Paris : Plon. (Ouvrage original publié en 1922).
- Zirotti, J.-P. (2010). Sociologie de l'action et émotions. *Noesis*, (16), 47-62.

***Zoé Yadan** est doctorante au sein du laboratoire Cerlis (Université de Paris) et sous la direction de la professeure Anne Barrère. Ses travaux portent sur l'expérience de parents issus de milieux populaires relative à la convocation en conseil de discipline de leur enfant au collège. Membre du Réseau d'études pluridisciplinaires sur les paternités et les maternités, elle s'intéresse de près aux relations entretenues entre parents et institution scolaire ainsi qu'à l'impact du jugement scolaire sur les parents.*

Pour joindre l'auteure :
zoeyadan@yahoo.fr

Les affects comme outils méthodologiques dans la production d'un savoir collectif

Anne Perriard, Ph. D.

Haute école genevoise de travail social, Suisse

Carole Christe, MA

Université de Lausanne, Suisse

Cécile Greset, MA

Université de Genève, Suisse

Micaela Lois, MA

Université de Genève, Suisse

Résumé

Quelles sont les émotions ressenties par les enquêtrices et les enquêteurs pendant un entretien? Qu'est-ce qui les déclenche? Comment ces émotions sont-elles visibles? Que nous révèlent ces émotions sur la relation d'enquête et l'objet de recherche? Voici des questions auxquelles cet article se propose de répondre. Postulant que les affects sont un révélateur du social, nous nous sommes penchées sur leurs effets dans le cadre d'une recherche collective sur les apprentissages de la sexualité. Nous inspirant de l'épistémologie féministe du point de vue et du concept de travail émotionnel, nous montrons dans cet article comment la prise en compte des affects des enquêtrices avant, pendant et après l'entretien permet de limiter les biais de recherche et de consolider une posture d'enquête réflexive.

Mots clés

AFFECTS, ÉPISTÉMOLOGIE FÉMINISTE, RÉFLEXIVITÉ, TRAVAIL ÉMOTIONNEL, RECHERCHE COLLECTIVE

Note des auteures : Nous remercions les étudiantes qui ont accepté que l'on utilise leurs propos pour la rédaction de cet article. Nous remercions également le Fonds national suisse de la recherche scientifique ainsi que l'Institut des Études genre de l'Université de Genève qui ont permis la réalisation de ce projet.

RECHERCHES QUALITATIVES – Vol. 39(2), pp. 237-259.
ENQUÊTER SUR LES AFFECTS : QUELS ENJEUX, QUELLES MÉTHODES?
ISSN 1715-8702 - <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue/>
© 2020 Association pour la recherche qualitative

Abstract

What emotions do investigators feel during an interview? What sets them off? How are these emotions visible? What do they reveal about the investigative relationship and the research subject? This article suggests answers to these questions. Starting from the postulate that affects reveal social situations, we questioned their effects within a collective research project on learning sexuality. We were inspired by a feminist epistemology of point of view and by the concept of emotional work in order to show in this article how allowing for the investigators' affects before, during and after the interview enables us to limit research bias and to strengthen a position of reflective investigation.

Keywords

AFFECTS, FEMINIST EPISTEMOLOGY, REFLECTIVENESS, EMOTIONAL WORK, COLLECTIVE RESEARCH

Introduction

« Je vous demande de raconter une expérience, la découverte d'un texte, d'une œuvre, laquelle a représenté pour vous un déclic féministe, dans le sens d'une prise de conscience des inégalités de genre. » Voici la requête formulée à 18 étudiantes de maîtrise lors de la première séance d'un atelier de méthodologie en études genre. Ce dernier visait à l'appropriation des épistémologies féministes et à leur mise en pratique sur le terrain.

Lors de cette première séance de travail, chacune des participantes, dont l'enseignante, a raconté une anecdote. Une étudiante a partagé sa prise de conscience, au moment de l'entrée dans la sexualité, du fait que les attentes de ses parents concernant ses pratiques étaient différentes de celles de ses frères aînés. Une autre a confié qu'à l'âge de 12 ans, sa grande taille était perçue comme un problème et qu'un médecin lui avait conseillé de prendre des hormones pour ralentir sa croissance et « trouver un mari ».

Ce partage d'expériences individuelles a créé les conditions favorables à l'émergence d'un collectif, d'un « nous », et a constitué l'élément déclencheur d'un processus de recherche autour d'un sujet commun : les apprentissages de la sexualité. Les récits de déclic féministe ont également amené au centre du séminaire la question des affects puisque le groupe a relevé le caractère émotionnel de cette expérience, qui les avait particulièrement touchées et émues. Elles se sont alors questionnées sur la place qu'il était possible de donner aux affects dans le processus de recherche. L'enseignante a dès lors décidé de mobiliser l'épistémologie féministe du point de vue et le concept de travail émotionnel pour saisir ce qu'apporte la conscience des affects à la relation d'enquête.

Cet article expose comment nous avons mis en place des outils pour conscientiser les affects, augmenter la réflexivité et clarifier notre posture d'enquête. Nous montrons qu'en collectivisant et en verbalisant les affects, nous pouvons

déconstruire sa dimension individuelle et en faire un levier pour comprendre les dynamiques sociales et les fluctuations des rapports de pouvoir dans la relation d'enquête.

Nous allons d'abord exposer les outils théoriques utilisés dans notre démarche méthodologique. Nous présenterons ensuite notre dispositif d'enquête collectif, lequel avait pour but de saisir les affects avant et pendant le travail de terrain. Enfin, nous montrerons comment le sentiment de gêne ou de malaise peut, une fois conscientisé, se transformer en outil méthodologique pour s'affranchir des prénotions et limiter les biais d'analyse.

Théoriser les affects : un défi sociologique

Si l'histoire de la sociologie des émotions a montré que Weber (1921/1995) et Durkheim (1912) avaient déjà amorcé une théorisation des affects, la sociologie a produit peu d'outils méthodologiques pour prendre en compte cette dimension des pratiques humaines jusque dans les années 1990 (Woodward, 1996), et ce, malgré leur caractère central et transversal (Turner, 2009). Cette lacune sociologique peut s'expliquer par deux éléments. Premièrement, par le constat que la pensée des Lumières a produit une dichotomie entre les émotions et la raison, laquelle oppose également le corps à l'esprit. Deuxièmement, par l'impossibilité pour les théories constructivistes critiques de rendre compte des émotions et de leur corporalité au risque de verser dans l'essentialisme.

Des recherches actuelles ont mis en lumière que la construction binaire qui distingue la raison de l'émotion opère une hiérarchie entre ces deux notions en privilégiant la première au détriment de la deuxième (Stoetzler & Yuval-Davis, 2002). Les historiens Deluermoz, Fureix, Mazurel et Oualdi (2013) y font référence en les nommant « fausses oppositions ». Selon ces derniers, ce « psychologisme réducteur éloigna durablement les sciences sociales de [l'étude de l'émotion] » (Deluermoz et al., 2013, p. 2) et produit cette dernière comme une perturbation de l'âme et du corps, opposée binaires à la raison.

Dans cette perspective, les émotions n'ont pas leur place dans la production du savoir puisqu'elles excluent la raison, perçue comme étant le propre de la masculinité (Corbin et al., 2016; Hochschild, 2003b). Les études féministes ont en effet montré que les arguments médicaux rattachaient les émotions à la féminité et aux femmes, considérées comme des victimes de leurs affects, enfermées dans leurs émotions et dans leur corps (de Beauvoir, 1949). Les perceptions négatives reliées aux affects ont dès lors été utilisées contre les femmes (Gorton, 2007) alors que la construction du masculin s'est fondée sur un idéal de maîtrise des émotions (Jeantet, 2018). De plus, Sigmund Freud et Charles Darwin se sont alignés pour lier les émotions à l'instinct animal et les produire comme un réflexe automatique découlant de notre constitution biologique (Hochschild, 2003b). Pour ces raisons, entre autres, les émotions ont fait

l'objet d'un boycottage de la part de la communauté scientifique qui hiérarchise les savoirs en opposant le naturel au masculin et aux sciences sociales. La marginalisation de l'émotion a participé à une politique genrée de la recherche qui a valorisé – et masculinisé – le détachement, la rationalité et l'objectivité au détriment de l'engagement, de la subjectivité et de la passion, notions fréquemment féminisées (Anderson & Smith, 2001). Les approches critiques décoloniales ont quant à elles montré en quoi la pensée cartésienne radicale, en produisant une rupture entre le corps et l'esprit, a participé à dévaloriser les affects (Quijano, 2007). Elles ont également mis en lumière comment cette distinction entre la nature et le social empêchait de conceptualiser les émotions (Ahmed, 2004) et combien il était difficile de penser les affects en dehors du cadrage fourni par la psychanalyse européenne (Gunev, 2009). Ces travaux postulent qu'un travail de décolonisation des perceptions des affects s'avère nécessaire pour déconstruire la doxa produisant les émotions comme individuelles, dangereuses et « non scientifiques ». Cette déconstruction œuvre à reconnaître la transversalité des affects et leur nécessité dans la production du savoir (Holland, 2007).

Le « tournant affectif » (Clough, 2008) fait, pour sa part, référence au retour des émotions dans les années 1990. Ainsi, de nombreuses recherches se saisissent des affects dans une perspective de sciences sociales et humaines en cherchant à les appréhender de manière théorique et méthodologique. La difficulté des sciences sociales à penser le corps physique éclaire une autre distinction qui rend difficile la théorisation des affects : celle opérée entre les sciences sociales et les sciences naturelles. Cette division qui a pour effet de renvoyer l'étude du corps à la biologie entrave l'étude des dynamiques sociales reliées aux affects. Dans cette perspective, Brennan (2004) refuse la distinction entre le biologique d'une part et le psychosocial d'autre part, et encourage les sciences sociales à s'inspirer des connaissances produites par la neurobiologie lorsqu'elles offrent une base plus solide à la théorisation des affects et de la corporalité. En effet, depuis les années 1990, les neurosciences ont montré le rôle important des affects dans les processus de décision et ont impulsé le retour aux émotions comme objet d'études dans d'autres disciplines.

Le renouveau que connaît la pensée de Spinoza, tant en philosophie (Braidotti, 2011) qu'en neurosciences (Damasio, 1994) ou encore en sociologie (Stoetzler & Yuval-Davis, 2002), montre la volonté de développer de nouveaux outils permettant de penser les affects hors de la binarité nature/culture. En effet, pour le philosophe, non seulement les émotions, les désirs et les affects sont au centre de la vie politique, mais l'esprit est également pensé comme étant la conscience du corps et non comme étant opposé à celui-ci (Gatens, 2009).

Malgré cet engouement, il n'existe pas de consensus sur les termes utilisés dans ce domaine. Parfois l'émotion est reliée aux ressentis physiques, parfois à l'expression

des sentiments, ou encore à leur dimension biologique. La diversité des définitions témoigne de la méconnaissance de l'objet émotionnel, affectif et sentimental.

Pour une méthodologie incarnée

Afin de nourrir notre posture méthodologique et dialoguer avec les sciences nommées biologiques, nous avons choisi de reprendre les définitions proposées par le neuropsychologue Damasio (2003) sur les émotions et les sentiments. Ce chercheur a montré comment les émotions jouent un rôle dans les processus de décision. Il a recréé un lien entre ces dernières, qu'il nomme, s'inspirant de Spinoza, « modifications corporelles »¹ [traduction libre] (Damasio, 2003, p. 301), et la raison. La perception des émotions porte ainsi sur le ressenti du corps. Il se représente « la perception des émotions à la manière de l'observation, depuis une fenêtre, d'un paysage continuellement changeant, dans lequel figurent des objets en mouvement, plus ou moins lumineux, plus ou moins bruyants » (Damasio, 2006, p. 11). Les sentiments, quant à eux, matérialisent le chemin que prennent les émotions pour être connues par l'esprit. Dans cette perspective, ils deviennent des émotions médiatisées, des « témoins de la façon dont la vie est vécue » (Pailler, 2004, p. 170).

Les neurosciences apportent ainsi des connaissances heuristiques dans l'observation et la description des données corporelles. Elles ne permettent toutefois pas de saisir les processus sociaux qui sont à l'œuvre dans le domaine des affects. En effet, la neuropsychologie donne une explication fonctionnaliste des émotions : en résumé, elles permettraient au corps de trouver l'équilibre et le bien-être (Damasio, 2003).

Nous reprenons la distinction des émotions et des sentiments proposée par les neurosciences et nous les regroupons sous le chapeau des affects. Toutefois, nous mettons en œuvre une approche constructiviste de ces affects et nous nous éloignons de la compréhension fonctionnaliste produite par les neurosciences. Les ressentis corporels que sont les émotions et les définitions que nous leur donnons peuvent aussi être appréhendés comme des processus sociaux qui se matérialisent dans le corps. Postuler que les émotions sont des ressentis physiques n'équivaut en aucun cas à dire que les émotions se résument à des données biologiques. Mauss (1921) avait par ailleurs déjà montré la dimension profondément sociale des émotions et Lévi-Strauss (1962), le fait que ces dernières ne sont pas les causes, mais les réactions à des faits sociaux. Les affects constituent ainsi une dimension de l'expérience relationnelle de sujets engagés dans des pratiques situées (Volvey, 2016).

Dans notre méthodologie, nous avons cherché à connaître la manière dont les données corporelles sont transformées en savoir conscient puisque les émotions sont des expériences incarnées (Holland, 2007). Dans ce cadre de compréhension des affects, les sentiments sont reliés aux ressentis corporels, le corps étant lui aussi social et socialement construit (Fahs, 2011). En effet, les intégrer dans les sciences sociales

revient à inclure le corps dans la recherche puisque l'étude des affects passe d'abord par le fait de les ressentir et d'en prendre conscience. Cette étape de conscientisation est nécessaire pour comprendre et verbaliser ce qui déclenche une émotion, comme la peur, la colère, la honte, la joie, et pour mettre en lumière les normes sociales qui les sous-tendent. Les affects sont dans cette perspective mobilisés comme un révélateur du social.

Afin de lier les connaissances en neurosciences à celles de la sociologie, nous nous appuyons sur l'épistémologie féministe du point de vue qui s'intéresse aux conditions de production du savoir et à l'objectivité scientifique (Haraway, 1992). Haraway a en ce sens montré que la dichotomie qui opposait les sciences naturelles aux sciences sociales reposait sur le présupposé normatif d'une objectivité scientifique.

La théorie du point de vue situé et le travail émotionnel comme leviers de connaissances

L'épistémologie féministe du point de vue, laquelle a vu le jour dans les années 1970, examine les conditions de production du savoir et le positivisme prônant l'objectivité scientifique (Anderson, 1993; Smith, 1974). Selon cette perspective, la production de la connaissance est toujours située. Il n'existe pas de savoir objectif, mais une multiplicité de points de vue sur des objets (Longino, 1988). La prise en compte du caractère situé de la connaissance et des limites que cela peut engendrer dans sa production permet de prendre conscience de certains biais de recherche et de construire une science plus précise.

La théorie du point de vue rappelle que des positions sociales distinctes en ce qui concerne le genre, la classe, la race ou l'âge fournissent différentes opportunités pour regarder l'ordre social (Collins, 1997; Harding, 1997). Les limites de l'objectivité scientifique représentent un support pour penser les affects dans une perspective sociologique. En effet, les scientifiques ont écarté les émotions et les sentiments au prétexte de leur défaut d'objectivité, ce qui aboutit à une compréhension incomplète du monde social. La remise en question de la production d'un savoir objectif et rationnel permet de réintégrer les affects dans le processus de recherche.

Malgré le fait que le « positionnement constitue un moyen de répondre à l'exigence de réflexivité dans le compte rendu du travail de terrain » (Clair, 2016, p. 83), les articles s'appuyant sur la théorie du point de vue se situent principalement dans une perspective théorique. Il existe peu de recherches méthodologiques sur les processus qui lient les positions sociales aux pratiques de recherche, ainsi que les pratiques aux points de vue et à la production de connaissance (Stoetzler & Yuval-Davis, 2002).

Le concept de travail émotionnel, proposé par Hochschild (2003a), est un outil qui permet de mettre en lumière certains de ces processus. Selon la sociologue, le travail émotionnel se produit lorsqu'une personne fournit un effort pour que

l'apparence de ses émotions soit conforme à ce qu'elle pense qu'il est attendu d'elle. Dans cette perspective, le fait de modifier son comportement, son attitude et sa gestuelle corporelle est une pratique sociale qui permet de s'ajuster à l'environnement présent et aux membres qui font partie de l'interaction en question.

Hoffmann (2007) reprend le concept d'Hochschild dans le contexte spécifique de l'entretien. Postulant que la recherche qualitative est un défi émotionnel, elle cherche à combler une lacune méthodologique découlant du fait qu'il n'y a pas d'espace pour parler des ressentis sur le terrain d'enquête. Elle rejoint Kleinman et Copp (1993) pour dire que les chercheurs et chercheuses partagent une culture dominée par une idéologie de la science qui produit les émotions comme suspectes et empêchant l'objectivité. Ces dernières devraient être supprimées du processus d'enquête. Pourtant, selon Arendell (1997), la recherche qualitative, à l'instar des entretiens, est remplie de pratiques émotionnellement complexes. Les chercheurs et chercheuses seront davantage influencés par leurs affects et le travail émotionnel produit s'ils ne produisent pas un travail de réflexivité. Dans cette perspective, la tentative de prendre conscience des émotions ressenties pendant un entretien soutiendra une connaissance approfondie des données récoltées et du contexte de recherche. Les émotions sont dès lors appréhendées comme un outil d'analyse (Harris & Huntington, 2000).

Hoffmann (2007) envisage les émotions comme des révélateurs des dynamiques sociales et des rapports sociaux asymétriques et cherche à comprendre les formes que prend le pouvoir pendant un entretien. Dans ce contexte spécifique, le travail émotionnel est produit par la personne qui en a le moins à un moment donné. Ce concept représente donc un outil heuristique qui permet d'appréhender les affects dans la relation d'enquête. Elle s'appuie sur les trois dimensions du pouvoir proposées par Lukes (1974) pour en saisir les changements dans la relation d'enquête. La première est une forme de pouvoir explicite, lorsque par exemple une personne interrogée refuse de répondre à une question ou décide de terminer un entretien. La deuxième est une contestation indirecte du pouvoir, visant notamment à influencer les priorités et les thématiques. L'enquêteur ou l'enquêtrice peut par exemple ne plus oser poser de questions sur un certain thème si la personne enquêtée a critiqué le sens ou l'utilité de ses propos. La troisième dimension du pouvoir réside dans le contrôle ou l'influence sur la façon de penser, sur ce qui peut ou ne peut pas être dit. Elle a directement trait au point de vue situé et aux histoires qui seront privilégiées.

De cette réflexion méthodologique, nous retenons de l'épistémologie du point de vue que tout savoir est situé et que la réflexivité permet la transparence des conditions de production du savoir. En ce qui concerne le concept de travail émotionnel dans les entretiens, tel que le définit Hoffmann, il permet de prendre conscience des asymétries mouvantes dans la relation d'enquête et d'utiliser les affects comme des données au service d'une production de connaissances plus complète.

Une recherche collective sur la sexualité : méthodologie

Au cours d'un séminaire d'une durée de quatre mois, nous avons construit une problématique commune sur les apprentissages de la sexualité qui avait pour objectif de mettre en lumière les lieux, les moments et les relations en lien avec la sexualité, en partant d'expériences individuelles. Nous voulions aussi saisir l'influence des normes d'âge, de genre et de sexualité dans la construction de celle-ci.

En mettant en œuvre un processus de décision par consentement et non une prise de décision à la majorité, évitant ainsi d'écarter les points de vue minoritaires, nous avons élaboré une problématique traitant des apprentissages de la sexualité. Nous avons utilisé la méthodologie des récits de vie (Bertaux, 2005) pour récolter les données et les participantes à la recherche (voir l'Encadré 1) avaient pour objectif de mener deux entretiens biographiques sur ce sujet avec la même personne enquêtée. La question de départ de l'entretien biographique était : « Peux-tu me parler de moments importants qui ont constitué ta sexualité ? » Elles avaient le choix de mener leur enquête auprès de différents publics, selon leurs intérêts (hommes, femmes, personnes cisgenres, ayant des pratiques hétérosexuelles, homosexuelles ou bisexuelles). Les personnes enquêtées avaient entre 19 et 77 ans au moment des entretiens.

En se fondant sur le concept de travail émotionnel, les participantes avaient notamment pour tâche d'être attentives aux affects ressentis et perçus pendant l'entretien, ainsi qu'au moment de leur transcription. Elles ont considéré les affects comme des marqueurs incarnant les rapports sociaux (Jeantet, 2018) et éclairant les changements de pouvoir dans la relation d'enquête (Kusenbach, 2002). Rétroactivement, nous nous rendons compte que le codage des affects a manqué de systématique et de rigueur compte tenu du caractère expérimental du séminaire.

La première rencontre consistait en un entretien pendant lequel la personne interrogée racontait ses apprentissages. Pour le deuxième entretien, nous nous sommes inspirées de la méthode mise en œuvre par Chaxel, Fiorelli et Moity-Maïzi (2014) dans les entretiens biographiques et avons utilisé des cartes cognitives pour illustrer le récit de vie. À la suite du premier entretien, chaque étudiante a réalisé un schéma qui a servi de support à la seconde discussion. Cet outil a influencé la relation d'enquête et a permis à l'enquêtrice de clarifier, de préciser ou de saisir les expériences sexuelles de la personne interrogée. Ces schémas ont aussi révélé des zones d'ombre qui ont pu être abordées lors du deuxième entretien. À l'instar des étudiantes, l'enseignante a mené deux entretiens et produit un schéma.

L'appel à contribution pour ce numéro de la revue *Recherches qualitatives*, reçu plusieurs mois après la fin du séminaire, a été l'occasion de poursuivre le processus de réflexion sur l'importance des affects dans la recherche en sciences sociales. Trois étudiantes se sont proposées pour collaborer à l'écriture du présent article et entamer

Les 18 étudiantes participant au séminaire poursuivent un master en études genre, lequel représente le deuxième cycle de leur cursus universitaire. Elles sont pour la majorité blanches, âgées de 25 à 30 ans, issues de classe moyenne supérieure avec des parents aux formations tertiaires, d'origine suisse ou française. Rares sont celles qui viennent de milieux plus modestes. Elles ont suivi des bachelors aux orientations diverses, allant de la sociologie au journalisme, des relations internationales à l'histoire de l'art ou encore d'autres branches en lettres. Certaines étudiantes avaient déjà effectué des entretiens pour des recherches précédentes en sciences sociales, alors que d'autres non. Quinze des dix-huit étudiantes suivent les mêmes enseignements et se voient en dehors des heures de cours, cultivant ainsi une proximité relationnelle importante que le séminaire a participé à renforcer. Le groupe a mobilisé une perspective féministe dans les sujets traités, dans la méthodologie utilisée ainsi que tout au long de l'atelier.

Encadré 1. Caractéristiques sociales et parcours académique des enquêtrices.

un processus de rédaction collective. Nous avons choisi de nous focaliser sur les sensations ressenties par les chercheuses pendant l'entretien et non sur celles des personnes enquêtées, car nous nous sommes aperçues que notre dispositif méthodologique ne le permettait pas. Les séances n'ayant pas été enregistrées, la prise de notes pendant l'atelier a servi de support pour les autrices du présent article. Les citations mobilisées sont tirées des dossiers écrits par les étudiantes (parmi lesquelles trois des autrices) ayant servi de validation académique. Elles ont toutes accepté que leurs propos soient mobilisés anonymement pour cet article.

La construction d'un espace pour conscientiser et collectiviser les affects

Compte tenu du caractère passé sous silence et individualisé des affects, la première étape pour les traiter sociologiquement a consisté à en prendre conscience. Les échanges en groupe ont soutenu ce processus de conscientisation des ressentis corporels (les émotions) et des pensées associées à ces derniers (les sentiments). En participant à des tours de parole au début et à la fin de chaque atelier, les chercheuses ont pris conscience de leurs ressentis physiques à deux moments distincts. Elles ont ainsi pu expérimenter la fluctuation de leurs affects ainsi que la similarité ou la différence des émotions vécues par les 19 personnes (les 18 étudiantes et l'enseignante) réalisant un processus d'enquête. La verbalisation des ressentis corporels et des sentiments a révélé leur présence dans les interactions de chacune. Ceci leur a donné des outils pour les conscientiser, les penser et les considérer comme des données d'enquête. Pour un grand nombre d'entre elles, cette pratique a élargi le « monde des possibles » : il existait des espaces pour dire et parler des affects à l'université, pour « en faire quelque chose ». Ce travail a ainsi éclairé le silence

entourant les affects autant dans la formation en sciences sociales que dans la vie quotidienne (Anderson & Smith, 2001).

Rétrospectivement, l'enseignante a pris conscience que les tours de parole finaux constituaient un outil pour mesurer la volonté des étudiantes à s'engager dans cette recherche. Elle a été interpellée par le stress et la fatigue verbalisés par les enquêtrices et a régulièrement adapté la charge de travail à ces ressentis subjectifs. Ainsi, elle a diminué la quantité de données à récolter, sans toutefois perdre de vue la finalité principale, laquelle était de renforcer la posture d'enquête. Dans leurs travaux écrits et durant les tours de clôture, des étudiantes ont partagé qu'elles se sont senties déstabilisées par la dimension « bricolée » et les changements d'objectifs. L'enseignante elle-même a parfois quitté l'atelier en doutant de la suite à donner à ce cours.

L'outil des tours de parole possède toutefois une dimension normative, dans le sens qu'il constitue une injonction à parler. Par exemple, Amélie a confié qu'elle avait parfois ressenti le partage des affects comme « une sorte d'obligation à parler, à avoir quelque chose à dire. Très souvent, je ne savais pas quoi dire et n'avais pas spécialement envie de partager, et je me sentais pourtant obligée de dire quelque chose. » Elle n'a pas verbalisé ce malaise au moment des tours de parole. Elle nuance toutefois que les tours de clôture lui semblaient utiles puisque « revenant sur la séance, ils nous permettaient de partager nos états d'esprit, nos difficultés, nos craintes ou notre satisfaction ». Confirmant les constats d'Hoffmann (2007), les étudiantes prenaient en charge collectivement une partie du travail émotionnel lié aux entretiens, lequel s'effectue habituellement de manière solitaire.

Ces tours de parole ont aussi éclairé la gêne générée par le thème de recherche choisi. En effet, dans la société contemporaine, la sexualité est construite comme intime (Bozon & Rennes, 2015), reposant sur une autre dichotomie opposant le privé au public. Dans ce contexte, le fait de poser à quelqu'un des questions sur sa sexualité peut provoquer un malaise chez les chercheurs. En même temps, cette construction de la sexualité comme intime participait à rendre le thème attractif pour la majorité des étudiantes.

Nous avons ainsi discuté du travail émotionnel fourni par chaque chercheuse en amont de l'entretien. La sensation de malaise s'est avérée d'autant plus forte que les chercheuses étaient peu expérimentées en recherche. Ainsi, Amélie confie : « Je me sentais peu à l'aise de parler de sexualité avec une inconnue. » Certaines étudiantes éprouvaient de la gêne à poser des questions sur cet objet et se sont questionnées sur leurs propres perceptions de la sexualité en lien avec leur position sociale. Mobilisant les écrits sur l'épistémologie féministe du point de vue, elles ont pris conscience de certains *a priori* présents dans leur posture d'enquêtrice. Par exemple, Paola raconte que, dans une recherche précédente, elle avait éprouvé des difficultés à mener des

entretiens avec des hommes cisgenres et blancs qui avaient tenu des discours convenus. Elle voulait travailler sur sa posture pour « mériter » l'information en tant qu'enquêtrice. Une autre chercheuse a choisi d'interroger une personne dont elle savait que la sexualité se situait en dehors de ses normes personnelles afin de se confronter à ses propres représentations de la sexualité : « Ce choix n'était pas d'emblée confortable, mais j'ai estimé que cette démarche pourrait contribuer à déconstruire mes propres cadres de pensée. »

Catherine, une autre étudiante participant au séminaire, abonde dans ce sens :

Lorsque j'ai appris que nous ferions une recherche sur les apprentissages des sexualités, j'ai su qu'il s'agirait d'un vrai défi. Le travail personnel réalisé pour parler de sexualité avec mes collègues et [mon enquêtée] fut assez conséquent. Dès lors, je me sens complètement à même de mener une autre recherche sur le même thème, qui me semble être un incontournable en études genre. Je suis fière d'avoir relevé le défi et reconnaissante d'avoir été aidée par toutes les femmes du séminaire qui ont su respecter mon opinion et mes expériences.

Les propos de Catherine mettent en avant un des impacts du partage des affects qui est leur collectivisation. En effet, comme l'a montré Salaris (2017) dans son travail auprès des victimes du Distilbène, le fait de conscientiser et de verbaliser les affects en groupe déconstruit leur caractère individuel et les transforme en expériences socialement recevables. Les chercheuses ont ainsi compris qu'elles n'étaient pas seules à ressentir des émotions particulières. Collectiviser signifie ici un processus de « désindividualisation » des affects : si je ne suis pas seule à éprouver ce que je ressens, c'est qu'il y a un processus social qui est à l'œuvre. Mes émotions (ce que je ressens physiquement) et mes sentiments (mes pensées liées à ces ressentis) deviennent ainsi des objets d'étude observables qui peuvent être mis à l'extérieur de soi. Le partage (Rimé, 2005) amène ainsi un effet transformateur qui soutient l'objectivation du subjectif et permet son étude. Il a aussi révélé la transversalité des affects dans les interactions humaines et la nécessité de leur prise en compte dans l'analyse sociologique. Toutefois, comme nous l'avons montré plus haut, la dimension obligatoire de l'expression collective des sentiments (Mauss, 1921) conduit également à ce que certaines émotions soient tues. Les ressentis passés sous silence demeurent pourtant un inconnu dans ce processus d'enquête collective, car ils n'ont pas été explorés.

Cette étape préparatoire de conscientisation et de partage a également amené la question de la gestion des émotions pendant l'entretien. Lorsqu'on ressent une émotion pendant un entretien, qu'en fait-on ? Doit-on la montrer, la dire, la cacher ? Comment réagit-on lorsqu'elle se manifeste, par exemple, par le rire ou les larmes ?

Les discussions sur ces éléments ont mis en lumière la dimension normative des affects et de leur manifestation physique. En effet, si les rires et les sourires émis par l'enquêtrice et la personne enquêtée pendant un entretien étaient peu questionnés, la place des larmes semblait problématique. Cela révèle qu'il existe des émotions perçues comme étant « admissibles » et d'autres « inacceptables » dans le contexte de l'entretien.

Lors des discussions sur les enjeux liés aux affects, nous nous sommes questionnées sur le rôle des chercheuses et nos interrogations ont révélé en filigrane l'idéal type d'une personne neutre, objective, rationnelle et désincarnée qui ne subit pas ses émotions. Cherchant à dépasser ce modèle, les enquêtrices ont été attentives aux affects ressentis pendant l'entretien ainsi qu'aux pensées qui y étaient reliées. Cette conscience avait pour but d'améliorer leur posture en soutenant la réflexivité (Arendell, 1997). En outre, le partage des affects a consolidé leur confiance en leurs capacités et dans leur rôle d'enquêtrice au moment de l'entretien. Ces constats confirment les résultats des recherches menées par Corbeil et Marchand (2006, 2010) sur l'augmentation de l'agentivité de groupes de femmes par l'intervention et la thérapie féministes.

Les affects comme vecteurs de réflexivité sur la position située

Les affects de malaise et de gêne, utilisés de manière synonyme, sont ceux qui ont été le plus souvent évoqués et de manière unanime par les chercheuses. En effet, de la hiérarchie produite entre la raison et les affects découlent des croyances que les émotions ne sont pas scientifiques, sont irrationnelles ou qu'elles biaisent la recherche. Les enquêtrices sont ainsi amenées à les cacher, pour ne « pas perdre la face » (Goffman, 1974) pendant l'entretien et à se sentir mal à l'aise lorsqu'elles les ressentent de manière intense.

Nous allons partir de ces ressentis de gêne et de malaise pour mettre en lumière les apports de la conscientisation et de la collectivisation des affects. Nous ne définirons pas ce que nous entendons par gêne ou malaise, mais reprenons les termes utilisés par les participantes à la recherche. Lise, par exemple, résume ces affects en ces termes :

Nous sommes nombreuses à avoir ressenti, à un moment ou à un autre de nos entretiens, une gêne, la peur d'utiliser des mots qui blessent ou même un sentiment de ne pas être forcément légitimes d'entrer à ce point dans l'intimité de nos enquêtés [ou enquêtées].

Ces divers sentiments d'illégitimité sont ainsi des expériences partagées par les chercheuses.

Des propos inattendus qui déstabilisent les enquêtrices

Certaines situations de gêne ressenties par les enquêtrices peuvent être lues en lien avec la deuxième dimension du pouvoir décrite par Hoffmann (2007), laquelle a trait au choix des thèmes abordés pendant l'entretien. Cette émotion est parfois déclenchée par des propos inattendus tenus à différents moments de l'entretien. Ceci met en avant la présence de nos catégories de perception, qui ne sont pas magiquement annulées par la technique de l'entretien (Beaud & Weber, 1997) et qui continuent d'opérer.

Par exemple, Vera avait choisi une enquêtée hétérosexuelle, en imaginant réaliser un entretien sur des apprentissages de sexualité construits comme normaux. Toutefois, son enquêtée lui a fait part, en début d'entretien, d'un abus qu'elle avait subi enfant et qui constituait le point de départ de son récit. L'imprévisibilité de ces propos s'est accompagnée d'une gêne ressentie par Vera liée au fait « qu'elle ne savait pas comment réagir » dans le contexte de l'entretien. Maude confie également avoir dû fournir un fort travail émotionnel lorsque son enquêtée lui a raconté une agression sexuelle subie, ne sachant pas comment réagir et se demandant si elle devait montrer son émotion. Quant à Alicia, elle raconte qu'elle a produit un travail émotionnel intense au moment où son enquêtée lui a raconté avoir été abusée par son père dans son enfance : « J'ai alors décidé de rester silencieuse pour la laisser parler et de mon côté laisser passer mes émotions. » Cette citation confirme les travaux de Rimé (2005) qui ont montré que la gêne et le malaise sont des réactions courantes face à la souffrance d'autrui liées au manque de « savoir-faire » dans de telles situations.

Beaud et Weber (1997) rappellent que l'entretien, en tant qu'instrument de recherche, n'est pas « neutre » et que son contenu est influencé par nos prénotions. Il contient aussi des préjugés que nous possédons envers les personnes enquêtées et le thème de l'enquête (Paillé & Mucchielli, 2003). Ces préjugés concernant ce dernier sont visibles dans les citations précédentes et montrent que les étudiantes n'étaient pas préparées à entendre parler de violences sexuelles dans le cadre des apprentissages de la sexualité, provoquant de ce fait des moments déstabilisants. Les propos des enquêtrices mettent ainsi en lumière un impensé dans la préparation aux entretiens. Elles confirment également que les entretiens qualitatifs exigent un travail émotionnel complexe, car ils ne sont pas réduits à un ensemble de questions restreintes; ils peuvent parfois se développer dans des domaines que l'enquêtrice n'avait pas anticipés. De cet impensé s'ensuit un déplacement du pouvoir, au sens de Hoffmann (2007), qui déstabilise les chercheuses. Hoffmann révèle par exemple que la verbalisation d'expériences construites comme violentes peut mettre les enquêtrices dans une situation gênante, car elles ne savent pas si elles doivent réagir en montrant leurs émotions ou en les cachant. Leurs partages réflexifs après l'entretien ont montré qu'elles manquaient d'outils méthodologiques pour s'appuyer sur les affects qui les traversaient et les utiliser comme leviers de savoir dans la relation d'enquête.

Des déplacements de pouvoir ont également lieu lorsque la personne enquêtée retourne sa question à l'enquêtrice. Par exemple, Paola confie que

l'enquêté m'a aussi posé des questions personnelles pendant l'entretien. En conséquence, il y a eu des moments de retour de pouvoir au cours de l'interview, durant lesquels je ne savais pas si l'enquêté voulait débiter un partage d'émotions avec moi ou s'il désirait se libérer de l'attention pendant un instant.

Dans ces moments particuliers, Paola a choisi de répondre aux questions de l'enquêté. À l'opposé, Florence raconte avoir été confrontée à un moment donné à une question de sa part concernant sa propre sexualité : « Lorsque je lui ai demandé si elle avait un souvenir marquant de sa sexualité, elle m'a demandé un exemple auquel je n'ai pas répondu en expliquant que je ne pouvais pas dans mon rôle de chercheuse. » Que la stratégie choisie par l'enquêtrice soit de répondre ou non aux questions, ces citations illustrent l'importance de se préparer en amont à l'éventualité d'être interrogée par la personne enquêtée. Il est alors possible de porter un regard réflexif sur la grille d'entretien en portant l'attention sur la potentielle gêne générée par des questions spécifiques. Cette conscience permet de clarifier sa posture d'enquête et, le cas échéant, de modifier la grille d'entretien en conséquence.

D'une autre manière, pour développer des ressources pendant l'entretien, quelques chercheuses se sont appuyées sur l'épistémologie du point de vue et ont pris conscience de leurs affects avant d'entrer sur le terrain afin de clarifier leurs présupposés normatifs. En effet, les retours sur la notion du travail émotionnel dans les entretiens révèlent que l'inattendu n'amène pas forcément le malaise si une conscientisation des préjugés est effectuée en amont. Amélie confie :

Ne connaissant pas du tout mon enquêtée avant l'entretien, je n'avais aucune idée de sa vie, son histoire. Je ne savais pas à quoi m'attendre, mais je ne m'attendais pas à ce qu'elle m'a finalement raconté. J'ai donc dû faire un travail actif pour « rentrer » dans son monde, dans une perspective compréhensive, et la suivre dans ses anecdotes, tenter de comprendre pourquoi elle choisissait de me raconter telle ou telle histoire.

Cette citation montre qu'Amélie était prête « à se laisser surprendre par le terrain » (Paillé & Mucchielli, 2003, p. 11) et que l'imprévisibilité des propos de l'enquêtée ne l'a pas déstabilisée puisqu'elle avait fourni un important travail de réflexivité en amont de l'entretien pour clarifier sa posture. Le sentiment de malaise ressenti au début de la recherche s'est ainsi atténué à la suite de ce travail de réflexivité.

Ces exemples indiquent que les chercheuses fournissent un travail émotionnel pour d'une part donner le sentiment souhaitable par rapport à la personne participant à l'enquête et, d'autre part, savoir quel est le sentiment requis par le contexte de la

recherche. Ce travail dépasse alors la relation d'enquête et interroge spécifiquement les conditions de la production du savoir scientifique. Peinant à se défaire de l'idéologie selon laquelle les affects altèrent l'objectivité du chercheur ou de la chercheuse, les étudiantes cherchaient principalement à s'assurer que le savoir produit soit toujours perçu comme scientifique et non biaisé même si l'enquêtrice se trouvait être en empathie avec la personne enquêtée.

La conscientisation de la posture d'enquête

L'usage du mot juste, celui qui ne sera pas blessant ou maladroit, la relance adroite et adéquate, voilà notamment ce que les chercheuses souhaitent vivre durant l'entretien. Pourtant, les questions posées rencontrent parfois des silences, des incompréhensions ou encore de la résistance. Elles peuvent également générer des réponses qui ressemblent davantage à des discours attendus. Ces expériences sont parfois liées au positionnement de chaque chercheuse.

Ainsi, Chloé mentionne être consciente du travail de réflexivité qu'elle a réalisé après l'entretien concernant sa « volonté d'éduquer son enquêté au féminisme vis-à-vis de la sexualité » et donc d'avoir peut-être influencé et induit certaines réponses. En effet, en introduction de l'entretien, elle se présente comme féministe et se rend compte que ce positionnement a pu influencer et biaiser l'entretien. Son enquêté a alors choisi de raconter ses apprentissages dans un cadre en adéquation avec le point de vue de l'enquêtrice. Lola abonde dans ce sens en décrivant sa posture pendant l'entretien :

Lors de l'entretien, j'ai eu parfois l'impression qu'il changeait d'avis sur les propos qu'il tenait pour correspondre à mon point de vue ou encore qu'il avait peut-être réfléchi à l'avance au contenu qu'il allait partager avec moi. J'ai eu le sentiment que ce qui avait été dit durant nos échanges était très intellectualisé et contrôlé. [...] Étant moi-même dans le contrôle, je n'ai pas réussi à l'emmener ailleurs, par crainte de le brusquer, mais aussi par peur que cela m'entraîne dans un endroit où je ne souhaitais pas aller. Sentiment renforcé par le fait que face à certains propos tenus, j'ai ressenti une certaine provocation de sa part comme s'il voulait tester mes limites ou voir ce que j'étais finalement prête à entendre. Peut-être aussi un moyen pour lui de reprendre du pouvoir dans notre interaction.

Lola confie également être beaucoup intervenue pendant l'entretien, utilisant la deuxième dimension du pouvoir décrite par Hoffmann (2007), sans doute pour garder le contrôle sur son contenu et influencer la direction et le sens des histoires racontées, dont elle pensait qu'elles pourraient potentiellement la mettre mal à l'aise. Odile s'est quant à elle aperçue que pendant l'entretien elle « a tenu pour acquises certaines choses sans lui demander son avis parce que ça [lui] paraissait évident » et parce qu'elle « a vécu des choses similaires » à son enquêtée. Elle a remarqué que les propos de l'enquêtée faisaient écho à sa propre expérience et que cette affinité aurait pu être

l'origine d'un biais de recherche. Questionnant ses propres stéréotypes, Olga a remarqué au fil de l'entretien que les thèmes qu'elle imaginait être importants pour son enquêté masculin, comme la performance sexuelle, ne semblaient pas l'être pour lui. Elle a réalisé que ses « lunettes féministes » pouvaient réduire sa représentation de l'expérience sexuelle des hommes et l'empêcher d'entrer dans le monde des autres, de comprendre leurs catégories opératoires et peut-être leur sexisme. Elle a ainsi pris du recul par rapport à ses propres perceptions de la sexualité masculine et a appris de son enquêté. Ainsi, en étant attentive à ses affects, Olga, à l'instar d'autres étudiantes, « a lâché prise » par rapport à ses catégories interprétatives et a pu « voir, penser, comprendre autrement » (Paillé & Mucchielli, 2003, p. 143) pour se relier au monde de l'autre.

Cette difficulté rencontrée par les chercheuses et exprimée par de la gêne représente ce qu'Hoffmann (2007) nomme la « troisième dimension du pouvoir »² [traduction libre] (2007, p. 321), soit la manière dont l'un des intervenants ou l'une des intervenantes peut exercer une influence sur la façon de penser de l'autre, de privilégier certaines histoires ou encore de les transformer. En portant une attention particulière à leurs affects, à ceux de la personne enquêtée ainsi qu'au travail émotionnel fourni, elles ont pu mesurer l'impact de certains de leurs propos sur les réponses recueillies. Le travail réflexif qu'elles ont produit pendant et après l'entretien leur a alors permis d'aller explorer d'autres interprétations des récits récoltés.

Réflexions sur le sentiment d'illégitimité dans la relation d'enquête

Grâce à la conscientisation des affects, les enquêtrices se sont aperçues qu'elles ressentaient un certain malaise sur le terrain, car elles ne se percevaient pas comme légitimes dans leur position de chercheuses. Ainsi, Amélie partage :

Une partie importante du travail émotionnel effectué, dont j'ai retranscrit la trace, tient justement à l'asymétrie du pouvoir dans la relation, à ma défaveur. Au tout début de l'entretien, je ne sais pas vraiment comment me présenter, ce qui provoque en moi un malaise : je n'ai pas le contrôle sur la façon dont j'apparais face à mon enquêtée. [...] Un peu plus tard, je traverse ce qui me semble être une perte totale du pouvoir et du contrôle de l'orientation de l'entretien, puisque j'ai l'impression que mon enquêtée ne souhaite plus parler. Je ne me sens plus légitime à poser des questions et en même temps, j'ai peur de « rater » l'entretien, de ne pas avoir « assez ». [...] Cette peur de ne pas être légitime à faire parler et ne pas vouloir « forcer » l'enquêtée s'est aussi manifestée pour la prise du rendez-vous pour le deuxième entretien, qui a été compliquée : je n'ai pas osé la relancer pendant un temps assez long, après une absence de réponse.

D'autres enquêtrices ont fait part de leur malaise lorsque les personnes participant à la recherche trouvaient les questions « trop vagues ». Cette critique les déstabilisait dans leur rôle de chercheure et mettait en doute la pertinence de leur grille d'entretien. D'autres encore, comme Chloé, ont ressenti une grande gêne lorsqu'elles se sont aperçues que leurs enquêtées et enquêtés avaient mal compris le sujet de l'entretien pensant qu'il portait sur l'éducation sexuelle en milieu scolaire. Chloé a ainsi eu de la peine à rediriger les questions pour « réussir son entretien ».

Ces ressentis de gêne et de malaise ont été discutés en groupe entre les deux entretiens et dans les moments d'analyse des données. Ces échanges ont révélé le caractère émotionnel complexe de la relation d'enquête et les croyances liées à la « bonne production du savoir ».

Plusieurs étudiantes ont fait part de ce sentiment d'illégitimité en tant qu'enquêtrices. Certaines étudiantes ont d'ailleurs reconnu une composante genrée de la posture d'enquête, illustrée par la citation d'Émilie :

J'ai remarqué que la plupart des collègues présentes, y compris moi, ont soulevé à plusieurs reprises beaucoup d'appréhensions et de doutes vis-à-vis de leurs compétences. Elles ont souligné de plus subir un stress important. Ces observations exemplifient ce que la perspective de genre a montré à plusieurs reprises : les femmes ont moins confiance en elles que leurs homologues masculins. La valorisation du travail par les paires permet selon moi d'améliorer la confiance en soi.

Comme nous l'avons montré plus haut, les échanges en groupe sur l'expérience d'enquête ont outillé les étudiantes sur le terrain. Ils les ont ainsi aidées à comprendre ce sentiment d'illégitimité et de l'analyser avant de retourner sur le terrain. Par exemple, les discussions ont donné le courage à Lise d'approfondir le sujet par des relances lors du second entretien. Paola confie pour sa part que « [l]a possibilité de pouvoir parler sans tabou du stress et de nos doutes à propos de l'enquête a énormément aidé à soulager le travail émotionnel qu'une recherche entraîne ». Ce constat montre que les affects cessent de représenter des obstacles à la réalisation d'une enquête et peuvent devenir des ressources dès lors qu'ils sont verbalisés, discutés, et que leur dimension construite est analysée.

Conclusion

Nous avons montré comment la conscience des affects mobilisés dans une recherche soutient d'abord un processus de collectivisation des ressentis qui permet de mettre en lumière leur caractère social. La verbalisation des affects a transformé les ressentis individuels en affects collectifs. De plus, leur conscience et leur partage en groupe les externalisent et rendent possible leur analyse en tant qu'objet d'étude. Ces processus ont aussi permis aux étudiantes-chercheuses d'augmenter leur confiance dans la relation d'enquête.

Nous avons pu mettre en avant que la prise en compte et l'examen des affects apportent à la recherche en sciences sociales, notamment en consolidant la position des chercheuses : ils les préparent au défi émotionnel que constitue la recherche qualitative. La conscientisation des affects éclaire l'étude sur les préjugés et les attentes des enquêtrices et enquêteurs. Cela augmente la réflexivité et soutient la prise de conscience des biais de recherche véhiculés par les croyances et les valeurs des enquêteurs et enquêtrices. En effet, la gêne ressentie a permis aux étudiantes de clarifier les normes sociales et les stéréotypes qui fondaient leur point de vue. Elles ont également expérimenté que des attitudes ou l'usage de certains concepts pouvaient limiter l'espace de parole de la personne participant à l'enquête. L'inattendu leur a parfois permis d'ajuster leurs lunettes ou alors d'acquérir des outils pour se positionner différemment lors d'un prochain entretien. La prise de conscience des affects a ainsi apporté de la rigueur au processus de production du savoir et a soutenu la conscience de leur point de vue situé.

Toutefois, nous avons également pris conscience de certaines limites du dispositif méthodologique expérimenté pendant les quatre mois d'atelier. Nous nous sommes concentrées dans cet article sur les ressentis des enquêtrices, car nous ne sommes pas à même d'analyser ceux des personnes participant à l'enquête et la question de leur appréhension demeure ouverte. En effet, après ce travail sur les affects, nous savons que la tristesse peut se cacher derrière le rire ou qu'une posture perçue comme affectivement neutre peut masquer un malaise intense. Peut-on alors présupposer des émotions de l'autre sans les vérifier? De plus, comment prendre en compte la temporalité des affects, en d'autres termes, que reste-t-il d'un ressenti quand son expérience physique n'existe plus ou s'est transformée? Comment travailler sur la mémoire des émotions?

Une autre limite concernant notre méthode a trait à l'absence du traitement analytique des émotions perçues comme positives. En effet, le travail de conscientisation réalisé a surtout mis en lumière les affects construits comme négatifs et n'a pas rendu visibles les émotions construites positivement, alors que l'expérience de ces dernières enseigne également sur les processus à l'œuvre dans la relation d'enquête.

Les témoignages des étudiantes ont également montré que le travail réflexif sur les affects pouvait être vécu comme une obligation d'exprimer ses sentiments. Il existe en effet des affects perçus comme non dicibles et passés sous silence. Le dispositif méthodologique n'a pas permis de les révéler. Ceci offre des pistes pour l'élaboration d'un futur séminaire au cours duquel les étudiants et étudiantes pourraient porter une attention particulière à ce qui n'est pas dit, sans obligation de le verbaliser, afin de saisir quelles sont les émotions considérées comme socialement admises dans le contexte universitaire.

Malgré ces limites, cette expérience collective a montré que conscientiser, reconnaître et mobiliser les affects dans les différentes étapes de l'enquête et les appréhender comme données de terrain est essentiel. Leur analyse représente de plus un levier pour dépasser les dichotomies produites entre les sciences sociales et naturelles. C'est la conclusion de Gaëlle, une des étudiantes participant à la recherche : « Et si les émotions faisaient justement le lien entre corps et esprit, entre biologie et social, entre soi et les autres? »

Notes

¹ « *modifications of the body* » (Damasio, 2003, p. 301).

² « *third-dimensional power* » (Hoffman, 2007, p. 321).

Références

- Ahmed, S. (2004). *The cultural politics of emotions*. Abingdon : Oxon.
- Anderson, E. (1993). *Value in ethics and economics*. Cambridge, MA : Harvard University Press.
- Anderson, K., & Smith, S. (2001). Editorial : Emotional geographies. *Transactions of the Institute of British Geographers*, 26(1), 7-10.
- Arendell, T. (1997). Reflections on the researcher-researched relationship : A woman interviewing men. *Qualitative Sociology*, 20, 341-368.
- Beaud, S., & Weber, F. (1997). *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*. Paris : La Découverte.
- Beauvoir (de), S. (1949). *Le deuxième sexe, I*. Paris : Gallimard, Folio essais.
- Bertaux, D. (2005). *Le récit de vie*. Paris : Armand Colin.
- Bozon, M., & Rennes, J. (2015). Histoire des normes sexuelles : l'emprise de l'âge et du genre. *Clio*, 2(45), 7-23.
- Braidotti, R. (2011). *Nomadic theory the portable Rosi Braidotti*. New York, NY : Columbia University Press.
- Brennan, T. (2004). *The transmission of affect*. Ithaca, NY : Cornell University Press.
- Chaxel, S., Fiorelli, C., & Moity-Maïzi, P. (2014). Les récits de vie : outils pour la compréhension et catalyseurs pour l'action. *Revue ¿ Interrogations ?*, 17, 1-14.

- Clair, I. (2016). Faire du terrain en féministe. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 213(3), 66-83.
- Clough, P. (2008). The affective turn : Political economy, biomedica and bodies. *Theory, Culture & Society*, 25(1), 1-22.
- Collins, P. (1997). Comment on Hekman's "Truth and method : Feminist standpoint theory revisited" : Where's the power? *Signs*, 22(2), 375-381.
- Corbeil, C., & Marchand, I. (2006). Penser l'intervention féministe à l'aune de l'approche intersectionnelle : défis et enjeux. *Nouvelles pratiques sociales*, 19(1), 40-57.
- Corbeil, C., & Marchand, I. (2010). *L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui*. Montréal : Éditions du Remue-ménage.
- Corbin, A., Courtine, J.-J., & Vigarello, G. (2016). *Histoire des émotions*. Paris : Seuil.
- Damasio, A. (1994). *Descartes' error : Emotion, reason, and the human brain*. New York, NY : Putman.
- Damasio, A. (2003). *Looking for Spinoza. Joy, sorrow and the feeling brain*. Orlando, FL : Hartcourt.
- Damasio, A. (2006). *L'erreur de Descartes : la raison des émotions*. Paris : Odile Jacob.
- Deluermoz, Q., Fureix, E., Mazurel, H., & Oualdi, M. (2013). Écrire l'histoire des émotions : de l'objet à la catégorie d'analyse. *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, (47), 155-189. <https://doi.org/10.4000/rh19.4573>
- Durkheim, É. (1912). *Les formes élémentaires de la vie religieuse. Le système totémique en Australie*. Paris : F. Alcan.
- Fahs, B. (2011). Breaking body hair boundaries : Classroom exercises for challenging social constructions of the body and sexuality. *Feminism & Psychology*, 22(4), 482-506.
- Gatens, M. (2009). *Feminist interpretations of Benedict Spinoza*. University Park, PA : The Pennsylvania State University Press.
- Goffman, E. (1974). *Les rites d'interaction* (trad. A. Kihm). Paris : Minuit.
- Gorton, K. (2007). Theorizing emotion and affect. *Feminist theory*, 8(3), 333-348.
- Gunev, S. (2009). Subaltern empathy : Beyond European categories in affect theory. *Concentric : Literary and Cultural Studies*, 35(1), 11-30.
- Haraway, D. (1992). Ecce homo, ain't (ar'n't) I a woman, and inappropriate/d others : The human in a post-humanist landscape. Dans J. Butler, & J. Wallach Scott (Éds), *Feminists theorize the political* (pp. 86-100). New York, NY : Routledge.

- Harding, S. (1997). Comment on Hekman's "Truth and method : Feminist standpoint theory revisited" : Whose standpoint needs the regimes of truth and reality? *Signs*, 22(2), 382-391.
- Harris, J., & Huntington, A. (2000). Emotions as analytic tools : Qualitative research, feelings, and psychotherapeutic insights. Dans K. Gilbert (Éd.), *The emotional nature of qualitative research* (pp. 129-146). Boca Raton, FL : CRC Press.
- Hochschild, A. R. (2003a). *The managed heart : Commercialization of human feeling*. Berkeley, CA : University of California Press.
- Hochschild, A. R. (2003b). Travail émotionnel, règles de sentiments et structure sociale. *Travailler*, 9(1), 19-49.
- Hoffmann, E. (2007). Open-ended interviews, power, and emotional labor. *Journal of contemporary ethnography*, 36(3), 318-346.
- Holland, J. (2007). Emotions and research. *International Journal of Social Research Methodology*, 10(3), 195-209.
- Jeantet, A. (2018). *Les émotions au travail*. Paris : CNRS Éditions.
- Kleinman, S., & Copp, M. (1993). *Emotions and fieldwork* (Vol. 28). Thousand Oaks, CA : Sage.
- Kusenbach, M. (2002). Up close and personal : Locating the self in qualitative research. *Qualitative Sociology*, 25(1), 149-152.
- Lévi-Strauss, C. (1962). *Le totémisme aujourd'hui*. Paris : Presses universitaires de France.
- Longino, H. E. (1988). Science, objectivity, and feminist values. *Feminist Studies*, 14(3), 561-574.
- Lukes, S. (1974). *Power : A radical view*. London : MacMillan.
- Mauss, M. (1921). L'expression obligatoire des sentiments (rituels oraux funéraires australiens). *Journal de psychologie*, 18, 425-434.
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2003). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin.
- Pailler, J.-J. (2004). Spinoza avait raison : joie et tristesse, le cerveau des émotions, d'Antonio R. Damasio. *Revue française de psychosomatique*, 25(1), 165-172.
- Quijano, A. (2007). « Race » et colonialité du pouvoir. *Mouvements*, 51(3), 111-118.
- Rimé, B. (2005). *Le partage social des émotions*. Paris : Presses universitaires de France.
- Salaris, C. (2017). Mobiliser par émotions, mobiliser les émotions. Le cas des victimes du Distilbène. *Revue française de science politique*, 67(5), 857-878.

- Smith, D. E. (1974). Women's perspective as a radical critique of sociology. *Sociological Inquiry*, 44(1), 7-13.
- Stoetzler, M., & Yuval-Davis, N. (2002). Standpoint theory, situated knowledge and the situated imagination. *Feminist Theory*, 33(3), 315-333.
- Turner, J. H. (2009). The sociology of emotions : Basic theoretical arguments. *Emotion Review*, 1(4), 340-354.
- Volvey, A. (2016). Sur le terrain de l'émotion : déconstruire la question émotionnelle en géographie pour reconstruire son horizon épistémologique *Carnets de géographes*, 9. Repéré à <http://journals.openedition.org/cdg/541>
- Weber, M. (1995). *Économie et société (T 1)*. Paris : Pocket. (Ouvrage original publié en 1921).
- Woodward, K. (1996). Anger... and anger : From Freud to feminism. Dans H. J. O'Neill (Éd.), *Freud and the passions* (pp. 73-95). University Park, PA : University of Pennsylvania Press.

Anne Perriard est titulaire d'une thèse de doctorat en sociologie et chercheure postdoctorale à la Haute École genevoise de travail social. Dans ses recherches, elle cherche à saisir les effets de la catégorisation par âge dans les politiques sociales et met en œuvre des méthodes qui rendent compte des impacts de l'imbrication des rapports de pouvoir. Reconnaisant la dimension transversale des affects, elle explore également des outils soutenant leur analyse sociologique.

Carole Christe est titulaire d'un diplôme de maîtrise en études genre à l'Université de Genève. Son mémoire porte sur les socialisations sexuées dans l'apprentissage de la danse contemporaine, pour lequel elle a réalisé une ethnographie en immersion de plus d'un an. Elle entreprend actuellement une carrière académique dans le domaine de la sociologie des arts vivants contemporains à l'Université de Lausanne.

Cécile Greset est titulaire du brevet d'avocat et d'une maîtrise en études genre. Elle travaille actuellement en tant que juriste au sein d'une juridiction genevoise et collabore à une recherche portant sur la prise en charge des violences sexuelles à Genève, sous la direction de la professeure Marylène Lieber. Dans le cadre de ses travaux, elle s'attache à développer une critique du droit suisse dans une perspective féministe.

***Micaela Lois** détient un diplôme de maîtrise en études genre de l'Université de Genève. Son projet de mémoire porte sur les constructions et les performances des féminités néolibérales au sein de communautés fermées au Chili. Elle s'intéresse aux processus de gentrification en Amérique latine ainsi qu'à la construction des normes de genre dans une perspective géographique.*

Pour joindre les auteures :

anne.perriard@hesge.ch

carole.christe@unil.ch

cecile.greset@unige.ch

micaela.lois@bluewin.ch